

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



**LE LIEN ET LA LIMITE : UNE HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS
DU MONDE PHYSIQUE EN ÉCONOMIE DE FRANÇOIS QUESNAY À LÉON WALRAS**

Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques
(arrêté du 30 mars 1992)

présentée et soutenue publiquement par
Marianne FISCHMAN

Directeur de Recherche :

Mme Annie L. COT, Professeur, Université de Lille I

Jury :

M. Arnaud BERTHOUD, Professeur, Université de Lille I

M. Daniel DIATKINE, Professeur, Université d'Evry

M. Jean-Pierre POTIER, Professeur, Université de Lyon II

M. Joël-Thomas RAVIX, Professeur, Université de Nice - Sophia Antipolis

Février 1998

L'Université de Lille I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

"Qu'on fasse réflexion à la différence qui se trouve entre un arpent de terre, où l'on a planté du tabac ou du sucre, ou semé du blé ou de l'orge, et un arpent de la même terre, qui est laissé *commun*, sans propriétaire qui en ait soin : et l'on sera convaincu entièrement que les effets du travail font la plus grande partie de la valeur de ce qui provient des terres. Je pense que la supputation sera bien modeste, si je dis que des productions d'une terre cultivée, 9 dixièmes sont les effets du travail. Je dirai plus. Si nous voulions priser au juste les choses, conformément à l'utilité que nous en retirons, compter toutes les dépenses que nous faisons à leur égard, considérer ce qui appartient purement à la *nature*, et ce qui appartient précisément au travail : nous verrions, dans la plupart des revenus, que 99 centièmes doivent être attribués au travail" (Locke [1690], §40, p. 206).

En considérant que "les effets" de la nature ne peuvent faire "la plus grande partie de la valeur" du produit, John Locke défend une position que les économistes, au moins depuis Jean-Baptiste Say et David Ricardo, ne démentent pas. Pour ces derniers, en effet, la notion de nature est clairement associée à celle de "don gratuit". Or, ce qui est gratuit est exclu du champ de l'économie. Pour les économistes, la nature n'existerait donc pas.

Pourtant, les économistes n'ont pas toujours placé la nature en dehors de leur cadre d'analyse. Sans parler des préoccupations contemporaines en économie de l'environnement, il semble au contraire que la nature ait été généralement prise en compte par les théoriciens dont les écrits ont dominé la pensée économique jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Encore convient-il, pour le montrer, d'une part, de préciser quelle est cette nature prise en compte par les économistes et, d'autre part, de comprendre comment elle a été prise en compte. Répondre à ces deux questions est l'objet de ce travail. Pour cela, il convient de proposer une première définition générale à partir de laquelle nous construirons, ensuite, nos réponses.

Pour nous, la nature est l'ensemble des phénomènes physiques tels que le mouvement des astres, la gravitation, la chute des corps, la photosynthèse, ou encore la fertilité de la terre. Cette définition générale est ainsi proche de celle que l'on trouve chez Say, pour qui la nature ou "agents naturels [...] comprend non seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille

d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage par la combustion, etc." (Say [1803], p. 64). Pour reprendre une formule utilisée par John Stuart Mill, la notion de nature telle que nous l'entendons renvoie à tous les phénomènes liés au monde de la "matière" (Mill [1836], p. 130).

Toutefois, ces phénomènes ne nous intéressent ici que s'ils sont susceptibles d'intervenir dans le champ de l'économie. Dès lors que des phénomènes possèdent des qualités ou des propriétés qu'il est possible de distinguer de celles qui leur confèrent un caractère économique, nous les considérons régis par des lois matérielles, physiques, parce que nous nous situons du point de vue économique. Cette distinction nous permettra ainsi de parler de lois physiques par opposition aux lois économiques.

Il convient, à ce niveau, de souligner que ces phénomènes physiques n'interviennent pas tous dans le champ de l'économie, car les économistes supposent que seule une partie d'entre eux produisent des effets sur les grandeurs économiques.

Ce point est essentiel. Il nous permet de préciser ce que nous entendons ici par l'idée de nature en économie : il s'agit des représentations du monde physique proposées par les économistes et qui se trouvent intégrées dans leurs analyses de la production, de l'échange et de la répartition de la richesse sociale.

Il ne s'agit donc pas des représentations fournies par la médecine, par la biologie ou encore par la physique, que les économistes transposent dans leur discipline pour rendre compte de phénomènes économiques. Nous ne chercherons pas, dans ce travail, à mettre l'accent sur les analogies et/ou sur les métaphores utilisées en économie.

Il ne s'agit pas non plus des phénomènes physiques dont les économistes ne tiennent pas compte car ils considèrent que leur action n'a pas d'effet sur les grandeurs économiques. La puissance du vent, celle de l'eau ou celle du feu sont ainsi exclues de notre champ d'étude car elles ne font pas partie des représentations que les économistes se font du monde physique au sens que nous retenons ici. Alors même qu'à l'instar de Say, les économistes peuvent être amenés à proposer des définitions très larges de la nature physique, ces définitions se réduisent très vite, dès lors qu'il s'agit de se placer du point de

vue des effets engendrés par l'action des phénomènes physiques sur les grandeurs économiques (Malthus [1836], p. 164; Ricardo [1821], p. 91; Mill [1836], p. 127; [1848], pp. 23-26; Gide [1905], pp. 75-99). Par exemple, pour Say, les "terres cultivables" sont "l'agent naturel" "principal" car "susceptibles d'appropriation" (Say [1803], pp. 68-69). En effet, affirme-t-il, seuls

"[c]eux des agents naturels qui sont susceptibles d'être possédés deviennent des *fonds productifs de valeurs*, parce qu'ils ne cèdent pas leur concours sans rétribution, et que cette rétribution fait partie, ainsi que nous le verrons plus tard, des *revenus* de leurs possesseurs" (Say [1803], p. 69)¹.

Robert Thomas Malthus, de manière encore plus explicite, propose une définition de la richesse "pour exclure l'air, la lumière, le pluie, etc." (Malthus [1836], p. 14, note 1). Une position semblable se retrouve dans les écrits de Ricardo pour qui,

"[à] l'aide d'une quantité donnée de matériaux, de la pression atmosphérique et de la compressibilité de la vapeur, il est possible de faire fonctionner des machines qui abrègent considérablement le travail de l'homme; mais l'usage de ces auxiliaires naturels ne coûtent rien car ils sont inépuisables et à la disposition de tous. De même, pour produire leurs marchandises, le brasseur, le distillateur et le teinturier utilisent sans cesse l'air et l'eau; mais ces agents, dont l'offre est illimitée, n'ont aucun prix" (Ricardo [1821], p. 91).

Enfin, pour Mill,

"[i]l sera montré plus loin à quel point l'économie d'une société dépend de la quantité limitée dans laquelle les agents naturels existent, et plus particulièrement la terre. Pour le moment, je remarquerais seulement que tant que la quantité d'un agent naturel est pratiquement illimitée, il ne peut pas avoir de valeur sur le marché, à moins d'être susceptible d'un monopole artificiel, puisque personne ne donnerait quelque chose pour ce qu'il pourrait obtenir gratuitement" (Mill [1848], p. 27, notre traduction).

¹ Il est vrai cependant que, pour Say, "les agents naturels non appropriés", dont le "concours" est "gratuit" (Say [1803], pp. 69-70, note 1), "ajoute aux revenus des hommes [...] une valeur échangeable" (*idem.*, p. 66-67, note 3). Ce concours permet, en effet, selon Say, d'économiser sur les frais de production, ce qui profite au consommateur "lorsque la publicité des procédés me force, par la concurrence qu'elle établit, à baisser mon prix au niveau des frais de production" (*ibid.*, p. 352).

Nous retiendrons donc simplement ici les définitions "réduites" de la nature. En conséquence, celle-ci est, pour nous, composée uniquement des phénomènes physiques dont l'action est prise en compte au sein de l'analyse économique parce qu'elle peut être traduite en termes de prix et de revenu. Dans cette perspective, les conceptions plus larges du monde physique explicitées par les auteurs ne nous seront utiles que lorsqu'elles nous permettront de préciser la place et le statut que les auteurs accordent, dans leurs théories économiques, à l'idée de nature physique telle que nous la retenons dans ce travail.

Pour la même raison, nous ne chercherons pas à prendre en compte le fondement matériel ou la dimension matérielle des phénomènes économiques, leur substrat physique ou énergétique.

Il ne s'agit pas, enfin, de mettre en évidence deux aspects, l'un, économique, l'autre, physique, d'un même objet, le travail par exemple.

Ces différentes manières d'envisager ce que nous appellerons, de façon (trop) générale, les rapports entre l'économie et la physique font d'ailleurs déjà l'objet d'études minutieuses².

Notre propos ne concerne que les phénomènes du monde de la matière tels que les économistes se les représentent, considérant que leurs effets sur la valeur du produit n'est pas négligeable, au contraire.

Ce faisant, les économistes n'en retiennent que quelques-uns : la fertilité de la terre et la loi démographique de la population, pour l'essentiel. Mais, toute généralité ayant des exceptions, cette liste n'est pas exhaustive. Ainsi, William Stanley Jevons [1886] ou encore Henry Ludwell Moore [1923] s'interrogent sur l'influence des phénomènes astro-physiques sur les cycles économiques (Mirowski [1990], pp. 600-602; M. Morgan [1990], pp. 18-39; Le Gall [1998]). Dans la plupart des cas, cependant, la représentation que les économistes se font du monde physique, à laquelle nous nous intéressons, est circonscrite aux phénomènes se produisant sur terre et non pas dans les cieux. C'est alors dire que les économistes ont une conception très réduite du

²Sur ces différents thèmes, voir ainsi Georgescu-Roegen [1971], [1986]; Costanza [1980]; Mirowski [1989], [1994]; ou encore Vatin [1993].

monde physique tel que nous l'entendons ici, et de ses lois : il s'agit surtout des lois agronomiques et des principes démographiques.

Ainsi réduite, cette conception de la nature est pourtant très riche. Elle est riche de contenus, tout d'abord. d'enseignements, ensuite.

La représentation que les économistes se font du monde physique est en effet souvent liée, dans leurs écrits, à une conception plus générale sur l'idée même de nature. L'idée de nature est, de fait, irréductible à la seule notion de monde physique. En économie comme en philosophie morale et politique, en littérature ou en poésie, elle sert également pour définir :

1° ce qui est donné, toujours là, en tout temps et en tout lieu, c'est à dire ce qui est universel. En ce sens l'idée de nature permet de distinguer ce qui relève de l'artifice humain, de son pouvoir de construction, et ce qui en échappe;

2° ce qui constitue l'essence par rapport à l'apparence, ce qui permet d'identifier une chose ou un être, de repérer en lui "ce qui demeure comme une constance" (Berthoud [1997], p. 57). En ce sens, l'idée de nature est un principe permettant de penser l'unité de la diversité empirique et d'en formuler les lois, de dégager l'accessoire du général, l'accidentel du permanent. Elle rend visible ce qui sinon ne serait "qu'un amas, un chaos désordonné qui ne peut être désigné et maîtrisé puisqu'il n'a pas de sens" (Lenoble [1969], p. 71)³.

3° ce qui est idéal, transcendant, supra-humain. En ce sens, l'idée de nature renvoie à la notion d'ordre et nous permet de définir ce que nous appellerons ici le naturalisme en sciences sociales. L'idée d'ordre naturel transcendant, supra-humain est en effet caractéristique du naturalisme en sciences sociales. Ce dernier consiste à définir un ordre naturel de la société indépendamment de toute référence aux pratiques et à la réalité sociales,

³Il existe cependant deux manières de définir la nature d'un être ou d'une chose, c'est à dire le principe permettant de penser l'unité de la diversité empirique. Tout d'abord comme catégorie de langage, comme définition, ensuite comme caractère inhérent à ce qui est donné par opposition aux artifices construits par l'homme. Or, dans le premier cas, ce principe est un artefact - et l'unité de la diversité empirique que ce principe permet de mettre à jour l'est donc aussi. Dans le second cas, en revanche, ce principe est lui-même inhérent au donné, - et l'unité de la diversité empirique que ce principe met à jour l'est donc aussi.

antérieurement et indépendamment des contingences de la société ou de ce qui, au-delà de ces contingences, pourrait être repéré comme une permanence inhérente à la société. Ce faisant, le naturalisme ne permet pas seulement de rendre intelligible le social. Il sert également à définir les pratiques sociales qui sont conformes à l'ordre naturel et qui s'en trouvent légitimées, par opposition à celles qui ne le sont pas et qui sont donc illégitimes (Philipson [1995], pp. 13-17).

Or, les différentes manières dont les économistes associent ces trois sens philosophiques de l'idée de nature à leurs conceptions du monde physique rendent ces dernières diverses et changeantes, conduisent les auteurs à leur donner des statuts, des places et des rôles variés au sein de leurs théories.

La philosophie a déjà montré que le concept de nature, "dont le sens a été souvent profondément remanié au fil de l'histoire" (Goddard [1991], p. 7), "se situe au croisement de la science, de la morale, du droit, de l'art et de la religion" (*idem.*) et qu'aucun concept "ne met peut-être à ce point en cause l'image entière du savoir humain, sa cohérence même" (*idem.*). Le mot nature, mot "talisman" (Hazard [1946], p. 117) et "singulièrement polyvalent" (Mauzi [1960], p. 559) au XVIIIème siècle, "peut donc servir à tout" (*idem.*, p. 567)⁴.

Dans ce travail, nous chercherons à rendre compte de la richesse des représentations du monde physique en économie et à en comprendre la diversité.

A partir des définitions que nous avons posées, nous avons dégagés quatre cas de figures.

Le premier est celui où les économistes donnent une dimension métaphysique à la nature physique leur permettant de se servir de cette dernière comme fondement d'une conception naturaliste de l'économie. C'est le cas de Malthus et des physiocrates qui adhèrent peu ou prou à la notion d'ordre naturel définie par François Quesnay, comme Pierre Samuel Dupont

⁴Ainsi, à propos du concept de droit naturel, Blandine Barret-Krigel note "ce n'est pas que le droit naturel soit aisé à déchiffrer : avec l'humour qu'on lui connaît, Michel Villey a noté que Wolf avait recensé avec une rigueur toute germanique que le mot nature était susceptible de 17 sens, tandis que droit en revêtait 15 : ce qui donne déjà 255 combinaisons imaginables du sens de l'expression droit naturel" (Barret-Krigel [1989], p. 40). Sur ce point, voir également Michel Viley [1986], II, p. 115.

de Nemours, Paul-Pierre le Mercier de la Rivière ou encore l'abbé Baudeau, contrairement à Anne Robert Jacques Turgot par exemple (Rosanvallon [1979], pp. 51-53; Larrère [1992], pp. 51-52; Ravix et Romani [1997], p. 2, pp. 14-19, p. 24).

Rattachée, au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles, à la fascination exercée sur les esprits par les bouleversements dans la conception de l'univers introduits avec la physique galiléenne et newtonienne, la conception naturaliste caractérise en effet la tradition politique et économique libérale (Hazard [1934-1935], pp. 289-302; Koyré [1968], pp. 27-49; Gusdorf [1969]). Nous verrons plus particulièrement, dans ce travail, comment les différentes représentations que Quesnay et Malthus se font du monde physique participent, chacune à leur manière, de cette conception naturaliste.

Quesnay et Malthus n'ont pas la même manière de définir les phénomènes physiques et les lois qui les gouvernent.

Pour le premier, la nature constitue l'ensemble des règles physiques qui assure le succès de l'agriculture et, ce faisant, le développement des manufactures et du commerce, en permettant aux individus d'accroître leurs richesses en toute certitude tout en agissant avec équité.

Pour le second, la nature est l'ensemble des principes physiques qui régissent l'évolution de la population et contiennent le progrès social dans des limites bien définies, donnant aux individus des motifs d'action et des règles de comportement qui devraient les mener sur la route de la vertu, de la prospérité et, ainsi, du bonheur.

Ce faisant, dans les deux cas, la nature, de par ses lois physiques, fournit un modèle idéal, de sagesse et de bonté, d'où les hommes en société devraient tirer le fondement et la finalité de leurs actions.

Elle permet de définir les comportements sociaux qui, conformes à la nature, s'en trouvent légitimés et de les distinguer de ceux qui ne peuvent l'être.

Elle permet de définir les règles nécessaires à instaurer dans la société pour permettre à chacun d'agir en conformité avec les principes de la nature et non pas contre ces derniers.

Enfin, elle sert à associer au domaine de l'artifice tout ce qui est non conforme au monde physique et, conséquemment, à le discréditer. Pour Quesnay et Malthus, la nature physique, en effet, n'est pas seulement un idéal. La nature physique regroupe également les deux premiers sens de l'idée philosophique de nature que nous avons rappelés plus haut. La nature

physique est aussi, pour ces auteurs, ce qui échappe au pouvoir de l'homme et l'essence de toute chose.

Remarquons que, pour autant, se conformer aux lois physiques de la nature ne signifie pas une soumission à ces lois. L'idée de conformité exige en effet pour être réalisée une action humaine, un artifice, permettant de créer au sein de la société un ordre conforme à la nature⁵. Une société conforme à la nature physique n'est évidemment pas une société régie par des principes physiques. C'est une société dont les principes économiques, à instaurer au cœur même de la société, assurent l'accord des comportements sociaux avec les principes physiques. C'est une société dont l'organisation économique permet aux hommes de bénéficier de la prodigalité de la nature, d'échapper au mal physique, à sa contrainte inévitable dès lors que les hommes agissent de manière contraire à ses principes. C'est ce qui apparaîtra dans le chapitre premier de ce travail, lorsque nous nous consacrerons à l'étude de ce premier cas de figures.

Les trois autres cas de figures se caractérisent tous par l'abandon de l'idée d'une nature physique comme un ordre idéal, fondement d'une conception naturaliste de la société. Ils consistent à chaque fois à ne plus penser l'opposition entre ce qui relève de la nature et ce qui renvoie au domaine de l'artifice, au regard de ce qui est conforme au monde physique et de ce qui ne l'est pas. Ils permettent, par conséquent, de ne plus discréditer tout ce qui, au sein de la société, ne s'inscrit pas dans la perspective d'une conformité aux principes de la nature physique. Ce faisant, la manière de comprendre le rapport au monde physique et de définir ce dernier peut prendre sous la plume des économistes trois formes différentes que nous analyserons successivement dans les chapitres deux, trois et quatre de ce travail.

⁵Compte-tenu du caractère transcendant de l'ordre naturel auquel les hommes en société devraient se conformer, il faut que les lois permettant d'établir cet ordre soient appliquées dans la société pour qu'un tel ordre puisse effectivement gouverner la société. Seul ce rapport d'application des lois naturelles à la réalité sociale peut en effet être garant de la réalisation de l'ordre naturel au cœur même de la société. Mais cette application revient alors à créer une réalité sociale ordonnée selon des principes naturels. Sur ce point, voir en particulier Philipson qui écrit, "[a]insi donc, si la science, conçue de manière naturaliste, permet de connaître une sorte d'idéal de l'organisation sociale, il reste encore à concrétiser cet idéal, à rendre réelles les lois qui le gouvernent. Ceci requiert une action dont le paradoxe est que tout en étant historique, sa pensée échappe à la science naturaliste dont on peut dès lors douter qu'elle nous permette de penser l'histoire autrement que sous la forme des errements d'une humanité hélas ignorante de la véritable nature des choses" (Philipson [1995], p. 17).

La première consiste à penser la nature physique non plus comme modèle mais comme alliée. Cette conception montre que lorsque la nature physique n'est pas pensée comme un ordre idéal auquel les hommes en société devraient se conformer pour échapper au mal physique, elle n'est pas pour autant hostile, gouvernée par des principes auxquels les hommes devraient s'opposer pour ne pas être contraints, freinés par eux dans leur marche vers le progrès. Sans être un idéal auquel il convient de se conformer, la nature physique peut rester généreuse et, ainsi, ne pas entraver le progrès, voire même le favoriser de par sa prodigalité. Une telle conception se trouve dans la plupart des écrits des auteurs du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles comme par exemple ceux de William Petty, de Richard Cantillon (Dockès [1985]; Murphy [1992], pp. 188-199), de Pierre le Pesant de Boisguilbert (Faccarello [1986]) ou bien encore d'Adam Smith (Lantz [1977], pp. 87-97; Vidonne [1986], pp. 99-108; Demals et Delmas [1990], p. 124).

L'originalité de cette conception est qu'elle permet de faire aller de pair ce que la représentation de la nature physique comme un ordre idéal conduit par définition à opposer. C'est ainsi dans ce cadre que la protection et le développement des manufactures, par exemple, sont pensés par Smith comme facteur de développement de l'agriculture (et inversement) (Diatkine [1991], p. 49-50). Il est sans doute également possible de lire dans cette perspective l'importance des manufactures soulignée par l'abbé Ferdinando Galiani, par Veron de Forbonnais ou encore par l'abbé Étienne Bonnot de Condillac. Il est peut être également possible de comprendre, ainsi, le fait que Jean Joseph Louis Graslin dénie la validité de l'opposition prônée par Quesnay entre fermiers et artisans (Steiner [1992], p. 248). Par contraste, la protection et le développement premier des manufactures sont, pour Quesnay et Malthus, contraires à l'ordre de la nature physique et ne peuvent qu'être néfastes au progrès de l'agriculture.

La deuxième forme sous laquelle il est possible de comprendre et de définir le rapport au monde physique, lorsqu'il n'est plus qualifié comme un ordre idéal, est celle où la nature physique se présente comme une contrainte dont il s'agit de se défaire. Une telle conception, dont la théorie économique anglaise du XIX^{ème} siècle est particulièrement imprégnée, consiste désormais à voir la nature hostile en raison de son avarice croissante. Cette conception se retrouve de manière explicite dans les écrits de Ricardo et, sous des formes plus ou moins marquées, sous la plume de Robert Torrens, de Sir Edward West, de John Ramsey Mc Culloch, ainsi que de Nassau Senior, de Thomas Chalmers

ou encore de Mill qui définit le concept d'état stationnaire dans le chapitre VI du livre IV de ses *Principes d'Économie Politique* (Schumpeter [1954], II, pp. 273-286; Vidonne [1985], pp. 141-160 et 230-234; Arena et Maricic [1992]; Zouboulakis [1993], pp. 94-102).

Cette conception se traduit en particulier par la reprise de l'opposition entre le développement des manufactures et celui de l'agriculture. Mais cette opposition prend cette fois une tournure très anti-physiocratique. C'est désormais contre la nature, contre une économie agricole, pour échapper à "la finitude naturelle de l'homme" (Foucault [1966], p. 269), qu'est pensé le progrès. Ce faisant, il est clair qu'une telle conception ne conduit pas à évincer toute référence au monde physique. Celle-ci sert au contraire de référent pour penser, en négatif, le progrès.

La dernière forme que nous avons dégagée est précisément celle à partir de laquelle toute référence à la nature physique va disparaître. Elle consiste dans les représentations de la nature qui sont déliées de tout caractère physique. Ces représentations sont celles où la terre et la population sont assimilées à du capital. Léon Walras, Vilfredo Pareto, Eugen von Böhm-Bavérk, Alfred Marshall, comme "[l]a majorité des auteurs" à partir du dernier tiers du XIX^{ème} siècle (Schumpeter [1954], III, p. 208) ont défendu ce type de conceptions. Elles marquent le moment à partir duquel sera progressivement évacuée, pour plusieurs décennies, toute représentation du monde physique du domaine de la théorie économique. La réduction des triades en dyades en est symptomatique. Comme l'écrit Pierre-Yves Hénin, "[a]vec le facteur "terre", c'est toute référence aux ressources naturelles qui a disparu des modèles d'analyse" (Hénin [1981], p. 298).

Notre travail a pour objet de rendre compte de ces quatre manières de se représenter le monde physique en économie. Ce faisant, c'est une histoire des représentations du monde physique en économie que nous proposons. Les quatre cas de figures que nous avons définis plus haut ont en effet une épaisseur historique. Ils ne sauraient consister en une simple collection d'images successives. Il nous a, au contraire, semblé que cette diversité s'organisait, était structurée dans le temps. Les quatre catégories en quelque sorte idéales que nous avons dégagées peuvent être repérées à différents moments de l'histoire de la pensée économique et y être identifiées. Les transformations que subissent les représentations que les économistes se font du monde physique sont en effet historiques.

Notre démarche a alors été la suivante. Une fois nos catégories posées, nous avons choisi de les associer systématiquement à un auteur en particulier dont les écrits nous paraissaient parmi les plus appropriés pour en rendre compte. Notre perspective n'a donc pas été de prendre nécessairement les auteurs les plus riches sur la question qui nous intéresse mais ceux qui nous paraissaient correspondre au plus près aux cas de figures énoncés plus haut.

C'est pourquoi notre choix des auteurs s'est fixé sur Quesnay, Smith, Ricardo et Walras.

Outre le fait que Quesnay offre la première représentation économique de la société "comme un tout ordonné" (Dumont [1977], p. 51), trois raisons expliquent que nous ayons choisi ses écrits comme point de départ de notre histoire. Quesnay, chef de file des physiocrates, propose une conception de l'économie et de la nature par rapport à laquelle les économistes du XVIIIème siècle se situent. Ensuite, présenter cette conception nous paraissait le moyen de faire apparaître plus clairement celle prônée par Ricardo, résolument anti-physiocratique. Enfin, la récurrence de la référence aux lois physiques dans les différents écrits philosophiques, juridiques et économiques de Quesnay nous a paru offrir un éclairage particulièrement net quant au statut et à la place qu'il leur donne dans sa construction de l'économie politique.

Ce choix ne nous conduira pourtant pas à évincer totalement Malthus de notre histoire. Nous le retrouverons en effet lorsque nous aborderons les écrits de Ricardo dans le chapitre trois. La spécificité de la conception malthusienne de la nature au regard de celle défendue par Quesnay, dont elle partage pourtant le caractère idéal, nous permettra en effet de mettre en évidence les conditions dans lesquelles l'opposition à la nature peut être pensée par Ricardo.

Auparavant, l'intérêt que nous porterons aux écrits de Smith pour rendre compte de la représentation de la nature comme alliée s'explique essentiellement par la distance conceptuelle entre sa théorie et celle de Quesnay. En montrant comment un des auteurs du XVIIIème siècle le plus souvent opposé à Quesnay n'est pas conduit à considérer la société contre la nature, nous pourrons faire apparaître la validité de cette catégorie - la nature comme alliée -, son caractère irréductible à la première comme à la troisième catégorie que nous avons envisagées.

La figure de Ricardo s'est ensuite imposée à nous pour les raisons suivantes. Il est bien-sûr un théoricien incontournable au XIXème siècle. Pour autant, nombreux furent les auteurs, Marx y compris (Schmidt [1971]), qui défendirent, comme lui, à cette époque, l'idée que les lois de la nature s'opposent à celles, économiques, du progrès social et qui acceptèrent l'idée d'un nécessaire combat contre la nature. En fait, l'intérêt de rendre compte de l'idée de nature dans les écrits de Ricardo vient de ce que ce dernier structure sa théorie au regard de cette opposition - ce qui n'est à l'évidence pas le cas de Marx en particulier. Et puisque Ricardo prend pour point de départ, sur cette question de la nature et du rapport à la nature, la conception prônée par Malthus, nous présenterons rapidement cette dernière. Cette présentation nous permettra ainsi de faire apparaître plus clairement la manière dont l'abandon de la notion de nature idéale se traduit cette fois par l'idée d'opposition à la nature.

Enfin, les écrits de Walras ont retenu notre attention parce qu'ils nous ont paru les plus complets, les plus riches dans leur manière de rendre compte d'une représentation de la nature déliée de tout caractère physique. L'attention que porte Walras aux questions de classification et de définition, ses références récurrentes aux travaux économiques antérieurs à ses propres écrits, conjuguées à la postérité de sa théorie, nous ont en effet paru les plus propices à faire apparaître la disparition de la référence à la dimension physique de la nature que l'on avait jusque-là pu trouver dans les écrits des économistes.

Notre travail consiste donc en une tentative pour esquisser un mouvement qui pourrait être approfondi, développé, complété. En effet, nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité. Nous ne procédons pas non plus à une quête des origines.

Ce faisant, notre approche a été transversale au sens où nous avons cherché à suivre dans les écrits des auteurs la manière dont ils se représentaient le monde physique, la place et le rôle qu'ils lui donnaient au sein de leurs analyses. Elle justifie que nous n'ayons pas rendu compte de tous les aspects de la pensée des auteurs que nous avons étudiés. Surtout, elle permet de comprendre que nous ayons une lecture de leurs travaux qui ne soit pas nécessairement restreinte à leurs seuls écrits économiques. Ainsi, pour rendre compte de la dimension métaphysique que certains économistes

accordent à la nature, nous serons conduits à faire un détour par leurs réflexions épistémologiques, et à aborder leurs conceptions en matière de philosophie morale et politique.

Nous ne chercherons pas ainsi à traiter les auteurs comme si leurs théories étaient contemporaines afin de débusquer les erreurs du passé et de faire apparaître un sens clair au cours hésitant de l'histoire. Nous ne chercherons pas non plus à démontrer la pérennité de questions théoriques en intégrant les textes au cadre économique contemporain⁶. De cette manière, nous tenterons de montrer comment certaines analyses menées par les auteurs s'articulent aux manières spécifiques qu'ont chacun d'entre eux de penser le rapport au monde physique.

Ce faisant, nous serons conduits à mettre en évidence le résultat suivant : à la fin du XIX^{ème} siècle, les économistes perdent le sens du lien et de la limite entre les phénomènes physiques et économiques, qui avait accompagné les développements de l'économie politique depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle.

Le thème du lien et de la limite n'est pas nouveau (Ost [1995], pp. 7-21). Il consiste à penser à la fois ce qui unit et ce qui sépare. Car le lien ne relie que ce qui est détachable et la limite ne sépare que ce qui est attenant.

Du point de vue des rapports entre phénomènes économiques et physiques, le thème du lien et de la limite renvoie donc à la compréhension de ce qui unit les phénomènes économiques aux phénomènes physiques et de ce qui les sépare. L'histoire des représentations du monde physique en économie que nous proposons est donc une histoire des définitions de ce lien et de cette limite.

Tout au long de ce travail, nous défendrons en effet l'idée que les économistes, au moins depuis les physiocrates, n'ont jamais confondu les phénomènes économiques - toujours associés à la question des prix - avec les phénomènes physiques - purement matériels. Nous montrerons qu'ils ont proposé des articulations différentes entre ces phénomènes en construisant des théories différentes de l'échange et des prix et en se représentant de

⁶Ce que Guy Caire appelle respectivement "l'analyse dite rétrospective" et la "méthode qu'on qualifiera de généalogique" (Caire [1995], pp. 41-42) ou ce qu'Annie L. Cot et Jérôme Lallement nomment, à la suite de Richard Rorty, "la reconstruction rationnelle" et "la doxographie" (Cot et Lallement [1995], p. 219).

manière différente les lois du monde physique qui ont un effet sur les phénomènes économiques. Nous verrons qu'ils ont récemment été conduits à perdre le sens du lien et de la limite entre phénomènes économiques et phénomènes physiques.

Nous montrerons en particulier que cette disparition ne repose pas sur un processus de "désencastrement", pour reprendre la formule de Karl Polanyi ([1944], p. 88), des phénomènes économiques vis à vis des phénomènes physiques. Elle résulte d'un processus de dénaturation de la notion de nature qui perd sa dimension matérielle, physique, en économie. La distinction n'est pas ici anecdotique. Elle fonde au contraire le projet tout entier qui sous-tend notre travail.

La constitution de l'économie politique est en effet parfois présentée comme un processus d'émancipation vis à vis de la nature (Passet [1979]; Vidonne [1986]; Schabas [1994a], [1994b]). Ce processus serait celui où "la vieille perspective de l'inclusion de la société dans la nature est totalement renversée au profit de l'autonomie et de l'hégémonie du social" (Vidonne [1986], p. 190).

Cette lecture consiste à donner une définition du rapport entre phénomènes physiques et économiques et à en faire l'histoire. Ce rapport est celui de la soumission des conditions économiques de la reproduction sociale à des phénomènes physiques. Son histoire vise à montrer comment cette soumission serait peu à peu remise en cause. Elle est donc toujours *a priori* une pensée en terme de domination, dont il est possible, ou non, de se dégager. Elle se veut une étude de ces rapports de domination.

En proposant de lire l'évolution des rapports entre phénomènes économiques et physiques à partir de l'analyse du sens du lien et de la limite entre ces phénomènes, nous proposons de rompre avec cette pensée en terme de domination. Notre perspective consiste précisément à nous interroger sur la définition des rapports construits entre les phénomènes économiques et les phénomènes physiques retenus par les économistes. Notre histoire est celle de la modification des définitions de ces rapports, passant ainsi de la conformité à l'alliance, puis à l'opposition entre phénomènes économiques et physiques, jusqu'à la disparition de toute pensée sur le lien et la limite entre ces phénomènes.

Nous ne comprendrons donc pas ici le rapport à la nature comme un rapport de domination. Nous ne montrerons pas comment les économistes abandonneraient peu à peu cette conception en définissant progressivement les phénomènes économiques comme résultat des seuls rapports sociaux (Vidonne [1986], p. 189).

L'histoire que nous proposons ici consiste plutôt à penser la prise en compte de l'influence de phénomènes physiques sur les phénomènes économiques comme moyen de faire apparaître des phénomènes économiques particuliers, en leur donnant un référent physique. Ce faisant, un tel point de vue signifie 1° que la représentation que les économistes se font du monde physique change au cours du temps, modifiant l'influence que peuvent avoir les phénomènes physiques sur les phénomènes économiques, et 2° que ces changements accompagnent de nouvelles manières de concevoir la représentation économique de la société. Notre histoire est celle de ces transformations.

Notre travail s'organise donc en quatre temps. Nous montrerons à partir des écrits de Quesnay, de Smith, de Ricardo et de Walras comment, pour ne plus jouer aucun rôle en économie, la conception que les économistes se font du monde physique ne devait pas seulement défaire ce monde de la dimension métaphysique que lui donnait Quesnay, lui ôter la générosité que lui attribuait encore Smith ou lui donner la figure de l'avarice dont l'accablait Ricardo. Nous verrons qu'elle devait tout bonnement le défaire de tout caractère physique.

Le premier chapitre, que nous organiserons à partir des écrits de Quesnay, est celui où la nature physique est pensée comme fondement et finalité des lois économiques de la société. Se manifestant aux hommes sous la forme de lois physiques de l'agriculture, la nature, pour Quesnay, n'est pourtant pas réductible à la notion de fertilité de la terre. Plus fondamentalement, elle constitue un ordre auquel les hommes en société devraient se conformer pour former le meilleur état social. De fait, Quesnay donne à la nature physique une dimension métaphysique dont il se sert pour rendre compte du comportement des individus, pour proposer sa propre conception de la morale et pour s'interroger sur la question des prix. Ce premier moment de l'histoire des représentations du monde physique en économie que nous proposons est donc celui où la nature se présente comme moyen pour définir l'économie politique. Il s'agit donc d'un moment où la nature physique se

trouve investie en économie d'une fonction capitale généralement attribuée en philosophie à l'idée de nature : "permettre à autre chose qu'elle-même de se réfléchir, de se penser, mais à travers elle-même et par sa médiation" (Huisman et Ribes [1990], p. 254) (chapitre I : LA NATURE, FONDEMENT D'UNE MORALE DU BONHEUR).

Le deuxième chapitre, que les écrits de Smith nous permettront de structurer, est celui où la nature se présente comme une alliée. Dépourvue de toute dimension métaphysique, la nature physique, pour Smith, se manifeste en effet à travers la fertilité de la terre dans un domaine de production très particulier : le blé en tant qu'il constitue le bien-salaire. Ainsi réduite par rapport au statut que lui donnait Quesnay, la nature physique n'est pourtant ni évacuée par Smith du champ de l'économie, ni même secondaire dans sa conception de l'économie politique. Cette conception du monde physique participe en effet de sa démonstration lorsqu'il cherche à montrer comment, dans une société où du capital est sans cesse accumulé, assurant ainsi l'enrichissement des marchands, des fermiers et des manufacturiers peuvent être également accrus le revenu et la dépense des riches propriétaires fonciers et, simultanément, au moins garanti l'accès à la subsistance des pauvres, les travailleurs salariés. Ce deuxième moment de notre histoire des représentations du monde physique en économie est donc celui où la nature considérée non plus comme idéal mais toujours du point de vue de sa bonté et de sa prodigalité, s'avère nécessaire au bon fonctionnement des conditions économiques de la reproduction sociale. Il consiste à montrer que lorsque la nature n'est plus pensée comme un ordre auquel les hommes en société devraient se conformer, elle n'est pas pour autant nécessairement pensée comme ce contre quoi la société doit lutter dans sa marche vers le progrès. Une telle conception, qui constitue le troisième moment de notre histoire, exige que soit également abandonnée l'idée de prodigalité de la nature qui domine dans la pensée économique jusqu'à la fin du XVIIIème siècle (chapitre II : LA NATURE, SOURCE FÉCONDE DE SUBSISTANCES).

Ce troisième moment, dont les écrits de David Ricardo nous permettrons de témoigner, fait l'objet du troisième chapitre. C'est en effet celui où la nature physique est définie comme une contrainte vis à vis de laquelle les hommes en société cherchent à se dégager. Pour Ricardo, la nature se manifeste sous cette forme contraignante dans la production agricole, soumise aux rendements décroissants de la terre. Elle le conduit ainsi à reconnaître que le rythme de production y est inférieur à ce qui serait nécessaire pour

subvenir aux besoins de la population, si celle-ci augmentait selon une progression géométrique, comme le pense Thomas Robert Malthus. Surtout, elle lui permet, en s'appuyant sur la théorie de la valeur travail incorporé, de proposer une explication tout à fait originale de la hausse du prix du blé : celle-ci proviendrait de l'augmentation des difficultés de production engendrées par la fertilité décroissante des terres successivement mises en culture. Ce faisant, une telle conception le conduit à opposer les lois physiques aux lois économiques. Elle fait de ce troisième moment de l'histoire des représentations du monde physique en économie, celui où les principes économiques qui gouvernent la société sont pensés contre ceux qui gouvernent la nature. Il s'agit donc d'un moment où, sans avoir la dimension métaphysique que lui donnait Quesnay, la nature physique continue néanmoins à posséder cette fonction capitale consistant à servir de référent par rapport auquel Ricardo construit, par opposition, la représentation économique de la société (chapitre III : LA SOCIÉTÉ CONTRE LA NATURE).

Le quatrième et dernier chapitre est précisément le moment de cette histoire des représentations du monde physique en économie où cette fonction référentielle attribuée à la nature physique disparaît. Un tel processus, que nous chercherons à faire apparaître à travers les écrits de Léon Walras, résulte de l'éviction de toute dimension matérielle des phénomènes physiques en économie. Nous verrons en effet que Walras élimine de l'idée de nature toutes les qualités qui permettaient jusqu'alors de la définir comme étant physique. Pour le montrer, nous aborderons les deux niveaux où la notion de nature intervient dans les écrits de cet auteur sous des définitions différentes. Elle se trouve, tout d'abord, à un premier niveau lorsque Walras présente sa conception du monde, des sciences en général et de l'économie en particulier. La notion walrassienne de nature renvoie à des "forces aveugles et fatales" (Walras [1874], p. 39). Elle possède alors une signification beaucoup plus large que celle que nous avons retenue dans notre travail puisqu'elle englobe les phénomènes physiques, chimiques ou encore biologiques, ainsi que le phénomène économique de la valeur d'échange. Pour Walras, la nature ne saurait donc caractériser le monde matériel; ses lois ne sauraient être celles de la matière. Walras utilise ensuite la notion de nature à un second niveau dans sa théorie économique pour parler de la terre et de la population. Cette fois, la notion de nature qualifie ce qui n'est pas produit. Or, ce faisant, nous verrons que cette qualification de la terre et de la population ne permet pas de tenir compte des lois agronomiques et démographiques qui les gouvernent et qui nous permettraient de parler d'une représentation du

monde physique en économie. Et c'est pourquoi, pour Walras, le monde de la matière n'existe plus. Disparu, il emporte alors avec lui la question du lien et de la limite entre phénomènes économiques et physiques et clôt ainsi notre histoire (chapitre IV : LA NATURE DÉNATURÉE).

CHAPITRE I

LA NATURE, FONDEMENT D'UNE MORALE DU BONHEUR

INTRODUCTION

"Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la science des Richesses. Elle est la science des Gouvernements. Elle est la science du droit naturel appliqué comme il doit l'être aux sociétés civilisées. Elle est la science des constitutions, qui apprend et qui apprendra non seulement ce que les Gouvernements ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations ou de leurs Richesses, mais ce qu'ils ne doivent pas pouvoir devant *Dieu*, ni à peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détronement pendant leur vie, le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Vous avez cru que notre large manière de considérer les Gouvernements était la Politique, et non pas l'Économie Politique. Cette fois-là, vous n'avez point parlé français, quoique vous le sachiez si bien.

L'usage de notre langue a borné le sens du mot isolé la Politique aux relations diplomatiques ou guerrières envers les autres Nations ou les autres souverains : c'est la science de Machiavel, de Buonaparte et du Cardinal de Richelieu. Fi !

Mais l'Économie politique est celle de la justice éclairée dans toutes les relations sociales intérieures et extérieures" (Nemours [1815]).

Dupont de Nemours s'adresse ici à Jean-Baptiste Say. La polémique porte sur le statut de l'économie politique. Pour lui, économie et politique ne sauraient être séparés. L'économie politique n'est pas que la "science des richesses", ou celle des "relations diplomatiques ou guerrières". Elle est "la science du droit naturel", celle qui apprend aux gouvernements "ce qu'ils ne doivent pas faire", à moins de mériter le "détronement pendant leur vie".

Cette polémique est précieuse. Elle permet de saisir la distance qui sépare tant la philosophie politique de la physiocratie que la physiocratie de l'économie politique à venir : la différence entre ces savoirs consiste, d'une part, à ne plus considérer les rapports sociaux du seul point de vue politique mais à les rattacher à la science des richesses et, d'autre part, à ne pas réduire la science des richesses à une arithmétique des rapports sociaux mais à l'inscrire dans les relations sociales intérieures et extérieures (Steiner [1984]).

Mais la physiocratie se définit elle-même comme le gouvernement de la nature. Aussi est-ce en référence à ce troisième terme jusqu'ici laissé dans l'ombre - la nature - que nous chercherons à comprendre l'originalité de ce nouveau savoir, dont François Quesnay est le fondateur incontesté¹. Par là-même, c'est l'idée de nature qui accompagne, avec la physiocratie, la naissance de l'économie politique, que nous tenterons d'analyser.

Dans ses écrits, auxquels nous limiterons ici notre travail, Quesnay définit trois registres au sein desquels la référence à la nature occupe une place considérable. Il s'agit de la théorie de la connaissance, de la théorie du droit et de la théorie du produit net.

Autant de registres où, derrière l'idée toujours réaffirmée de l'existence de lois physiques, vont apparaître : une définition de la nature humaine, une conception de la morale et une analyse en terme de prix.

Trois registres donc, réunis autour de l'idée de nature physique et qui permettent de construire cette science nouvelle, l'économie politique comme "science des constitutions".

Nous les reprendrons cependant ici successivement. La lecture n'en sera pas seulement facilitée. C'est la manière dont l'idée de nature permet à Quesnay d'articuler ces trois registres qui sera ainsi mise en évidence.

Nous montrerons tout d'abord que le concept de nature, défini dans l'article "Évidence" (Quesnay, [1756a]), sert à Quesnay d'instrument par lequel il va reprendre l'opposition, courante au XVIIIème siècle, entre raison et passions. Or, l'opposition entre raison et passions n'était pas à l'époque un sujet que l'on traitait à la légère. Au fondement même de la philosophie morale et politique (Hirschman [1977]), cette opposition alimente en effet alors la "querelle du luxe"² à laquelle Quesnay participe comme la plupart de ses contemporains... et qu'il détourne. La distinction qu'il propose entre le "faste de subsistance" et le "luxe de décoration" (Quesnay [1767b], p. 954) est là pour

¹Dupont de Nemours le rappelle ainsi lui-même dans sa lettre du 22 avril à Jean-Baptiste Say lorsqu'il écrit : "[l]a fantaisie que vous avez de nous renier et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous soyez par la branche de Smith un petit-fis de Quesnay, un neveu du grand Turgot" (Nemours [1815]). L'admiration portée par les membres de la physiocratie ne les empêche cependant pas de connaître des points de divergence avec certaines propositions de Quesnay comme le montre Weulersse [1910].

²La position la plus célèbre sur cette question est celle de Mandeville [1714], pour qui les vices privés font le bien public.

le rappeler. Par ce biais, Quesnay pense en effet donner à ce débat une solution définitive : pour lui, tout n'est plus que "produit brut" ou transformation de ce "produit brut".

C'est donc dans cette perspective que nous lirons la théorie de l'"Évidence". Ce faisant, c'est le concept d'ordre naturel que nous analyserons dans un premier temps : celui qui, en référence aux lois physiques, permettra ensuite de rendre compte d'un ordre social à partir des comportements individuels intéressés (I. L'ÉVIDENCE DE L'ORDRE NATUREL).

Cet ordre social conforme à l'ordre naturel est présenté par Quesnay dans son article sur "Le Droit Naturel" (Quesnay [1765]). C'est là que s'opère la transformation majeure consistant à rompre avec la philosophie politique. Et c'est précisément parce que les principes physiocratiques ne sont pas inscrits dans la perspective de la philosophie du droit que le concept d'ordre naturel, dégagé de l'article "Évidence", nous servira à comprendre la position de Quesnay en matière de droit. Nous montrerons ainsi comment la référence aux lois physiques de l'ordre naturel permet à Quesnay d'abandonner l'idée de définir les principes constitutifs des sociétés civiles, au profit d'une réflexion sur la politique du gouvernement "le plus avantageux au genre humain" (*idem.*, p. 740) (II. LA NATURE, FONDEMENT ÉCONOMIQUE DU DROIT ET DE L'ÉTAT).

Dès lors, toute l'originalité de Quesnay pourra être mise en évidence : elle consiste à chercher à remédier aux errements de la société actuelle afin qu'elle devienne une société conforme à la nature. Ce qui, compte-tenu des principes dégagés dans l'article "Évidence", conduit Quesnay à définir, dans ses articles "Fermiers" (Quesnay [1756b]) et "Grains" (Quesnay [1757a]), la richesse par le "grain" et le prix du grain, à repérer les fluctuations de ce prix dans la société actuelle et à rechercher la conformité à travers l'établissement du "bon prix" (*idem.*, p. 461). Celui qui apparaît dans le "Tableau Économique" (Quesnay [1766a]) de 1766 et qui caractérise le royaume agricole (III. LE ROYAUME AGRICOLE).

I. L'ÉVIDENCE DE L'ORDRE NATUREL

L'idée que Quesnay développe dans l'article "Évidence" est la suivante : il existe un ordre conçu par Dieu auquel les hommes doivent se conformer s'ils veulent satisfaire en toute certitude leurs intérêts particuliers. Cet ordre, c'est l'ordre naturel physique évidemment le plus avantageux au genre humain.

C'est en effet dans l'article "Évidence" que Quesnay propose pour la première fois sa conception de l'ordre naturel. Il en donne les fondements épistémologiques et en définit le contenu. Celui-ci se présente tout d'abord d'un point de vue réaliste, qui caractérise le parti pris physicien de Quesnay (Allix [1911]). Mais le réalisme de Quesnay ne peut se concevoir en dehors d'une métaphysique par laquelle la nature physique devient un ordre moral (A. LE RÉALISME DE QUESNAY).

Aussi, à partir de sa conception de l'ordre naturel, Quesnay est-il à même de définir les comportements sociaux à partir du comportement intéressé des individus. Reprenant la distinction entre passions et raison, toute son originalité consistera en effet à séparer le concept d'intérêt du domaine des passions et, par là-même, à en faire le fondement de l'ordre social. Ce faisant, le réalisme de Quesnay se présentera comme la défense d'un "sensualisme normatif" (Steiner [1994a], p. 244). Et c'est sur cette base qu'il construira l'économie comme science du gouvernement : la science qui, se fondant sur les individus tels qu'ils sont dans la société actuelle, permet de montrer que si ces individus se conformaient à l'ordre naturel, ils formeraient une société idéale (B. UN "SENSUALISME NORMATIF").

A. LE RÉALISME DE QUESNAY

L'évidence, écrit Quesnay, consiste "en une certitude si claire et si manifeste par elle-même, que l'esprit ne peut s'y refuser" (Quesnay [1756a], p. 397). Elle se distingue, selon lui, de la foi en ce qu'elle ne se rapporte qu'aux "connaissances naturelles" (*idem.*) acquises par le biais des sensations. Car ce que Quesnay entend par évidence, c'est "une certitude à laquelle il nous est

aussi impossible de nous refuser, qu'il nous est impossible d'ignorer nos sensations actuelles" (*ibid.*, p. 398).

Cette distinction est importante. Elle traduit le caractère non religieux de la certitude des connaissances sensibles, c'est à dire à la fois de l'objet de connaissance et du mécanisme permettant de l'acquérir. L'évidence instruit en effet les hommes des "vérités naturelles", tandis que la foi leur enseigne les "vérités révélées" (*ibid.*)³. En outre, l'évidence est connue par les lumières de la raison qui ne peut ignorer les sensations, alors que la foi "nous apprend des vérités qui ne peuvent être connues par les lumières de la raison" (*ibid.*, p. 397).

De plus, cette distinction entre la foi et l'évidence conduit Quesnay à subordonner la foi à l'évidence : pour lui, sans la certitude issue des sensations, nous ne pourrions connaître aucun motif de crédibilité, nous ne pourrions comprendre ce qu'est la certitude, ni la vérité, ni, par là-même, la foi qui informe des vérités révélées (*ibid.*, p. 398). Par ailleurs, c'est en recherchant la cause primitive des sensations que les hommes découvrent le mouvement et dans la recherche de la cause primitive du mouvement qu'ils découvrent "l'acte même du premier principe de toute intelligence. et de toute activité" (*ibid.*, p. 419) : celle de "l'Être suprême" (*ibid.*). La foi résulte donc elle-même de la connaissance sensitive et les vérités qu'elle nous enseigne ne peuvent contrarier l'évidence. Pour Quesnay, elle sera alors le seul moyen efficace de corroborer la certitude issue des sensations (*ibid.*, p. 420)⁴.

Ce point est essentiel. Situé au cœur de la construction de l'article "Évidence", il fonde en effet la définition proposée par Quesnay de l'ordre naturel. Car pour Quesnay ce dernier s'exprime tout entier sous la forme de "vérités réelles" (*ibid.*, p. 411) sur un monde purement physique : le monde naturel. Or ce réalisme radical pose problème (1. L'évidence ou "la raison elle-même assujettie aux dispositions du corps" (*ibid.*, p. 422)) et de ce problème découle le recours à la certitude divine, par lequel Quesnay défendra, ensuite, un "sensualisme normatif" (2. La raison éclairée).

³Quesnay emploie également le terme de "vérités surnaturelles" (*ibid.*).

⁴On trouve une thèse semblable dans la philosophie de Malebranche, dont il semblerait que Quesnay soit un disciple. Sur ce point voir Kubota [1958] ainsi que Catherine Larrère [1994].

1. L'évidence ou "la raison elle-même assujettie aux dispositions du corps"

Ayant provisoirement écarté la référence au divin, Quesnay examine le mécanisme cognitif par lequel les hommes accèdent à l'évidence. Il affirme tout d'abord le caractère essentiellement passif de la propriété de sentir qui implique l'existence de "causes conditionnelles" (Quesnay [1756a], p. 400) des sensations.

Le caractère passif de la propriété de sentir signifie en effet que l'être sensitif n'est pas lui-même la cause de ses sensations (*idem.*). Autrement dit, si l'individu est un être sensitif et si la propriété de sentir caractérise l'individu dans son être, cette propriété est distincte des moyens par lesquels les sensations affectent les êtres : les "causes conditionnelles" des sensations, selon Quesnay. Ces moyens relèvent de "l'organisation de notre corps" (*ibid.*), composée du mécanisme des sens et de la mémoire. Quesnay est, en effet, précis :

"Il ne faut pas, dit-il, confondre les causes, ni les formes accidentelles, avec les propriétés passives radicales des êtres" (*ibid.*)⁵.

D'une part, l'organisation du corps permet donc de donner une forme aux sensations; d'autre part, celles-ci, en affectant l'individu, l'assurent de son existence comme être sensitif. Par là-même, elles l'informent du monde qui l'entoure. Pour Quesnay, "la raison est [donc] elle-même assujettie aux dispositions du corps" et c'est pourquoi ce dernier fait de sa part l'objet d'une attention remarquable.

Quesnay est ainsi conduit à préciser deux points : tout d'abord, la procédure cognitive caractérise un ordre physique; ensuite, dans cet ordre, l'homme ne peut être distingué des animaux. Pour Quesnay, en effet,

"dans l'ordre physique nous recevons toutes nos sensations par l'entremise de l'organisation de notre corps, c'est à dire par l'entremise du mécanisme des sens et de la mémoire, qui sont les causes conditionnelles des sensations des animaux" (*ibid.*, p. 400).

Développons ces deux points. Ils fondent en effet le parti pris réaliste de Quesnay et sa conception de l'homme, défini dans un premier temps comme

⁵Voir également Quesnay [1756a], p. 423.

être physique dont les règles de comportement devraient, par conséquent, être conformes aux lois naturelles physiques.

a. L'évidence d'un monde physique

Pour Quesnay, les sens et la mémoire nous procurent trois types de sensations : des sensations "affectives" (Quesnay [1756a], p. 398) (relatives à l'odeur, au son, à la couleur), des sensations "représentatives" (*idem.*) (relatives à la grandeur, à la forme, au mouvement) et, enfin, des sensations connues "par indication" (*ibid.*, p. 401) (relatives aux rapports de causalité qui déterminent notre volonté). Ces dernières sont essentielles à la connaissance. En effet, les connaissances indicatives conduisent à élargir le concept d'évidence, qui résulte des seules sensations, à une certitude permettant à l'être sensitif d'établir des lois. Autrement dit, ce sont elles qui permettent aux hommes de connaître l'ordre naturel. Or,

"c'est dans cette correspondance que consistent, dans l'ordre naturel, les règles de notre conduite, nos intérêts, notre science, notre bonheur, notre malheur, et les motifs qui forment et dirigent nos volontés" (*ibid.*, p. 405).

Cependant, comme leur nom l'indique, ces connaissances ne sont obtenues que par indication. Contrairement aux connaissances affectives et représentatives, elles ne reposent pas sur le seul mécanisme des sens mais essentiellement sur celui de la mémoire. C'est en effet la mémoire qui permet de faire durer les sensations actuelles et ainsi de former le jugement, de définir notre intérêt, de déterminer notre volonté et de guider nos actions. Les connaissances indicatives ne sont donc pas connues en elles-mêmes mais indirectement. Dès lors, seules nos sensations sont connues en elles-mêmes (*ibid.*, p. 401). Aussi, pour Quesnay, ce sont en fait ces dernières qui jouent le plus grand rôle dans le processus cognitif qui conduit à l'évidence, parce qu'elles en sont le fondement.

De plus, et bien que Quesnay admette que nous ne ressentons que les sensations et nullement les objets qui en ont les causes (*ibid.*)⁶, ce sont les "objets qui nous instruisent et nous affectent selon les lois certaines et

⁶Quesnay prend alors pour exemple la différence entre les sensations procurées directement au contact d'un objet et celles qui proviennent d'un objet reflété dans un miroir.

constantes. Ces mêmes objets, quels qu'ils soient, et ces lois sont donc dans l'ordre naturel des causes nécessaires de nos sentiments, de nos connaissances, et de nos volontés" (*ibid.*, p. 402).

Or, puisque le processus cognitif repose sur un mécanisme corporel, nous appelons les objets qui nous procurent les sensations des corps et, puisque le monde que nous connaissons par les sensations est un monde naturel (par opposition au monde surnaturel), ces corps "sont eux-mêmes dans l'ordre naturel les causes physiques de toutes les différentes idées représentatives, des différentes affections, du bonheur, du malheur, des volontés, des passions, des déterminations de notre être sensitif" (*ibid.*).

Dès lors, affirme Quesnay, dans la mesure où ni les sens, ni la mémoire ne nous trompent, ce qui, on le verra, n'est pas toujours le cas, il résulte que nos sensations nous font apercevoir des "vérités réelles", "celles qui consistent dans les rapports exacts et évidents, qu'ont les objets réels avec les sensations qu'ils procurent" (*ibid.*, p. 410). Aussi, "La certitude de nos connaissances naturelles ne consiste donc que dans l'évidence des vérités réelles" (*ibid.*, p. 411).

b. L'homme n'est-il qu'un animal ?

Or, en cela, l'homme ne se différencie pas des animaux (Quesnay [1756a], p. 422).

Car si l'individu sait qu'il est un être sensitif en ce que ses sensations l'informent de ce qu'il possède la propriété de sentir, et que cette propriété lui est (donc) radicale et essentielle, il ne peut cependant pour autant se connaître lui-même puisque cette propriété est passive. De même que les sensations l'informent des propriétés des objets et non des objets eux-mêmes, elles le révèlent par conséquent comme être sensitif soumis au système général des sensations qui "est une démonstration du système général du mécanisme des corps" (*idem.*, p. 417).

Or ce mécanisme général des corps n'est pas le propre de l'homme : on l'aperçoit effectivement chez les animaux, qui possèdent également "l'exercice de toutes les fonctions dont les êtres sensitifs sont capables dans l'ordre naturel par l'entremise des corps" (*ibid.*, p. 421). D'ailleurs, remarque

Quesnay, "il y en a [des hommes] qui sont plus stupides, plus féroces, plus insensés que les bêtes" (*ibid.*, p. 422). Mais surtout,

"les bêtes marquent dans leurs déterminations, le même discernement que nous observons en nous-mêmes, surtout dans leurs déterminations relatives au bien et au mal physique" (*ibid.*, p. 423).

Ainsi la boucle est-elle bouclée. L'évidence repose sur un processus cognitif qui fait de l'ordre physique l'instance primordiale, dont nous recevons toutes nos sensations par l'entremise de l'organisation de notre corps, qui est elle-même la cause conditionnelle des sensations des animaux. Tout est donc physique dans l'univers et l'homme lui-même n'est qu'une composante de ce monde physique aux lois duquel il devrait dès lors se conformer. Ainsi, l'homme pourrait, à l'instar des animaux, se déterminer décisivement relativement au mal et bien physiques, rechercher avec certitude les situations les plus agréables, en bref poursuivre ses intérêts particuliers et exercer librement sa volonté. Mais l'expérience montre qu'il se trompe dans ses déterminations, qu'il peut faire de mauvais choix et donc un mauvais usage de sa liberté, autrement dit, qu'il s'écarte de l'ordre naturel physique. Étudions-en les raisons et, plus encore, les conséquences.

2. La raison éclairée par la foi

Pour Quesnay, le mécanisme des sens est en lui-même infaillible. En revanche celui de la mémoire peut faire défaut à l'homme et, ce faisant, dérégler celui des sens, entraînant un dérèglement de l'intelligence. Faillible, celle-ci est en outre, selon Quesnay, d'une capacité bornée.

En effet,

"il n'y a que les sensations telles que nous les recevons, ou que nous les avons reçues par l'usage des sens, qui nous instruisent sûrement de la réalité et des propriétés des objets, qui nous procurent ou qui nous ont procuré ces sensations, car il n'y a qu'elles qui soient complètes, régulières, immuables, et absolument conformes aux objets" (Quesnay [1756a], pp. 408-409).

La mémoire doit en revanche toujours être confrontée à la certitude des sensations présentes pour assurer de sa fidélité (*idem.*, p. 406 et p. 413). Conçue par Quesnay comme un mécanisme corporel, il en déduit en outre qu'elle pourrait être "troublée, affaiblie, ou abolie par les maladies ou dérangements de ces corps" (*ibid.*, p. 407). Dès lors, affirme-t-il,

"l'intelligence de l'être sensitif est assujettie aux différents états de perfection et d'imperfection de la mémoire" (*ibid.*).

Aussi, de même que dans les rêves nous pouvons créer des réalités "factices" (*ibid.*, p. 409), l'imperfection de la mémoire conduit à borner l'intelligence des réalités vraies. Ainsi en est-il non seulement donc des rêves, mais encore de la folie, des délires et de l'imbécillité (*ibid.*)⁷, celles "des peintres qui représentent des trions, des naïades, des sphinx, des lynx, des centaures, [qui] réunissent, par la mémoire, des parties de corps humain à des parties de corps de bêtes, et [qui] forment des objets imaginaires" (*ibid.*, p. 408), ou celles des "physiciens qui entreprennent d'expliquer des phénomènes dont le mécanisme est inconnu, se représentent des enchaînements de causes et d'effets, dont ils se forment des idées représentatives du mécanisme de ces phénomènes, lesquels n'ont pas plus de réalité que celles de tritons et des naïades" (*ibid.*).

De plus,

"l'esprit ne peut toujours saisir sûrement tous les rapports réels qu'ils [les objets sensibles] ont entre eux" (*ibid.*).

L'imperfection de l'intelligence est donc aussi "la capacité trop bornée de l'esprit qui le force à avoir des idées abstraites générales" (*ibid.*, p. 409). Or celles-ci sont également des idées "factices" car

"une sensation abstraite générale n'est que l'idée particulière d'un attribut commun à plusieurs objets [...]; or chacun ayant cet attribut, qui leur est commun par similitude ou ressemblance, on s'en forme une idée factice et

⁷Quesnay écrit ainsi, "les écarts de l'esprit, dans les raisonnements de bonne foi, ne consistent encore que dans une privation d'idées intermédiaires oubliées ou méconnues; et alors nous ne nous apercevons pas même que ces connaissances nous manquent" (Quesnay [1756a], p. 407).

sommaire d'unité, quoiqu'il soit réellement aussi multiple et aussi nombreux qu'il y a d'êtres à qui il appartient" (*ibid.*).

Les vérités alors établies ne sont que des

"vérités purement idéales [...] celles qui ne consistent que dans les rapports que les sensations ont entre elles : telles sont les vérités métaphysiques, géométriques, logiques, conjecturales, qu'on déduit d'idées factices, ou d'idées générales abstraites" (*ibid.*, p. 410).

Or, ajoute Quesnay, ce dérèglement de l'intelligence conduit à un dérèglement moral. Entraînant avec lui un dérèglement du mécanisme des sens, il soumet en effet la raison à l'emprise des passions. Ainsi,

"lorsque le mécanisme des sens et de la mémoire cause quelques sensations affectives, trop vives et trop dominantes, ces sensations forment des goûts, des passions, des habitudes, qui subjuguent la raison. Ceux qui ont le malheur d'être, par la mauvaise organisation de leur corps, livrés à des sentiments ou sensations affectives, trop vives ou habituelles, s'abandonnent à des dérèglements de conduite, que leur raison ni leur intérêt bien entendu ne peuvent réprimer. Leur intelligence n'est uniquement occupée qu'à découvrir les ressources et les moyens de satisfaire leur passions. Ainsi le dérèglement moral est toujours accompagné du dérèglement de l'intelligence" (*ibid.*, pp. 407-408).

Dès lors, l'homme doit recourir à la foi s'il veut posséder la certitude de ses connaissances, diriger ses actions sans soumettre sa raison à l'empire des passions et, par là-même, éviter tout dérèglement moral. Car, pour Quesnay,

"il n'y a que l'Intelligence par essence, l'Être suprême, qui exclue les idées abstraites, et qui réunisse dans chaque instant et toujours les connaissances détaillées, distinctes et complètes de tous les êtres réels et possibles, et de toutes leurs dépendances" (*ibid.*, p. 409).

Découverte par les sens, l'Intelligence divine est donc pour Quesnay la seule instance par laquelle peut être découverte l'essence de toutes les choses, la seule instance par laquelle l'homme peut s'assurer des "vérités réelles". En ce sens la référence à l'Intelligence Divine lui sert donc de critère de vérité. Elle fait par là-même de l'ordre naturel un ordre physique immuable : celui

dont la connaissance constitue le seul moyen permettant aux hommes de se diriger en toute certitude et, ce faisant, de satisfaire en toute certitude leurs intérêts particuliers.

De plus, elle est le moyen de distinguer les hommes des animaux. D'une part, car seuls les hommes possèdent une âme, de sorte qu'ils sont les seuls à pouvoir accéder à l'essence des choses et, ainsi, à la certitude des vérités, alors "réelles". D'autre part, parce que l'Intelligence Divine est non seulement l'Intelligence par essence mais également l'Auteur du bien moral. Aussi, en s'assurant de par sa foi des "vérités réelles" de l'ordre naturel conçu comme un ordre physique, l'homme découvrirait la concordance des lois physiques et des lois morales. Dès lors, par la connaissance des "vérités réelles", il deviendrait une personne morale et non plus seulement un animal raisonnable. Du même coup, non seulement il éviterait tout dérèglement moral mais, plus encore, il découvrirait dans l'ordre institué par le divin, les règles de conduite qui lui permettraient de concilier la libre poursuite de son intérêt particulier avec le respect d'une éthique privée.

Et c'est alors pourquoi, le réalisme radical de Quesnay le conduit finalement à défendre un "sensualisme normatif", celui par lequel l'économie va devenir la science du gouvernement. En se servant de la définition de l'ordre naturel comme un ordre physique dont les lois donnent à l'homme, d'une part, la connaissance du bien et du mal physique, d'autre part, celle du bien et du mal moral, Quesnay va en effet, non pas soustraire les passions de leur caractère immoral⁸, mais séparer l'intérêt du domaine des passions et en faire le fondement de la moralité. Par là-même, il montrera que la poursuite des intérêts privés, lorsqu'ils sont éclairés par la connaissance des lois physiques, peut aboutir à un ordre, l'ordre naturel le plus avantageux au genre humain.

B. UN "SENSUALISME NORMATIF"

Pour Quesnay, les sensations permettent d'informer notre volonté, c'est à dire notre capacité d'agir de façon à rechercher l'agréable et à repousser le

⁸Ce que tente en revanche Bernard Mandeville [1714], lorsqu'il affirme que "les vices privés font le bien public". Pour lui, si les actions individuelles sont, au regard de la moralité, vicieuses et donc condamnables, du point de vue économique elles sont cependant considérées comme un bien, et donc approuvées. Sur ce point, voir Jérôme Lallement [1993],

désagréable. Mais la connaissance qui ne s'appuierait que sur les mécanismes sensitifs resterait insuffisante pour permettre à l'homme de délibérer et de déterminer décisivement de son bonheur et de son malheur. En effet,

"l'Etre sensitif aperçoit par les différentes sensations qui produisent en lui des volontés actuelles, souvent opposées, qu'il peut se tromper dans le choix quand il n'est pas suffisamment instruit" (Quesnay [1756a], p. 422).

D'autant que

"souvent ce qui est actuellement le plus agréable, n'est pas le plus avantageux pour l'avenir" (*idem.*).

Aussi, et nous avons vu que c'est ce qui définit l'évidence, l'homme doit, pour se déterminer dans ses actions, non seulement être instruit par ses sensations actuelles, mais encore connaître la relation de causalité entre les sensations. Néanmoins l'homme ne saurait non plus se diriger en fonction de la seule évidence car il pourrait, sans se référer à l'Intelligence par essence, être soumis aux idées "factices" et soumettre sa raison à l'empire des passions. Il se laisserait alors à nouveau gouverner par ses seules sensations actuelles. De là la différence essentielle, selon Quesnay, entre la "liberté animale" (*ibid.*, p. 425) et "la liberté d'intelligence" (*ibid.*).

Tandis que, par la première, l'homme recherche son intérêt en fonction de la certitude issue de ses seules sensations actuelles, par la seconde, il se fonde sur la connaissance de l'ordre naturel. Il possède par là-même la capacité de suspendre ses décisions (*ibid.*, p. 419). Alors son choix n'est pas formé "dans l'instant", sur "la volonté sensitive dominante, qui a son effet exclusivement aux autres" (*ibid.*), mais selon son "intérêt bien entendu" (*ibid.*, p. 423). Et puisque l'Auteur de la Nature est également l'Auteur du bien moral, au "désordre", ce "combat intenté par des passions trop vives, qui résultent d'une mauvaise organisation du corps, naturelle ou contractée par de mauvaises habitudes qui n'ont pas été réprimées" (*ibid.*, p. 425), et qui caractérise la "liberté animale", s'oppose la

"liberté morale ou d'intelligence, qui n'est pas obsédée par des affections dérégées; qui rappelle à chacun ses devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers les autres; qui fait apercevoir toute l'indignité du mal moral, de l'iniquité du crime, du dérèglement; qui a pour objet le bien moral, le bon

ordre, l'observation de la règle, la probité, les bonnes œuvres, les motifs ou les affections licites, l'intérêt bien entendu. C'est cette liberté qui fait connaître l'équité, la nécessité, les avantages de la règle; qui fait chérir la probité, l'honneur, la vertu, et qui porte les hommes à l'image de la divinité" (*ibid.*).

Ainsi Quesnay, comme la plupart des auteurs du XVII et du XVIIIème siècle, reprend l'opposition entre les passions et la raison. Mais toute son originalité consiste à séparer le concept d'intérêt du domaine des passions et, ainsi, à en faire le fondement de l'ordre social.

Toute son originalité disons-nous, car si, depuis le XVIIème siècle, le concept d'intérêt se dégage avec de plus en plus de netteté au regard des passions, ce concept reste lié à celui des passions : l'idée qui se développe progressivement à cette époque est celle selon laquelle l'intérêt devient la passion essentielle en ce qu'elle domine toutes les autres et permet ainsi de mettre à jour une rationalité immanente au domaine des passions (Hirschman [1977], p. 43 et *passim*). Autrement dit, la raison, dont dépend la vertu, devient une norme subjective, souhaitable, tandis que l'intérêt permet de rendre compte du comportement humain. Dès lors, la question consiste à savoir comment il est possible de faire jouer ces passions, guidées par l'intérêt privé, au profit de la société toute entière, comment il est possible de transformer les vices privés en vertu publique, d'obliger les individus, à la poursuite de leurs intérêts particuliers, à se conduire néanmoins conformément au bien commun.

Or, pour Quesnay, si l'intérêt mène le monde et si la raison a pour objet de contraindre les passions en vue de les faire jouer au profit de la société toute entière, ce n'est pas parce qu'ainsi les vices privés se transforment en vertu publique. Pour lui, c'est plutôt parce qu'ainsi les hommes ont le moyen de poursuivre librement leurs intérêts privés, parce qu'ils peuvent, chacun, déterminer, parmi les situations agréables, celle qui leur sera la plus avantageuse. La raison n'est donc, chez Quesnay, l'instrument par lequel les intérêts individuels deviennent compatibles entre eux car il seraient rendus conformes au bien commun. Elle n'est pas non plus, comme pour Hume, l'instrument des passions, puisqu'elle consiste au contraire à les réprimer en servant l'intérêt privé.

Ce que fait Quesnay revient à distinguer, parmi les passions, celles qui sont des vices et celles qui n'en sont pas. En effet, si la raison n'a pas pour objet de transformer les vices privés en vertu publique, si elle ne saurait non plus se trouver au service des passions mais seulement à celui de l'intérêt particulier, c'est que l'intérêt, lorsqu'il est conforme à la raison, s'oppose dès lors aux vices. D'où la notion d'"intérêt bien entendu" qui exprime cette réconciliation de l'intérêt et de la raison et donc la séparation des notions d'intérêt et de vice. Dit autrement, les individus, guidés par l'intérêt, devraient se conformer à la raison, se laisser gouverner par les principes de raison... ce qui implique que Quesnay ne conçoit pas la notion d'ordre en dehors d'un certain point de vue individualiste.

L'ordre chez Quesnay est pourtant un principe métaphysique (Giacometti [1985]). En effet, pour Quesnay, ce qui distingue essentiellement la "liberté animale" de la "liberté d'intelligence", c'est l'absence ou l'existence de règles de conduite. Le dérèglement de l'intelligence est donc à prendre au sens propre du terme : c'est un désordre de l'intelligence qui condamne les hommes à ne pas connaître l'ordre, à moins qu'ils ne recourent à l'Intelligence Divine. Or, à ce titre, l'ordre se présente comme un concept métaphysique, permettant à Quesnay de définir les actions gouvernées par la raison comme celles qui, par nature, sont conformes à la morale. Ainsi, pour Quesnay,

"on ne doit point chercher dans le corps ni dans l'âme, ni dans le composé de l'un et de l'autre, la forme constitutive de l'homme moral, c'est à dire du principe actif de son intelligence, de sa force d'intention, de sa liberté, de ses déterminations morales, qui le distinguent essentiellement des bêtes. Ces attributs résultent de l'acte [...] de l'Etre suprême qui agit sur l'âme, qui l'affecte par des sensations, qui exécute ses volontés décisives, et qui élève l'homme à un degré d'intelligence et de force d'intention, par lesquelles il peut suspendre ses décisions, et dans lesquelles consiste sa liberté" (Quesnay [1756a], p. 419).

Dès lors, on pourrait penser que l'intérêt peut être séparé du vice, et donc des passions, parce qu'il échappe en quelque sorte au domaine humain. Quesnay pourrait ainsi rendre compte d'un ordre dans ce domaine, et le considérer comme le meilleur état social, parce qu'il serait finalement, en ce sens, indépendant de la volonté de l'homme, de tout principe qui lui serait inhérent. Aussi Quesnay développerait-il un point de vue holiste selon lequel

l'ordre auquel les hommes accèdent avec évidence étant défini comme un ordre préétabli par Dieu, cet ordre imposerait aux hommes de se conduire conformément à la morale et, ainsi, en vue de leur plus grand avantage (Larrère [1992], pp. 202-213).

Il nous semble pourtant que l'ordre conçu par Quesnay n'est pas essentiellement holiste, malgré son caractère métaphysique. Réduire l'ordre à ce point de vue parce qu'il constitue un ordre préétabli par Dieu dont la certitude de la connaissance est corroborée par la foi serait, en effet, nous semble-t-il, privilégier un des aspects de la pensée de Quesnay et oublier le réalisme qui le sous-tend, ce que Allix nomme "le physicisme" de Quesnay (Allix [1911], p. 563)⁹.

Car le recours à l'Intelligence Divine intervient, nous l'avons vu, pour corroborer les connaissances issues des seules sensations. Les connaissances révélées sont, pour Quesnay, subordonnées à l'évidence par laquelle nous accédons à la connaissance de la nature, celle du monde physique. Elles ne peuvent pas contredire l'évidence. Par conséquent, si l'Intelligence Divine définit seule la règle, d'une part, en ce qu'étant l'Intelligence par essence, elle rend l'ordre naturel immuable, d'autre part, parce qu'en excluant les idées "factices", elle rend certaine la connaissance sensitive de l'ordre naturel physique, cette règle est celle du monde physique.

Dès lors, un écart entre les connaissances issues des seules sensations et celles provenant des vérités révélées ne peut, selon Quesnay, résulter que d'un dérèglement de la mémoire et/ou des sens, autrement dit de la distinction première entre idées "réelles" (physiques) et idées "factices" (abstraites ou imaginaires). Or si cet écart est rendu possible, et si les hommes peuvent saisir cet écart, c'est que l'homme est capable d'imagination, d'invention, autant que de saisir les lois de l'ordre naturel. Celles-ci, d'ailleurs, ne s'imposent pas à l'homme :

"[c]'est un travail qui demande du temps, du génie et des lumières peu communes et difficiles à acquérir" (Quesnay [1766c], p. 877)¹⁰.

⁹Notons que pour Jacques Giacometti également "l'ordre sera physique *et métaphysique*" (Giacometti [1985], p. 174).

¹⁰La référence au calcul est d'ailleurs récurrente dans les écrits de Quesnay. Elles concernent en premier lieu le philosophe, tant ils sont élaborés, mais aussi l'homme d'État, qui doit mettre en œuvre des réformes et, surtout, tous les individus au comportement intéressé. Sur ce point, voir Philippe Steiner [1997].

Et c'est alors dire que sa conscience n'est pas déterminée par un ordre qui le dépasse, que la notion d'intérêt est donc inhérente à tout individu particulier. D'où la distinction possible entre le concept d'intérêt et celui d'"intérêt bien entendu". Tandis que le premier est lié au dérèglement de l'intelligence et, de ce fait, au dérèglement moral, appartenant ainsi au domaine des passions, des vices, le second est lié à l'exercice de la raison et il conduit avec certitude les individus à agir en vue de leur plus grand avantage.

D'où il résulte une conception très originale de l'ordre naturel chez Quesnay : réalisé au sein du monde physique, l'ordre naturel est en fait le point de rencontre entre un ordre divin, le point de vue holiste, et un ordre humain, le point de vue individualiste. Il est celui "qui porte les hommes à l'image de la divinité" (Quesnay [1756a], p. 425), et c'est pourquoi le sensualisme de Quesnay est "normatif". En outre, le caractère "normatif" du sensualisme de Quesnay est à saisir dans le point de vue moral attribué au monde physique et qui en fait un ordre. Les lois de la nature physique ne peuvent en effet informer des lois morales que parce que Dieu est l'Auteur de la Nature et du Bien moral.

Mais si les lois de la nature physique définissent un ordre moral, elles permettent alors de définir deux types de comportements sociaux. Celui par lequel les hommes dirigent leurs actions conformément à l'ordre naturel, les hommes sages qui "sont immédiatement déterminées par la règle même" (*idem.*). L'autre, suivi par "ceux qui sont portés au dérèglement par des passions vives et habituelles [...] moins soumis par eux-mêmes à la règle, qu'attentifs à la crainte de l'infamie et des punitions attachées à l'infraction de la règle" (*ibid.*), celui par lequel les hommes n'agissent qu'en fonction de leurs sensations actuelles, trompés qu'ils sont par leurs idées "factices". Tandis que les premiers, gouvernés par une liberté morale, poursuivent leur "intérêt bien entendu" tout en participant au bien commun, les seconds, au contraire, ne peuvent ni s'assurer de leur bonheur, ni respecter une éthique privée.

Autrement dit, sans la liberté d'intelligence, c'est à dire sans la connaissance certaine de l'ordre naturel physique, il est impossible d'établir avec assurance l'intérêt de chacun, ni la conformité de l'intérêt à la moralité. La poursuite des intérêts particuliers est alors freinée soit en raison de l'incertitude des connaissances sur le mal et le bien physiques, soit en raison d'une contradiction d'intérêts qui résulterait de cette méconnaissance. En

revanche, en se référant, à partir des sensations et en recourant à la foi, à la connaissance des lois physiques, il est possible de garantir que la poursuite des intérêts privés conduira assurément au meilleur état social.

De sorte que la nature n'a rien de naturel au sens physique du terme : le réalisme de Quesnay n'est pas un physicalisme. C'est une métaphysique qui lui permet de rendre compte de l'ordre social à partir des comportements individuels intéressés. La nature, comme l'écrira Quesnay, est l'ordre le plus avantageux au genre humain. Elle lui permettra de définir, au regard de la société actuelle, c'est à dire en se fondant sur le fait, qui s'impose à l'observation, que l'intérêt mène le monde, les règles fondamentales de la société qui en feraient le meilleur état social. La nature, pour Quesnay, est donc un idéal. C'est un ordre moral qui correspond à une société idéale à laquelle la société actuelle, composée d'individus dont les actions sont guidées par la recherche de leurs intérêts privés, devrait se conformer : car la libre poursuite des intérêts particuliers y serait alors l'expression même d'une société conforme à une morale du bonheur.

Et c'est pourquoi la particularité de l'ordre naturel tel que Quesnay le présente dans son article "Évidence" joue un rôle décisif dans sa conception du droit et de l'économie. Car tandis que, jusque-là, le droit était par excellence la science universelle du social, et l'économie, réduite à une arithmétique politique, Quesnay va pour la première fois réunir ces deux savoirs, et ainsi fonder une économie politique : la science économique du gouvernement des sociétés humaines. Pour lui, en effet, puisque la nature est un ordre qui permet aux individus de suivre à leur plus grand avantage leurs intérêts particuliers et de se conduire, par là-même, conformément à la morale, "la science économique, [...] est une grande science, [...] la science même qui constitue le gouvernement des sociétés" (Quesnay [1767a], p. 923).

II. LA NATURE, FONDEMENT ÉCONOMIQUE DU DROIT ET DE L'ÉTAT

La théorie du droit de Quesnay est élaborée à partir de sa conception épistémologique de l'ordre naturel, comme ordre physique dont la connaissance, corroborée par la foi, en fait un ordre moral permettant aux hommes de poursuivre leur "intérêt bien entendu" tout en se conduisant avec équité. Elle se présente donc comme une conception originale de l'hédonisme politique. En particulier, de même que sa philosophie de la connaissance rompt avec les traditions empiriste et rationaliste, sa conception du politique se distingue de celles qui caractérisent les théories du droit naturel moderne et classique¹¹. Autrement dit, l'article sur "Le Droit Naturel" marque une rupture dans la continuité. Comme l'écrit Louis Dumont,

"[c]e que Quesnay présente explicitement est un développement particulier de la théorie du "droit naturel", une théorie générale sociale et politique centrée sur les aspects économiques, qui sont construits en un système logique. On pourrait presque dire, ajoute-t-il, que Quesnay décrit la vieille société d'un nouveau point de vue : sa vue sociale est tout à fait traditionnelle à bien des égards, et à l'intérieur de cette vue il installe un système proprement économique qui est presque tout à fait moderne" (Dumont [1977], p. 52).

Cette "description", Quesnay l'élabore en deux temps. Le premier est celui où il définit le droit au regard de la jouissance. Fondé sur une sanction physique, le droit ne fait en effet plus l'objet d'une sanction morale. La morale est alors réduite à une éthique hédoniste. Désormais le comportement intéressé n'est donc plus contrebalancé par une loi morale : il est le principe même du droit (A. LE DROIT NATUREL DES HOMMES À LA JOUISSANCE). D'où il résulte, dans un second temps, une définition nouvelle de la loi positive, toute entière expression des lois naturelles physiques, qui conduira Quesnay à défendre une conception non plus politique mais économique de l'État : celle du despotisme légal (B. LE DESPOTISME LÉGAL).

¹¹ Sur l'opposition entre ces deux conceptions du droit, on peut se référer aux ouvrages de Léo Strauss [1953], pp. 115-220 ou de Derathé [1950], pp. 27-48.

A. LE DROIT NATUREL DES HOMMES A LA JOUISSANCE

Pour Quesnay,

"[a]vant de considérer le droit naturel des hommes, il faut considérer l'homme lui-même dans ses divers états de capacité corporelle et intellectuelle, et dans ses différents états relatifs aux autres hommes" (Quesnay [1765], p. 729).

En effet,

"[s]i l'on n'entre pas dans cet examen avant que d'entreprendre de développer le droit naturel de chaque homme, il est impossible d'apercevoir même ce qu'est ce droit" (*idem.*).

Cette position ne saurait surprendre. Elle est commune à la plupart des auteurs du droit à cette époque, qui fondent leur science sur l'étude de la nature humaine. Et pourtant, Quesnay cherche ici à se démarquer de la tradition du droit naturel, en s'attaquant en particulier à la méthode employée par Thomas Hobbes pour définir le droit. C'est ce qui apparaît dans la note jointe au texte cité et dans laquelle il affirme :

"[i]l en a été des discussions sur le droit naturel, comme des disputes philosophiques sur la liberté, sur le juste et l'injuste : on a voulu concevoir comme des être absolus ces attributs relatifs, dont on ne peut avoir d'idée complète et exacte qu'en les réunissant aux corrélatifs dont ils dépendent nécessairement, et sans lesquels ce ne sont que des abstractions idéales et nulles" (*ibid.*, note 1).

Que Quesnay remette en cause la méthode utilisée par Hobbes pour définir le droit ne saurait faire de doute. C'est en effet contre "la futilité de cette idée abstraite *du droit naturel de tous à tout*" (*ibid.*, p. 732) que Quesnay défend sa propre conception du droit. Mais la question de méthode révèle, nous semble-t-il, un enjeu qui dépasse l'épistémologie¹².

¹²Ce qui nous permet d'ailleurs de souligner que l'originalité de Quesnay ne tient pas à ses conceptions philosophiques, qui paraissent bien plus "faibles" que celles de la plupart des auteurs de son époque. Quesnay semble en effet davantage "emprunter" sa pensée à des auteurs divers qui se séparent pourtant sur des points essentiels, que de fonder, par opposition, sa propre théorie. Ainsi en est-il lorsque Quesnay défend à la fois une position empiriste et rationaliste, s'appuyant en cela sur la tradition anglaise,

Car pour Quesnay, s'opposer aux idées abstraites consiste avant tout à défendre un "sensualisme normatif" selon lequel les lois, auxquelles l'homme doit se conformer pour agir avec équité, sont celles inscrites dans la nature physique qui portent les hommes à l'image de la divinité.

Aussi, c'est le rapport même de l'homme à la loi, tel qu'il se montre dans les écrits de Hobbes, mais également, plus généralement, chez les auteurs du droit naturel moderne, qui est selon nous remis en cause par Quesnay. Ce qui se joue ici n'est alors rien de moins que la construction du naturalisme en science sociale, celle qui, jusqu'à Quesnay, consistait à chercher dans les principes de la nature humaine, les fondements juridiques de l'État. Pour le mettre en évidence, et comprendre ensuite la conception du droit défendue par Quesnay, c'est donc à partir des concepts de droit et de loi proposés par Hobbes que nous saisirons l'originalité de sa théorie.

1. Les concepts de droit et de la loi selon Hobbes

Pour Hobbes, le droit est l'opposé de la loi. Pour lui en effet, le droit est

"la liberté qu'a chacun d'user comme il le veut de son pouvoir propre, pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa propre vie, et en conséquence de faire tout ce qu'il considérera, selon son jugement et sa raison propres, comme le moyen le mieux adapté à cette fin" (Hobbes [1651], p. 128).

Au contraire, la loi est

"un précepte, une règle générale, découverte par la raison, par laquelle il est interdit aux gens de faire ce qui mène à la destruction de leur vie ou leur enlève le moyen de la préserver" (*idem.*).

Or, soumis à leurs jugements et à leurs raisons propres, les individus sont, selon Hobbes, conduit à un état de guerre. Celui-ci se transformera néanmoins en un état de paix car la peur de la mort subjuguera toutes les autres passions humaines. Mais l'état de paix ne pourra exister que si les

et nous pensons en particulier à Locke, et sur la tradition française, celle de Descartes et de Malebranche.

hommes acceptent de se soumettre au pouvoir tout puissant d'un Léviathan les obligeant à respecter les règles générales de la raison, c'est à dire la loi, qui les contraint à ne rien faire qui pourrait les mener à se détruire ou à leur enlever les moyens de préserver leur vie. En effet, la peur de la mort, et par là-même l'état de guerre, ne saurait avoir de sens si les hommes pouvaient, de ce fait, respecter spontanément la loi... ce qui implique également que le Léviathan ne saurait lui-même imposer la loi sans posséder sur les individus un pouvoir absolu fondé sur "l'effroi" (*ibid.*, p. 178) que ce pouvoir et sa force pourraient inspirer aux individus qui y seraient soumis.

D'où il résulte que, pour Hobbes, la loi est une institution humaine, d'une part, parce que l'État apparaît comme le seul législateur, d'autre part, parce que son pouvoir absolu lui a été donné par les hommes eux-mêmes pour qu'il garantisse, en échange de leur liberté, la sûreté de leurs personnes.

Mais, de même que la peur de la mort est à la fois nécessaire et insuffisante pour fonder l'état de paix, cet échange, le contrat social, bien que librement établi par les individus alors soumis à la seule peur de la mort, ne saurait logiquement découler de la nature humaine, c'est à dire du jugement et de la raison propres à l'homme (Philipson [1995], pp. 21-60).

De sorte que la loi se présente comme un savoir *a priori*, semblable à la géométrie, celui de "l'Ingénieur-Léviathan" (*idem.*, p. 57), à qui il appartient de mettre en ordre la réalité qui ne saurait s'ordonner d'elle-même : la réalité qui caractérise l'état de nature, ainsi défini parce qu'il est antérieur à l'instauration du pouvoir politique, et donc opposé à la société civile parce que les hommes n'y sont gouvernés que par les lois de la raison.

Mais l'état de nature, défini par Hobbes, apparaît en fait comme le lieu dans lequel seules s'exercent les passions humaines. Cet état caractérise donc un monde spontanément désordonné parce qu'il est celui de la nature au sens où l'homme libre y est finalement un être quasi-animal. Cet état s'oppose donc à l'état civil parce que ce dernier caractérise un monde artificiellement ordonné, celui où règne la raison de l'ingénieur-Léviathan qui révèle à l'homme sa véritable nature.

Mais ces deux états s'accordent finalement parce que le pouvoir du Léviathan est à la fois supérieur à la nature - puisque gouverné par les seuls principes de la raison -, sans être contre-nature - puisque fondé sur la peur, cette passion animale, et rendu légitime dans la mesure où, contre la liberté, le Léviathan tout-puissant garantit la sécurité.

2. Les concepts de droit et de loi selon Quesnay

Revenons à présent à la critique de Quesnay. Celle-ci consiste à affirmer que le droit ne saurait être défini préalablement à une analyse de la nature de l'homme, permettant de rejeter l'idée défendue par Hobbes d'un droit de tous à tout, c'est à dire l'absence d'un droit naturel à la propriété.

En effet, pour Hobbes, si le droit se fonde sur la nature humaine, les caractères qu'il attribue à celle-ci le conduisent à affirmer que, sans l'État, il n'y a

"pas de propriété, pas d'empire de quoi que ce soit [no dominion], pas de distinction du mien du tien; cela seul dont il peut se saisir appartient à chaque homme, et seulement pour aussi longtemps qu'il peut le garder"
(Hobbes [1651], p. 126).

La position de Quesnay apparaît alors par contraste. Pour lui, comme pour Locke, l'homme possède, indépendamment de toute institution politique, un droit incessible à la propriété sur les choses :

"le droit naturel, écrit en effet Quesnay, [...] s'étend à tous les états dans lesquels les hommes peuvent se trouver respectivement les uns aux autres"
(Quesnay [1765], p. 733).

Mais cette distinction peut néanmoins être affinée et le fondement du droit à la propriété établi par Quesnay être ainsi explicité. Pour Quesnay, si l'homme possède, indépendamment de toute institution politique, un droit à la propriété sur les choses, ce droit est dit naturel non seulement parce qu'il se distingue du droit positif, institué par l'État législateur¹³, mais encore parce qu'il repose sur des lois "réelles"¹⁴ que l'homme peut saisir par sa raison, et non sur des lois abstraites, géométriques, qu'exprime la seule raison, celle de

¹³"Le droit naturel des hommes diffère du droit *légitime* ou du droit décerné par les lois humaines, en ce qu'il est reconnu avec évidence par les lumières de la raison, et que par cette évidence seule, il est obligatoire indépendamment d'aucune contrainte; au lieu que le droit *légitime* limité par une loi positive, est obligatoire en raison de la peine attachée à la transgression par la sanction de cette loi, quand même nous ne la connaîtrions que par simple indication énoncée dans la loi" (Quesnay [1765], p. 731).

¹⁴au sens où Quesnay parle de "vérités réelles".

"l'Ingénieur-Léviathan". Or quelles sont ces lois "réelles" qui s'opposent à celles de la géométrie ? Il s'agit pour Quesnay, conformément aux principes développés dans sa théorie de la connaissance, des lois de la nature physique qui forment la raison humaine. En effet,

"[I]es lois naturelles sont ou physiques ou morales [...] On entend ici par loi morale la règle de toute action humaine de l'ordre moral conforme à l'ordre physique évidemment le plus avantageux au genre humain" (*idem.*, p. 740).

Notons néanmoins que, si, dans l'article "Évidence", la question de savoir comment s'opérait effectivement la liaison entre l'ordre moral et l'ordre physique pouvait être posée - le seul lien alors établi étant fondé sur l'idée que l'Intelligence par essence est elle-même découverte par le biais des sensations - Quesnay, dans "Le Droit Naturel", résout explicitement la question.

La loi morale est en effet fondée sur la loi physique. Dès lors, l'opposition entre la liberté animale et la liberté d'intelligence laisse place à une opposition nouvelle entre la raison et la raison exercée¹⁵. Ce n'est pas tant que Quesnay renonce ici à son opposition première entre un ordre purement physique, issue des seules sensations, et un ordre moral, providentiel et métaphysique, révélé par les lumières de la raison divine : la raison exercée est en effet toujours pour lui la raison éclairée par la foi. Mais cette opposition ayant été établie, c'est sur la connaissance des seules lois naturelles, instituées par le divin mais accessibles à la raison humaine, en tant que lois physiques, que s'appuie désormais l'argumentation de Quesnay.

¹⁵Quesnay écrit ainsi, "[i]l s'agit ici de la raison exercée, étendue et perfectionnée par l'étude des lois naturelles. Car la simple raison n'élève pas l'homme au-dessus de la bête; elle n'est dans son principe qu'une faculté ou une aptitude, par laquelle l'homme peut acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires, et par laquelle il peut, avec ces connaissances, se procurer les biens physiques et les biens moraux essentiels à la nature de son être. La raison est à l'âme ce que les yeux sont au corps : sans les yeux l'homme ne peut jouir de la lumière, et sans la lumière il ne peut rien voir.

La raison seule ne suffit donc pas à l'homme pour se conduire; il faut qu'il acquière par sa raison les connaissances qui lui sont nécessaires, et que sa par sa raison il se serve de ces connaissances pour se conduire dignement, et pour se procurer les biens dont il a besoin. L'ignorance est l'attribut relatif de l'homme brut et isolé; dans la société elle est la plus funeste infirmité des hommes; elle y est même un crime, parce que les hommes étant doués d'intelligence doivent s'élever à un ordre supérieur à l'état de brutes; elle y est un crime énorme par son délit, car l'ignorance est la cause générale des malheurs du genre humain et de son indignité envers l'Auteur de la nature, envers la lumière éternelle, la suprême raison et la cause première de tout bien" (Quesnay [1765], pp. 741-742).

Aussi, ce qui est mis en avant, ce n'est plus l'opposition entre un ordre purement physique et animal, et un ordre moral providentiel par lequel l'homme s'élève au-dessus des bêtes, mais celle que nous mentionnions précédemment¹⁶, et qui distingue les idées "réelles" - physiques -, celles qui caractérisent l'exercice de la raison, des idées "factices" - abstraites ou imaginaires, celles qui caractérisent la raison non exercée, sa domination par les passions.

Or, ainsi, Quesnay réduit la morale à une éthique hédoniste. Car formant les règles mêmes de la raison qui déterminent le juste et l'injuste, les lois physiques sur lesquelles se fondent les lois morales sont, pour Quesnay, accessibles à tout individu qui recherche à satisfaire ses besoins. De sorte que, non seulement, "dans l'état de pure nature, les hommes pressés de satisfaire à leurs besoins, chacun par ses recherches, ne perdront pas leur temps à se livrer inutilement entre eux une guerre qui n'apporterait que de l'obstacle à leurs occupations nécessaires pour pourvoir à leur subsistance" (*ibid.*, pp. 732-733), mais encore, plus les lois de la nature physique seront connues des hommes, plus les moyens de satisfaire leurs besoins seront élargis, et plus les hommes seront, du même coup, en mesure de connaître les limites de leur droit naturel.

Aussi, la libre poursuite des intérêts individuels, et le penchant des hommes à accroître leurs propriétés, sont limités par un principe d'équité et de justice dès l'état de nature, pour Quesnay, c'est à dire indépendamment de toute institution politique. Ce principe, la loi physique l'indique elle-même. C'est elle qui, désormais, sanctionne le droit. Et c'est pourquoi tout homme, instruit par sa raison, saura discerner le juste et l'injuste, s'approprier légitimement ce qui lui revient, connaître ses droits et ses devoirs.

D'où il résulte que la conservation de soi ne peut être à l'origine d'un état de guerre comme l'affirmait Hobbes et que la loi ne saurait ici se présenter comme une sanction morale à imposer aux hommes dont les comportements seraient dirigés par la satisfaction de leurs intérêts propres, pouvant de ce fait être contraires à l'intérêt général. C'est au contraire parce que les hommes agissent conformément à leurs intérêts propres qu'ils sont conduits à découvrir et respecter les lois physiques et, ainsi, à agir conformément à la morale.

¹⁶Voir I. B.

Or, ceci implique que la science du droit n'est plus la science qui établit les règles du bien commun que l'État doit imposer car les hommes, dirigés par leur raison propre, soumettraient sinon la connaissance de ces lois à leur appréciation subjective. Cette science est celle qui met en évidence comment les hommes, dirigés par leurs intérêts particuliers, doivent se conduire, à cette fin, conformément aux lois de la nature physique et, ce faisant, conformément au bien commun. Mais ce dernier n'est plus entendu au seul sens juridique du terme : le bien n'est pas seulement moral mais aussi physique et, à ce titre, il prend une dimension économique.

De sorte que le rapport même de l'ordre idéal, construit par la science du droit, à celui qui caractérise la société actuelle est bouleversé. Tandis que, pour Hobbes, la science du droit établit les règles sans lesquelles la société actuelle ne saurait être ordonnée, car compte-tenu de la nature quasi-animale de l'homme, l'état de guerre règnerait, Quesnay conçoit la science du droit comme étant l'économie politique, c'est à dire le savoir grâce auquel les sociétés actuelles pourraient, compte-tenu de la nature humaine, former le meilleur état social.

C'est pourquoi, si le point de départ de l'argumentaire de Quesnay est bien une divergence de fond sur la "réalité" du droit qui appartient aux hommes indépendamment de toute institution politique, le débat dépasse en fait le seul point de vue épistémologique. A travers la définition de la loi, ce que Quesnay remet en cause, c'est en effet le concept même de nature humaine qui fonde les théories modernes du droit et qui caractérise leur naturalisme. Ce qu'il critique, c'est l'idée que le droit puisse être fondé sur une nature humaine dont il serait possible de penser qu'elle ne se conduise pas conformément à la loi. Ce qu'il défend c'est, au contraire, l'idée que la nature humaine étant ce qu'elle est, passionnée autant que raisonnable mais, surtout, intéressée, si la société obéit à un ordre, c'est donc qu'il existe une loi, conforme à la raison, permettant à l'homme de contraindre ses passions, parce qu'elle sert de ce fait ses intérêts particuliers. Cette loi, c'est la loi de la nature qui devrait, en conséquence, être le principe même du gouvernement des hommes en société car ceux-ci s'assureraient ainsi de l'étendue la plus grande de leurs droits naturels. Précisons ce point, il nous permettra de faire ressortir avec plus de netteté encore l'originalité de la théorie juridique de Quesnay.

Pour Quesnay, si le droit fait l'objet d'une sanction physique, s'il ne saurait plus être contrebalancé par une loi morale, il n'est désormais limité que par son usage. Et c'est pourquoi les enfants ont également pour lui un droit naturel, alors même que

"[s]i le père et la mère de l'enfant meurent, et que l'enfant se trouve, sans autre ressource, abandonné inévitablement à son impuissance, il est privé de l'usage de son droit naturel, et ce droit devient nul. Car un attribut relatif est nul quand son corrélatif manque. L'usage des yeux est nul dans un lieu inaccessible à la lumière" (*ibid.*, p. 731)¹⁷.

Dès lors, et bien que le "prétendu" droit naturel de tous à tout défendu par Hobbes soit, pour Quesnay, "semblable au droit de chaque hirondelle à tous les mouchérons qui voltigent dans l'air, mais qui dans la réalité se borne à ceux qu'elle peut saisir par son travail ou ses recherches ordonnées par le besoin" (*ibid.*, p. 732), plus que sur le travail, c'est sur la jouissance qu'est fondé le droit de propriété. En effet, si le droit est limité par son usage, la conservation - ce droit fondamental fondé sur la loi de nature que Locke décline en un droit à la propriété sur soi-même, sur son travail et sur les produits de son travail - est lui-même limité - ou étendu - par la portion de choses que l'homme peut obtenir et dont il "ressent les avantages de la possession" (Diderot cité par Retat [1985], p. 180). Et c'est donc la connaissance des avantages de la possession qui définit le droit de propriété, c'est à dire sur la jouissance qu'est fondé le droit de propriété.

En ce sens, "le droit naturel à la subsistance" (Quesnay [1765], p. 730) est plus qu'un strict droit à la conservation. La conservation est un droit minimal qui doit être dépassé et enrichi. Aussi,

¹⁷ Sur ce point Quesnay s'oppose de manière radicale aux auteurs du droit naturel moderne. Écoutons par exemple John Locke, lorsqu'il affirme : "[l]e pouvoir donc que les pères et les mères ont sur leurs enfants, dérive de cette obligation où sont les pères et les mères de prendre soin de leurs enfants durant l'état imparfait de leur enfance. Ils sont obligés de les instruire, de cultiver leur esprit, de régler leurs actions, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de raison, et qu'ils puissent se conduire eux-mêmes. Car Dieu ayant donné à l'homme un entendement pour diriger ses actions, lui a accordé aussi la liberté de la volonté, la liberté d'agir, conformément aux lois sous lesquelles il se trouve. Mais pendant cet état, dans lequel il n'a pas assez d'intelligence pour diriger sa volonté, il ne faut pas qu'il suive sa volonté propre; celui qui a de l'intelligence pour lui, doit vouloir pour lui, doit régler sa conduite. Mais lorsqu'il est parvenu à cet état qui a rendu son père un *homme libre*, le fils devient *homme libre* aussi" (Locke [1690], pp. 218-219).

"il faudra, pour se conformer à l'ordre naturel même, réduire le droit naturel de l'homme *aux choses dont il peut obtenir la jouissance*" (*idem.*, p. 732).

Surtout, la jouissance devient, avec Quesnay, la mesure du droit de propriété, l'expression de sa sûreté. De sorte que c'est au revenu qu'est liée la propriété. Protéger la propriété revient donc à en garantir le revenu et, en premier lieu, le revenu agricole. C'est en effet ce que Quesnay affirme lorsqu'il écrit :

"[q]uand les terres restent en friche et qu'elles s'embruissent, c'est un grand inconvénient dans les pays où l'on cultive avec des bœufs, c'est à dire où l'on cultive mal, car les terres y sont à très bas prix; en sorte qu'un arpent de terre qu'on essarterait et défricherait, coûterait deux fois plus de frais que le prix que l'on achèterait un arpent de terre qui serait en culture : ainsi on aime mieux acquérir que de faire ces frais, ainsi les terres tombées en friche restent pour toujours en vaine pâture, ce qui dégrade essentiellement le fond des propriétaires" (Quesnay [1756b], p. 431)¹⁸.

Et si le travail est néanmoins lié à la propriété, c'est donc en tant qu'il permet de tirer un revenu des choses, de faire de ces choses la propriété de l'homme parce que ce dernier en tire une jouissance¹⁹. Et c'est pourquoi Quesnay écrit

"le terroir inculte qu'elle [cette peuplade], habite n'a aucune valeur effective, et ne peut en acquérir que par le travail" (Quesnay [1767a], p. 926).

Mais, ajoute-t-il immédiatement,

"sa possession et ses produits doivent donc être assurés *au* travail; sans cette condition naturelle, point de culture, point de richesses : il faut donc que ces hommes partagent le territoire, pour que chacun d'eux y cultive, y plante, y bâtit et y *jouisse en toute sûreté des fruits de son travail*. Ce partage se forme d'abord avec égalité entre des hommes égaux, qui n'ayant

¹⁸D'un point de vue plus général, cette question du lien entre richesses et propriété alimente l'analyse économique de Quesnay comme nous tenterons de le montrer ensuite.

¹⁹On remarquera en cela que Quesnay se différencie non seulement de Locke (Locke, [1690], p. 195) mais également de Dupont de Nemours qui écrit "[c]'est parce qu'on a de droit naturel, la propriété de sa personne, qu'on a le droit de réclamer contre tout autre ce qu'on a acquis par le travail, par l'emploi de sa personne" (Nemours [1767], pp. XXIX-XXX).

aucun droit de choix, doivent, dans ce partage, *se soumettre à l'impartialité du sort*, dont la décision assignera à chacun sa portion, et leur assurera à tous à perpétuité, au même titre, avec le droit de la liberté nécessaire pour *la faire valoir* sans trouble et sans oppression, avec l'exercice d'un libre commerce d'échange des productions, et du fonds; d'où résultent les autres avantages nécessaires à la société" (*idem.*, (nous soulignons)).

Ainsi, ce n'est pas le travail qui détermine selon Quesnay le droit à la propriété sur les terres. Le travail indique seulement la nécessité d'en assurer la propriété. Le partage des terres est donc soumis à "l'impartialité du sort" et c'est de ce partage que découle "la jouissance en toute sûreté des fruits de travail". La jouissance est donc bien la mesure du droit de propriété, l'expression de sa sûreté. De sorte que protéger la propriété revient à en garantir le revenu.

Or, pour cela, point besoin, comme l'affirmait Hobbes ou encore Locke, d'échanger, contre la liberté, la sécurité, c'est à dire de former sur cet échange, une société politique. Au contraire même, puisque "le droit à la liberté" est nécessaire pour "faire valoir la terre", et que du "libre commerce", "sans oppression", résultent également "les autres avantages nécessaires à la société". Ici, la sanction physique suffit.

"Il faut donc bien se garder d'attribuer aux lois physiques les maux qui sont la juste et inévitable punition de la violation de l'ordre même des lois physiques, instituées pour opérer le bien. Si un gouvernement s'écartait des lois naturelles qui assurent les succès de l'agriculture, oserait-on s'en prendre à l'agriculture elle-même de ce que l'on manquerait de pain, et de ce que l'on verrait en même temps diminuer le nombre d'hommes, et augmenter celui des malheureux ?" (Quesnay [1765], p. 734).

Dès lors, si l'institution d'une société civile est inévitable, pour protéger les propriétés ne serait-ce que contre le vol, elle devra elle-même se conformer aux lois physiques.

"Les guerres extérieures n'admettent guère d'autres préoccupations que celle de la défense assurée par des forces, qui doivent toujours être l'objet capital d'un bon gouvernement; car de grandes forces exigent de grandes dépenses, qui supposent de grandes richesses, dont la conservation ne peut être assurée que par de grandes forces : mais on ne peut ni obtenir ni

mériter ces richesses que par l'observation des lois naturelles, et ces lois sont établies avant toute institution du gouvernement civil et politique. Cette législation n'appartient donc ni aux nations, ni aux princes qui les gouvernent : ce sont ces lois mêmes qui assurent les succès de l'agriculture, et c'est l'agriculture qui est la source des richesses qui satisfont aux besoins des hommes, et qui constituent les forces nécessaires pour leur sûreté" (Quesnay [1767a], p. 926).

Ici apparaît alors avec netteté le renversement opéré par Quesnay dans la théorie du droit. Car, en faisant de la loi de nature une loi physique sur laquelle se fonde le droit à la propriété, Quesnay possède, indépendamment de toute institution politique, la sanction du droit qui faisait défaut aux théoriciens du droit naturel et qui fondait leur conception juridique de l'État. De sorte que cette sanction est celle qui lui permet de définir une harmonie naturelle des intérêts, celle qui, plus généralement, lui permet de se soustraire du nominalisme et du conventionnalisme qui de Hobbes à Hume, à Bentham et à John Stuart Mill, jusqu'aux développements actuels de l'économie marginaliste, caractérise l'utilitarisme.

En fondant les conduites humaines sur la connaissance des lois de la nature physique, Quesnay possède en effet la norme des comportements individuels et sociaux, celle du produit net dont il a déjà décrit les conditions d'obtention dans ses articles "Fermiers" et "Grains" et dont le "Tableau Économique" nous donne la mesure sociale. En se fondant sur les lois de la nature, Quesnay est donc ainsi conduit à fonder une morale du bonheur qui garantit que les intérêts des individus, guidés par le désir des richesses, pourront converger et conduire, s'ils sont laissés à eux-mêmes, au meilleur état social.

Mais il s'agit bien d'une morale car le produit net est une norme. S'il correspond à un surplus physique, obtenu grâce à la générosité de la nature, que la connaissance des lois physiques permet aux hommes de s'approprier, ce surplus détermine la seule règle de conduite valable : celle qui permet d'augmenter le produit net agricole. Pourquoi ? Parce que la sanction physique est la sanction du droit, de sorte que la règle de conduite des comportements humains qui permet d'accroître le produit net agricole est la seule règle conforme à la morale. C'est elle qui définit, selon Quesnay, le droit à la propriété sur les choses. Plus précisément, c'est elle et elle seule qui rend légitime le droit de propriété.

Et c'est pourquoi la propriété foncière se présente, pour Quesnay, comme la propriété fondamentale.

Mais dire que la propriété foncière est la propriété fondamentale n'implique pas que d'autres formes de propriété soient exclues. Cela signifie seulement que la propriété foncière est celle dont dépendent toutes les autres parce qu'elle est celle dont les revenus sont tirés de la terre, celle qui, de part ce revenu, cette sanction physique, garantit toute autre forme de propriété. Ce qui exige que le revenu soit dépensé, ce qu'exprime la définition du droit en terme de jouissance.

C'est donc en ce sens qu'il convient de comprendre la sanction physique attachée au droit de propriété. Le droit de propriété est en effet physiquement sanctionné au sens où, avons-nous dit, est propriétaire celui qui jouit de son droit à la propriété, celui qui le détient parce qu'il en use c'est à dire parce qu'il dépense le revenu qu'il en a tiré grâce au travail. Est donc propriétaire par excellence le propriétaire du sol parce qu'il en tire le revenu par excellence - le produit net agricole -, celui sans lequel aucune propriété ne pourrait exister, celle-ci étant physiquement sanctionnée.

D'où le rôle éminemment central que Quesnay attribuera à la dépense des propriétaires fonciers, avant même qu'il n'attribue l'ensemble du produit net agricole aux propriétaires, puisque distribuant le revenu, ils garantissent toute autre forme de propriété²⁰.

D'où également le caractère économique de la défense de la propriété foncière par Quesnay, sur lequel se fonde sa défense du despotisme légal : c'est le despote en effet qui, pour protéger les propriétés, s'appuyant sur les lois de la nature, obligera les propriétaires à distribuer le revenu au sein du royaume agricole.

B. LE DESPOTISME LÉGAL

Dans l'état de nature, seules règnent les lois de nature. Ces lois sont, pour Quesnay, les lois physiques les plus avantageuses au genre humain et les lois morales conformes aux lois physiques les plus avantageuses au genre humain (Quesnay [1765], p. 740). Formant le principe même de la raison humaine, de la raison exercée, elles font de cet état, un état de justice.

²⁰ Apparaîtra alors également une autre fonction de la dépense du propriétaire : celle consistant à faire du produit net agricole la seule source de revenu. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de ce chapitre.

Quesnay distingue cependant deux états dans l'état de nature. L'ordre de la nature lui-même, et l'ordre de la justice. "Son droit des choses propres à la jouissance doit être considéré dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la justice" (*idem.*, p. 732) affirme-t-il. La distinction entre les deux réside en effet dans ce que le droit ne saurait être assuré dans l'ordre de la nature, alors qu'il l'est dans l'ordre de la justice. Elle se fonde sur la distinction entre "état de pure nature" (*ibid.*), où les hommes sont dans "l'état de solitude" (*ibid.*, p. 736) ou "d'entière indépendance" (*ibid.*, p. 733) et un état de nature où les hommes se trouvent dans un "état de multitude" (*ibid.*, p. 736). De sorte que l'état de nature, une fois les hommes rassemblés, n'est pas comme le définissait Locke, un état défectueux, où le respect de la loi ne saurait être garanti.

Pourquoi les hommes décident-ils par conséquent de se constituer en société civile ? Dans l'état de nature, les hommes qui vivent en communauté découvrent dans les lois de la nature physique les moyens de préserver leur existence. Et c'est pourquoi les hommes vivent alors en paix. Néanmoins, l'accroissement des richesses et de la population ne permet plus de garantir la sûreté des propriétés. Si la confiance peut en effet un certain temps suffire à éviter que le droit ne soit violé, en revanche, lorsque les richesses deviennent plus importantes,

"plus exposées au pillage, la constitution de ces nations ne suffirait pas pour leur en assurer la propriété; il leur faudrait alors des lois positives écrites, ou de convention, et une autorité souveraine pour les faire observer; car leurs richesses, faciles à enlever et abandonnées à la fidélité publique, susciteraient aux compatriotes peu vertueux des désirs qui les porteraient à violer le droit d'autrui" (*ibid.*, p. 738).

A l'origine de l'État, se trouve ainsi l'accroissement des richesses et des hommes, leur éparpillement, leur pillage par ceux qui n'ont pas contribué à les obtenir, une diminution de la jouissance des propriétaires qui ont participé à la formation des richesses et, par là-même, une diminution de leurs propriétés.

Ce sont donc eux qui demandent l'institution d'une autorité souveraine. Mais le critère de jugement de cette autorité souveraine n'est pas pour autant politique. S'il consiste dans sa capacité à protéger la propriété, cela signifie, pour Quesnay, assurer la jouissance des richesses des propriétés aux

propriétaires eux-mêmes, en leur imposant, ainsi qu'à tous, la règle du produit net. L'intervention d'une autorité politique a donc une utilité sociale directement établie sur la norme du produit net et celle-ci doit par conséquent fonder à la fois sa légitimité et son moyen d'existence. De quelle manière ? En faisant de l'État un co-propriétaire des terres. Ainsi, son intérêt est semblable à celui des propriétaires et il est également justifié qu'il s'attribue, sous forme d'impôt, une part du produit net. Alors

"la raison éclairée, conduite, et parvenue au point de connaître avec évidence la marche des lois naturelles, devient la règle nécessaire du meilleur gouvernement possible, où l'observation de ces lois souveraines multiplieraient abondamment les richesses nécessaires à la subsistance des hommes, et au maintien de l'autorité tutélaire, dont la protection garantit, aux hommes réunis en société, la propriété de leurs richesses, et la sûreté de leurs personnes" (*ibid.*, p. 742).

Ce qui caractérise, pour Quesnay, le despotisme légal.

En effet, puisque l'institution de l'État découle de son utilité sociale, consistant à protéger la propriété en garantissant un revenu, la société ne saurait être gouvernée ni par "une autorité monarchique", ni par une "autorité démocratique", ni même par une "autorité aristocratique" ²¹.

Dans le premier cas, ce serait soumettre le gouvernement de la société à

"un conflit de puissances, qui tendraient à s'entre-subjuguer; à exercer leur vengeance et leur tyrannie sur les alliés des différents partis, à enlever les richesses de la nation pour accroître leurs forces, et à perpétuer des guerres intérieures et barbares, qui plongeraient la nation dans un abîme de malheurs, de cruautés et d'indigence" (Quesnay [1767a], p. 919).

Dans le second cas, ce serait soumettre le gouvernement de la société à

"l'ignorance et [aux] préjugés qui dominent dans le bas peuple, [aux] passions effrénées et [aux] fureurs passagères dont il est susceptible, [qui] exposent l'État à des tumultes, à des révoltes et à des désastres horribles" (*idem.*).

²¹Ce thème est développé dans Quesnay [1765], pp. 738-739 et [1767a], pp. 918-919.

Enfin il ne faut pas soumettre le gouvernement de la société à l'aristocratie, c'est à dire

"aux grands propriétaires fonciers, qui peuvent former par confédération une puissance supérieure aux lois" car ce serait "réduire la nation à l'esclavage; causer par leurs discussions politiques et tyranniques, les dégâts, les désordres, les injustices, les violences les plus atroces et l'anarchie la plus effrénée" (*ibid.*).

Ainsi, ce qui est en cause, dans toutes les formes de gouvernement autres que celle du despotisme légal - que nous définirons par opposition -, c'est que l'État y est soumis au politique. Ce qui signifie, dans les termes de Quesnay,

"qu'il est dans l'ordre de la fatalité des gouvernements d'avoir leurs commencements, leurs progrès, leur plus haut degré de puissance, leur déclin et leur fin [...], [que]les passages y sont plus ou moins rapides, plus ou moins uniformes, plus ou moins inégaux, plus ou moins compliqués d'événements imprévus, favorables ou désastreux, plus ou moins dirigés ou fortuits, plus ou moins attribués à la prudence ou aux méprises, aux lumières ou à l'ignorance, à la sagesse ou aux passions effrénées de ceux qui gouvernent" (Quesnay [1765], p. 739).

Mais alors, "les lois positives et la domination y protègent et assurent les usurpations des forts, et anéantissent la propriété et la liberté des faibles" (*idem.*), parce que les lois positives, qui sont des institutions humaines, relèvent d'idées "factices", à être dirigées par les passions humaines au lieu de se présenter comme "une dépendance de l'ordre naturel et immuable, l'archétype des gouvernements" (*ibid.*). Parce qu'une fois l'autorité de l'État établie sur l'utilité sociale du produit net, le souverain se soustrait des règles naturelles constitutives du produit net. Parce que l'État soumet ainsi l'économie au politique - à la puissance du seul souverain - alors, qu'au contraire, l'État devrait, selon Quesnay, soumettre le politique à l'économie - au seul pouvoir qu'apportent les richesses. Bref, ce qui justifie le despotisme légal, c'est, en définitive, précisément, d'empêcher que la société civile soit soumise à un État de droit.

Or le despotisme légal permettrait effectivement de soustraire la société civile d'un État de droit car il ne se trouverait plus gouverné par l'empire des passions effrénées des hommes, par leurs intérêts opposés, contradictoires,

par leurs hésitations, leurs préjugés ou encore leur ignorance. Légal, il le serait parce qu'il se conformerait lui-même aux lois naturelles physiques - celles qui assurent chacun de ses propriétés en lui permettant d'en tirer un revenu -, celles qui constituent, aux yeux de Quesnay, la forme idéale de gouvernement. Car la société serait alors gouvernée en vue de son plus grand avantage, c'est à dire en vue d'obtenir le plus grand revenu possible.

Reste alors la question de savoir si, le despote concentrant tous les pouvoirs, il ne risque pas, à l'instar des autres types de gouvernements, de faire jouer à son profit les lois de la nature. Or, non seulement nous avons vu que l'intérêt du despote était on ne peut plus étroitement lié à celui des propriétaires, étant lui-même co-propriétaire, mais encore

"toutes les lois positives [...] exigent de la part du législateur, et de ceux qui les vérifient, des connaissances très étendues, et des calculs fort multipliés, dont les résultats doivent prononcer avec évidence les avantages du souverain et de la nation; surtout les avantages du souverain; car il faut le déterminer par son intérêt à faire le bien" (Quesnay [1767a], p. 920).

Ainsi, c'est parce que l'intérêt du souverain et celui de la nation sont les mêmes que, le despote, soumis aux règles immuables de la nature, ne saurait les faire jouer à son seul profit.

De plus, si le despote concentre tous les pouvoirs, au sens où son autorité doit être "*unique* et impartiale" (*idem.*, p. 919), afin de ne pas se soumettre aux dérèglements des hommes mais à l'ordre naturel, ce pouvoir ne consiste que "dans la déclaration des lois naturelles, constitutives de l'ordre évidemment le plus avantageux possible aux hommes réunis en société" (Quesnay [1765], p. 741). Le despote n'a donc qu'un pouvoir exécutif, nullement un pouvoir législatif. De sorte que

"lois positives, *justes*, ne sont donc que des déductions exactes, ou de simples commentaires de ces lois primitives qui assurent partout leur exécution autant qu'il est possible" (Quesnay [1767a], p. 922).

Pourquoi, dès lors, chercher à établir des contre-pouvoirs ? Ne serait-ce pas à nouveau concevoir l'État d'un point de vue politique, alors que le despote est précisément celui qui soumet le politique - la puissance du souverain - à

l'économie - son pouvoir n'étant lui-même lié qu'au désir des richesses, c'est à dire à l'obtention du plus grand produit net possible ?

On retrouve alors ainsi, dans les écrits de Quesnay, l'ambition essentielle de l'utilitarisme, de construire une société transparente, laquelle exige le recours vigilant à une autorité politique qui servent les intérêts de la société civile (Cot [1992]). Cependant, tandis que, pour les utilitaristes, le point de vue politique fonde leurs conceptions économiques de la société, pour Quesnay, au contraire, l'économie est le fondement de la société civile comme de l'État qu'elle requiert. Car, contrairement aux utilitaristes, ce que Quesnay rejette, c'est l'idée que la loi constitue une abstraction pure, un artifice soumis à la seule volonté de l'homme. Certes, la loi positive instituée par l'État doit, par définition, être d'institution humaine. Mais elle doit, pour Quesnay, exprimer toute entière la loi naturelle physique. Son contenu ne devrait donc appartenir primitivement ni au souverain, ni à la nation. Autrement, affirme Quesnay,

"il faudrait soutenir contre toute évidence, qu'il n'y a ni juste ni injuste absolu, ni bien ni mal moral par essence" (Quesnay [1767a], pp. 927-928).

En conséquence, la loi positive, bien qu'immanente au politique parce qu'instituée par l'État, ne saurait pour autant résulter de sa seule logique propre. La loi naturelle, qui lui est transcendante, doit s'imposer entièrement à lui, comme aux hommes réunis en société. La loi naturelle ne restreint pas seulement le domaine du législateur²², elle doit en être toute entière l'expression.

"Cette législation supérieure n'exige de la part de ceux qui gouvernent, et de ceux qui sont gouvernés, que l'étude physique des lois fondamentales de la société instituée invariablement et à perpétuité par l'Auteur de la nature. Cette étude forme une doctrine qui se divulgue sans formalités légales; mais qui n'en est pas moins efficace puisqu'elle manifeste les lois irréfragables, où les hommes d'État et toute la nation peuvent puiser leurs connaissances nécessaires pour former un gouvernement parfait : car on trouve encore dans ces lois mêmes, comme nous le verrons ci-après, les principes *primitifs* et les sources immuables de la législation positive et de la justice distributive. La législation divine doit donc éteindre toute dissension sur la législation

²²Comme l'affirme Locke, par exemple.

même, et assujettir l'autorité exécutive et la nation à cette législation suprême, car elle se manifeste aux hommes par les lumières de la raison cultivée par l'éducation et par l'étude de la nature qui n'admet d'autres lois que le libre exercice de la raison même" (*idem.*, p. 923).

Aussi, pour Quesnay, si la loi a pour principal objet "*l'institution de l'instruction publique et privée des lois de l'ordre naturel*" (Quesnay [1765], pp. 740-741; Weulersse [1910], II, pp. 65-66), d'une manière générale, il s'agit pour l'État

"d'instituer des *lois* contre le désordre bien démontré, mais elle ne doit pas empiéter sur l'ordre naturel de la société. Le jardinier doit ôter la mousse qui nuit à l'arbre, mais il doit éviter d'entamer l'écorce par laquelle cet arbre reçoit la sève qui le fait végéter : s'il faut une loi positive pour prescrire ce devoir au jardinier, cette loi dictée par la nature ne doit pas s'étendre au-delà du devoir qu'elle prescrit" (Quesnay [1767a], p. 922).

Dès lors l'autorité du souverain se réduit à punir ceux qui ne remplissent pas leurs devoirs. Quant à leurs droits, ils se manifesteront avec évidence une fois le devoir accompli : les récompenses qui l'accompagnent suffisent à les faire observer "librement et avec discernement, par des motifs intéressants qui indiquent d'eux-mêmes les avantages de l'observation" (*idem.*). C'est ainsi que Quesnay, tout en affirmant qu'il faut laisser librement agir les individus en vue de leurs seuls intérêts particuliers, affirmera également que, si les propriétaires fonciers ne jouent pas leur rôle, central dans la reproduction de l'ordre le plus avantageux au genre humain parce qu'ils perçoivent le produit net agricole et par leur dépense, le distribuent à travers tout le royaume, alors l'État a le devoir de le leur retirer. En effet,

"[i]l est nécessaire que les propriétaires des biens-fonds qui reçoivent ces revenus les dépensent annuellement afin que cette sorte de richesse se distribue à toute la nation. Sans cette distribution, l'État ne pourrait subsister; si les propriétaires retenaient ces revenus, il faudrait nécessairement les en dépouiller; ainsi cette sorte de richesse appartient tout autant à l'État qu'aux propriétaires eux-mêmes" (Quesnay [1757b], p. 582).

Dit autrement, si les propriétaires fonciers ne se soumettent pas eux-mêmes aux lois de la "science économique", celle du produit net, alors il est du devoir même de l'État de les y contraindre.

D'où il résulte que si la conception de l'État proposée par Quesnay consiste à dégager le champ social de toute subjectivité, de toute incertitude, c'est à dire à la fois à soumettre les comportements intéressés à une connaissance objective du bien et du mal physique et à éliminer tout risque d'arbitraire dans le domaine politique (Ege [1994]), il consiste également à faire place nette à la norme, c'est à dire à libérer le chemin, qui sépare l'idéal physique de la réalité sociale, des obstacles qui le rendraient, sinon, impraticable. Quels obstacles ? Ceux qui résulteraient d'idées "factices" édictées par le gouvernement en lois positives, qui conduiraient les hommes à se conduire contrairement aux lois physiques, contrairement donc à leurs intérêts bien-entendus, et finalement contre l'intérêt de tous. Ceux instaurés par les hommes qui, à défaut d'avoir saisi le lien entre richesse et propriété, détruiraient finalement l'un et l'autre.

Dans cette perspective, fonder l'économie sur la connaissance des lois physiques n'est pas pour Quesnay renoncer à inscrire les relations sociales dans un rapport à autrui (Larrère [1992], pp. 202-220). C'est au contraire précisément parce que le non respect de la norme du produit net obscurcit ce rapport social, sépare au lieu de lier, que Quesnay brandit la norme du produit net. Celle-ci est donc l'instrument dont l'État se sert pour faire rempart contre toute autre forme d'organisation sociale (Rosanvallon [1979], pp. 50-57). Et c'est pourquoi le royaume agricole constitue "l'utopie" (Cartelier [1991], p. 9) d'une société conforme à la nature.

III. LE ROYAUME AGRICOLE

Ayant montré l'intérêt qu'ont les hommes en société à se conformer à la nature, il reste à définir le royaume agricole. Car, pour Quesnay, se référer à la nature n'a pas d'autre but que de remédier aux errements dans lesquels se trouve la société actuelle.

Or cette définition conduit à aborder le dernier aspect de la théorie de Quesnay, la question du "bon prix" et donc du marché des grains. Ainsi, nous mettrons en exergue la signification économique du lien établi par Quesnay entre propriété et richesses, à savoir le caractère rentable et profitable de l'activité agricole, c'est à dire qui donne de la "rente" et du "profit", ce qui pose la question (non résolue par Quesnay ou détournée par lui) de la distinction de la rente et du profit. Et l'on sait que de "Grains" (Quesnay [1757a]) à l'"Analyse de la Formule Arithmétique du Tableau Économique" (Quesnay, [1766a]), la position de Quesnay sur le profit varie.

Pour Quesnay, en effet, si l'agriculture est la seule source de richesse et donc la seule productive, ce n'est pas pour autant qu'il confond la richesse avec un don gratuit de la nature (Vaggi [1987], pp. 34-57). Tout d'abord,

"[l]'air que nous respirons, l'eau que nous puisons à la rivière et tous les autres biens ou richesses surabondantes et communes à tous les hommes ne sont pas commerçables : ce sont des biens et non des richesses" (Quesnay [1757c], p. 526).

Mais surtout, comme l'a montré Jean Cartelier, la thèse du produit net n'aurait pas de sens si les flux de richesse n'étaient pas exprimés en valeur (Cartelier [1991], pp. 22-27). D'ailleurs "[i]l n'y avait rien de particulièrement physiocratique dans l'idée que l'agriculture était capable de donner un surplus disponible au-dessus du coût nécessaire en termes physiques [...]. Il s'agit là d'un fait évident depuis l'invention de l'agriculture" (Meek [1962], p. 380, cité par Lantz [1977], p. 35).

Ainsi, toute l'originalité des physiocrates, et plus particulièrement ici de Quesnay, consiste à affirmer que

"les richesses sont vénales ou commercables qu'autant que les possesseurs peuvent les vendre, et quelles sont recherchées par des acheteurs" (Quesnay [1757c], p. 526).

Et, une fois posée la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, la théorie des prix permet de définir le produit net comme la différence entre le "prix fondamental" (*idem.*, p. 529) - le coût de production - et la "valeur vénale" (*ibid.*, p. 526) - le prix de marché²³. En effet,

"[l]e prix est la valeur vénale des richesses commercables. Ainsi on ne doit pas confondre le prix des richesses commercables avec leur valeur usuelle, car ces deux valeurs n'ont souvent aucune correspondance entre elles. La valeur usuelle est toujours la même, et toujours plus ou moins intéressante pour les hommes, selon les rapports qu'elle a avec leurs besoins, avec leur désir d'en jouir. Mais le prix au contraire varie, et dépend des différentes causes aussi inconstantes qu'indépendantes de la volonté des hommes : en sorte qu'il ne se règle point sur les besoins des hommes, et n'est point une valeur arbitraire ou de convention entre les commerçants" (*ibid.*).

Cette théorie est présentée dans l'article "Grains" où Quesnay défend le concept de "bon prix". Celui qui débouche sur le principe qui deviendra la dix-huitième des maximes du gouvernement économique (Quesnay [1767b], p. 954) selon lequel

"[l]a valeur d'un setier de blé, considéré comme richesse ne consiste que dans son prix; ainsi plus le blé, le vin, les laines, les bestiaux sont chers et abondants, plus il y a de richesses dans l'État. *La non-valeur avec l'abondance n'est point richesse. La cherté avec pénurie est misère. L'abondance avec cherté est opulence*" (Quesnay [1757a], p. 507).

Or, le problème essentiel qui caractérise la situation actuelle de la culture, selon Quesnay, est précisément de n'avoir pas su établir l'abondance avec cherté sur le marché "fondamental" des produits agricoles, d'avoir au contraire favorisé la non-valeur avec l'abondance et la cherté avec pénurie.

²³Comme le souligne Vaggi (Vaggi [1987], pp. 40-42), il s'agit plus exactement du prix sur le marché de première main où les transactions se font entre les fermiers qui produisent les biens et les marchands qui les leur achètent (*cf.* Quesnay [1766d], p. 350).

Aussi, l'analyse des relations entre prix et quantités, proposée par Quesnay, retiendra notre attention parce qu'elle révèle la conception défendue par Quesnay de la nature, ici définie à travers la question des grains, du marché des grains et du "bon prix" des grains, sur laquelle se fonde sa conception de la politique du bon gouvernement pour rendre la société actuelle conforme à l'ordre naturel : celle dont les deux axes majeurs sont, d'une part, l'instauration du libre commerce et, d'autre part, l'institution d'une règle d'imposition juste.

Nous rendrons compte dans un premier temps de la première de ces mesures. C'est elle en effet qui permet d'imposer le "bon prix" et de mettre en évidence le rôle central du gain du fermier dans la théorie du produit net élaborée par Quesnay (A. LE "BON PRIX"). Nous montrerons néanmoins que cette théorie ne peut être comprise sans référence à la seconde mesure, concernant la question fiscale. Or, celle-ci fait à nouveau apparaître le point de vue juridique qui sous-tend le raisonnement de Quesnay, au sein même de la problématique en valeur. Nous pourrions donc alors effectivement lier le point de vue économique - en terme de rentabilité du fermier - au point de vue juridique - en terme de droit de propriété -, définissant par là-même le royaume agricole (B. LA QUESTION FISCALE).

A. LE "BON PRIX"

Dans ses premiers écrits économiques, Quesnay est préoccupé par la variation des prix agricoles. Ceux-ci sont présentés dans un tableau (Quesnay [1757a], p. 462) où ils sont en relation avec le niveau de la production agricole. En fonction des données climatiques, la production peut en effet s'avérer abondante, bonne, moyenne, faible ou mauvaise.

Quesnay en tire alors deux conclusions.

1° La variation des prix se traduit par un prix commun de l'acheteur supérieur à celui du vendeur. Ces deux prix correspondent à des prix moyens d'achat et de vente, calculés, pour le premier, en considérant une consommation de blé constante pour l'acheteur, égale à un setier de blé, et en divisant la somme des différents prix du setier de blé observés par le nombre d'années observées, et, pour le second, en divisant la recette moyenne des

fermiers sur les cinq années par le nombre moyen de setiers de blé par arpent cultivé (Delmas et Demals [1994], pp. 6-7).

Quesnay obtient ainsi un prix moyen du blé pour celui qui achète une quantité constante de blé égal à 17 livres 8 sols (Quesnay [1757a], p. 462) et la recette unitaire moyenne des fermiers durant la même période égale à 15 livres 9 sols (*idem.*, p. 463).

Or, l'écart entre ces deux prix implique que le prix auquel les consommateurs achètent le blé ne profite pas aux fermiers, ni, par conséquent, à la culture du blé. Pire, il réduit d'autant le débit. Ce qui signifie que la variation du prix ne profite qu'aux marchands. Cependant, ce n'est pas ce qui, à ce moment, retient l'attention de Quesnay.

2° Ce qui est en cause ici, c'est que

"le fermier a intérêt qu'il n'y ait pas beaucoup de blé; car il ne gagne un peu que dans les mauvaises années : je dis *un peu*, parce qu'il a peu à vendre, et que la consommation qui se fait chez lui à haut prix, augmente beaucoup sa dépense" (*ibid.*, p. 464).

Quesnay avance ainsi l'idée que la productivité de l'agriculture est contraire, dans la situation actuelle de l'agriculture, aux intérêts du fermier : pour ce dernier, le gain n'est possible que lorsque les quantités produites sont faibles et, même dans ce cas, il ne gagne que peu.

L'analyse de la relation prix-quantités établie par Quesnay permet d'explicitier ce phénomène (Delmas et Demals [1994], pp. 4-11; Steiner [1994a], pp. 232-236). Il résulte de la présence d'un effet-King selon lequel les variations de prix sont plus que proportionnelles à celles des quantités. Ce qui se traduit par une diminution du gain du fermier lorsque la production augmente.

Cependant, le fermier obtient dans tous les cas une production dont le "prix fondamental" est inférieur à la "valeur vénale" : cette production permet donc dans tous les cas de dégager un produit net. Le fait que le fermier perde dès que la production augmente est par conséquent lié à un facteur supplémentaire : ce produit ne permet pas au fermier de payer à la fois les frais, la rente - fixée par le bail - et l'impôt - la doctrine de l'impôt unique n'étant pas à l'époque établie.

De là un résultat essentiel : dans la situation actuelle, compte-tenu de la présence d'un effet-King et de la règle de répartition du produit net, apparaît une opposition d'intérêts entre les fermiers d'une part, et les consommateurs, les propriétaires fonciers et le gouvernement d'autre part²⁴.

En effet, le gouvernement et les propriétaires fonciers sont titulaires de revenus fixes en termes monétaires, alors que le fermier reçoit un revenu dépendant de la conjoncture économique. En termes réels, évidemment, tous les acteurs dépendent de la conjoncture. Le calcul des revenus pour chaque groupe peut alors être obtenu selon la procédure suivie par Quesnay qui se base sur l'année commune établie comme moyenne des années observées (Quesnay [1757a], p. 463). Les propriétaires s'appropriant 3/5 du produit net et le gouvernement 1/5, on obtient ainsi une rente annuelle de 20 livres 88 sols et un impôt égal à 6 livres 96 sols (Steiner [1994a], p. 245). Dès lors, tandis que les fermiers ont intérêt aux mauvaises récoltes où la production est insuffisante mais le prix très élevé, de sorte qu'après paiement de la rente et de l'impôt, ils gardent un surplus positif, les consommateurs préfèrent les bonnes années où le blé est abondant et à bas prix, de même que les propriétaires fonciers et le gouvernement qui, touchant un revenu fixe, voient leur pouvoir d'achat décroître lorsque le prix du blé augmente. L'intérêt du fermier est donc opposé au reste de la société.

Pourtant, cette situation n'est pas inéluctable. Car la variation des prix ici constatée²⁵ n'a pas seulement pour origine les conditions climatiques de l'agriculture. De même que le gain du fermier est ici contraire à la productivité des sols, la variation plus que proportionnelle des prix résulte des mauvaises décisions du gouvernement en matière de commerce. En effet,

²⁴Le conflit d'intérêts entre classes est également souligné par Vaggi [1987], p. 62, pp. 179-182 .

²⁵Comme le montre Ernest Labrousse, la France connaît une importante baisse du prix du blé. Et bien qu'à cette baisse des prix, va succéder, de 1733 à 1789, une période de hausse des prix, il existe, au sein de ce mouvement long, des fluctuations d'une durée moyenne de six ans, qui seront particulièrement violentes entre les années 1760 et 1790. Or c'est à cette époque que François Quesnay rédige ses premiers écrits économiques. En particulier, ces mouvements de prix révèlent que François Quesnay présente ses premières analyses économiques juste après une importante chute des prix qui se situent alors un niveau à peu près identique à celui qu'ils atteignaient en 1733, avant que ne s'amorce le mouvement long de hausse des prix. Il faut également noter la très grande fluctuation des mouvements saisonniers et des revenus fonciers qui caractérise également la période au cours de laquelle paraîtront les écrits de Quesnay, (Labrousse [1933], p. 98, pp. 151-153, pp. 158-162, p. 379).

"[q]uand le commerce est libre, la cherté des denrées a nécessairement ses bornes fixées par les prix mêmes des denrées des autres nations qui étendent leur commerce partout. Il n'en est pas de même de la non-valeur ou de la cherté des denrées causées par le défaut de liberté du commerce; elles se succèdent tour à tour et irrégulièrement, elles sont l'une et l'autre fort désavantageuses et dépendent presque toujours d'un vice du gouvernement" (Quesnay [1757a], p. 509).

Or telle est bien la situation actuelle où la politique colbertiste, que Quesnay remet explicitement en cause (*idem.*, p. 473), a

"fait baisser le prix de nos blés, afin que la fabrication et la main d'œuvre fussent moins chères que chez l'étranger" (*ibid.*, p. 459).

Rétablir le commerce international doit donc devenir l'objectif essentiel du bon gouvernement, celui qui conduirait la société actuelle à se conformer à la nature parce qu'elle se serait dégagée de la tutelle administrative de l'État. La société qui, régie par le principe de la liberté du commerce et des prix, atteindrait alors une situation d'abondance, celle qui caractérise l'opulence, où le produit net agricole est à son plus haut niveau.

Mais ici encore, une société qui ne saurait pour autant être soumise aux lois physiques puisque le commerce ferait non seulement disparaître l'effet-king, mais stabiliserait de surcroît le prix à un niveau que Quesnay suppose égal à 18 livres le setier de blé. De sorte que le prix ne serait même plus déterminé par les conditions climatiques : quel que soit le niveau de production obtenu, le prix resterait, grâce au commerce extérieur, égal à 18 livres le setier de blé. Et c'est pourquoi la production pourrait être abondante. En cas de mauvaise récolte, la libre importation permettrait de maintenir le prix, de même que la libre exportation en cas de bonne récolte. Le fermier aurait alors intérêt à ce que les récoltes soient bonnes, son gain s'accroissant proportionnellement aux quantités produites, sa commercialisation étant garantie à "bon prix". Tel est donc ce dernier : celui qui, garantissant un prix stable et élevé, ferait aller de pair la rentabilité du fermier et la productivité des sols, déterminant ainsi le haut niveau de la production agricole.

Toutefois, l'argumentaire de Quesnay fait à nouveau apparaître un élément supplémentaire dans la compréhension du mécanisme qui, expliquant le gain du fermier, permet de comprendre que la production soit augmentée par le

"bon prix". Et ici, une fois encore, les conditions climatiques ne sont toujours pas en cause.

Cet élément nouveau, c'est l'idée que, sans la liberté du commerce et la stabilisation du prix à 18 livres le setier de blé qui l'accompagne, le fermier est ruiné lors des bonnes récoltes, ce qui diminue d'autant les possibilités de production dans les années qui suivent. Il est en effet ruiné parce qu'il ne peut payer, au bas prix résultant de l'abondance des récoltes non exportables, à la fois les frais, la rente et l'impôt. Or puisqu'il est clair qu'il ne saurait se soustraire au paiement de la rente ni à celui de l'impôt, ce sont donc les frais qui sont entamés, à savoir les avances, ou le revenu du fermier - qui s'approprie une partie du produit net pour subsister²⁶.

D'où il résulte que le commerce est l'élément déterminant de la productivité de l'agriculture parce que le fermier, ayant intérêt à accroître la production, va de surcroît récupérer - au moins - les frais de culture lui permettant de reconduire - au moins - la production à son niveau antérieur, compte-tenu des aléas climatiques, sans réduire son revenu.

Rappelons par ailleurs que dans les mauvaises années où le fermier gagne, il ne gagne cependant que peu. Ce gain ne saurait par conséquent suffire à compenser la perte des bonnes années, qui entame le revenu ou les frais du fermier. Aussi, "[d]ans un État qui n'a point de commerce extérieur le prix des denrées ne peut être assujetti à aucune règle ni à aucun ordre" (Quesnay [1757c], p. 529) en ce sens que

"sans cette condition, nos récoltes qui ne sont destinées qu'à la consommation du royaume, ne peuvent pas augmenter, parce que si elles étaient plus abondantes, elles feraient tomber le blé en non-valeur; les cultivateurs ne pourraient pas en soutenir la culture, les terres ne produiraient rien au Roi ni aux propriétaires. Il faudrait donc éviter l'abondance du blé dans un royaume où l'on n'en devrait recueillir que pour la subsistance. Mais dans ce cas, les disettes sont inévitables, parce que quand la récolte donne du blé pour trois ou quatre mois de plus que la consommation de l'année, il est à si bas prix que ce superflu ruine le laboureur et néanmoins il ne suffit pas pour la consommation de l'année

²⁶La répartition du produit, une fois retranché du produit la dîme et les frais étant la suivante : 3/5 pour le propriétaire, 1/5 pour la taille et 1/5 pour le fermier (Quesnay [1757a], p. 463).

suivante, s'il survient une mauvaise récolte : ainsi il n'y a que la facilité du débit à bon prix, qui puisse maintenir l'abondance et le profit" (Quesnay [1757a], p. 461).

Ainsi, à travers la question du "bon prix", Quesnay est conduit à associer le gain du fermier à la reconstitution des avances et du revenu du cultivateur et, de ce fait, à lier la convergence des intérêts des fermiers, des consommateurs, des propriétaires et du gouvernement à ces deux éléments déterminants pour atteindre l'état d'opulence. Non seulement la consommation de grains pourra être soutenue, et même étendue par l'accroissement de la production, mais encore le produit net étant à son plus haut niveau, la rente et la taille pourront être accrues (en valeur absolue, mais, comme nous le montrerons ultérieurement, en part relative également puisque Quesnay attribuera finalement la totalité du produit aux propriétaires fonciers et à l'État co-propriétaire).

Ce qui nous conduit à souligner deux points.

1° La question du "bon prix" met à jour le rôle central accordé par Quesnay aux conditions de production agricoles et donc, par là même, au fermier (Vaggi [1987], pp. 131-134). Très précisément la question du "bon prix" fait émerger un point essentiel de sa théorie, son lien avec les avances dans la production et le gain du fermier. Sans apporter ici une réponse à la question épineuse du profit²⁷, il est néanmoins nécessaire de souligner que non seulement la théorie du produit net n'est pas liée à une confusion dans l'esprit de Quesnay entre la productivité des sols et la rentabilité de la production, mais encore qu'elle se rapporte très explicitement à une réflexion sur les rapports sociaux entre propriétaires fonciers et cultivateurs. L'article "Fermiers" qui précède l'article "Grains" ne peut d'ailleurs laisser aucun doute sur ce point.

En effet, c'est dans l'article "Fermiers" où Quesnay, distinguant entre la grande et la petite culture, met en évidence l'importance des richesses dans

²⁷qui sera de toute façon évacuée en tant que telle par Quesnay lorsqu'il attribuera, dans les textes ultérieurs, le produit net aux seuls propriétaires, et, incluant le revenu du fermier dans les frais, lui donnera un statut semblable au "salaire" au sens où il ne sera pas défini proportionnellement à la masse des "capitaux investis" dans l'agriculture.

L'analyse du profit chez Quesnay est notamment présentée Eltis [1975]; Meek [1959]; ou encore Vaggi [1985].

le processus productif en développant simultanément un point de vue technique - la grande culture est plus productive parce que les rendements physiques y sont accrus - et une analyse du statut social du cultivateur : la grande culture se distingue en effet de la petite culture parce qu'elle suppose l'existence de riches fermiers qui, non seulement cultivent avec des chevaux et non plus avec des bœufs, mais, surtout, possèdent le capital nécessaire pour effectuer les avances, alors que dans la petite culture, c'est le propriétaire des terres qui effectue ces avances (Quesnay [1756b], p. 428).

Cette distinction est essentielle car Quesnay est ainsi conduit à identifier le fermier à un "entrepreneur" qui "fait valoir son entreprise par son intelligence et par ses richesses" (Quesnay [1757a], p. 483). Dès lors, "le vrai laboureur est le riche fermier qui cultive en grand, qui gouverne, qui multiplie les dépenses pour augmenter les profits" (Quesnay [1756b], p. 454), de sorte que la grande culture est celle qui permet d'accroître la production²⁸. De plus, à la différence des métayers qui cultivent eux-mêmes la terre avec leur famille (*idem.*, pp. 453-454), le fermier emploie de la main d'œuvre pour effectuer ses récoltes. Ce qui permet entre autres de diversifier la culture des terres et, en particulier, de développer la culture des vignes, que Quesnay estime extrêmement rentable.

Entre autres, car on soulignera en premier lieu ici le caractère social et non seulement technique de la distinction entre la petite et la grande culture, et on remarquera du même coup que le statut du propriétaire foncier évolue de l'une à l'autre. Le rapport entre le propriétaire et le métayer est en effet extrêmement différent de celui que le propriétaire entretient avec le riche fermier parce que le métayer dépend du propriétaire pour effectuer les cultures, ce qui n'est plus le cas du fermier. Car le fermier qui loue les terres au propriétaire est un entrepreneur, c'est à dire un homme libre, qui agit en fonction de ses intérêts particuliers, qu'il connaît mieux que quiconque, et qui sait du même coup mieux que quiconque quel doit être le gouvernement des sociétés : "le gouvernement économique de la culture des terres d'une

²⁸Ainsi, pour Quesnay, "[o]n a cru que la politique regardait l'indigence des habitants de la campagne, comme un aiguillon nécessaire pour les exciter au travail : mais il n'y a point d'homme qui ne sache que les richesses sont le grand ressort de l'agriculture, et qu'il en faut beaucoup pour les cultiver (...). Ceux qui en ont ne veulent pas être ruinés : ceux qui n'en ont pas travailleraient inutilement, et les hommes ne sont point excités au travail, quand ils n'ont rien à espérer pour leur fortune; leur activité est toujours proportionnée à leur succès" (Quesnay [1756b], p. 437).

ferme" n'est-il pas "un échantillon du gouvernement général de la nation" (Quesnay [1767a], p. 923)?

Qu'en est-il alors du propriétaire ? Si la grande culture doit être préférée à la petite, parce que le produit net y est plus élevé, c'est que l'intérêt du propriétaire s'est également modifié : il n'est plus seulement dans son intérêt politique de posséder des terres, mais également, mais d'abord, dans son intérêt économique.

La distinction entre la petite et la grande culture est ainsi essentielle parce qu'elle consiste à mettre l'accent sur les conditions économiques de la production agricole et, ce faisant offre un regard neuf sur les rapports de propriété. Il y a clairement ici posée par Quesnay la question de la transformation qui, comme le souligne Louis Dumont, marque le passage d'une société traditionnelle, féodale, à une société moderne, la société capitaliste : les rapports entre hommes sont, à travers l'analyse des conditions de production agricole, subrepticement subordonnés aux relations entre les hommes et les choses. Mais il s'agit bien ici du passage entre ces deux types d'organisation sociale. Car, ce faisant, Quesnay ne remet pas en cause la place centrale jouée par les propriétaires fonciers dans la société. Le produit net ne peut en effet être accru que par l'accroissement de la production agricole, selon Quesnay, et, pour cela, les propriétaires vont devoir jouer un rôle décisif dans la reproduction du produit net agricole. L'analyse qu'il opère lui permet donc seulement - mais c'est là l'essentiel - de penser cette place autrement - c'est à dire d'un point de vue économique.

2° Cette modification des rapports sociaux et l'importance que Quesnay attribue à la libéralisation du commerce extérieur dans l'établissement de la situation d'abondance conduisent également à souligner que si Quesnay considère l'industrie comme stérile, il n'est cependant pas contre le développement de l'industrie.

Notons, tout d'abord, qu'une partie des avances étant composée de biens manufacturés, la demande des fermiers pour ces biens joue un rôle non négligeable dans le développement des activités dites stériles, comme les activités minières par exemple (Vaggi [1987], pp. 47-50).

Mais, surtout, c'est contre les richesses pécuniaires que s'insurge Quesnay²⁹. Celles-ci sont favorisées lorsque, la libre circulation des grains étant empêchée, les monopoles des marchands³⁰ et les privilèges accordés aux manufactures réduisent le produit net agricole à un petit produit, concurrencent le commerce des produits de luxe entretenus par les pays étranger, réduisent la consommation à un petit débit (la production de subsistance étant réduite et la consommation de luxe ne pouvant concerner un marché étendu), en bref lorsque le luxe de décoration est privilégié par rapport au faste de subsistance.

Car, ne l'oublions pas, le faste de subsistance est précisément ce qui, faisant de la production agricole la source primitive du revenu, permet l'importation du grain en cas de mauvaises récoltes, mais également l'exportation du grain en cas de bonnes récoltes, le niveau de production étant de surcroît accru d'une manière générale. L'exportation permise, est ainsi établi, avec l'accroissement de la production agricole, l'accès aux biens de luxe produits par les nations étrangères qui ne peuvent développer comme la France l'agriculture. C'est la transformation du blé de bien de subsistance essentiel en un bien dont la demande est devenue relativement élastique au regard de la production (Steiner [1994a], p. 238).

D'ailleurs, le point de vue social porté sur les propriétaires fonciers, dirigés par leur intérêt et non plus définis comme des maîtres sur leurs terres, justifie cette défense, par le faste de subsistance, des consommations de luxe. N'est-ce pas le propriétaire foncier qui consomme les biens de luxe, n'est-ce pas de son revenu, et donc du produit de la terre, que dépend la production de luxe elle-même ? Du même coup, la place du propriétaire dans la société n'est évidemment pas remise en cause : elle reste centrale, les intérêts de tous pour

²⁹Voir ainsi Quesnay [1757b], pp. 580-583 en particulier. On trouvera cette position continuellement défendue par Quesnay.

³⁰Rappelons que ceux-ci profitent, contre les acheteurs et les vendeurs, de la variation de prix agricoles qui se traduit par l'établissement d'un prix de vente inférieur au prix d'achat. Or, tout acheteur étant également vendeur, il résulte que personne, hormis le commerçant, n'a intérêt à l'inégalité des prix. Dit autrement, le comportement des acheteurs et celui des vendeurs devraient, s'ils n'étaient pas entravés par l'action du marchand, conduire à l'établissement d'un "prix général et commun" (Quesnay [1757c], p. 527) : "car chacun tend à profiter par le commerce autant qu'il le peut dans ses ventes et dans ses achats. Cette intention est, il est vrai, réciproque entre les contractants, ce qui réduit les échanges à valeur pour valeur égale. Plus vous méditez sur le commerce, plus vous apercevrez qu'il est soumis partout à cet ordre général, et que toutes les lois que les nations peuvent établir pour l'invertir seront toujours préjudiciables à leurs instituteurs" (Quesnay [1767c], p. 857).

les richesses étant ainsi liés à l'intérêt qu'y portent les propriétaires fonciers. Mais elle ne s'apparente pas un plaidoyer contre la production industrielle, contre le commerce étranger, contre la différenciation économique de la société. Sur ce point la position de Quesnay est même plus souple qu'il n'y paraît *a priori* : ne défend-t-il la légitimité des "républiques commerçantes" pour les pays, comme la Hollande, qui ne disposent pas d'un territoire aussi étendu que celui de la France pour devenir des "royaumes agricoles" ? (Quesnay [1767c], pp. 825-834).

Aussi, pour clarifier la portée de la distinction entre ces deux modes de développement, il nous semble nécessaire de préciser, davantage encore que nous ne l'avons fait jusqu'ici, l'opposition entre la situation actuelle et la situation idéale où le "bon prix" rime avec abondance. Car, ce faisant, c'est le lien établi par Quesnay entre richesses et propriété qui sera mis en évidence et, par là-même, le rôle central joué par les propriétaires dans le royaume agricole. Ce qui nous conduit à aborder la question fiscale.

B. LA QUESTION FISCALE

La situation d'abondance s'oppose à la situation actuelle en ce que le produit net y est plus élevé. La rentabilité du fermier étant garantie par le "bon prix", celui-ci a non seulement intérêt aux bonnes récoltes mais peut également au moins maintenir ses frais et son revenu. Le niveau de la production en est alors favorablement déterminé.

Mais Quesnay introduit une distinction supplémentaire entre la situation d'abondance et la situation actuelle. Outre l'accroissement des rendements, les frais y sont accrus (ils passent de 60 livres à 68 livres par arpent) et la grande culture y est étendue, c'est à dire que de riches fermiers sont venus s'installer dans l'agriculture. Ce qui signifie que l'accroissement de la production suppose également une réaffectation des richesses vers l'agriculture (Steiner [1994a], pp. 238-242).

Or l'établissement du "bon prix" est, à cet égard, insuffisant. En effet,

"la liberté de la vente de nos grains à l'étranger, est donc le moyen essentiel et même indispensable pour ranimer l'agriculture dans le royaume; cependant ce seul moyen ne suffit pas. On apercevrait à la vérité que la

culture des terres procurerait de plus grands profits; mais il faut encore que le cultivateur ne soit pas inquiété par des impositions arbitraires et indéterminées : car si cet état n'est pas protégé, on n'exposera pas des richesses dans un emploi si dangereux. La sécurité dont on jouit dans les grandes villes, sera toujours préférable à *l'apparence d'un profit* qui peut occasionner la perte des fonds nécessaires pour former un établissement si peu solide" (Quesnay [1756b], p. 449 (nous soulignons)).

Ainsi,

"[t]ous les seigneurs, tous les gens riches, tous ceux qui ont des rentes ou des pensions suffisantes pour vivre commodément, fixent leur séjour à Paris ou dans quelqu'autre grande ville, où ils dépensent presque tous les revenus des fonds du royaume. Ces dépenses attirent une multitude de marchands, d'artisans, de domestiques, et de manouvriers : cette mauvaise distribution des hommes et des richesses est inévitable, mais elle s'étend beaucoup trop loin; peut-être y aura-t-on d'abord beaucoup contribué, en protégeant plus les citoyens que les habitants des campagnes. Les hommes sont attirés par l'intérêt et la tranquillité. Qu'on procure ces avantages à la campagne, elle ne sera pas moins peuplée à proportion que les villes. La campagne a ses richesses et ses agréments : on ne l'abandonne que pour éviter les vexations auxquelles on y est exposé; mais le gouvernement peut remédier à ces inconvénients. Le commerce paraît florissant dans les villes, parce qu'elles sont remplies de riches marchands" (*idem.*, p. 455).

Et c'est précisément le second point de mécontentement de Quesnay envers la politique colbertiste :

"M. Colbert tout occupé des manufactures, a cru cependant qu'il fallait diminuer la taille et faire des avances aux cultivateurs, pour relever l'agriculture qui dépérissait; ce qu'il n'a pu concilier avec les besoins de l'État : mais il ne parle pas des moyens essentiels, qui consistent à assujettir la taille à une imposition réglée et à établir invariablement la liberté du commerce des *grains* : l'agriculture fut négligée; les guerres qui étaient continuelles, la milice qui dévastait les campagnes diminuèrent les revenus du royaume; les traitants, par des secours perfides devinrent les suppôts de l'État; la prévoyance du ministre s'était bornée à cette malheureuse ressource, dont les effets ont été si funestes à la France" (Quesnay [1757a], p. 473).

Dès lors, sur une question aussi essentielle que celle des avances, au regard de laquelle le rôle économique central des fermiers avait pu être dégagé, entre en ligne de compte une autre question non moins essentielle, la question fiscale.

Celle-ci fait en effet apparaître directement le rôle de l'État dans la détermination des conditions économiques de la production agricole. Dit autrement, celles-ci ne sont pas seulement déterminées par le marché, le "bon prix" permis par la liberté du commerce extérieur, mais également par une politique fiscale appropriée qui seule peut conduire les richesses dans les campagnes.

Pourtant, ce n'est pas l'idée de la libre poursuite des intérêts particuliers qui est remise en cause : pour Quesnay l'impôt doit au contraire permettre d'écarter du chemin par lequel les individus sont à même de poursuivre leurs intérêts en vue de leur plus grand avantage, les derniers obstacles qui les en empêcheraient. Car

"le gouvernement qui fait mouvoir les ressorts de la société, qui dispose de l'ordre général, peut trouver les expédients convenables et intéressants pour les faire retourner d'eux-mêmes [les revenus] à l'agriculture où ils seraient beaucoup plus profitables aux particuliers, et beaucoup plus avantageux à l'État" (Quesnay [1756b], p. 452).

Et, ce faisant, c'est l'idée que l'impôt lui-même ne saurait être établi en dehors d'un point de vue économique, l'obtention du plus grand produit net possible, qui est posée.

Mais la question fiscale fait également apparaître le point de vue sous lequel Quesnay aborde, d'une manière générale dans ses textes, la question de la richesse et du revenu : ce point de vue, c'est celui du droit de propriété.

En effet, il faudrait remédier "à la désertion des enfants de laboureurs qui sont forcés à se réfugier dans les grandes villes, où ils portent les richesses que leurs pères emploient à la culture des terres" (*idem.*, p. 437) du fait "[de] la levée des milices, [et de] l'excès des corvées" (Quesnay [1757a], p. 471) ainsi qu'"aux impositions arbitraires, qui ne laissent aucune sûreté dans l'emploi

des fonds nécessaires pour les dépenses de l'agriculture" (Quesnay [1756b], p. 437). Ou encore,

"[i]l faut donc que les *fermiers* soient riches par eux-mêmes; et le gouvernement doit avoir beaucoup d'égard à ces circonstances, pour relever un état si essentiel dans le royaume. Mais on ne doit pas espérer d'y réussir, tant qu'on imaginera que la culture n'exige que des hommes et du travail; et qu'on aura pas d'égard à la sûreté et au revenu des fonds que le laboureur doit avancer" (*idem.*, p. 448).

De plus, lorsque Quesnay remet en cause les impositions arbitraires dans l'agriculture, ce qu'il exige, c'est que l'agriculture se retrouve dans des conditions économiques semblables à celles de l'industrie. Il ne cherche donc pas à "protéger" l'agriculture en lui imposant des mesures coercitives. Il cherche au contraire à briser les monopoles des marchands et les privilèges des manufactures et ce faisant à garantir, dans l'agriculture comme dans l'industrie, la propriété.

Comment Quesnay entend-il alors définir la juste imposition ? Rappelons tout d'abord que, dans les premiers écrits économiques de Quesnay, la doctrine de l'impôt unique n'est pas encore établie. La dîme - directement prélevée sur la récolte - et la taille - payée par les fermiers sur le produit net - figurent encore comme formes d'imposition. Quesnay, qui décompose alors le produit net entre la taille, le fermage et le gain du fermier, propose en particulier que "la taille soit proportionnelle aux baux" (Quesnay [1757a], p. 488) de telle sorte que les avances ne soient pas entamées. Ainsi, le fermier ne saurait être lésé et son intérêt pourrait concorder avec celui du propriétaire³¹.

Mais Quesnay distingue alors deux taux d'imposition, selon qu'il s'applique à la grande ou à la petite culture. Dans le cas de la grande culture, Quesnay propose en effet, conformément à la pratique qui caractérise la société actuelle, un taux pour la taille égal à 50% du fermage, la part du produit net

³¹Quesnay écrit ainsi : "la proportion de la taille avec le loyer des terres, est la règle la plus sûre pour l'imposition sur les fermiers et pour les garantir des inconvénients de l'imposition arbitraire; le propriétaire et le fermier connaissent chacun leur objet, et leurs intérêts réciproques fixeraient au juste les droits du Roi" (Quesnay [1757a], p. 485).

perçue par les propriétaires fonciers³². En revanche, dans le cas de la petite culture, ce taux tombe à 25%. Quesnay explique : si l'on gardait un taux d'imposition semblable dans les deux types de culture, il serait nécessaire, soit d'amputer les dépenses du métayer, soit d'imposer le propriétaire (*idem.*, pp. 489-490).

On est donc bien ici au cœur du problème que se pose Quesnay : la question fiscale renvoie à la fois à une problématique économique - pour assurer au souverain un revenu, il faut développer le produit net agricole, favoriser la grande culture - et à un point de vue politique - la question de la propriété, la grande culture permettant de mettre l'accent sur la distinction des propriétés foncières et mobilières (les avances), la petite culture obligeant, à moins de réduire le taux d'imposition, d'imposer le propriétaire foncier pour ne pas affamer le métayer (Steiner [1987], pp. 1117-1123).

Quesnay, on le sait, tranchera dans ses derniers écrits. Pour ne pas entamer les avances, ni la consommation des denrées agricoles, il attribuera l'ensemble du produit net aux propriétaires des terres et défendra la thèse de l'impôt unique sur ce revenu. Révélerait-il par là-même sa volonté de défendre les propriétaires fonciers, quitte à les présenter sous un aspect moderne - consistant à fonder cette justification sur une analyse en terme de prix dont la règle de répartition du produit net s'avère en fait, du point de vue économique lui-même, totalement arbitraire³³ ?

Quesnay affirme cependant

"[i]l y a une remarque à faire sur les nobles qui cultivent leurs biens à la campagne; il y en a beaucoup qui n'ont pas en propriété un terrain suffisant pour l'emploi de leur charrue ou pour leurs facultés, et alors il y a de la perte sur leurs dépenses et sur leurs emplois. Serait-ce déparer la noblesse que de leur permettre d'affermier des terres pour étendre leurs cultures et leurs occupations au profit de l'État, surtout dans un pays où la charge de l'impôt (devenue déshonnête) ne serait plus établie ni sur les personnages ni sur les cultivateurs. Est-il indécent à un duc ou à un pair de louer un

³²Le produit se répartissant de la manière suivante : 3/5 pour le propriétaire foncier, 1/5 pour la taille et 1/5 pour le fermier, la taille correspond en effet environ 50 % du revenu du propriétaire foncier (Quesnay [1757a], p. 463).

³³Ceci est clairement mis en évidence par Cartelier [1991]. Il rejoint alors, sur la question des propriétaires fonciers, le point de vue de Fox-Genovese [1976]. Par opposition, voir Lüthy [1965].

hôtel dans une ville ? Le paiement d'un fermage n'assujettit à aucune dépendance envers qui que ce soit, pas plus que pour le paiement d'un habit, d'une rente, d'un loyer, etc.; Mais de plus on doit remarquer dans l'agriculture que le possesseur de la terre et le possesseur des avances de la culture sont tous deux également propriétaires et qu'à cet égard la dignité est égale de part et d'autre" (Quesnay [1767b], pp. 970-971).

Dès lors, il semble que, si le fermier est mis en avant dans l'analyse du système productif, c'est parce que sa propriété permet de lui donner un revenu, ainsi qu'au propriétaire foncier (et à l'État), les plaçant du même coup sur un pied d'égalité. De sorte que, du point de vue de la reproduction des avances, le propriétaire foncier a un rôle non moins important à jouer que le fermier. Car des avances du fermier dépendent ses revenus. Sa propriété n'est donc elle-même assurée que s'il participe par sa dépense au développement de l'agriculture.

En effet, les terres, sans les capitaux des fermiers, resteraient en friche. Or,

"[les terres tombées en friche restent pour toujours en vaine pâture, ce qui dégrade essentiellement le fond des propriétaires" (Quesnay [1756b], p. 431).

Mais également,

"s'il n'y avait pas de possesseur des terres à qui la propriété en fût assurée, les terres seraient communes et négligées, car personne ne voudrait y faire des dépenses d'amélioration ou d'entretien, dont les profits ne lui serait pas assuré. Or, sans ces dépenses les terres fourniraient à peine les frais de la culture que les cultivateurs oseraient entreprendre dans l'inquiétude continuelle du déplacement; les terres ne rapporteraient alors aucun produit net ou revenu qui pût fournir la contribution nécessaire pour les besoins de l'État. Dans cette situation il ne peut exister ni société ni gouvernement; car la contribution serait elle-même une dévastation, si elle se prenait sur le fond des avances de l'exploitation de la culture, ou sur les dépenses du travail des hommes" (Quesnay [1767a], p. 929).

D'où il résulte que la doctrine de l'impôt fait finalement ressortir le point de vue sur lequel se construit toute la doctrine de Quesnay (Steiner [1987]) : celui consistant à penser la propriété en terme de richesses, à associer à un

raisonnement en terme de prix et de rentabilité, un raisonnement juridique en terme de droits de propriété, modifiant du même coup la conception même de ces droits et des rapports sociaux. Ce que soulignera Dupont de Nemours dans sa lettre à Jean-Baptiste Say du 22 avril 1815 lorsqu'il affirmera :

"Comment avez-vous tenté de couper en deux cette belle science pour en séparer celle des Richesses, qui n'est qu'un recueil de calculs et de développements propres à montrer l'utilité de se conformer à la *Loi*, celle-ci était, a toujours été, sera toujours et toute entière dans le *droit*, qui ne peut être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime. Quesnay n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages, qui sont à la tête de sa Physiocratie, aurait fait et fondé notre science; la vôtre" (Nemours [1815]).

Ici se rejoignent donc désormais le "Tableau Économique" de 1766 et "Le Droit naturel" qui, ensemble, définissent les principes du royaume agricole.

CONCLUSION

Que l'opposition entre idées "réelles" et idées "factices", qui découle de l'évidence des lois physiques, constitue chez Quesnay le fondement de sa théorie économique ne saurait faire de doute. Celle-ci ne saurait être compréhensible sans se référer à celle-là.

C'est cette opposition qui permet en effet à Quesnay de rendre compte de la nature humaine à la fois passionnée, lorsqu'elle est gouvernée par des idées "factices", et raisonnable, lorsqu'elle est gouvernée par les idées "réelles", celles relatives à la nature physique. Mais c'est elle surtout qui lui permet alors d'opposer le concept d'intérêt, qui gouverne les hommes lorsqu'ils se conduisent conformément à leurs idées "factices", incapables de poursuivre leurs actions en toute certitude, au concept d'"intérêt bien entendu", qui gouverne au contraire les hommes lorsqu'ils se conduisent conformément à leurs idées "réelles", et donc conformément à la nature physique, poursuivant leurs intérêts en vue de leur plus grand avantage.

Cette distinction entre intérêt et "intérêt bien entendu" est essentielle. Elle permet en effet, tout d'abord, de dégager l'intérêt du domaine des passions et, ainsi, de montrer que l'homme intéressé n'est pas foncièrement mauvais. Ensuite, elle permet de lier le concept d'intérêt à une sanction physique, trouvant par là-même une mesure objective du bien-être social. Enfin, elle garantit que les comportements intéressés conduiront au meilleur état social car la nature qui est le principe même de la raison est, du même coup, le fondement même de la morale.

De là découle que le droit ne puisse plus être la science des principes constitutifs de l'État. Car l'harmonie des intérêts est nécessairement garantie lorsque les individus, à la poursuite de leurs intérêts, cherchent, dans la nature physique, les lois qui les conduiront à leur plus grand avantage.

Reste que les hommes peuvent se laisser conduire par leurs idées "factices". Ils ne pourraient cependant rester d'eux-mêmes longtemps dans l'erreur. La sanction physique serait en effet immédiate. Elle indiquerait d'elle-même la conduite la plus avantageuse au genre humain.

C'est donc en fait plutôt deux types de comportements sociaux qui sont distingués par Quesnay. Celui qui caractérise une société idéale, où les hommes ne seraient gouvernés que par les lois de la nature et celui qui caractérise une société politique où les hommes seraient soumis à des lois positives, qui pourraient être contraires aux lois naturelles. D'où découle la nécessité du gouvernement despotique. Celui où les hommes sages, qui suivent la loi de nature, édicteraient les lois du gouvernement représenté par un despote, pour éviter que les hommes en société ne soient contraints par des lois positives à agir contre leur "intérêt bien entendu" et, finalement, contre celui de la société toute entière.

Aussi est-ce contre la politique arbitraire d'un État de droit que Quesnay défend le principe du despotisme légal. Le premier sacrifierait, au nom de la défense du droit de propriété, la libre poursuite des intérêts individuels sans laquelle pourtant le droit de propriété ne saurait avoir de sens. Le second, au contraire, garantirait, en faisant place nette aux lois physiques et en laissant du même coup libre cours aux "intérêts bien-entendus", un revenu suffisant à la nation pour protéger les propriétés de toute invasion guerrière, limitant par là-même le recours aux corvées et aux exactions de la milice.

Alors la société serait conforme à la nature. Les principes de son gouvernement seraient simples : ne rien faire qui ne soit pas précisément conforme à la nature. C'est à dire libérer le commerce pour établir le "bon prix", celui qui permettrait d'accroître le produit net agricole et de prélever l'impôt sur le revenu pour ne pas entamer les fonds qui le procurent. Celui qui, garantissant le gain du fermier, permettrait en fait ainsi de protéger les propriétés.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Si, derrière la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture apparaît la question du "bon prix", c'est avant tout parce que la référence à la nature est le moyen d'établir un lien entre richesse et propriété. Celui-ci n'échappe jamais à Quesnay. S'interroger sur la formation du produit net, c'est d'abord penser en terme de propriété. C'est montrer que la propriété foncière ne saurait exister sans la rentabilité du fermier, pour finalement lier celle-ci à la sûreté de la propriété du fermier. C'est alors surtout montrer que le désordre provient de ce que la sûreté des propriétés est mise en danger de par l'action arbitraire de l'État.

Ce qui aboutit à mettre en exergue toute l'originalité de la pensée de Quesnay : car la société conforme à la nature se présente en définitive, à travers la théorie du produit net, comme étrangère à toute pensée physicienne. C'est à la fois une pensée en terme de prix et une pensée en terme de droit. Celle qui parvient ainsi à faire de l'économie, non plus une simple arithmétique politique, mais la science même du droit qui n'est alors plus la science universelle du social.

Et voilà défini le royaume agricole. Ce royaume idéal, car expression du meilleur état social. Mais un royaume utopique, car, derrière l'idée de nature qui le gouverne, se trouvent la détermination du "bon prix" et le respect de la morale, censés tous deux échapper aux idées "factices" des hommes. Un royaume que Smith, sur ce point, combattra pour proposer, à son tour, une nouvelle utopie.

CHAPITRE II

LA NATURE, SOURCE FÉCONDE DE SUBSISTANCES

INTRODUCTION

En présentant le "système agricole" (Smith [1776], II, p. 181) comme celui "qui se rapproche le plus de la vérité" (*idem.*, II, p. 299), Adam Smith révèle l'ambiguïté de ses critiques à l'égard de la physiocratie. D'un côté, il dénonce les idées "trop étroites et trop bornées" de ce système dont "l'erreur capitale [...] paraît consister en ce qu'il représente la classe des artisans, manufacturiers et marchands, comme totalement stérile et non productive" (*ibid.*, II, p. 294). De l'autre, il en souligne la justesse, la grandeur et la générosité (*ibid.*, II, p. 299).

Sans remettre en cause la ligne de partage entre les écrits de François Quesnay et ceux d'Adam Smith, l'ambiguïté de cette critique conduit donc à en rappeler les limites. On sait ainsi qu'avec l'analyse de la division du travail et la mise en évidence de la puissance productive de ce dernier, Smith rejette l'idée de la productivité exclusive de l'agriculture. Mais, d'une part, un tel rejet ne passe pas par une critique de la conception physiocratique de l'économie politique comme "réflexion conjointe sur le droit naturel et les conditions d'accroissement des richesses" (Delmas et Demals [1990], p. 124), à laquelle se livrera en revanche Say (Say [1803], p.7). D'autre part, ce rejet ne s'accompagne pas d'une remise en cause radicale de la place centrale que les Économistes font occuper à l'agriculture, ni du rôle essentiel qu'ils font jouer aux propriétaires fonciers et aux fermiers dans la reproduction annuelle du produit de la société, comme s'y emploiera Ricardo¹.

De fait, le rejet par Smith de la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture s'effectue sur la base d'un accord avec Quesnay quant à l'erreur des "ministres de l'Europe, à encourager l'industrie des villes de préférence à celle des campagnes" (Smith [1776], II, p. 282), en s'appuyant de surcroît, à cette fin, sur un "système essentiellement formaliste et réglementaire" (*idem.*, II, p. 281). Car, comme le dénonçait Quesnay, une telle politique ne conduit, selon Smith, qu'à diminuer la reproduction par le travail des biens consommables comparativement au niveau de prospérité qu'une nation pourrait atteindre en situation de "parfaite liberté" et de "parfaite justice"

¹Voir chapitre III.

(*ibid.*, II, p. 294). Résultat "de la folie et de l'injustice humaine" (*ibid.*), une telle politique ne fait donc que mettre des obstacles sur le chemin qui mène à une économie d'opulence. Or, celle-ci est la seule selon Smith, toujours en accord sur ce point avec Quesnay, qui soit conforme à l'objet même de l'économie politique, cette "branche des connaissances du législateur et de l'homme d'État" qui se propose, en premier, "de procurer au peuple un revenu ou une subsistance abondante, ou, pour mieux dire, de le mettre en état de se procurer lui-même ce revenu et cette subsistance abondante" et, en second, "de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public" (*ibid.*, II, p. 11).

En revanche, le rejet de la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture participe de l'abandon de la conception physiocratique du monde physique et du rôle que Quesnay, en particulier, donne à ses lois dans la construction de l'économie politique. C'est le principe même d'un gouvernement de la nature le plus avantageux au genre humain qui est rejeté par Smith. C'est le fondement même de la physiocratie qu'il récuse.

Ce rejet doit être pris pour ce qu'il est, à savoir celui de la conception physiocratique du monde physique et non pas de toute représentation du monde physique en économie. L'économie politique smithienne ne se définit pas en référence à l'idée de nature physique, contrairement à la physiocratie, et le terme de lois physiques n'est même, à notre connaissance, jamais employé par Smith, contrairement à Quesnay. Néanmoins, il y a une conception originale de la nature physique qui participe de la construction de l'économie politique smithienne. En cherchant ici à la mettre en évidence, nous tenterons donc de préciser les rapports que Smith entretient avec la physiocratie². Surtout, nous mettrons en évidence la place tout à fait particulière occupée par ses écrits dans l'histoire que nous construisons ici. Celle-ci vient de ce que tout en déliant la nature physique de sa dimension métaphysique que lui avait attribuée Quesnay, Smith continue de croire en sa prodigalité, de penser celle-ci comme l'alliance des lois de la nature aux principes économiques qui organisent la société et de la placer au cœur de sa représentation économique de la société.

²Ce thème a déjà été développé. Voir ainsi Hasbach [1893]; Vaggi [1995]; Skinner [1976a]; O. H. Taylor [1929a], [1929b]; ou encore Groenewegen [1994].

La représentation que Smith se fait du monde physique n'intervient que dans ses écrits économiques. Une telle réduction du nombre de registres au sein desquels apparaît l'idée de nature, au regard de ceux que cette notion occupait dans les écrits de Quesnay, tient au statut tout à fait spécifique que lui donne Smith. Pour lui, l'idée de nature physique ne renvoie en effet qu'à la notion de fertilité de la terre. Plus exactement, cette notion ne peut être définie que dans un cas très précis : celui de la production de subsistance pour les travailleurs.

Or, nous savons que la production de subsistance pour les travailleurs n'est pas un domaine quelconque de production. Déjà au cœur des écrits économiques de Quesnay, l'analyse de ce domaine de production est en effet directement liée à la "querelle du luxe" et à la question éminemment politique de savoir s'il faut, ou non, une "police des grains" pour garantir aux pauvres leur subsistance dans une société où chacun est mû par la passion pour les richesses (Hont et Ignatieff [1983b], pp. 13-19; Steiner [1994b], pp. 209-211).

Smith, à l'instar de Quesnay, participe à ces débats mais, contrairement à ce dernier, il ne leur apporte pas de solution définitive. En témoigne l'abandon de la distinction proposée par Quesnay entre le "faste de subsistance" et le "luxe de décoration". Pour Smith, le luxe ne doit pas être opposé à la subsistance. Grâce au processus d'accumulation du capital et au développement de la division du travail, il pense au contraire que la dépense en biens de luxe des riches doit permettre l'accroissement de la consommation en biens de subsistance des pauvres.

C'est donc dans cette perspective que nous lirons ses écrits.

Nous appuyant sur sa conception de la marche des sociétés vers le progrès que Smith présente dans le livre III de la *Richesse des Nations* (Smith [1776], pp. 467-514), nous chercherons tout d'abord à comprendre comment Smith est amené à lier sa propre conception du monde physique à la notion de fertilité de la terre dans la production de subsistance pour les travailleurs, les biens-salaire. Ce faisant, nous verrons comment, tout en étant placée au cœur de la problématique smithienne, la nature physique, ainsi définie, voit non seulement son statut mais également sa place réduits par rapport à ceux que lui avait attribués Quesnay (I. LA CONCEPTION SMITHIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE).

Nous montrerons ensuite comment, avec ce statut et cette place ainsi réduits, la nature telle que la conçoit Smith joue pourtant un rôle essentiel dans la construction de son économie politique. Nous ferons, à cette fin, un détour par la *Théorie des Sentiments Moraux* (Smith [1759]). Le rôle joué par la représentation que se fait Smith du monde physique dans son économie politique sera plus clairement mis en évidence. Il consiste à lier l'accumulation du capital dans l'agriculture, les manufactures et le commerce, à la dépense de la rente en blé des propriétaires fonciers en achat de biens de luxe. C'est en effet ce lien que l'on trouve dans la *Richesse des Nations* et qui caractérise l'état de la société où l'enrichissement des uns, les capitalistes, bénéficie toujours aux autres membres de la société, les propriétaires et les travailleurs salariés. Et c'est parce que ce lien existe que Smith est conduit, contrairement à Quesnay, à montrer l'interdépendance des villes et des campagnes et à prôner leur développement concomitant (II. TRAVAIL, NATURE ET ENRICHISSEMENT).

I. LA CONCEPTION SMITHIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE

"Mais quoique le prix de marché de chaque marchandise particulière tende ainsi, par une gravitation continuelle, s'il est permis de s'exprimer ainsi, vers le prix naturel, cependant, tantôt des causes accidentelles, tantôt des causes naturelles et tantôt des règlements de police particuliers peuvent, à l'égard de beaucoup de marchandises, tenir assez longtemps de suite le prix de marché au-dessus du prix naturel" (Smith [1776], I, p. 130).

Smith présente ici les causes qui contribuent à maintenir pendant un certain temps le prix de marché à un niveau différent du prix naturel. Pour lui, les phénomènes physiques constituent une de ces causes.

Une telle position ne pouvait mieux exprimer sa prise de distance par rapport à la conception quesnayenne de la nature physique. On savait en effet que, pour Smith, la notion de nature physique ne servait pas de fondement pour rendre compte de "l'ordre naturel" (*idem.*, I, p. 473) de la société, de son "état naturel" (*ibid.*, I, p. 190), des "prix naturels" (*ibid.*, I, p. 125) et des "taux naturels" (*ibid.*) ou encore du système de la "liberté naturelle" (*ibid.*, II, p. 308). On savait moins, en revanche, qu'à l'encontre de tous les enseignements de la physiocratie, les phénomènes physiques pouvaient agir sur les prix en les maintenant artificiellement à un niveau différent de ce que Quesnay, pour le blé, avait appelé le "bon prix".

Cette position adoptée par Smith permet de préciser l'origine de cette prise de distance vis à vis de la conception quesnayenne de nature physique. Celle-ci ne vient pas de l'évacuation de toute référence au monde physique au sein de l'analyse smithienne. En revanche, il signifie que, dans la représentation de Smith, la nature et ses lois physiques ne sont plus parées de tous les attributs que leur avait donnés Quesnay. Smith réduit en effet le statut ainsi que la place que Quesnay avait accordés à la nature physique dans ses écrits.

Partant de la conception smithienne du progrès des sociétés, nous verrons, tout d'abord, comment Smith, ôtant toute dimension épistémologique et métaphysique à sa représentation du monde physique, est néanmoins conduit à lier les lois physiques au principe de la fertilité de la terre. Ce faisant, nous montrerons que cette fertilité qui caractérise les lois physiques de

l'agriculture intervient, dans les écrits smithiens, au seul niveau de la production de biens-salaire (A. DES LOIS PHYSIQUES DE L'AGRICULTURE...).

Nous mettrons ensuite en évidence que cette notion de fertilité de la terre se voit de plus attribuer une place tout à fait limitée au sein de la *Richesse des Nations*. Cette place n'en sera pas moins une place de choix puisque, liée au seul domaine de production placé à la jonction des relations tissées entre les capitalistes, les propriétaires, les travailleurs et l'État, elle se trouvera au cœur de la construction de l'économie politique smithienne (B. ... AUX LOIS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE).

A. DES LOIS PHYSIQUES DE L'AGRICULTURE...

La réduction smithienne du monde physique et de ses lois à la seule notion de fertilité de la terre apparaît de manière très nette à travers la conception que se fait Smith du "cours naturel des progrès de l'opulence" (Smith [1776], I, p. 469). En effet, Smith accorde à ce cours un caractère naturel pour des raisons très différentes de celles avancées par Quesnay, nullement fondées sur des attributs particuliers de la nature physique³. Mais, comme Quesnay, il fait reposer ce cours sur le développement premier de l'agriculture pour des motifs qui tiennent, en partie, au rôle qu'y joue la fertilité de la terre.

Nous préciserons ici ces motifs qui font de l'agriculture le fondement du "cours naturel des progrès" ainsi que le sens dans lequel cette idée de fondement s'entend.

De cette manière, nous verrons, tout d'abord, comment Smith est amené à intégrer une représentation du monde physique dans ses écrits et à l'associer à la notion de lois physiques de l'agriculture caractérisées par la fertilité de la terre (1. La réduction de l'idée de nature physique à la notion de fertilité de la terre). Nous verrons, ensuite, comment la circonscription des lois physiques à la notion de fertilité de la terre s'accompagne, avec Smith, d'une restriction de cette fertilité à la production de biens-salaire (2. La réduction de la notion de fertilité de la terre au domaine de la production de biens-salaire).

³Cette thèse est connue. Voir ainsi Vidonne [1986]; Vaggi [1995]; Lantz [1977]; ou Dumont [1985].

Cette étude nous servira, ultérieurement, pour mettre en évidence la place limitée occupée par cette représentation du monde physique au sein de l'économie politique smithienne. C'est pourquoi nous ouvrons ce chapitre sur la conception smithienne du "cours naturel des progrès de l'opulence". Cette présentation nous permettra également de voir que, tout en réduisant sa représentation du monde physique et de ses lois au seul domaine de la production de biens-salaire, Smith la place toujours au cœur de la construction de son économie politique.

1. La réduction de l'idée de nature physique à la notion de fertilité de la terre

Smith, comme Quesnay, défend l'idée d'un "cours naturel" du progrès ou "ordre naturel" (Smith, [1776], I, p. 473), reposant sur le primat de l'agriculture. Mais ce primat accordé à l'agriculture ne tient pas, pour Smith, aux raisons physiques et métaphysiques avancées par Quesnay.

Après avoir rappelé les arguments avancés par Smith sur ce point (a. Le primat de l'agriculture dans le "cours naturel des progrès de l'opulence") il apparaîtra en effet, tout d'abord, que seule entre en jeu sa conception de la nature humaine le conduisant à faire de "l'ordre naturel" un ordre spontané (b. Le rôle de la nature humaine dans le déroulement du "cours naturel des progrès de l'opulence").

Il reste que, dans la tradition naturaliste que l'on retrouve, après Quesnay et sous une forme différente, avec la construction de l'économie politique smithienne, "l'ordre naturel" est un ordre idéal pour des raisons en partie liées à la fertilité des terres.

En présentant ces raisons, nous verrons donc, ensuite, qu'une telle position implique que le seul statut accordé aux lois physiques que l'on puisse désormais trouver dans les écrits de Smith est celui de simples lois de la matière, limitées au seul domaine de l'agriculture (c. Le caractère idéal du "cours naturel des progrès de l'opulence").

a. Le primat de l'agriculture dans le "cours naturel des progrès de l'opulence"

Le "cours naturel" du progrès correspond, pour Smith, à un mode de développement fondé tout d'abord sur l'agriculture, suivi par les manufactures, puis par le commerce avec l'étranger.

"Ainsi, suivant le cours naturel des choses, la majeure partie du capital d'une société naissante se dirige d'abord vers l'agriculture, ensuite vers les manufactures, et en dernier lieu vers le commerce étranger. Cet ordre de choses est si naturel, que dans toute société qui a quelque territoire, il a toujours, à ce que je crois, été observé à un certain point" (Smith, [1776], I, p. 473).

Le primat de l'agriculture est donc un phénomène toujours observé, au moins dans les sociétés naissantes, et aucune société ne saurait y déroger. Ce phénomène résulte, selon Smith, du caractère "si naturel" de "cet ordre des choses" qu'il correspond au "cours naturel des choses". Deux éléments expliquent, à ses yeux, ce caractère "naturel".

Le primat de l'agriculture est, en premier lieu, le produit de la nécessité. Il vient de ce que la subsistance satisfait un besoin primaire. La production de subsistances est donc nécessairement la première occupation de l'homme, antérieure à toutes les autres productions (*idem.*, I, p. 470). Celles-ci ne peuvent résulter que de l'existence d'un surplus agricole correspondant à la quantité de subsistances produite au-delà de ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins des travailleurs agricoles, des fermiers et des propriétaires fonciers. Pour Smith, seul l'existence de ce surplus permet d'occuper de la main d'œuvre dans d'autres activités, à savoir les manufactures et le commerce avec l'étranger. Et, par conséquent, "la ville, [...] ne peut se peupler qu'autant que ce surplus vient à grossir" (*ibid.*).

Mais ce primat de l'agriculture tient également, en second lieu, à l'existence d'un "penchant naturel de l'homme" pour l'agriculture (*ibid.*). En effet, à condition qu'ils y réalisent des profits équivalents, les hommes préfèrent employer leurs capitaux dans l'agriculture, selon Smith, plutôt que dans tout autre secteur d'activité.

"Cet ordre des choses, qui est en général établi par la nécessité, quoique certains pays puissent faire exception, se trouve, en tout pays, fortifié par

le penchant naturel de l'homme. Si ce penchant n'eût jamais été contrarié par les institutions humaines, nulle part les villes ne se seraient accrues au-delà de la population que pouvait soutenir l'état de culture et d'amélioration du territoire dans lequel elles étaient situées, au moins jusqu'à ce que la totalité de ce territoire eût été pleinement cultivée et améliorée. A égalité de profits, ou à peu de différence près, la plupart des hommes préféreront employer leurs capitaux à la culture et à l'amélioration de la terre, plutôt que de les placer dans des manufactures ou dans le commerce étranger" (*ibid.*, I, pp. 470-471).

Smith apporte une explication à ce penchant. On pourrait croire qu'il s'agit en quelque sorte d'une aversion qu'auraient les hommes pour le risque. En fait, Smith lie ce penchant au désir d'échapper à l'injustice humaine. Aussi, la référence aux règles de justice nous conduit à penser que ce penchant s'apparente davantage au désir qu'ont les hommes de protéger leur propriété. Dans la tradition jurnaturaliste dont Smith, comme ses contemporains, hérite, éviter le risque reviendrait à rechercher une situation où la propriété ne serait pas mise en danger et où serait ainsi garanti le droit fondamental à la sûreté. Se protéger du risque reviendrait à assurer le droit à la propriété. Néanmoins, contrairement à ce qu'affirmait Quesnay, ce n'est pas parce que la connaissance des lois physiques offrirait cette garantie que l'agriculture, plus que toute autre activité, est préférée des hommes, selon Smith. Pour lui, les lois physiques ne sauraient jouer dans ce choix. L'agriculture est en effet préférée pour la simple raison, écrit-il, que "[l]a terre est un fonds d'une nature plus stable et plus permanente" que le crédit et les capitaux (*ibid.*, II, p. 451). De ce fait, le capital investi dans la terre est en effet lui-même plus assuré. Ainsi,

"[u]ne personne qui fait valoir son capital sur une terre l'a bien plus sous les yeux et à son commandement, et sa fortune est bien moins exposée aux accidents que celle du commerçant; celui-ci est souvent obligé de confier la sienne, non seulement aux vents et aux flots, mais à des éléments encore plus perfides, la folie et l'injustice des hommes, à des personnes dont il ne peut guère bien connaître la situation ni le caractère. Au contraire, le capital qu'un propriétaire a fixé par des améliorations, au sol même de sa terre, paraît être aussi assuré que peut le comporter la nature des choses humaines" (*ibid.*, I, p. 471).

Deux raisons expliquent donc que cet ordre des choses - qui veut que l'agriculture soit le premier secteur d'activité à partir duquel les autres peuvent être développés - est un "ordre naturel". D'une part, il répond à une nécessité physiologique. D'autre part, il permet de garantir au mieux le droit fondamental des hommes à la sûreté. Contrairement à Quesnay, l'ordre est donc naturel pour Smith, car il découle de principes innés, universels, communs et inhérents à tous les hommes, autrement dit parce qu'il est déduit d'une nature qui n'est pas la nature physique mais la nature humaine. Associé au primat de l'agriculture sur les manufactures et sur le commerce avec l'étranger, l'ordre ne doit donc pas, pour autant, son caractère naturel aux lois physiques de la nature. Celles-ci n'en sont pas le fondement, la source originelle à partir de laquelle l'ordre peut être déduit et, ce faisant, être qualifié de naturel. La notion de loi physique n'intervient pas à ce niveau de l'analyse smithienne. Seule entre en jeu sa conception de l'homme.

b. Le rôle de la nature humaine dans le déroulement du "cours naturel des progrès de l'opulence"

Il convient de remarquer ici que la conception de l'homme à laquelle Smith fait référence pour rendre compte du "cours naturel des progrès de l'opulence" cadre peu avec celle à laquelle les commentateurs de la *Richesse des Nations* nous ont habitués⁴.

C'est en effet davantage à la notion de "penchant naturel" à l'échange (Smith 1776], I, p. 81) que l'on se réfère habituellement pour rendre compte de la conception smithienne de l'homme et des principes sur lesquels Smith construit son économie politique. Ce n'est pas le penchant des hommes pour l'agriculture qui est mentionné, mais celui "qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre" (*idem.*) pour répondre à leurs besoins et, surtout, pour satisfaire leur désir d'améliorer leur sort, "désir qui est en général, à la vérité, calme et sans passion, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau" (*ibid.*, I, p. 429). En fait, ces deux conceptions du "penchant naturel de l'homme" ne sont pas antinomiques, ni même contradictoires. Elles interviennent simplement à des niveaux différents de l'analyse smithienne.

⁴Voir, par exemple, Hasbach [1893]; O. H. Taylor [1929a], [1929b]; Morrow [1927]; Gillard [1989]; Macfie [1967]; Heilbroner [1982]; Taïeb [1989]; Dubœuf [1985].

Nous avons vu que la référence au "penchant naturel de l'homme" pour l'agriculture permet à Smith de définir l'ordre dans lequel se déroule la marche du progrès. La référence au "penchant naturel" des hommes à l'échange lui sert, en revanche, pour définir la manière dont la marche du progrès se produit, indépendamment de l'ordre dans lequel cette marche se déroule. Pour Smith, c'est en effet le "penchant naturel" des hommes à l'échange qui est à l'origine de la division du travail (*ibid.*, I, p. 83), y compris celle qui s'établit entre les villes et les campagnes⁵. C'est donc ce penchant qui est également à l'origine des échanges qui animent le développement des campagnes et des villes. Ainsi,

"[I]a ville, dans laquelle il n'y a ni ne peut y avoir aucune reproduction de subsistances, gagne, à proprement parler, toute sa subsistance et ses richesses sur la campagne. Il ne faut pourtant pas s'imaginer pour cela que la ville fasse ce gain au dépens de la campagne. Les gains sont réciproques pour l'une et pour l'autre et, en ceci, comme en toute autre chose, la division du travail tourne à l'avantage de chacune des différentes personnes employées aux tâches particulières dans lesquelles le travail se subdivise. Les habitants de la campagne achètent de la ville une plus grande quantité de denrées manufacturées avec le produit d'une bien moindre quantité de leur propre travail qu'ils n'auraient été obligés d'en employer s'ils avaient essayé de les préparer eux-mêmes" (*ibid.*, I, p. 469).

Or, on sait que cette référence au "penchant naturel" des hommes à l'échange explique le caractère spontané de l'ordre social qui en résulte. En effet, en saisissant les individus à travers leur comportement échangiste, Smith les définit d'emblée dans leur dimension sociale. Sans reprendre tous les arguments que l'on peut avancer pour fonder cette approche (Dubœuf [1985], pp. 91-95), rappelons que Smith se sert de ce penchant à l'échange pour différencier l'homme de l'animal, non pas tant comme espèce particulière d'être vivant, mais comme être qui "a presque continuellement besoin du secours de ses semblables" et qui vit donc toujours en société (Smith [1776], I, p. 82). D'où il découle que l'échange constitue le mode de

⁵ Smith en effet ne conçoit pas la division du travail au seul sein des manufactures, à l'instar de sa célèbre description dans la manufacture d'épingles. Elle lui sert également pour caractériser la partition du travail productif en travail agricole et en travail manufacturé (partition qui s'exprime dans le livre III de la *Richesse des Nations* dans le couple campagnes-villes) et pour désigner celle entre différents types de manufactures. Pour une présentation claire de la conception smithienne de la division du travail, cf. Rosier [1991], pp. 38-40.

socialisation par lequel se constitue spontanément, pour Smith, la "société civilisée" (*idem.*).

Par là-même, la référence au penchant naturel des hommes à échanger offre à Smith une occasion supplémentaire de qualifier cet ordre social "d'ordre naturel", et ce pour des raisons une nouvelle fois différentes de celles avancées par Quesnay. Reposant sur le caractère d'emblée social des individus, "l'ordre naturel" pour Smith n'est évidemment pas un ordre conforme aux lois physiques de la nature. C'est un ordre obtenu sans artefact aucun, spontanément, et, à ce titre, il peut être qualifié de naturel.

c. Le caractère idéal du "cours naturel des progrès de l'opulence"

Il reste cependant que, pour Smith comme pour Quesnay, cet ordre, fondé en nature, est un ordre idéal. Surtout, ce caractère idéal tient, pour Smith comme pour Quesnay, aux avantages que présente l'agriculture pour la société. Mais il est clair que ces avantages ne conduisent jamais Smith à faire des lois physiques de la nature le fondement de l'ordre social. Précisons ce dernier point. Ce faisant, nous montrerons comment Smith est, à son tour, conduit à intégrer une représentation du monde physique au sein de sa théorie économique tout en proposant de ne plus désormais lier les lois physiques qu'à la seule notion de fertilité de la terre.

Le dernier sens dans lequel la notion "d'ordre naturel" est employée par Smith est en effet celui qui renvoie à celle d'ordre idéal que les sociétés auraient dû laisser se réaliser au lieu de suivre, comme l'ont fait les pays d'Europe, une "marche rétrograde et contraire à "l'ordre naturel" (Smith [1776], I, p. 474). Pour Smith,

"cet ordre, étant contraire au cours naturel des choses, est nécessairement lent et incertain" (*idem.*, I, p. 510)

Derrière cette conception de "l'ordre naturel" comme ordre idéal, on retrouve ainsi l'idée, déjà chère à Quesnay, d'une opposition entre la société actuelle, politique, liée aux vicissitudes de l'histoire (*ibid.*, I, p. 466 et I, pp. 470-471) et la société conforme à la nature, idéale, à venir, même si cette opposition prend ici une forme originale liée au caractère spontané de "l'ordre naturel", contrairement à ce qu'impliquait le naturalisme de Quesnay.

Déduit du caractère toujours social de l'homme, et ainsi dégagé de tout fondement physique, le naturalisme de Smith n'a en effet plus besoin, comme celui de Quesnay, d'un "despote légal" pour libérer le chemin, qui sépare l'idéal de la réalité sociale, des obstacles essentiellement réglementaires qui le rendent sinon impraticable. Car, freiné par ces obstacles, le cours historique suivi par la société tend néanmoins toujours, pour Smith, comme dans "l'ordre naturel", vers le progrès et l'opulence. Le progrès n'est jamais empêché et il conduit la société, plus lentement et moins sûrement, mais sans aucun doute (*ibid.*, p. 433, tome I) - du moins Smith l'espère-t-il (*ibid.*, p. 434, tome I) -, au même degré d'opulence que si son cours avait été celui de "l'ordre naturel".

Mais, ce faisant, comme dans toute conception naturaliste en sciences sociales, la conception smithienne de "l'ordre naturel" détermine, à l'instar de celle de Quesnay, la norme des pratiques sociales au regard de laquelle il est possible de définir celles qui "conformes à l'ordre naturel [...] s'en trouvent légitimées et celles qui ne peuvent l'être" (Philipson [1995], p. 13). Pour Quesnay, les premières étaient les seules capables d'assurer richesse et sécurité, les secondes ne pouvant que conduire à la misère et à la guerre. Pour Smith, tandis que les premières sont facteur de prospérité, les secondes ne sont que folie et injustice dont les effets sont, en conséquence, nécessairement mauvais même si ils ne sont généralement pas destructeurs de la société⁶. Rappelons ainsi que, pour Smith,

"M. Quesnay, [...] n'a pas considéré, à ce qu'il semble, que dans le corps politique l'effort naturel que fait sans cesse chaque individu pour améliorer son sort, est un principe de conservation capable de prévenir et de corriger, à beaucoup d'égards, les mauvais effets d'une économie partielle et même jusqu'à un certain point oppressive. Une telle économie, bien qu'elle retarde, sans contredit, plus ou moins le progrès naturel d'une nation vers la richesse et la prospérité, n'est pourtant pas toujours capable d'en arrêter totalement le cours, et encore moins de lui faire prendre une marche rétrograde. [...] Heureusement que, dans le corps politique, la sagesse de la

⁶Il convient en effet de noter que Smith redoute les banqueroutes auxquelles peuvent conduire certains comportements des marchands, des manufacturiers et de l'État dans le cours historique des sociétés (Smith [1776], II, p. 170). Résultat de l'influence des marchands et des manufacturiers sur les gouvernements, un tel risque de banqueroute est utilisé par Smith comme argument pour limiter l'intervention de l'État (*idem.*, II, p. 61).

nature a placé une abondance de préservatifs propres à remédier à la plupart des mauvais effets de la folie et de l'injustice humaine, tout comme elle en a mis dans le corps physique pour remédier à ceux de l'intempérance et de l'oisiveté" (Smith [1776], II, p. 294).

La thèse de Smith est donc claire. Si, comme le défend Quesnay, il existe un lien entre la société et les corps physiques, ce lien tient de la comparaison et non pas du fondement. Pour Smith, la société est, au mieux, comparable à un corps physique mais nullement fondée sur les principes physiques des corps. Et c'est pourquoi, comme un corps physique, elle possède en elle les facultés pour surmonter spontanément les obstacles qui pourraient freiner son cours sur la route du progrès, la seule légitime car la seule conforme à "l'ordre naturel" déduit du comportement échangiste toujours soutenu par le désir "universel" (*idem.*, I, p. 433), propre à chaque individu, d'améliorer son sort.

Néanmoins, cette comparaison laisse en suspens la réponse à la question de savoir pourquoi le progrès est ralenti, dès lors qu'il ne suit pas son "cours naturel", idéal.

On connaît bien entendu l'argument selon lequel c'est seulement "dans une société où les choses suivraient leur cours naturel, où l'on jouirait d'une parfaite liberté, et où chaque individu serait entièrement le maître de choisir l'occupation qui lui conviendrait le mieux et d'en changer aussi souvent qu'il le jugerait à propos" que "[l]'intérêt individuel porterait chacun à rechercher les emplois avantageux et à négliger ceux qui seraient désavantageux" (*ibid.*, I, p. 173). Et l'on sait également que même si "c'est son propre bénéfice qu'il [chaque individu] a en vue, et non celui de la société; [...] les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel le conduisent naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer précisément ce genre d'emploi même qui se trouve être le plus avantageux à la société" (*ibid.*, II, p. 40). La recherche de la sûreté, qui fait préférer l'agriculture à toute autre activité, permet ainsi de diminuer les risques qui sont, avec les frais, si grands, par exemple dans le commerce avec l'étranger (*ibid.*, II, p. 41). Elle conduit également à réduire le risque de banqueroute, la grande hantise de Smith (*ibid.*, I, pp. 426-434). De sorte que la recherche du produit qui a la plus grande valeur rend du même coup aussi grand que possible le revenu annuel de la société (*ibid.*, II, p. 42).

Mais encore s'agit-il de comprendre pourquoi une telle situation se traduit nécessairement par le fait que les emplois avantageux des capitaux sont, par ordre décroissant, pour Smith, en premier lieu l'agriculture, puis les manufactures et, enfin, le commerce avec l'étranger. Or, sur ce point, Smith avance deux arguments qui tiennent aux avantages liés à la particularité de l'agriculture.

Le premier argument est qu'à capital égal, celui investi dans l'agriculture permet d'entretenir une bien plus grande quantité de travail productif que dans n'importe quel autre secteur d'activité. Cette particularité de l'agriculture vient de ce que, pour le fermier "[c]e sont non seulement ses valets de ferme, mais ses bestiaux de labour et de charroi qui sont autant d'ouvriers productifs" (*ibid.*, I, p. 453). Cette position met donc en évidence la conception très large que Smith se fait de la notion de travail productif (Lantz [1977], p. 87), ce travail qui se fixe sur un objet, qui ajoute de la valeur à cet objet et qui permet à celui qui le possède de "mettre en activité une quantité de travail égale à celle qui l'a produit originairement" (*ibid.*, I, pp. 417-418). Surtout, le travail productif étant essentiel à l'obtention du produit annuel, cette position permet de comprendre que l'emploi du capital dans l'agriculture soit, comparativement, celui qui participe le plus à la création du revenu de la société et qui, par conséquent, lui est le plus avantageux. Mais cette position ne consiste toujours pas à faire jouer les lois physiques de la nature dans la définition de cet ordre.

Pour cela, il faut faire intervenir le second argument avancé par Smith afin de faire de "l'ordre naturel", l'ordre idéal que la société devrait suivre pour son plus grand avantage. Cet argument consiste dans l'idée que, dans l'agriculture, la nature prodigue participe aux côtés de l'homme à la production. En effet écrit Smith,

"dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme; et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers" (*idem.*, I, p. 453).

Cette remarque est importante. Elle signifie en effet que, dans l'agriculture, le produit obtenu est le résultat de l'alliance de la puissance productive du travail qui s'exerce sur la terre, à la puissance productive que contiendrait cette dernière. Par conséquent, si l'on peut repérer l'action de lois physiques

dans le processus de création des richesses sociales au sein de l'analyse smithienne, c'est à ce niveau, sous la forme de cette puissance productive de la terre ou, ce qui revient au même, de sa fertilité, de sa prodigalité. Pour Smith, les lois physiques de la nature correspondent à la puissance productive de la terre qui participe, aux côtés de la puissance productive du travail, à la production agricole.

Sur ce point, il est d'ailleurs possible de préciser l'argument smithien consistant à affirmer que la prodigalité de la nature dans la production agricole permet de créer davantage de richesses qu'il serait possible d'obtenir sans cela. En effet, cet argument consiste dans l'idée que la prodigalité de la nature permet d'obtenir un produit plus important que ne le permettrait l'emploi d'un nombre équivalent de travailleurs productifs dans les manufactures. Ceci vient, explique Smith, de ce que l'homme travaille seul dans les manufactures. La fertilité de la terre ne jouant pas dans ce secteur, aucune autre puissance productive que celle du travail employé intervient dans la production des richesses, de sorte que le produit obtenu à capital égal est nécessairement moindre.

"Jamais une pareille quantité de travail productif, employé en manufactures, ne peut occasionner une aussi riche reproduction. Dans celles-ci, la nature ne fait rien; la main de l'homme fait tout, et la reproduction doit toujours être nécessairement en raison de la puissance de l'agent" (*ibid.*, I, pp. 453- 454).

Ainsi, il est clair que les lois physiques que l'on peut repérer dans l'analyse smithienne ne renvoient qu'à celles qui interviennent au niveau de la production agricole et qu'elles ne concernent donc que les terres, dont elles permettent de faire valoir la fertilité.

Ce faisant, Smith tient ici l'argument lui permettant de défendre l'idée que l'agriculture est le secteur dans lequel l'emploi du capital est le plus avantageux pour la société. En associant les lois physiques de la nature à la fertilité des terres stimulée par l'exercice de la puissance productive du travail dans l'agriculture, et en excluant l'intervention de ces lois dans les manufactures et le commerce, il attribue en effet au premier secteur d'activité une puissance productive supplémentaire par rapport à celle dont il conçoit que les seconds puissent disposer. L'emploi d'un capital dans l'agriculture ne conduisant pas seulement à stimuler la puissance productive

du travail, comme dans les manufactures et le commerce, mais aussi la puissance productive des terres, le produit qu'il est possible d'en tirer est nécessairement plus important que dans toutes les autres activités. Ainsi, pour Smith,

"les hommes et les bestiaux employés aux travaux de la culture, non seulement comme les ouvriers des manufactures, donnent lieu à la reproduction d'une valeur égale à leur consommation ou au capital qui les emploie, en y joignant de plus les profits des capitalistes, mais ils produisent encore une bien plus grande valeur" (*ibid.*, I, p. 453).

Sur ce point, Smith adopte d'ailleurs une thèse proche de celle de Quesnay et, plus généralement, conforme à la conception dominante de son époque. Non seulement Quesnay et les physiocrates défendaient cette conception de la nature comme monde de la matière restreint au domaine agricole, mais encore Boisguilbert [1704] ou Cantillon [1755]. Pour la plupart des auteurs du XVIIIème siècle, la nature qui travaille dans les sols est en effet supposée être généreuse, générosité qui se manifeste par le fait qu'elle n'intervient pas dans d'autres secteurs que celui de l'agriculture. Présente sous une forme extrême, caricaturale dans les écrits de Quesnay, cette thèse n'est donc pourtant pas originale en tant que telle à l'époque et il n'est par conséquent pas surprenant de la retrouver dans les écrits smithiens.

Pour autant, défendre cette thèse partagée par Quesnay et la plupart des auteurs de son temps ne signifie pas que ce que nous pouvons repérer comme étant la conception smithienne des lois physiques soit semblable à celle(s) de ce(s) dernier(s). Certes, par ce biais, les lois physiques de la nature interviennent dans la détermination du "cours naturel des progrès de l'opulence", tel que le conçoit Smith. Mais cette détermination s'effectue en donnant un statut tout à fait spécifique à ces lois, au regard de celui que leur avait accordé Quesnay. Nous avons vu ici, en particulier, que ces lois n'ont plus cette dimension métaphysique et épistémologique qui les faisaient correspondre au vrai et au Bien dans les écrits de Quesnay. Et c'est d'ailleurs pourquoi elles n'interviennent ni dans la théorie smithienne de la connaissance, ni dans sa philosophie morale. Pour Smith, ces lois qui rendent la terre fertile sont en effet de simples lois de la matière : ce sont les lois physiques de l'agriculture et ces lois seulement.

Les principes physiques voient donc leur statut, et les différents registres dans lesquels ils pourraient intervenir, réduits comme une peau de chagrin dans les écrits de Smith, au regard de l'épaisseur que leur donnaient toutes les dimensions présentes dans ceux de Quesnay. Avec Smith, l'idée de nature, en tant qu'elle renvoie à la notion qu'il se fait du monde physique, caractérise une représentation désormais purement matérielle de ce monde, réduite au seul domaine de la production agricole. Lorsque l'on peut identifier dans les écrits de Smith la référence à la nature physique, c'est toujours de la terre qu'il s'agit et donc des lois physiques de l'agriculture. Faisant sienne l'idée d'une nature généreuse et, conformément à la conception dominante de l'époque, parlant de la "fertilité naturelle du sol" (*ibid.*, I, p. 74), Smith ne considère plus la nature que comme source de richesses.

En fait, nous allons voir que cette notion smithienne des lois physiques se différencie aussi sur ce point de celle de Quesnay parce qu'elle revient, pour Smith, à donner un statut encore plus restrictif à ces lois. On sait que, pour lui comme pour Quesnay, ces lois ne sont en effet qu'une des sources de la richesse agricole qui n'intervient qu'avec l'action simultanée de la puissance productive du travail. Mais de plus, pour Smith, le produit témoignant de la fertilité de la terre ne se manifeste que dans la seule production des biens-salaire.

2. La réduction de la notion de fertilité de la terre au domaine de la production de biens-salaire

"[I]a véritable richesse de la société, [...] [c'est] le produit annuel de ses Terres et de son Travail (Smith [1776], I, p. 68).

Évacuée des domaines de la philosophie de la connaissance et de la philosophie morale et politique, la référence à la nature physique que l'on peut saisir dans les écrits de Smith sous la seule forme de la fertilité des terres reste, à ce titre, source de richesses agricoles. De ce fait, elle participe de l'économie politique. Mais, pour Smith, la fertilité de la terre excitée par le travail productif n'intervient dans la création que d'une partie de cette richesse seulement : la production de subsistance des travailleurs salariés, c'est à dire les biens-salaire. C'est en effet ce qui apparaît au niveau de sa théorie de la rente.

Car, pour Smith, ce sont les propriétaires fonciers qui bénéficient de la fertilité de la terre. C'est cette dernière qui, selon lui, justifie leur rente. Ainsi, écrit-il,

"[o]utre le capital du fermier et tous ses profits, ils [les hommes et les bestiaux employés aux travaux de la culture] donnent lieu à la reproduction régulière d'une rente pour le propriétaire. On peut considérer cette rente comme le produit de cette puissance de la nature, dont le propriétaire prête l'usage au fermier. Ce produit est plus ou moins grand, selon qu'on suppose à cette puissance plus ou moins d'étendue, ou, en d'autres termes, selon qu'on suppose à la terre plus ou moins de fertilité naturelle ou artificielle. C'est l'œuvre de la nature qui reste après qu'on a fait la déduction ou la balance de tout ce qu'on peut regarder comme l'œuvre de l'homme. Ce reste fait rarement moins du quart, et souvent plus du tiers du produit total" (*idem.*, I, p. 453).

Mais cette définition doit être précisée. Elle reste en effet trop vague, au regard des subtilités de la théorie smithienne de la rente (Rosenbluth [1969]; Rosier [1987], [1991]; Dubœuf [1988])⁷. Surtout, en saisissant de plus près son mode de détermination, nous pourrions délimiter avec plus d'exactitude le domaine dans lequel la rente se fait, selon Smith, l'expression de la fertilité de la terre - celui, en conséquence, dans lequel cette fertilité intervient dans le raisonnement économique de Smith.

La rente, pour Smith, est un "*prix de monopole*" (*ibid.*, I, p. 222). C'est un revenu que tire le propriétaire foncier de son droit de propriété sur la terre. Elle n'est, pour Smith,

"nullement en proportion des améliorations que le propriétaire peut avoir faites, ou de ce qu'il lui suffirait de prendre pour ne pas perdre, mais bien de ce que le fermier peut consentir à donner" (*ibid.*).

⁷Dubœuf [1988] présente en particulier la cohérence du raisonnement smithien qui ne contredit ni la logique des parties constituantes du prix des marchandises, ni celle de l'indépendance des prix naturels par rapport à la demande. Notre présentation y fait longuement référence, mais de manière non exhaustive. Pour toute précision, il convient donc de se rapporter à cet article.

Ce faisant, pour Smith, il y a des terres dont la valeur du produit est telle qu'elles rapportent toujours une rente, et d'autres qui tantôt en rapportent, tantôt n'en rapportent pas (*ibid.*, I, p. 223). Dans le premier cas, il s'agit des terres à blé, dans le second, des terres inaptes à la culture du blé. Précisons ce point.

Smith dégage en fait trois cas de figure. Celui des terres à blé où est produit le blé, celui des terres à blé où n'est pas produit le blé et celui des terres inaptes à la production de blé. En montrant comment se détermine la rente dans ces trois situations, Smith met en évidence un élément très spécifique de son analyse. Il s'agit du rôle directeur du blé dans la formation du taux naturel de la rente et des prix naturels (Dubœuf [1991], pp. 96-97). Or, la mise en évidence de ce rôle nous permettra de montrer que Smith restreint à la production de blé le domaine où la rente se fait l'expression de la fertilité de la terre. Pour cela, revenons tout d'abord sur le premier cas de figure évoqué par Smith.

Celui-ci renvoie donc à la production de blé qui constitue "les parties du produit de la terre qui fournissent toujours de quoi payer une rente" (Smith [1776], I, p. 223). La particularité de la production de blé est qu'il s'agit d'un produit toujours demandé par les travailleurs (*idem.*, I, p. 224). Pour Smith, en effet,

"[e]n tout temps, la nourriture pourra acheter ou commander une quantité plus ou moins grande de travail, et toujours il se trouvera des individus disposés à faire quelque chose pour la gagner" (*ibid.*).

Or, le blé est, selon lui, la subsistance en Europe qui se conserve le mieux (*ibid.*, I, p. 240) et dont le surplus, mesuré en terme de quantité de nourriture suffisante pour entretenir un travailleur, est, à qualités nutritive et de conservation égales, le plus élevé possible (*ibid.*, I, pp. 239-240). Elle est donc la moins chère, et c'est pourquoi elle est toujours demandée par les travailleurs (Dubœuf [1988], pp. 37-39).

Cette première hypothèse a deux significations essentielles pour la compréhension de la théorie smithienne de la rente (Dubœuf [1988], p. 30 et p. 33) et, ce faisant, pour comprendre le choix du domaine dans lequel, pour Smith, la rente se fait l'expression de la fertilité de la terre. Elle signifie, d'une part, que le blé est considéré par Smith comme bien-salaire. En effet, si

le blé est toujours demandé, ce n'est pas tant en raison d'une loi de population que parce qu'il permet l'entretien des travailleurs. Le blé peut "en tout temps [...] commander une quantité [...] de travail", "toujours il se trouvera des individus disposés à la gagner". Le blé est donc toujours employé pour l'entretien des travailleurs et il rencontre nécessairement une demande. Il est d'emblée saisi par Smith comme bien-salaire et la production de blé assimilée au fonds de salaire. D'autre part, puisque ce fonds est toujours employé et rencontre nécessairement une demande, cette hypothèse signifie aussi que le prix du blé est indépendant de la demande. Par conséquent, le prix du blé est toujours à son niveau naturel ou ordinaire. Le blé peut donc servir de référence pour connaître les taux naturels qui s'appliquent à toutes les marchandises.

Smith énonce ensuite une seconde hypothèse selon laquelle, sur toutes les terres utilisées à la production de subsistance, y compris par conséquent les terres à blé, la valeur du produit obtenu est toujours supérieure à ce qui suffit pour rembourser le capital et payer les profits ordinaires, et ce, quels que soient la libéralité du salaire et le taux de profit⁸. Sur ces terres, par conséquent, il "reste toujours quelque chose pour donner une rente au propriétaire" (Smith [1776], I, p. 224) au taux naturel correspondant à celui de la rente en blé.

Smith définit alors le mode de détermination de ce taux naturel de la rente. A cette fin, il commence par comparer les conditions de production de deux types de subsistance produites sur les terres à blé, le blé et la viande. Puis il analyse la formation de leurs prix respectifs (*idem.*, I, pp. 225-226).

Smith suppose ainsi, tout d'abord, que les avances, assimilées aux seules avances salariales, sont supérieures dans la production de blé à celles nécessaires à la production de viande. Il fait également l'hypothèse que les productions de blé et de viande se font sur des surfaces de terres semblables mais de qualité différente : celle du blé est "médiocre" alors que la viande est obtenue sur les "meilleures prairies" (*ibid.*, I, p. 225).

Il affirme, ensuite, que le surplus (toujours mesuré en terme de quantité de subsistance suffisante pour entretenir un travailleur) est "beaucoup plus considérable" (*ibid.*) dans la production de blé que dans la production de viande, à qualité nutritive et de conservation égale. Aussi, conclut-il,

⁸Cette plus ou moins grande libéralité des salaires peut être expliquée par le fait que la demande de blé, toujours existante, est néanmoins plus ou moins adaptée, à court terme, selon le niveau de population.

"en supposant qu'une livre de viande de boucherie ne valût jamais plus qu'une livre de pain, cet excédent plus fort serait partout d'une plus grande valeur et formerait un fonds plus abondant, tant pour le profit du fermier que pour la *rente* du propriétaire" (*ibid.*, I, pp. 225-226).

Ainsi, pour Smith, c'est la différence quantitative entre les surplus (profit et *rente*) en blé et en viande qui explique les rapports naturels des prix du blé et de la viande. Comparativement aux avances, supérieures dans la production de blé, le surplus obtenu dans la production de blé étant quantitativement plus que proportionnellement supérieur à celui obtenu dans la production de viande, le prix unitaire de la viande doit nécessairement être supérieur à celui du blé pour que "l'infériorité de la quantité soit compensée par la supériorité du prix" (*ibid.*, I, p. 227).

Or, cette condition doit être remplie pour que la production de viande puisse être engagée. En effet, en faisant produire du blé, les propriétaires fonciers sont certains d'obtenir une *rente* des fermiers. Aussi, puisque la production de viande génère un surplus de nourriture moindre que la production de blé, la production de viande ne peut être engagée sur les terres à blé qu'à la condition que son prix de vente couvre au moins les frais de production et rapporte un surplus en valeur équivalent à celui qui serait obtenu avec la production de blé.

Il reste alors à déterminer dans quelle situation le prix de la viande peut être supérieur à celui du blé. Cette situation est celle où

"à mesure que la culture s'étend, les terres incultes deviennent insuffisantes pour répondre à la demande de viande boucherie" (*ibid.*, I, p. 226).

Dans ce cas, en effet, il faut procéder à l'élevage et au pâturage du bétail sur les terres qui auraient pu servir à la culture du blé.

"Une grande partie des terres cultivées est nécessairement employée à élever et à engraisser du bétail, dont il faut, par conséquent, que le prix suffise à payer, non seulement le travail de le soigner et de le garder, mais encore les profits et la *rente* que cette terre mise en labour aurait pu rapporter au fermier et au propriétaire" (*ibid.*).

Ce qui veut dire que la demande de viande détermine pour ce bien un prix suffisamment élevé pour compenser l'infériorité quantitative du surplus et inciter à substituer la production de viande à la production de blé.

Or, une telle proposition signifie que 1° pour Smith, le taux naturel de rente est déterminé, indépendamment des prix et de la demande, par les conditions de production exceptionnelles du bien-salaire, à savoir le blé; 2° le taux naturel de la rente obtenue sur les terres où est produit le blé s'impose dans la formation des prix naturels⁹. Ainsi, écrit Smith, à propos des profits et des rentes obtenues sur les terres à blé utilisées en prairie pour le pâturage du bétail et la production de viande,

"la rente et le profit que donne le blé ou tout autre végétal qui sert à la nourriture générale du peuple, doivent naturellement régler la rente et le profit que donnera une terre propre à cette production, et qui sera mise en prairie" (*ibid.*, I, pp. 228-229).

Ce point est essentiel. Il signifie en effet que, pour Smith, le blé joue un rôle spécifique, directeur, dans la détermination du taux de rente et des prix des produits sur les terres à blé. Ce rôle directeur du blé vient de son statut très particulier de bien-salaire toujours demandé. En effet, c'est parce que les fermiers et les propriétaires fonciers sont certains de pouvoir écouler leur production de blé que la valeur du surplus qu'ils obtiennent s'impose pour toutes les productions sur les terres à blé. Ce rôle est donc joué par le blé non seulement dans la production de viande, mais d'une manière générale dans toutes les productions réalisées sur les terres à blé, même s'il ne s'agit pas nécessairement de subsistance. Le taux naturel de la rente déterminé sur les terres qui produisent le blé est couvert, ou non, selon l'état de la demande, par le prix des autres biens produits sur les terres à blé, permettant, ou non, d'en rendre possible la production. Si la demande n'induit pas un prix suffisant pour payer la rente à son taux naturel, alors les propriétaires utilisent cette terre à blé à produire du blé dont ils savent pouvoir toujours retirer une rente.

⁹Sur le lien nécessaire à faire entre les notions de surplus, profit et rente compris, à partir duquel Smith raisonne et le résultat obtenu consistant à considérer, avec Smith, (voir, par exemple, Smith [1776], I, p. 237) que le taux naturel de rente déterminé sur les terres où est produit le blé sert de référent dans la formation des prix, voir Dubœuf [1988], pp. 39-42.

En revanche, sur les terres inaptes à la culture du blé, la production peut être mise en œuvre même si l'état de la demande n'induit pas un prix suffisant pour payer la rente. Produites sur des terres qui ne concurrencent pas la production de blé, les prix de ces biens sont en effet déterminés de la même manière que ceux des biens produits sans terre. Ainsi en est-il des mines, par exemple, dans la plupart desquelles, selon Smith, "la rente ne compose [...] qu'une petite part du prix du métal, et une bien plus petite encore lorsqu'il s'agit de métaux précieux. Le travail et le profit forment la majeure partie de ce prix" (*ibid.*, I, p. 248).

Ce faisant, il apparaît que la rente dont bénéficient les propriétaires fonciers en raison de la fertilité de la terre est celle dont Smith se sert pour déterminer le taux naturel de rente, à savoir la rente obtenue sur les terres utilisées pour produire du blé. Pour Smith, la fertilité de la terre qui justifie la rente des propriétaires n'intervient ni sur les terres inaptes à la culture du blé, ni sur les terres à blé utilisées pour produire d'autres biens que le blé. Sur les terres inaptes à la culture du blé, le paiement de la rente ne dépend que du prix, suffisant ou non pour payer la rente, quelle que soit la fertilité des terres. Celle-ci peut même conduire, dans ce cas de figure, à diminuer le coût de production des biens et, ainsi, le niveau naturel des prix en deçà duquel ces biens ne pourraient être vendus sur le marché. Elle permettrait alors l'accroissement de l'offre induisant, sous l'effet de la concurrence, un prix qui annule la rente (*ibid.*, I, p. 256; Dubœuf [1988], p. 49).

Par ailleurs, sur les terres à blé utilisées pour produire d'autres biens que le blé, la rente est payée quelles que soient les conditions de production de ces biens puisque ces terres seraient sinon utilisées pour la culture du blé. Elle est donc ici aussi indépendante de la fertilité de la terre. De celle-ci il est seulement possible de dire que si la production choisie est celle de subsistance, alors la quantité produite sur les terres à blé est nécessairement plus faible que celle qu'il est possible d'obtenir avec du blé.

En revanche, ce sont les conditions de production exceptionnelles du blé qui assurent qu'il y a toujours un surplus de blé et, surtout, que ce surplus est le plus grand possible en terme de quantité de subsistance suffisante pour entretenir un travailleur.

Ce point est mis en lumière lorsque l'on suppose que la productivité du travail, mesurée par le rapport production sur avances (réduites comme le fait Smith dans son chapitre sur la rente aux biens-salaire destinés à l'entretien des travailleurs productifs (Smith [1776], I, p. 225)) est identique

sur deux terres utilisées pour mettre en œuvre deux types différents de production de subsistance (le blé et la viande par exemple, pour reprendre la comparaison que fait Smith). On peut alors montrer (Dubœuf [1988], pp. 44-47) que les différences entre les productions et les coûts de production (profit compris) ne sauraient être égales que dans un cas particulier où le profit absorberait "l'intégralité du surplus" (*idem.*, p. 45). Ce cas est, évidemment, rejeté par Smith, puisqu'il fait l'hypothèse que sur les terres qui produisent de la subsistance, il y a toujours une rente (*cf. supra*, p. 100).

Autrement dit, pour Smith, quelle que soit la productivité du travail sur ces terres, identique ou différente pour toutes les productions de subsistance, ces dernières permettent toujours de dégager une rente. La détermination de la rente est donc indépendante de la productivité du travail agricole.

En outre, on a vu que Smith raisonne dans son chapitre sur la rente en faisant l'hypothèse que la fertilité des terres est "médiocre" pour les terres à blé alors que la production de viande s'effectue sur les "meilleures prairies". Par conséquent, la rente obtenue sur les terres à blé vient nécessairement de la différence d'échelle de la production et du surplus en nourriture que cette différence induit pour une quantité de terre donnée (Dubœuf [1988], p. 47).

Le montant de la rente en blé tient donc aux conditions particulières de la production de subsistance dont on peut dire que la caractéristique essentielle est, compte-tenu des techniques disponibles, sa capacité à exciter davantage la fertilité de la terre dans la production de blé que dans toute autre production de subsistance. La production de blé est donc la seule dans laquelle la rente obtenue par les propriétaires peut être définie comme l'expression de la fertilité de la terre. Compte-tenu du statut particulier du blé, celle-ci ne renvoie donc plus qu'à un domaine spécifique de la production agricole : la production de biens-salaire.

A ce titre, il apparaît alors clairement que la référence à la fertilité de la terre joue un rôle essentiel au sein de l'analyse smithienne de la détermination des prix, tout comme, précédemment, dans sa conception du progrès naturel des sociétés. Elle lui sert, ici, de fondement pour mener un raisonnement analytique sur la formation de la rente et des prix. Aussi, ce rôle que Smith confère aux lois physiques témoigne-t-il une fois encore de l'intérêt tout à fait particulier qu'il porte à ces lois, même si celles-ci ont un statut fort réduit par rapport à celui que leur avait accordé Quesnay.

Mais il faut également remarquer que le raisonnement smithien ne signifie pas que la rente provient d'un produit spontané de la nature, le "don gratuit de la nature", ni que la fertilité de la terre s'exprime sous la forme d'un produit physique. La notion de fertilité de la terre ne renvoie en effet pas à l'idée d'un tas de blé puisqu'elle n'est identifiée par Smith que lorsque le blé constitue le bien-salaire. Si Smith reconnaît une fertilité à la terre, celle-ci s'exprime non pas en termes de produit physique, le blé, mais de marchandise ayant un prix, le bien-salaire. A ce titre, le blé n'est pas un simple minéral mais un objet social bien particulier, une marchandise toujours demandée par les travailleurs et dont le prix est, en conséquence, toujours à son niveau naturel.

La rente, en tant qu'elle est le produit de la fertilité de la terre, est donc évidemment régie par le même principe. On pourrait ainsi dire que la rente est, pour reprendre la formule utilisée par Smith, la manifestation de la "fertilité artificielle" des terres (Smith [1776], I, p. 453). L'utilisation de l'adjectif "artificiel" pour qualifier la fertilité des terres signifie en effet clairement que cette fertilité n'intervient pas seule dans l'analyse de la formation et de la répartition des richesses sociales. Se joint à elle l'action du travail productif et le phénomène de l'accumulation du capital qui, ensemble, donnent un caractère social aux produits de la terre et conduit à les saisir comme objets d'échange¹⁰.

De fait, pour Smith comme pour Quesnay, les propriétaires fonciers, loin d'être extérieurs au processus d'accumulation du capital, y participent pleinement. Deux arguments peuvent être avancés à l'appui de cette thèse. Le premier est que le raisonnement de Smith sur la formation de la rente s'effectue ainsi en supposant qu'il n'existe presque plus de terres sauvages (*idem.*, I, p. 227). Dès lors, non seulement toutes les terres sont appropriées, mais encore la production exige une culture intensive (ne serait-ce que pour enclore les prairies et entretenir les pâturages) afin de satisfaire la demande. Le second argument est que dans "l'état informe de la société" (*idem.*, I, p. 117) où les terres n'étaient pas mises en culture, où il n'y avait ni accumulation du capital ni appropriation des terres, "l'ouvrier jouissait de tout le produit de son travail" (*ibid.*, I, p. 136) sans avoir à le partager. Ainsi, en ces temps, "les terres inhabitées et sans culture [...] [étaient] toutes

¹⁰Rappelons que, pour Smith, l'accumulation du capital précède la division du travail par laquelle "chaque homme subsiste d'échanges et devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société marchande" (Smith [1776], I, p. 91).

abandonnées au bétail et [u]n bœuf [...] n'y [coûtait] guère plus que la peine de le prendre" (*ibid.*, I, p. 226). Il ne pouvait donc y avoir paiement des profits et de la rente. Ce point est évidemment essentiel : il signifie qu'en dehors de ce cadre propre à la "société avancée" (*ibid.*, I, p. 121), le propriétaire ne saurait, selon Smith, exiger de rente pour l'usage de ses terres.

Enfin, l'utilisation de cet adjectif "artificiel" pour qualifier la fertilité de la terre prend une signification plus restrictive que celle que lui avait donnée Quesnay puisque cette fertilité ne se manifeste que dans la production d'un type de bien tout à fait particulier, les biens de subsistance destinés aux travailleurs salariés. Les écrits de Smith ne contiennent pas seulement l'idée que la nature ne produit avec le travail agricole qu'une partie des richesses sociales de la nation, contrairement à ce qu'affirmait Quesnay en réduisant l'ensemble des richesses sociales à la seule richesse agricole, composée, pour l'essentiel, de blé, mais aussi des grains en général, du produit des vignes... De plus, pour Smith, la nature ne participe à la production que d'une partie de la richesse agricole, les biens de subsistance destinés aux salariés, à moins de réduire l'agriculture à la production de ce seuls biens.

Ce qui signifierait alors que tous les biens qui ne sont pas des biens-salaire constituent des biens manufacturés, qu'ils soient ou non produits avec de la terre. Ils sont d'ailleurs considérés par Smith comme des biens de luxe par opposition aux biens-salaire (*ibid.*, I, p. 244).

Ce caractère restrictif dans lequel Smith entend l'idée d'une "fertilité artificielle" de la terre renforce en outre le premier sens dans lequel il est possible d'interpréter la signification que Smith donne à ce terme. La formation de la rente, pour Smith, est en effet de ce fait indubitablement pensée dans le cadre de la "société avancée" au sens où elle suppose, avec la définition du blé comme bien-salaire, que soit mis en œuvre le processus d'accumulation du capital.

Par conséquent, si la rente appropriée par les propriétaires fonciers est l'expression de la capacité de l'activité agricole à faire naître un revenu tout à fait spécifique, parce que lié à la fertilité de la terre, la définition des conditions dans lesquelles cette rente se forme montre, en revanche, que la référence à la fertilité "spontanée" de la terre est insuffisante pour en rendre compte. Pour ce faire, il faut se placer dans un cadre social, celui de la société divisée en trois classes, travailleurs, capitalistes et propriétaires

fonciers. Comme pour Quesnay, c'est, pour Smith, dans ce cadre que la rente, revenu particulier des propriétaires fonciers, naît de la "fertilité artificielle" de la terre.

Mais si, pour Smith comme pour Quesnay, il n'y a pas de fertilité "spontanée" de la terre ou de "don gratuit de la nature", il reste alors à préciser dans quelle mesure on peut parler du rôle des lois physiques dans le raisonnement smithien, en particulier dans son analyse de la détermination de la rente.

Nous avons vu que, pour Smith, les lois physiques assimilées à la fertilité de la terre en tant qu'elle produit des biens-salaire est une condition nécessaire à la formation de la rente en blé. Nous ajouterons ici que cette fertilité de la terre permet, de plus, de connaître la grandeur de la rente en blé, saisi comme bien-salaire, à un moment donné¹¹. En effet, pour Smith,

"[s]i, dans un pays quelconque, la nourriture végétale ordinaire et favorite du peuple était tirée de quelque plante dont la terre la plus commune, avec la même ou presque la même culture, pût produire une beaucoup plus grande quantité que les terres les plus fertiles ne produisent du blé, alors la rente du propriétaire ou l'excédent de nourriture qui lui restait après le payement du travail et le remboursement du capital et profits ordinaires du fermier, serait nécessairement beaucoup plus considérable. Quel que pût être, dans ce pays-là, le taux de la subsistance ordinaire du travail, ce plus grand excédent de la nourriture en ferait toujours subsister davantage et, par conséquent, mettrait le propriétaire en état d'en acheter ou d'en commander une plus grande quantité. Il recevrait nécessairement une rente d'une valeur réelle plus considérable; il aurait réellement plus de pouvoir et d'autorité sur le travail d'autrui; il aurait à sa disposition et à son commandement plus de ces choses que fournit le travail d'autrui, et qui servent aux besoins et aux commodités de la vie" (*ibid.*, I, pp. 237-238).

Que l'on puisse repérer l'intervention de lois physiques de la nature dans l'analyse smithienne de la formation et de la répartition des richesses sociales ne saurait donc faire de doute. Il suffit, pour cela de se référer à la notion de fertilité de la terre que l'on trouve dans écrits de Smith. Bien que réduites à cette simple notion, par rapport au statut qu'elles avaient acquis

¹¹ Dans le temps, en effet, l'évolution de la rente dépend de celle de son taux qui s'accroît en raison de la baisse des prix. Sur ce point, voir Dubœuf [1991], pp. 95-99 et *infra* II. C. 2.

dans les écrits de Quesnay, les lois physiques permettent ainsi à Smith d'affirmer la supériorité de l'agriculture sur l'industrie.

Mais Smith ne prend en compte ces lois physiques de la nature dans l'analyse de la richesse qu'en tenant également compte de la puissance productive du travail salarié et en réduisant son action au seul domaine de la production des biens-salaire. Comme pour Quesnay, la nature et le travail vont donc nécessairement de pair, pour Smith, mais il se place en revanche toujours, pour le montrer, dans le cadre d'une société différenciée en trois classes : celles des travailleurs, des capitalistes et des propriétaires fonciers.

Smith définit ainsi clairement ce que signifie, à ses yeux, la réduction des lois physiques de la nature à la notion de fertilité des terres : les lois physiques ne sont désormais qu'une des sources d'une partie seulement de la richesse agricole, le blé, qui sert de subsistance toujours demandée par les travailleurs salariés. Et c'est d'ailleurs pourquoi si il vante la supériorité de l'agriculture sur l'industrie, il en souligne également les limites : la fertilité de la terre n'est pas selon lui, contrairement à Quesnay, l'élément déterminant de la richesse des nations. Précisons rapidement ce dernier point.

On sait, en effet, que, pour Smith, les deux sources essentielles de l'enrichissement des nations sont, d'une part, la proportion de travailleurs productifs par rapport aux improductifs et, d'autre part, l'accroissement de la puissance productive du travail obtenu grâce à la division du travail (*ibid.*, I, p. 65). Ce faisant, Smith va même parfois jusqu'à assimiler le rôle de la "fertilité artificielle" de la terre à la seule action du travail productif, affirmant ainsi que "la totalité du produit annuel, à l'exception des productions spontanées de la terre" est "le fruit du travail productif" (*ibid.*, I, p. 419). Or, de ce point de vue, l'agriculture présente un inconvénient majeur par rapport à l'industrie, souligné dès les premières pages de la *Richesse des Nations*. Il s'agit de la difficulté à diviser le travail agricole¹².

Une telle difficulté entraîne en effet que, dans l'agriculture, "la puissance productive du travail ne fait pas des progrès aussi rapides que dans les

¹²Concernant l'importance comparative de la division du travail dans les villes et dans les campagnes, soulignons l'opposition que fait Smith entre la subdivision du travail dans la manufacture d'épingles en "dix-huit opérations distinctes" (Smith [1776], I, p. 72) et celle dans les campagnes où "le laboureur, le semeur et le moissonneur sont souvent une seule et même personne" (*idem.*, I, p. 73).

manufactures" (*ibid.*, I, p. 73). Et c'est pourquoi, affirme-t-il, les sociétés opulentes "l'emportent, en général, sur leurs voisins aussi bien en agriculture que dans les autres industries; mais cependant leur supériorité se fait communément beaucoup plus sentir dans ces dernières" (*ibid.*).

Ainsi, alors même que l'agriculture est, pour Smith, le secteur dans lequel le capital participe de la manière la plus avantageuse à la richesse des nations, il n'est pourtant pas celui où la supériorité liée à l'opulence se fait le plus sentir. Ce n'est pas que les terres fertiles fassent nécessairement défaut. C'est que la puissance productive du travail, source essentielle de la richesse des nations, s'exprime davantage dans les manufactures.

Pour Smith, il est donc clair que la terre et le travail agricole ne sont, contrairement à ce qu'affirmait Quesnay, ni les seules sources de la totalité de la richesse sociale, ni même celles dont l'exploitation fait naître l'abondance la plus grande. Ne pas l'avoir compris et avoir au contraire représenté "la classe des artisans, manufacturiers et marchands, comme totalement stérile et non productive" constitue même, pour Smith, "l'erreur capitale" de la physiocratie (*ibid.*, II, p. 294). Réduite à la notion de fertilité, et qualifiant ainsi désormais seulement les lois physiques de l'agriculture n'intervenant, au sein de ce secteur d'activité, que dans la production des biens-salaire, la notion de nature physique que l'on peut saisir dans les écrits de Smith ne renvoie plus, avec le travail agricole, qu'au registre des lois économiques de l'agriculture. Or, nous allons voir à présent que, par rapport à Quesnay, Smith réduit de surcroît la place de ces lois économiques de l'agriculture au sein de son analyse, limitant ainsi également celle qu'il accorde à ce qui correspond à sa propre conception des lois physiques.

B. ... AUX LOIS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

En affirmant que "quels que puissent être le sol, le climat et l'étendue du territoire d'une nation, nécessairement l'abondance ou la disette de son approvisionnement annuel, relativement à sa situation propre, dépendra de ces deux circonstances", à savoir "l'habileté, la dextérité et l'intelligence qu'on y apporte généralement dans l'application du travail et la proportion entre travailleurs productifs et improductifs" (Smith [1776], I, p. 65), Smith ne dénigre pas le rôle joué par la puissance productive des terres dans

l'agriculture. Il affirme seulement que cette puissance productive n'est ni un obstacle ni un atout particulier dans le processus de création de richesses.

Pour lui, l'accroissement de la puissance productive du travail et la répartition entre travailleurs productifs et improductifs sont les deux facteurs décisifs de ce processus. En particulier, c'est l'exercice de la puissance productive du travail qui permet d'accroître la fertilité de la terre et, ainsi, d'augmenter les richesses agricoles, de même qu'elle permet l'augmentation des richesses des manufactures et du commerce.

En revanche, Smith souligne la place réduite que la puissance productive de la terre, c'est à dire les lois physiques telles qu'il les conçoit, occupent dans son analyse du processus de création des richesses. Serait-ce finalement dire que la référence smithienne au monde physique, la terre et sa fertilité dans la production de blé, est secondaire ?

La réponse peut être affirmative à condition de préciser qu'étant secondaire, la référence smithienne à la nature n'est pas pour autant négligeable. Seconde, comme nous allons le montrer ici, elle sous-tend en effet la réflexion de Smith. Étroitement liée à la question des prix et de l'accès des travailleurs à la subsistance, elle se situe au cœur de la problématique smithienne. Mettre en évidence ce caractère second ne doit donc pas conduire à faire oublier la référence smithienne à la nature physique. Cette mise en évidence nous amènera plutôt, par la suite, à faire ressortir l'originalité de l'approche smithienne.

Restreignant le domaine de production dans lequel intervient la notion de nature physique à celui des biens-salaires, Smith réduit en effet son champ d'action par rapport à celui qu'elle occupait dans les écrits de Quesnay. Mais cette réduction ne vient pas de ce que la production de biens-salaire, dans laquelle la fertilité de la terre se manifeste, n'est à l'origine que d'une seule partie de la richesse sociale créée. Car cette partie pourrait être la plus importante. Cette réduction tient surtout au fait que la part de l'agriculture dans la création de richesses est limitée, restreignant, en conséquence, la place occupée par la puissance productive des terres dans cette analyse. Smith explique cette limitation d'un point de vue analytique. Il lui donne également une dimension historique.

Cette limitation est due, en effet, à la moindre quantité de travail productif que l'agriculture peut mettre en œuvre au regard de celle que peuvent employer les manufactures. Par ailleurs, l'histoire montre, selon Smith, que des encouragements ont été donnés à l'industrie des villes au détriment de celles des campagnes, stimulant les premières au détriment des secondes. Par conséquent, la logique comme l'histoire aboutissent au résultat suivant : tout aussi favorable qu'elle soit au progrès, l'agriculture ne participe que faiblement à la création de la richesse sociale. Les lois physiques telles qu'il est possible de les définir dans les écrits de Smith n'y jouent donc qu'un rôle réduit et n'y occupent qu'une place limitée (1. La part limitée de l'agriculture et l'importance réduite des lois physiques dans la création de la richesse sociale).

Cette limitation apparaît très nettement au niveau de l'étude des questions du prix du blé, du statut des propriétaires fonciers et de leurs rapports avec les fermiers, auxquelles renvoie, dans les écrits smithiens comme dans ceux de Quesnay, la référence à la nature physique. Nous verrons, en effet, que ces questions n'occupent plus, comme dans les écrits économiques de Quesnay, le premier plan de la *Richesse des Nations* et ce, malgré l'importance que Smith pourra leur accorder. De même que la référence aux lois physiques de la nature, ces questions dignes, à ses yeux, d'un intérêt particulier sont néanmoins désormais reléguées au second plan de son analyse (2. Le rôle secondaire du blé et des rapports entre propriétaires fonciers et fermiers).

1. La part limitée de l'agriculture et l'importance réduite des lois physiques dans la création de la richesse sociale

Deux facteurs contribuent à faire jouer un rôle limité à la nature physique dans le processus de création des richesses. Le premier vient de ce que, dans les "sociétés avancées", l'agriculture elle-même met en œuvre une quantité de travail plus faible que les manufactures, en raison de la division du travail moins importante qui peut y être réalisée (a. La division du travail et le développement de l'industrie des villes). Le second tient aux incitations faites dans l'histoire pour que se développent les villes, désavantageant les campagnes et limitant, ainsi, le produit que la société aurait pu retirer de son sol (b. Le découragement de l'agriculture dans l'histoire politique de l'Europe).

a. La division du travail et le développement de l'industrie des villes

L'argument relatif à la possibilité du plus grand progrès de la division du travail dans les villes que dans les campagnes (que nous avons déjà évoqué à propos de la comparaison faite par Smith entre l'activité manufacturière et l'agriculture) intervient en effet à nouveau ici pour expliquer le caractère limité de la place occupée par l'agriculture et, ce faisant, par la fertilité de la terre, dans le processus de création de richesses. La raison en est simple. Elle se décline en deux temps.

1° Remarquons, tout d'abord que, pour Smith, plus la division du travail est importante dans un secteur, plus la quantité de travailleurs qui y est engagé est "en général" élevée (Smith [1776], I, p. 354). Les manufactures et le commerce pouvant procéder en leur sein à une plus grande division du travail que l'agriculture, il en résulte que la quantité de travail productif employé dans les manufactures et le commerce peut y être plus élevée que celle engagée dans l'agriculture, même si, à capital égal, celui employé dans l'agriculture permet d'engager une plus grande quantité de travail productif que dans tout autre secteur d'activité. En témoigne d'ailleurs l'existence de "villes considérables" (*idem.*, I, p. 473), non seulement avant qu'aient été développées les campagnes, comme dans le cours historique des sociétés, mais aussi, comme dans "l'ordre naturel", après qu'aient eu lieu les améliorations des terres (*ibid.*, I, pp. 473-474).

De plus, une fois l'ensemble des terres mises en culture, il est clair que tout accroissement de la richesse ne peut provenir que du travail productif ou, comme le dit Smith, une fois réalisée la division du travail entre les villes et les campagnes, elle se poursuit nécessairement au sein même des manufactures et du commerce (*cf.* note 5, p. 94).

A mesure de l'avancement de la société, l'accroissement de richesses provient donc de la quantité croissante de travail productif employé pour l'industrie des villes dans des proportions toujours plus grandes que dans les campagnes. Et c'est pourquoi le travail productif employé dans les manufactures et le commerce tend à participer davantage que le travail agricole et que la terre à la formation des richesses.

Par conséquent, on peut dire que, d'une manière générale, au fur et à mesure du déroulement de la marche des sociétés vers le progrès, le travail productif quel qu'il soit, déjà considéré par Smith comme élément déterminant de la richesse sociale - sans lui, il n'y aurait pas de richesses créées -, participe de surcroît davantage au processus de création des richesses que ne le font les lois physiques qui se manifestent à travers la générosité de la terre - ou, dit autrement, le travail productif participe pour plus de 50% au processus de création des richesses.

2° L'idée défendue par Smith, que plus la division du travail est importante dans un secteur, plus la quantité de travailleurs qui y est engagé est "en général" élevée, implique également que l'accroissement de la puissance productive du travail qui résulte de sa division est d'autant plus important qu'il s'exerce toujours davantage sur des travailleurs de plus en plus nombreux. La puissance productive du travail, source de richesses, est donc supérieure dans les villes à celle des campagnes, parce qu'elle est accrue pour une quantité de travail productif croissante et supérieure à celle employée, avec la terre, dans les campagnes.

Et c'est donc également pourquoi le travail productif employé dans les manufactures et le commerce tend à participer davantage que le travail agricole et que la terre à la formation des richesses. Combiné à la quantité croissante de travail productif employé dans les manufactures qu'accompagne les progrès de la division du travail, cet argument (qui avait déjà conduit Smith à poser que les sociétés opulentes ne l'emportent pas tant au niveau de la richesse créée dans l'agriculture que dans celle obtenue dans les manufactures) l'amène ainsi (également) à faire valoir la place plus importante occupée par l'industrie des villes sur celle des campagnes et, ce faisant, par le travail productif sur la terre prodigue, dans le processus de création des richesses. Pour Smith, dans une "société avancée", l'industrie des villes participe davantage que celle des campagnes à la richesse des nations. Et, par conséquent, la nature, malgré sa bonté, y participe nécessairement d'autant moins, contrairement à ce qu'affirmait Quesnay.

Nous allons voir à présent que ce phénomène est d'autant plus marqué, pour Smith, que les manufactures et le commerce des villes d'Europe furent, dans l'histoire, protégées par les institutions politiques.

b. Le découragement de l'agriculture dans l'histoire politique de l'Europe

Pour Smith, le cours historique du progrès, contraire à "l'ordre naturel", se caractérise en effet par l'encouragement de l'industrie des villes au détriment de celles des campagnes, favorisant le développement des premières et limitant celui des secondes. Une telle situation ne peut qu'accroître le poids du travail productif des manufactures et du commerce au détriment de celui de la puissance productive des terres dans l'enrichissement des nations européennes. Elle résulte, selon Smith, de l'absence de liberté et de sûreté qui, pendant longtemps, aurait régné dans les campagnes et qui régnerait plus ou moins encore, selon les pays, au moment où Smith écrit.

Les villes, note Smith, étaient en effet, autrefois, des lieux où se produisaient

"l'ordre et la bonne administration, et avec eux la liberté et la sûreté des habitants [...], dans un temps où les cultivateurs des campagnes étaient toujours exposés à toutes les espèces de violences" (Smith [1776], I, p. 495).

Aussi, tandis que l'activité des villes prospérait, celle des campagnes périssait. Les hommes ne sont en effet pas incités à produire, lorsqu'ils sont exposés à la violence et à l'injustice, n'étant pas certains qu'ils pourront, par ce biais, en augmenter la portion qui leur revient. Ainsi, pour Smith, "[c]elui qui ne peut rien acquérir en propre ne peut avoir d'autre intérêt que de manger le plus possible et de travailler le moins possible" (*idem.*, I, p. 480). Et c'est pourquoi l'activité agricole fut découragée. Mais, pire encore pour les campagnes, l'ordre et la bonne administration des villes attirait vers ces dernières les capitaux qui seraient restés dans les campagnes, si celles-ci avaient assuré davantage de liberté et de sûreté à ses habitants. En effet,

"[l]a loi était alors si favorable aux habitants des villes, et si jalouse de diminuer l'autorité des seigneurs sur l'habitant des campagnes, que s'il pouvait parvenir à se soustraire pendant une année aux poursuites de son seigneur, il était libre pour toujours. Par conséquent, tout capital accumulé dans les mains de la portion laborieuse des habitants de la campagne dut naturellement chercher un refuge dans les villes, comme le seul asile où il pût être assuré dans les mains qui l'avaient acquis" (*ibid.*, I, pp. 495-496).

Ainsi, pour Smith, les législations différentes des villes et des campagnes ont induit des effets pervers sur le développement de ces dernières qui ont retardé culture et l'amélioration des terres au profit du commerce avec l'étranger et des manufactures.

En conséquence, au lieu de ne voir "nulle part" des villes croître "au-delà de la population qu'[aurait pu] soutenir l'état de culture et d'amélioration du territoire dans lequel elles étaient situées, au moins jusqu'à ce que la totalité de ce territoire eût été pleinement cultivée et améliorée" (*ibid.*, I, p. 471), comme l'aurait voulu "l'ordre naturel", c'est en quelque sorte l'inverse qui s'est produit. Pour Smith, l'histoire montre que les villes d'Europe se sont développées avant les campagnes, au moment où ces dernières se désolaient.

Mais, de la sorte, l'agriculture, et donc la nature physique qui travaille dans le sol, s'est vue privée, dans l'histoire, de toute l'importance qu'elle aurait pu avoir dans la société, compte-tenu de l'étendue du territoire et de la fertilité des terres. Toujours freiné dans certains pays d'Europe comme la France (*ibid.*, I, pp. 481-482), mais aussi, dans une certaine mesure, comme l'Angleterre (*ibid.*, II, p. 142) non seulement le développement des campagnes n'est pas proportionnel à celui des villes, mais encore la totalité des territoires ne saurait être pleinement cultivée et améliorée tandis que les villes sont florissantes.

Ainsi, réduite aux lois de l'agriculture, la nature physique telle qu'il est possible de la repérer dans les écrits smithiens n'intervient plus, de surcroît, que de manière très limitée dans la *Richesse des Nations*. L'affirmation de la supériorité de l'agriculture sur l'industrie, la justification de l'existence d'une rente "de monopole" pour les propriétaires fonciers et le fondement du "cours naturel des progrès de l'opulence" sur le primat de l'agriculture découle de l'attention particulière que Smith accorde à la fertilité de la terre. Mais cette nature généreuse qui rend la terre fertile, après avoir été le seul contenu accordé par Smith aux lois physiques, ne se voit accorder qu'une place tout à fait réduite dans son analyse de la formation et de la répartition des richesses sociales.

Cette limitation apparaît très nettement au niveau de l'étude des questions du prix du blé, du statut des propriétaires fonciers et de leurs rapports avec les fermiers, auxquelles renvoie la conception smithienne du monde physique, comme le faisait déjà celle de Quesnay dans ses articles économiques. C'est

précisément en explicitant cette différence qui touche à ces questions si essentielles dans les écrits de Quesnay et, plus généralement, si sensibles à l'époque où Smith et Quesnay écrivent, que nous terminerons la première partie de ce chapitre. Ce faisant, nous montrerons comment, de la même manière que la référence smithienne à la nature physique, les questions du prix du blé, du statut des propriétaires fonciers et de leurs rapports avec les fermiers, qui sont centrales dans l'analyse des causes de la *Richesse des Nations* que propose Smith, se trouvent néanmoins désormais reléguées au second plan de l'analyse.

2. Le rôle secondaire du blé et des rapports entre propriétaires fonciers et fermiers

Les questions qui font l'objet même de la réflexion économique de Quesnay, essentiellement relatives à la production agricole et, plus encore, à la production de blé, sont également au cœur de la problématique smithienne. Il faut ainsi noter, en particulier, que le blé constitue une marchandise fort singulière dans la théorie smithienne de la valeur, même si il est clair qu'elle n'est pas la marchandise autour de laquelle Smith s'interroge sur la notion de prix et sur les règles qui président à leur formation.

On sait en effet que le blé peut, selon Smith, servir d'étalon presque invariable des valeurs (Smith [1776], I, p. 267), les fluctuations du prix à court terme ne permettant pas de considérer le blé, malgré toutes ses qualités (conditions de production quasi-invariables dans le temps (*idem.*), bien-salaire) comme un instrument de mesure exact des valeurs, au même titre que le travail commandé (*ibid.*, I, pp. 104-106).

De plus, nous avons vu que les conditions de production du blé permettant de faire du blé le bien-salaire, conduisent à déterminer, à un moment donné, la rente en blé qui s'impose comme taux naturel de rente dans la formation des prix naturels des biens produits sur les terres à blé. Ce qui signifie que le blé joue un rôle directeur dans la formation de ces prix à un moment donné¹³. Ce faisant, il est d'ailleurs clair que la rente, et donc les propriétaires fonciers jouent également un rôle non négligeable dans la construction smithienne

¹³ Les autres prix ne dépendent que des taux naturels de profit et de salaires et des conditions de production des marchandises auxquels ils se rapportent, tous connus à un moment donné.

de l'économie politique. Rappelons aussi à ce propos que les propriétaires ont, avec les travailleurs, mais contrairement aux capitalistes, leurs intérêts particuliers liés à ceux de la société dans son ensemble, selon Smith (*ibid.*, I, p. 335).

Enfin, il est possible de montrer que, pour Smith, le prix du blé joue un rôle directeur dans la formation des prix naturels non seulement à un moment donné, mais aussi à mesure de l'enrichissement de la société (Dubœuf [1991], pp. 96-97). Dans le temps, en effet, le blé est la seule marchandise dont la valeur ne varie pas sous l'effet d'un changement des taux naturels de revenu. Puisque le surplus est déterminé en terme de quantité de blé suffisante pour l'entretien d'un travailleur, le partage physique du surplus de blé entre profit et rente est en effet nécessairement le même qu'en valeur, quelque soit la marchandise contre laquelle le blé s'échange. Le blé peut donc également servir de référent à partir duquel sont déterminés les prix naturels des marchandises à mesure de l'enrichissement de la société.

Par conséquent, il est clair que les thèmes essentiels à la problématique de Quesnay relatifs à la production de blé, à son prix, aux fluctuations du prix du blé, sont également au cœur de la réflexion analytique smithienne. Néanmoins, ces thèmes ne sont plus premiers.

Les remarques précédentes montrent ainsi que le blé peut servir pour procéder à une bonne approximation de la valeur des marchandises, mais qu'il reste second par rapport à la mesure avec le travail commandé.

Plus généralement, il faut attendre le chapitre V du livre I de la *Richesse des Nations* pour que Smith fasse référence au problème primordial abordé par Quesnay, à savoir celui de la fluctuation du prix du blé, le chapitre XI de ce même livre I - un des plus long chapitre de la *Richesse des Nations*, il est vrai - pour que la question de la rente foncière soit traitée et, enfin, le chapitre II du livre III pour que soient analysés les rapports entre propriétaire et fermier, et incriminées les prohibitions sur le commerce des grains.

Auparavant, le thème de la division du travail, de la mesure et de la formation des prix, ainsi que celui de la détermination des salaires et des profits et de l'accumulation du capital occupent le premier plan de l'ouvrage. Conformément à la place réduite qu'occupe l'agriculture et ses lois physiques dans son analyse au regard des manufactures et du commerce, et compte-tenu

de l'importance qu'il accorde au travail productif quel que soit son emploi dans la formation de la richesse sociale, les thèmes chers à Quesnay sont en effet désormais secondaires dans l'approche prônée par Smith.

De fait, Smith se place dans une perspective plus large que celle de Quesnay - la théorie de la formation des prix en général, et non seulement du blé en particulier - construite en référence aux conditions de production de la richesse manufacturière, agricole et commerciale, et non pas réduite au seul domaine agricole. L'ambition de Smith est d'ailleurs elle-même plus large que celle de Quesnay puisque le premier construit une théorie des prix qu'il n'y a pas à proprement parler dans les écrits du second. Et c'est donc à partir de ce point de vue général que Smith aborde la question de la fluctuation du prix du blé, ainsi que celles du statut des propriétaires fonciers et de leurs rapports avec les fermiers.

Sa réflexion sur la division du travail et son choix du travail commandé comme mesure de la valeur l'amène ainsi, en premier lieu, à aborder l'analyse de l'enrichissement social du point de vue du travailleur salarié agricole ou manufacturier et non pas, comme le faisait Quesnay, du point de vue du fermier. La question du blé est alors clairement posée au cœur de cette analyse mais en seconde position : elle n'intervient qu'en tant que le blé est le bien-salaire. C'est cette idée que l'on trouve à nouveau à propos de la définition du blé comme étalon de mesure des valeurs. En effet, le blé peut, approximativement, servir d'étalon de mesure des valeurs du fait qu'il représente, grâce aux qualités exceptionnelles de sa production, la quantité suffisante de nourriture pour l'entretien d'un travailleur - c'est à dire qu'il constitue une quantité qui trouve dans le travail commandé son miroir social. Le caractère premier du travail commandé dans l'analyse smithienne apparaît donc ici non seulement parce que le travail commandé est le seul étalon parfait de mesure invariable selon Smith, mais encore parce que, sans lui, le blé ne saurait être également étalon, même approximatif.

Sa réflexion sur la division du travail et son choix du travail commandé comme mesure de la valeur l'amène, en second lieu, à défendre le principe de la libre circulation des marchandises, y compris (surtout), comme l'affirmait Quesnay, pour le blé. La libre circulation est en effet garante de l'extension du marché, extension dont dépend le développement de la division du travail. Celle du blé, en particulier, conditionne le déroulement du progrès selon son "cours naturel".

Nous avons vu, en effet, que le produit des villes ne peut, à l'origine, résulter que de l'existence d'un surplus agricole correspondant à la quantité de subsistances produite au-delà de ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins des travailleurs agricoles, des fermiers et des propriétaires fonciers. Seul l'existence de ce surplus, échangé contre le produit des villes, permet d'occuper de la main d'œuvre dans d'autres activités que l'agriculture. Pour Smith, il est donc essentiel que le blé puisse librement circuler.

Mais, comme nous le montrerons plus longuement par la suite, cette idée n'intervient pas, contrairement à Quesnay, comme moment théorique fort pour analyser le marché du blé, les fluctuations du prix du blé et les conditions de production de blé.

L'idée ici défendue par Smith n'est pas tant qu'ainsi la production pourrait être accrue parce que le prix pourrait de cette manière être établi à un niveau tel que l'intérêt du fermier aille de pair avec la puissance productive des sols. Smith pense, accessoirement, que le libre commerce des blés permettrait de séparer les métiers de fermier et de marchand de blé, sinon réunis, permettant ainsi d'accroître la division du travail dans les campagnes et, ce faisant, la puissance productive du travail agricole (Smith [1776], II, p. 130). Mais, comme nous le rappellerons plus loin (II. C. 1. b.), les entraves à la libre circulation du blé ne mettent pas en danger la sûreté du fermier, selon Smith. Contrairement à ce que pensait Quesnay, elles ne conduisent donc pas au dépérissement des terres agricoles. L'effet produit par ces entraves se limite plutôt à restreindre la production de blé, à l'empêcher d'atteindre son plus haut niveau.

Cette limite a néanmoins des effets forts fâcheux, consistant en particulier à transformer les disettes en famines, selon Smith. Mais elle n'est pas la cause du dépérissement des campagnes que Smith déplore avec Quesnay. Le libre échange ne saurait donc, par effet inverse, être à l'origine de son épanouissement. Elle ne peut "que" le faciliter.

En revanche, et c'est l'idée que défend Smith, avec la libre circulation du blé des campagnes vers les villes, l'approvisionnement de ces dernières pourrait être assuré parce que la production agricole serait à son plus niveau. Or, assurer cet approvisionnement est essentiel puisque c'est dans les villes que la division du travail peut le plus se développer et, ainsi, sa puissance

productive augmenter. Le caractère premier de la division du travail et du concept de travail commandé apparaît donc également clairement ici, éclipsant au second plan les questions liés au fermier, à ses relations aux propriétaires fonciers, à l'accroissement de la production agricole...

D'une manière générale, dans la perspective smithienne, accroître les richesses ne suppose plus, contrairement à Quesnay, de stabiliser le prix du blé au niveau du "bon prix" pour inciter le fermier à porter ses capitaux dans l'agriculture et faire aller de pair productivité physique et "rentabilité" des terres. Selon Smith, c'est par l'accumulation du capital en général, quel que soit le secteur d'activité, que la richesse peut être accrue. Or, pour Smith, cette accumulation n'est jamais totalement empêchée, même lorsqu'elle est effectivement freinée dans l'agriculture.

Par conséquent, le développement de l'agriculture se présente essentiellement comme un facteur d'accélération du progrès général de la société. Elle n'est qu'un des moyens dont une société dispose dans sa marche vers le progrès. Elle est le meilleur moyen à capital égal d'accroître la richesse des nations pour Smith, et c'est pourquoi, pour lui comme pour Quesnay, la société devrait, pour son plus grand avantage, fonder son progrès sur celui de l'agriculture. Mais l'agriculture qui n'est plus la seule source du progrès, n'est pas non plus la principale source de ce progrès et, en ce sens, pour Smith contrairement à Quesnay, elle n'en est donc nullement son unique et essentiel fondement, ni sa finalité.

Aussi favorable que soit l'agriculture à l'accroissement des richesses, elle n'est donc plus première dans l'analyse des conditions du progrès économique. De même que la référence à la nature physique que l'on peut trouver dans les écrits de Smith, la question du blé, ou encore celle des rapports entre propriétaires fonciers et fermiers ne constituent donc pas non plus, pour Smith, l'objet premier de ses recherches. Elles sont désormais, ensemble, reléguées à l'arrière plan de l'analyse.

Pour autant ces questions, comme la prise en compte d'une puissance productive des terres à laquelle se réduit la conception smithienne du monde physique, sous-tendent sa réflexion. Il s'agit donc maintenant d'explicitier les raisons pour lesquelles elles restent encore, avec Smith, au cœur de l'économie politique et de faire ainsi ressortir l'originalité de l'approche

smithienne. C'est l'objet de la seconde partie de ce chapitre qui suit immédiatement.

II. TRAVAIL, NATURE ET ENRICHISSEMENT

La place centrale, même si secondaire, que Smith donne à ce qui correspond, pour lui, à la puissance productive de la nature au sein de sa réflexion analytique tient, nous semble-t-il, à l'objet même de la *Richesse des Nations*.

On sait, en effet que ce. dernière: constitue une réponse originale à un problème de philosophie morale et politique du XVIIIème siècle auquel Smith s'est, comme Quesnay, confronté (Skinner [1976b]; Hont et Ignatieff [1983]; Mathiot [1990]; Winch [1978], Diatkine [1986], [1991]). Il s'agit du problème connu sous le terme de la "querelle du luxe", que nous avons déjà mentionné. Il consiste, rappelons-le, à savoir comment garantir aux pauvres leur subsistance, dans une société où semblerait devoir les en priver l'inégalité liée à la propriété privée et à la poursuite, par chacun, de son propre intérêt¹⁴. La définition que se donne Smith de l'économie politique est en effet éloquente.

"L'Économie politique, considérée comme une branche des connaissances du législateur et de l'homme d'État, se propose deux objets distincts : le premier, de procurer au peuple un revenu ou une subsistance abondante, ou, pour mieux dire, de le mettre en état de se procurer lui-même ce revenu ou cette subsistance abondante; - le second, de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public; elle se propose d'enrichir à la fois le peuple et le souverain" (Smith [1776], II, p. 11).

Ainsi, pour Smith, la question de l'accès à la subsistance est la question centrale de l'économie politique, celle qui touche à la fois "le peuple" et "le souverain". Elle trouve en grande partie sa solution grâce à l'analyse du processus de l'accumulation du capital, au cœur des problématiques du XIXème siècle à venir (Diatkine [1991], pp. 18-19, 40-47).

L'importance que prendra ce thème explique sans doute beaucoup qu'ait été souvent passée sous silence la place que tient également la conception smithienne de la nature et de ses lois physiques dans la construction de cette

¹⁴Pour une présentation plus détaillée, voir Diatkine [1991] ou Lallement [1993].

solution au problème de la subsistance¹⁵. Le rôle que Smith fait jouer aux propriétaires fonciers, l'importance qu'il accorde à leur dépense et, surtout, la manière dont il l'article au processus d'accumulation du capital sont ainsi souvent occultés. C'est en le rappelant que nous pourrions montrer que la conception smithienne de la nature et de ses lois physiques, à savoir la "fertilité artificielle" de la terre dans la production de blé, le bien-salaire, participe de cette réponse originale au problème de philosophie politique et morale de son temps.

Ce point est, pour nous, essentiel. En le précisant, nous serons en effet à même de comprendre les raisons pour lesquelles Smith accorde tant d'importance, dans son analyse économique, à ce que nous avons pu repérer dans ses écrits comme étant les lois physiques de la nature. Nous pourrions ainsi comprendre que l'articulation des lois économiques et physiques est, pour lui, un objet d'étude crucial, comme cela l'était, de manière différente toutefois, pour Quesnay.

Pour ce faire, il convient de rappeler la manière dont Smith aborde le problème de la subsistance dès la *Théorie des Sentiments Moraux*. La réponse au problème posé, apportée dans la *Richesse des Nations*, apparaîtra en effet plus clairement comme un complément indispensable au raisonnement commencé dans la *Théorie des Sentiments Moraux*. L'articulation entre la théorie smithienne de l'accumulation du capital, la théorie de la rente et la conception smithienne de la nature et de ses lois physiques pourra plus facilement être mise en évidence¹⁶.

Smith aborde la question de la subsistance en posant un paradoxe, connu (Locke [1690], §41), que l'on trouve aussi bien dans les *Lectures on Jurisprudence* [1762-63]¹⁷, que dans la *Richesse des Nations*¹⁸. Ce paradoxe peut être résumé ainsi : alors que la société commerciale est de toutes les sociétés politiques la plus inégale dans sa distribution de la propriété et celle

¹⁵Notons cependant que l'importance accordée par Smith aux conditions d'accroissement de la production agricole a été soulignée par Hont et Ignatieff [1983] et par Gray [1976].

¹⁶Ce faisant, nous voyons là un argument supplémentaire en faveur de l'unité des écrits moraux et économiques de Smith. Sur ce thème, lié au célèbre "das Adam Smith problem" soulevé par B. Hildebrand, C. Knies et W. von Startschinski au XIX^{ème} siècle et résultant en fait d'une confusion entre le concept de sympathie et celui de bienveillance, voir Macfie [1967], Heilbroner [1982] ou encore Diatkine [1986], [1991].

¹⁷cf. Diatkine [1991], p. 41.

¹⁸Smith y fait référence dès l'introduction de son ouvrage (Smith [1776], I, pp. 66-67).

contenant le plus de travailleurs improductifs, elle est la seule capable, non seulement de satisfaire les besoins des pauvres qui travaillent, mais même de leur offrir encore bien plus que ce dont jouit "tel roi d'Afrique qui règne sur dix milles sauvages nus, et qui dispose en maître absolu de leur liberté et de leur vie" (Smith [1776], I, p. 79).

Cette proposition soulève, en effet, deux types de problèmes. Le premier est un problème de justice. Il s'agit de savoir dans quelle mesure la recherche par chacun de l'enrichissement n'est pas destructeur de la société, si ce désir constitue une passion sociable. L'inégalité dans la distribution de la propriété est en effet une conséquence de l'enrichissement, sans lequel les pauvres travailleurs de la société commerciale ne pourraient jouir d'un plus grand nombre de "choses nécessaires, commodes ou agréables de la vie" (*idem.*, I, p. 99) qu'un "roi d'Afrique", tout en entretenant beaucoup de travailleurs improductifs. Or, l'inégalité pourrait être destructrice de la société si elle conduisait à mettre en cause les règles de justice, en particulier le droit fondamental de chacun à la sûreté. Smith apporte une première solution à ce problème dans la *Théorie des Sentiments Moraux*¹⁹ en montrant comme le désir d'enrichissement est une passion sociable qui ne remet pas en cause ce droit fondamental de chacun à la sûreté.

Le second problème est d'ordre économique. Il consiste à déterminer si l'enrichissement des uns est compatible avec le bien-être des autres, leur bonheur, cette "obsession universelle" du XVIIIème siècle (Hazard [1969], p. 23). Le paradoxe de la société commerciale ne tient en effet pas tant au fait que la sûreté de tous y est assurée qu'à l'idée que l'enrichissement y est tel que cette société peut contenir beaucoup d'improductifs (au sens de Smith), tout en offrant aux productifs bien plus que ce qui est juste suffisant pour l'entretien d'un travailleur. Smith apporte une solution à ce problème dans la *Richesse des Nations*, en s'assurant que la solution au premier problème est toujours respectée.

Nous les présenterons successivement ici. La manière dont Smith va se servir de ce que nous avons pu identifier dans la *Richesse des Nations* comme étant sa conception de la nature et de ses lois physiques, pour résoudre ce paradoxe, pourra mieux être mis en évidence.

¹⁹Dont nous ne discuterons pas ici la question de savoir si elle est pertinente ou non. Sur ce point, Cf. Diatkine [1991], p. 28.

Nous suivrons donc, tout d'abord, le raisonnement de Smith dans la *Théorie des Sentiments Moraux*. Nous verrons que l'accroissement de la production agricole est une des conditions essentielles pour résoudre le premier problème que Smith se pose. Nous montrerons que cette condition le conduit à vanter les vertus des échanges entre riches propriétaires fonciers et pauvres travailleurs, dont nous tirerons une première définition des termes et du cadre dans lequel Smith résout le second problème posé par le paradoxe où interviendra, ensuite, dans la *Richesse des Nations*, sa conception de la nature (A. L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMME RÉPONSE AU PROBLÈME DE JUSTICE).

Nous tournant vers ce dernier ouvrage, nous montrerons l'importance que Smith accorde à nouveau à la dépense des propriétaires fonciers mais en l'articulant, cette fois, à l'analyse de la reproduction du système économique avec accumulation du capital. Le rôle que joue sa conception de la nature physique pour résoudre son paradoxe apparaîtra ce faisant, nous permettant de comprendre pourquoi, tout en étant reléguée au second rang de l'analyse smithienne, elle se situe en son cœur (B. LE RÔLE DE LA DÉPENSE DE LA RENTE EN BLÉ DANS LE PROCESSUS DE REPRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ DIFFÉRENCIÉE).

Dès lors, nous pourrons faire apparaître comment la conception originale de la nature défendue par Smith, qui s'articule de manière spécifique avec sa propre conception de l'économie politique, débouche sur la mise en évidence de phénomènes économiques nouveaux : la nécessaire interdépendance entre le développement des villes et celui des campagnes (C. L'ARTICULATION SMITHIENNE DES LOIS ÉCONOMIQUES ET PHYSIQUES).

A. L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMME RÉPONSE AU PROBLÈME DE JUSTICE

Dans la tradition sentimentaliste écossaise, Smith construit sa *Théorie des Sentiments Moraux* en recourant au sentiment de sympathie qui soutendrait la formation des jugements moraux. Distinct de la bienveillance sans pour autant s'opposer à l'égoïsme, la sympathie, pour Smith, est un processus réflexif où chacun juge autrui en tant que spectateur, autrui étant notre miroir comme nous sommes le miroir d'autrui. Elle constitue ce point de vue commun aux hommes à partir duquel ils portent leur regard sur le monde.

Cette conception extensive de la sympathie joue un rôle essentiel dans l'approche smithienne du problème moral et politique du luxe. Expression de l'intersubjectivité humaine, la sympathie lui permet en effet de procéder à une critique radicale du principe de l'utilité comme fondement du désir des richesses. Or, c'est à partir de cette critique que Smith rend compte de ce problème. Nous la rappellerons donc dans un premier temps (1. La critique smithienne du principe d'utilité). Nous verrons ensuite comment elle conduit Smith à faire de la passion pour les richesses, un désir d'enrichissement illimité. Surtout, nous montrerons comment elle l'amène à le considérer comme un désir sociable c'est à dire respectueux des droits, et même bénéfique pour tous les membres de la société (2. Le caractère sociable du désir d'enrichissement illimité).

1. La critique smithienne du principe d'utilité

Cette critique, dirigée contre Hume, constitue la quatrième partie de *La Théorie des Sentiments Moraux* intitulée "De l'effet de l'utilité sur le sentiment de l'approbation"²⁰. Le point de départ du raisonnement de Smith consiste à fonder le désir d'enrichissement sur une illusion, celle que les richesses procureraient le bonheur. A cette fin, Smith commence par expliquer que le but de l'action n'est pas tant lié à l'utilité que l'on retire de la possession d'un objet qu'à la perfection des objets utiles. Selon lui, tout le monde a bien vu que "l'adéquation d'un système avec la fin pour laquelle il était créé donne une propriété et une beauté sur le tout" (Smith [1759], p. 179)²¹. Cependant, ajoute-t-il, l'on a cru que le plaisir alors ressenti était dû à l'utilité que cette adéquation des moyens aux fins permettait de procurer et que l'utilité était donc le motif des actions. Or, l'adéquation des moyens aux fins, en elle-même, procure aux hommes du plaisir et, par conséquent, "cette adéquation, plutôt que la fin véritable qu'elle permet d'atteindre" (*idem.*) constitue, en fait, le réel motif des actions humaines.

Dès lors, poursuit Smith, les hommes se ruinent dans l'achat de biens de luxe car ils confondent la perfection des objets avec leur finalité. Ne recherchant pas les richesses pour elles-mêmes mais identifiant leur fin (le plaisir qu'elles donnent) et les moyens (la perfection de l'objet destiné à donner un

²⁰Ce point a déjà été présenté. Voir ainsi Diatkine [1991], pp. 32-38.

²¹Notre traduction, comme tous les passages cités de la *Théorie des Sentiments Moraux* auxquels nous nous référerons ici.

plaisir), ils sont soumis à l'illusion selon laquelle les richesses sont l'instrument le plus adéquat pour leur apporter le bonheur, alors même que le bonheur créé par les richesses est bien moindre que ce qu'il en coûte pour obtenir ces dernières²². Si ils désiraient seulement les objets pour ce qu'ils sont, ils verraient immédiatement que les richesses et les grandeurs ne sont "que des illusions et des frivolités" (*ibid.*, p. 181). Seule cette illusion peut donc fonder le désir d'enrichissement.

Or, poursuit Smith, la sympathie entretient une telle illusion. L'illusion que les richesses représentent le moyen le plus approprié pour se procurer le bonheur conduit en effet tout d'abord à admirer les riches : n'ont-ils pas, de par l'étendue de leurs richesses, plus de moyens que d'autres d'accéder au bonheur (*ibid.*, p. 182) ? Et puisque les hommes ne se jugent que du point de vue des autres (*ibid.*), ils recherchent toujours à obtenir l'admiration d'autrui. Aussi, conclut Smith, l'admiration portée aux riches conduit à respecter les rangs, puisque rien ne paraît plus louable que cette situation dans laquelle se trouvent les riches. Les pauvres leur sont donc toujours soumis (*ibid.*, pp. 52-53). Mais surtout, cette admiration portée aux riches conduit à rechercher les richesses, afin d'attirer les regards admiratifs des autres, "d'être remarqué, d'être considéré, d'être regardé avec approbation, avec applaudissement, avec sympathie, et d'obtenir tous les avantages qui suivent ces divers sentiments" (*ibid.*, p. 50). Dès lors, la passion acquisitive se présente comme le produit d'une illusion fondamentalement rapportée à l'ambition, qui n'est rien d'autre que le produit du regard des spectateurs tel que l'acteur se le représente. Ainsi,

"[I]e fils d'un homme pauvre, que le ciel dans sa colère doua d'ambition, lorsqu'il jette les yeux autour de lui, admire bientôt la situation du riche[...]. Il s'imagine que s'il avait toutes ces choses, il serait toujours satisfait et tranquille, et ne pourrait épuiser le bonheur que lui donnerait la seule pensée d'une telle situation. L'idée de cette félicité encore éloignée le transporte [...] : pour y parvenir [...], il se soumet [...] à plus de fatigues et d'inquiétudes que la privation de ses commodités ne lui en eût fait souffrir durant sa vie entière. [...] Il veut se mettre sous les regards du public, et

²²Diatkine, qui a mis en évidence cette interprétation de Smith du désir des richesses, précise que la distinction entre la finalité des objets et leur perfection ne peut être lue comme une distinction entre l'utilité d'un objet et ses caractéristiques, puisque cette perfection ne saurait être recherchée dans le but d'accroître l'utilité de l'objet, mais pour elle-même, comme moyen le plus parfait - bien qu'illusoire - de jouir de l'utilité d'un objet (Diatkine [1991], pp. 32-33).

sollicite infatigablement les places où il pourra briller davantage [...]. Son imagination se nourrit ainsi, pendant tout le cours de sa vie, de l'idée d'un repos artificiel, dont il ne jouira peut-être jamais, et auquel il sacrifie la tranquillité réelle qui est toujours à sa portée" (*ibid.*, p. 181).

Produit de l'illusion que les richesses procurent les moyens d'atteindre le bonheur, la passion acquisitive est donc expliquée par Smith par le fait que cette illusion est vécue non seulement par l'acteur mais aussi par le spectateur et entretenue par le jeu de la sympathie. Issue du processus de socialité, le désir des richesses trouve son origine dans l'admiration du pauvre pour la situation du riche. Surtout, cette passion se transforme aussitôt en désir d'enrichissement illimité. Il s'agit alors de savoir dans quelle mesure ce désir est sociable, si la recherche par chacun de l'enrichissement illimité n'est pas destructeur de la société.

2. Le caractère sociable du désir d'enrichissement illimité

Pour Smith, le désir d'enrichissement illimité n'est pas destructeur de la société mais présente, au contraire, un caractère sociable.

Nous avons vu, en effet, que la passion pour les richesses, produit du regard du spectateur tel que l'acteur se le représente, est garante du respect de l'inégalité des rangs, base de l'émulation sociale. Et c'est pourquoi elle devient même la passion qui domine toutes les autres pour les hommes en société.

De plus, Smith souligne que cette passion est source d'un empire sur soi, frein spontané au déchaînement des passions et des vices. En effet, le désir des richesses coûte aux hommes des désagréments supérieurs au bonheur que procurent réellement les richesses et il peut même conduire les hommes à s'écarter de la route de la vertu (Smith [1759], p. 55, p. 64 et p. 181). Mais ce désir suppose également que nous réprimions "nos passions actuelles, dans la vue de les satisfaire plus complètement dans une autre circonstance" (*idem*, p. 189). Or, le spectateur sait par expérience combien il est rare d'avoir cet empire sur soi-même. Une telle conduite lui inspire donc "de l'étonnement et de l'admiration" (*ibid.*). Elle apparaît moralement louable. De là, conclut Smith,

"naît l'estime particulière que tous les hommes accordent à une inébranlable persévérance dans la sobriété, dans le travail, quoique cette persévérance ait ordinairement pour objet l'acquisition des richesses. [...] [E]t il n'y a peut-être que la certitude intime de mériter cette admiration et ces éloges, qui puisse donner la force de persister dans une telle conduite. Le plaisir dont nous devons jouir dans dix ans, nous intéresse si peu, en comparaison de celui dont nous pouvons jouir aujourd'hui; les désirs que le premier nous inspire sont si faibles auprès de ceux qui nous portent vers le second, que jamais ils ne les balanceraient, si nous n'étions excités et soutenus par le sentiment de la convenance d'un choix si courageux, par la certitude qu'il nous attirera l'estime et l'approbation de tout le monde, et qu'un choix contraire nous exposerait peut-être au ridicule et au mépris" (*ibid.*, p. 190).

Ainsi, alors même que le désir d'enrichissement illimité guide, en dernière instance, le comportement des individus, c'est finalement parce que ce désir suppose dans le présent une maîtrise des passions que le spectateur approuve la conduite des individus intéressés, incitant par là-même l'acteur à poursuivre une telle conduite. Et c'est donc cette maîtrise qui, s'opposant à la passion pour les plaisirs présents, permet de chercher à satisfaire le désir jamais assouvi d'enrichissement illimité. Elle "excite l'industrielle activité des hommes" (*ibid.*, p. 183), ce qui a "entièrement changé la face du globe" (*ibid.*).

Or, de cette façon, cette maîtrise joue également un rôle important dans l'analyse des raisons pour lesquelles le désir d'enrichissement illimité et son assouvissement ne sont pas, pour Smith, destructeurs de la société. D'une part, en effet, cette maîtrise qualifiera, dans la *Richesse des Nations*, la conduite des gens sobres et économes dont le comportement d'épargne est à l'origine de l'accumulation du capital, accumulation sans laquelle il n'est pas possible d'expliquer la reproduction sans cesse du processus de création de richesses, corollaire du caractère illimité du désir d'enrichissement²³. Mais surtout, d'autre part, elle conduit Smith à défendre, dès la *Théorie des Sentiments Moraux*, l'idée que le changement produit par la recherche par chacun des

²³Sur ce point, voir Diatkine [1991] qui organise la présentation de l'unité de l'œuvre de Smith autour de ce thème du capital.

richesses ne saurait être déploré par le spectateur, fût-il le moraliste - ce spectateur impartial au regard duquel se forment les jugements moraux²⁴.

Pour Smith, en effet, la maîtrise des passions résultant du désir d'enrichissement illimité fait de ce dernier le moteur du progrès engendrant simultanément l'inégalité des rangs et une amélioration réelle de la situation de tous.

"Les travaux des hommes ont forcé la terre à doubler sa fécondité première, et à nourrir un plus grand nombre d'habitants" (*ibid.*, p. 184).

Ainsi, pour Smith, le désir d'enrichissement illimité n'est pas destructeur de la société car il engendre un progrès tel qu'il se traduit par des effets bénéfiques pour tous les membres de la société. Les effets bénéfiques de ce progrès viennent essentiellement de l'accroissement de la production agricole et, plus précisément, de celle des biens de subsistance. Avec cet accroissement, plus d'hommes ont pu avoir accès à la subsistance, malgré l'inégalité des rangs. Pour reprendre la formule de Smith, les riches semblent avoir toujours été forcés "à concourir à la même distribution des choses nécessaires à la vie qui aurait eu lieu si la terre eût été donnée en égale portion à chacun de ses habitants" (*ibid.*).

La position de Smith est donc claire. Le premier problème de justice auquel renvoie le paradoxe de la société commerciale ne peut être résolu que parce que le désir d'enrichissement se traduit par un accroissement de la production de biens de subsistance et que sa répartition s'effectue (aussi) au profit des pauvres travailleurs. Pour Smith, la sûreté de ces derniers peut donc être assurée, au même titre que celle des propriétaires, malgré l'inégalité. Il suffit, pour cela, de connaître les principes qui président à l'accroissement et à la répartition des biens de subsistance, principes qui apparaissent ainsi comme des objets d'étude essentiels de la problématique smithienne.

Le second point (la répartition) trouve d'ailleurs dès la *Théorie des Sentiments Moraux* un début d'explication. Nous allons le présenter rapidement ici. Nous verrons ainsi comment cette première ébauche

²⁴Notons que nous laissons ici ouverte la question de savoir si le jugement du spectateur impartial est, ou non, grâce à la sympathie, un jugement général et obligatoire. Sur ce point, voir Diatkine [1986], pp. 454-462.

d'explication définit le cadre dans lequel Smith construit la réponse au second problème posé par le paradoxe de la société commerciale que nous analyserons ensuite : déterminer dans quelle mesure l'enrichissement des uns est compatible non pas seulement avec la sûreté mais, plus encore, avec le bien-être des autres.

L'argument utilisé ici par Smith s'appuie de prime abord essentiellement sur la logique développée par Mandeville dans la *Fable des Abeilles* [1714]. Fondamentalement, pour Smith comme pour Mandeville, c'est en effet la dépense de luxe des riches qui, tout en excitant l'activité des pauvres, fournit encore leur subsistance. Ainsi,

"[c]e n'est pas sans dessein que la nature laisse l'insensible et orgueilleux propriétaire parcourir, d'un œil avide, ses vastes domaines, et consumer en imagination le produit des riches moissons qui les couvrent, sans penser un seul moment aux besoins de ses semblables. (...) [T]ous ceux qui satisfont à ses plaisirs et à son luxe, tirent de lui cette portion de choses nécessaires à la vie, qu'ils auraient en vain attendue de son humanité ou de sa justice" (*ibid.*).

Toute l'originalité de Smith consiste néanmoins à préciser, qu'ainsi,

"sans en avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social et la multiplication de l'espèce humaine" (*ibid.*, p. 185).

Ce qu'affirme Smith n'est en effet rien de moins que la capacité des riches, par leur dépense en biens de luxe, d'accroître la consommation des pauvres qui vivent de leur travail.

Remarquons, en premier lieu, que l'idée ne consiste donc pas seulement à faire de l'enrichissement le moyen de garantir le droit des pauvres à l'existence. Multiplier l'espèce humaine suppose d'accroître les revenus des travailleurs au-delà de ce qui est suffisant pour l'entretien à l'identique de la population. Autrement dit, cela suppose de leur offrir une rémunération libérale, ainsi que Smith l'explique dans la *Richesse des Nations* (Smith [1776], I, pp. 141-142). L'idée présentée par Smith ici n'est donc pas de garantir le simple droit minimal à l'existence, défendu par tous les théoriciens du droit naturel moderne. Pour Smith, comme pour Quesnay, ce droit doit être étendu. D'un droit "aux choses nécessaires à la vie" (Smith

[1759], p. 184) il deviendra d'ailleurs vite un droit "aux choses nécessaires, commodés ou agréables à la vie" (Smith [1776], I, p. 99). Et Smith montrera dans la *Richesse des Nations* que ce n'est que "dans les pays qui font le plus de progrès, ou dans ceux qui marchent le plus vite vers l'opulence" (*idem.*, pp. 140-141) que ce droit peut être le plus étendu car ce n'est que dans ces pays que la rémunération des travailleurs peut être des plus libérales. Il est donc clair que, pour lui, l'enrichissement des uns, loin d'être destructeur de la société est désormais, malgré l'inégalité qu'il produit, la source du bonheur des autres.

Et c'est pourquoi, pour Smith,

"[l]a Providence, en partageant, pour ainsi dire, la terre entre un petit nombre d'hommes riches, n'a pas abandonné ceux à qui elle paraît avoir oublié d'assigner un lot, et ils ont leur part de tout ce qu'elle produit" (Smith [1759], p. 185).

Il faut alors également remarquer que le raisonnement de Smith consiste à faire des propriétaires fonciers, les riches qui disposent d'un surplus de blé dépensé pour obtenir les biens de luxe produits par les pauvres travailleurs. On sait qu'un tel raisonnement ne suffit pas pour expliquer l'enrichissement de la société et la reproduction de l'échange riches/pauvres que Smith suppose pour rendre compte des effets bénéfiques pour tous les membres de la société de la passion acquisitive assouvie par certains. Il permet seulement de comprendre comment, à un moment donné, les riches propriétaires, qui disposent du blé, s'enrichissent et occupent du même coup, du fait de leur dépense, de plus en plus de pauvres travailleurs qui produisent des biens de luxe (Diatkine [1991], p. 40).

Mais, ce faisant, Smith définit ici un cadre de raisonnement qu'il complètera dans la *Richesse des Nations*, mais qu'il ne reniera pas. En particulier, la dépense des propriétaires fonciers continuera de jouer un rôle essentiel dans son raisonnement, à côté du comportement d'épargne de la nouvelle classe sociale, ici absente, les capitalistes, que Smith introduit pour la première fois dans la *Richesse des Nations*. Le désir d'enrichissement illimité les concernera alors en premier et ce sont eux qui feront bénéficier aux autres classes sociales (travailleurs et propriétaires fonciers) des effets bénéfiques de cet enrichissement. Mais, pour cela, les propriétaires fonciers devront dépenser leur rente en blé en achat de biens de luxe, comme nous allons à présent le montrer.

B. LE RÔLE DE LA DÉPENSE DE LA RENTE EN BLÉ DANS LE PROCESSUS DE REPRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ DIFFÉRENCIÉE

La démonstration proposée par Smith pour rendre compte de l'enrichissement de tous et de la reproduction de l'échange riches/pauvres peut être rapidement résumée de la manière suivante : la division du travail est à l'origine de l'accroissement des richesses. En augmentant la puissance productive du travail, la division du travail permet en effet d'accroître le rapport entre les quantités de biens obtenus et les quantités de travail salarié. Dès lors qu'il s'accompagne de l'accumulation du capital, considérée par Smith comme accumulation de biens-salaire avancés aux travailleurs en vue d'obtenir une quantité accrue de ces marchandises, l'accroissement de ce rapport bénéficie par conséquent non seulement aux riches, mais aussi aux pauvres qui travaillent. L'accumulation du capital doit en effet se traduire par le plein emploi et une rémunération libérale du travail, au moins tant que le niveau de population n'a pas atteint celui de la demande de travail des capitalistes.

Cette thèse constitue, pour les économistes, la nouveauté analytique essentielle des écrits de Smith. Par rapport à Quesnay, en particulier, il semble admis que la rupture porte à proprement parler sur la question de la péréquation des taux de profit. En effet, tandis que Quesnay met l'accent sur la disposition d'un revenu, Smith se penche désormais sur la propriété du capital qui permet de produire un revenu. Aussi la question de la péréquation des taux de profit, qui ne se pose pas dans la problématique de Quesnay, devient-elle une des questions centrales de l'économie politique : contrairement à Quesnay, dont les concepts (reproduction, avances et produit net) s'arrêtent en quelque sorte "au seuil d'une théorie des prix et du profit" (Deleplace [1978], p. 107), Smith place celle-ci au cœur de la représentation économique de la société. Et, en ce sens, le discours smithien se présente bien comme un discours de rupture, par lequel se constitue une économie politique centrée autour de la problématique de l'accumulation du capital.

Mais il convient alors de rappeler immédiatement le cadre tout à fait spécifique dans lequel Smith rend compte de cette problématique : celui de l'échange. L'économie politique smithienne est en effet le projet d'une société capitaliste organisée par et à travers l'échange. L'échange constitue

le fondement et le cœur de sa représentation économique de la société, comme en témoigne l'utilisation que fait Smith du travail commandé (ou du blé) comme étalon de mesure de la valeur.

Avec cette mesure, la richesse acquiert en effet son caractère social dans l'échange, indépendamment des conditions de production des marchandises (Dubœuf [1985], pp. 102-104). Soulignons, en particulier, qu'en se servant du travail commandé (ou du blé) comme étalon, Smith mesure la richesse du point de vue de la capacité à acheter le travail d'autrui et à subvenir aux besoins des travailleurs, indépendamment de la relation salariale elle-même. Car Smith ne considère pas le travail salarié comme une forme spécifique du travail qui serait propre à la société différenciée où les "capitaux [sont] accumulés dans les mains de quelques particuliers" (Smith [1776], I, p. 118). Smith a une conception très extensive du salaire. De même qu'il considère toujours, contrairement à ce qu'affirme Ricardo, le travail comme travail qui s'échange, quel que soit le degré d'enrichissement et de différenciation de la société, le produit du travail approprié, en totalité ou en partie, par le travailleur est toujours saisi par Smith comme salaire²⁵. Pour Smith, le salaire est en effet la "récompense naturelle [...] du travail" (*idem.*, I, p. 135) dès "l'état informe de la société" (*idem.*, I, p. 117). Cette conception très extensive du salaire traduit donc explicitement la domination du point de vue de l'échange sur celui de la production dans les écrits smithiens.

Ce point apparaît à nouveau au niveau de la conception smithienne de la division du travail²⁶. En le présentant ici, nous pourrions préciser la conception smithienne du capital et mettre en valeur le rôle de la rente dans sa théorie de l'accumulation (1. La conception smithienne du capital). Nous mettrons ainsi en évidence comment Smith se sert de la rente pour s'assurer que l'accumulation du capital est la réponse au problème de savoir comment l'enrichissement des uns peut être bénéfique pour tous les membres de la société (2. Épargne et dépense). Compte-tenu de la conception smithienne de la rente, nous rendrons ainsi compte de l'importance du rôle que joue sa conception de la nature pour résoudre le paradoxe de la société commerciale,

²⁵Et ce, tant dans le chapitre VI que dans le chapitre VIII du livre I de la *Richesse des Nations*.

²⁶Cette idée a été largement développée par Diatkine et Diatkine [1991], pp. 69-77, dont nous nous inspirons ici. Voir également la controverse sur le thème de la division du travail chez Smith, suscitée par West [1964] et à laquelle ont participé Rosenberg [1965] ou encore Meek et Skinner [1973].

raison pour laquelle l'articulation des lois économiques et physiques est un objet d'étude crucial pour Smith.

1. La conception smithienne du capital

La présentation de la conception smithienne de la division du travail n'a ici de sens que pour préciser ce qui différencie, pour Smith, la "société avancée" de son "état informe". Car, derrière cette différence peut être mise à jour la conception smithienne du capital et, ce faisant, un lien théorique entre la théorie de la rente et la théorie du capital dans les écrits de Smith.

Smith analyse la division du travail comme division sociale, et non pas technique, du travail. Pour lui, en effet, une fois la division du travail établie, "chaque homme subsiste d'échanges et devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société marchande" (Smith [1776], I, p. 91). Or, dès "l'état informe de la société", la division sociale du travail est établie entre les hommes (*idem.*, I, p. 135) et c'est pourquoi la richesse et le travail sont, dès cet état, saisis du point de vue social dans l'échange. Marchands, les travailleurs échangent alors leurs produits à un prix tel qu'il paie les salaires des échangistes qui se salarient mutuellement.

De plus, ces travailleurs échangistes se retrouvent dans la fabrique d'épingles dont la célèbre description ouvre la *Richesse des Nations*. La division du travail y est en effet décrite sans qu'il soit fait référence aux maîtres ni même aux contremaîtres, comme si la société était encore à "l'état informe", et les travailleurs s'y présentent eux-mêmes comme s'ils produisaient non pas des produits mais directement des marchandises. Pour asseoir cette conception de la division du travail, le raisonnement de Smith doit s'appuyer sur deux hypothèses : d'une part, l'échange des produits (du travail) est équivalent à celui des travaux (nécessaires pour réaliser ces produits); d'autre part, l'échange des produits est équivalent à celui de leur prix (Diatkine et Diatkine [1991], pp. 74-75). Dès lors, la manufacture se présente comme lieu d'échange et c'est en tant qu'échangistes que les travailleurs y sont définis par Smith. Par conséquent, la division technique du travail n'apparaît plus que comme modalité particulière de la division sociale du travail. Elle est définie indépendamment de toute théorie de la production et de toute considération sur la relation salariale elle-même. L'échange domine les relations sociales.

Il faut alors noter que cette proposition ne signifie pas que la division du travail dans la société "avancée" puisse être assimilée à celle qui prévaut dans "l'état informe de la société". Une différence essentielle les distingue, relative à la nature des fonds (Diatkine [1991], p. 44) qui, selon Smith, doivent être nécessairement accumulés avant tout établissement de la division du travail, afin que les producteurs puissent subsister jusqu'à la fin de l'ouvrage, vente comprise.

Pour Smith, en effet, seul le fonds qui n'est pas destiné à la consommation mais à l'obtention d'un revenu, le profit, est appelé capital (Smith [1776], I, p. 357). Or, dans "l'état informe de la société", ce fonds ne peut être considéré comme capital puisque le travail constitue le seul sacrifice du producteur et donc le salaire, le seul revenu de ce dernier. Pour Smith, dans "l'état informe de la société", le fonds est donc nécessairement un fonds uniquement destiné à la consommation. Pour que ce fonds puisse devenir un capital destiné à procurer un revenu, il faut qu'il puisse être avancé par certains à d'autres, c'est à dire qu'il se trouve des travailleurs sans fonds : comme personne avancerait de fonds sinon pour en tirer un profit, c'est en effet ainsi qu'il devient possible de procéder à l'accumulation de capital.

Le propre de la "société civilisée" est donc l'établissement de la relation capital/travail. Mais tous les travailleurs étant considérés par Smith comme salariés avant même l'établissement de cette relation, cette dernière n'est pas tant liée à la naissance d'une nouvelle marchandise, le travail salarié, qu'à une conception nouvelle du fonds nécessaire à l'entretien des travailleurs comme capital destiné à procurer un revenu²⁷.

Cette précision permet alors de préciser la conception smithienne du capital. Compte-tenu du caractère social de la division du travail, le capital peut être défini comme l'ensemble des avances salariales effectuées par le capitaliste pour mettre en œuvre la production.

La définition du salaire dans la "société civilisée" en découle : il est déterminé par le rapport entre la quantité totale de biens-salaire disponibles pour

²⁷Cette question a fait l'objet d'une interprétation originale par Diatkine et Diatkine [1991], pp. 77-83. Pour notre part, nous laissons ici non résolue le problème de savoir comment s'opère, selon Smith, la transformation du fonds de consommation en capital. Si la réponse à cette question est essentielle pour résoudre la question du statut de la relation capital/travail chez Smith, il convient néanmoins de noter qu'elle suppose en elle-même une rupture dans le raisonnement de Smith relative au statut du travail salarié, rupture qu'il conviendrait aussi d'interroger.

l'entretien des travailleurs productifs et le nombre de ces travailleurs à un moment donné, indépendamment des conditions de production des biens-salaire et de la relation salariale elle-même. Et c'est pourquoi, dans le cadre du raisonnement smithien, l'enrichissement permis par l'accumulation du capital correspond à un enrichissement réel des travailleurs si le taux de croissance des avances salariales est supérieur à celui de la population productive. A terme, ces taux finissant par être égaux du fait de l'ajustement du niveau de population au niveau de subsistance, l'enrichissement se traduira par un accroissement des fonds disponibles pour l'entretien des travailleurs toujours de plus en plus nombreux.

Par là-même, on comprend que le blé, bien-salaire par excellence, joue un rôle essentiel dans la théorie smithienne de l'échange. Dans une société différenciée, le blé se présente en effet comme le meilleur point de référence à partir duquel il est possible de rendre compte de l'enrichissement de la société. Mais surtout, si l'on considère que les capitalistes investissent la plus grande part de leurs profits²⁸, le capital étant essentiellement composé de biens-salaire, il apparaît que l'accumulation du capital est nécessairement limitée. Elle est limitée, d'une part, par la production de biens-salaire et plus particulièrement, d'autre part, par la demande de biens de luxe provenant, pour l'essentiel, des propriétaires fonciers. Précisons ce dernier point.

La demande des propriétaires fonciers pour les biens de luxe, en effet, intervient à un double niveau. Elle intervient, en premier lieu, indirectement, comme moyen d'encourager le processus d'accumulation du capital engagé par les fermiers dans la production des biens-salaire. Elle intervient, en second lieu, directement, comme débouché pour l'industrie. C'est ce que nous allons à présent montrer. Ce faisant, il apparaîtra que la rente joue un rôle économique essentiel dans la reproduction de la société différenciée, permettant aux travailleurs de bénéficier de l'enrichissement des capitalistes.

²⁸mesurés par la différence entre la valeur des marchandises reçues des travailleurs (essentiellement des biens manufacturés, dans une société différenciée) et la valeur de celles qui leur sont avancées (le blé).

2. Épargne et dépense

Smith défend explicitement l'idée que la transformation du statut social du propriétaire, de sa dimension purement politique au profit d'une conception davantage économique, est un élément essentiel pour le développement de la production agricole et, plus particulièrement, pour la production de subsistance. L'argument smithien est le suivant. L'amélioration des terres est essentielle à l'accroissement de la production agricole. Elle peut être effectuée soit par le propriétaire foncier, soit par le fermier. Mais c'est du propriétaire qu'il faut attendre les plus grandes améliorations des terres et seulement, ensuite, du fermier (Smith [1776], I, p. 486). Il est évident en particulier qu'il ne suffit pas que le fermier soit incité à produire pour qu'en résulte une amélioration des terres et un accroissement de la production agricole. Encore faut-il que le propriétaire soit également intéressé à voir augmenter son revenu. Sinon, pourquoi chercherait-il à faire améliorer son domaine ?

Or, pour cela, il faut que le propriétaire "ne voit dans les propriétés territoriales qu'un moyen de subsistance et de jouissance, comme dans les propriétés mobilières" (*idem.*, I, p. 475). Lorsqu'elles sont au contraire considérées comme "moyens de puissance et de protection" (*ibid.*, I, p. 476), les terres sont en effet souvent réunies sous forme de grandes propriétés, l'étendue de ces dernières étant garante de la sûreté de la terre et de la protection offerte à tous ceux qui y habitent (*ibid.*). Or, affirme Smith, "il arrive rarement qu'un grand propriétaire soit un grand faiseur d'améliorations" (*ibid.*, I, p. 478). Il n'en ni "le loisir", ni "le goût", ni "les qualités" (*ibid.*). Si ses terres ne représentent qu'un moyen de puissance et de protection, le propriétaire n'est en effet occupé qu'à les défendre et à les étendre, pour ainsi accroître son autorité. De plus, selon Smith, un grand propriétaire est plutôt disposé à la dépense qu'à l'accumulation. En effet,

"[p]our mettre une terre en valeur avec profit, il faut, comme pour toutes les entreprises de commerce, la plus grande attention sur les plus petits gains et sur les moindres épargnes, ce dont est rarement capable un homme né avec une grande fortune, fût-il même naturellement économe. La situation d'un homme de cette sorte le dispose plutôt à s'occuper de quelque genre de décoration qui flatte sa fantaisie qu'à spéculer sur des profits dont il a si peu besoin" (*ibid.*).

Ainsi, pour améliorer les terres, le propriétaire foncier ne doit pas être un grand mais un petit propriétaire, selon Smith. Seul le petit propriétaire a une action véritablement propice au développement agricole. En effet,

"un petit propriétaire qui connaît tous les recoins de son petit territoire, qui les surveille tous avec cette attention soigneuse qu'inspire la propriété, et surtout une petite propriété, et qui, pour cette raison, se plaît non seulement à la cultiver, mais même à l'embellir, est en général, de tous ceux qui font valoir, celui qui y apporte le plus d'industrie et le plus d'intelligence, et aussi celui qui réussit le mieux" (*ibid.*, I, p. 510).

En fait, pour Smith, le petit propriétaire est celui qui est le plus à même à faire des économies, à utiliser son capital pour faire valoir ses terres et à porter "la plus grande attention sur les plus petits gains et sur les moindres épargnes" (*ibid.*, I, p. 478), en bref, à posséder non seulement "le goût" mais aussi "les qualités, qu'exige une telle occupation" (*ibid.*). Cela vient tout d'abord de ce qu'un petit propriétaire est peu fortuné. Il est donc obligé de spéculer sur des profits dont il a besoin. Ce n'est pas, au contraire, la situation du grand propriétaire qui ne cherche qu'à flatter sa fantaisie (*ibid.*).

Mais cela tient également au fait que les richesses gagnées par les habitants des villes, dans le cours historique du développement des sociétés européennes, furent souvent employées à acheter des terres qui se trouvaient à vendre (*ibid.*, I, p. 501). Or, un marchand possède, par expérience, ces qualités nécessaires pour mettre à profit un capital. Par conséquent, il "n'aura pas peur de placer à la fois un gros capital en amélioration sur sa terre, quand il aura la perspective probable qu'elle gagnera en valeur proportionnellement à la dépense" (*ibid.*, I, p. 502). Surtout, en achetant des terres, les marchands participent à la réduction de la taille des propriétés foncières, et donc au poids des grands propriétaires bien plus accoutumés à employer leur argent "en pure dépense" (*ibid.*).

Cette opposition entre propriétaires fonciers "dépensiers", d'une part, et petits propriétaires cultivateurs "épargnants" et "capitalistes", de l'autre, est essentielle pour comprendre l'importance que Smith accorde à l'incitation économique des propriétaires dans le processus de développement des campagnes.

Pour Smith, en effet, si les grandes propriétés ont pu être morcelées, en partie vendues aux marchands et, d'une manière générale, mises en valeur grâce à l'emploi d'un capital, c'est avant tout en raison des dépenses des grands propriétaires. Nous avons déjà noté comment ces derniers ont, selon Smith, cherché à satisfaire leur vanité en achetant des bibelots et autres objets de valeur importés de l'étranger puis produits par les manufactures des villes environnantes. Or, en cherchant à accroître leur dépense personnelle au détriment de celle destinée à entretenir les gens de leur suite, "leurs clients, vassaux et tenanciers" (*ibid.*, I, p. 507) - "l'ancienne manière de dépenser" (*ibid.*) - les propriétaires ont été conduits à abandonner tout ce qu'ils avaient de "crédit et de puissance" (*ibid.*, I, p. 506). Ils ont ainsi vendu une partie de leurs terres (*ibid.*, I, p. 509), après avoir congédié tous ceux qu'ils protégeaient et nourrissaient directement chez eux (*ibid.*, I, p. 508). Autrement dit, pour satisfaire leurs propres désirs, les propriétaires ont été conduits à raisonner en fonction de leur intérêt particulier : celui consistant à accroître leur revenu presque entièrement destiné à l'achat de biens de luxe à mesure qu'augmente, avec ces achats, leur passion pour le luxe. Ainsi,

"dans les pays où il [un homme riche] a occasion de dépenser pour sa personne les revenus les plus considérables, il arrive souvent que sa dépense n'a pas de bornes, parce que souvent sa vanité ou cet amour pour sa personne n'en a aucunes" (*ibid.*, I, p. 509).

C'est donc parce que l'intérêt des propriétaires a été excité que les campagnes ont pu être cultivées et l'agriculture encouragée. La modification de leur dépense a incité les propriétaires à accroître leurs revenus "pour eux-seuls" (*ibid.*, I, p. 506) et donc à obtenir une rente de plus en plus élevée. Pour cela, ils ont même finalement eux-mêmes été conduits à garantir la sûreté aux fermiers afin que ces derniers améliorent leurs terres avec profit (*ibid.*, I, p. 508). Et c'est ainsi que toutes les terres ont fini par être correctement cultivées. Il est donc clair que, pour Smith, la rente joue un rôle économique essentiel dans le développement de la production agricole et, ce faisant, dans la reproduction de la société différenciée dans laquelle du capital est accumulé.

Mais ce rôle ne se limite pas à favoriser le développement de la production agricole en général, y compris par conséquent la production de subsistance. Elle conduit de plus les propriétaires à subvenir indirectement aux besoins d'un nombre bien plus important de travailleurs qu'ils ne le pourraient

directement, c'est à dire à favoriser l'accroissement de la production de biens-salaire en particulier. Pour Smith, en effet,

"dans l'état actuel de l'Europe, un homme qui a cette fortune [1000 £ sterling de rente] peut dépenser tout son revenu et, en général, il le dépense sans entretenir directement vingt personnes [...]. Indirectement peut-être fait-il subsister autant et même beaucoup plus de monde qu'il ne l'aurait fait par l'ancienne manière de dépenser; car si la quantité de productions précieuses pour lesquelles il échange son revenu ne forme pas un grand volume, le nombre d'ouvriers employés à les recueillir et à les préparer n'en est pas moins immense. Le prix énorme qu'elles ont vient, en général, des salaires du travail de tous ces ouvriers et des profits de ceux qui les ont mis immédiatement en œuvre. En payant ce prix, il contribue indirectement à faire subsister tous ces ouvriers et ceux qui les mettent en œuvre" (*ibid.*, I, p. 507).

Ainsi, l'argument smithien est le suivant :

1° la nouvelle manière de dépenser des propriétaires fonciers consistant en l'achat de biens de luxe et se substituant à l'ancienne dépense pour la cour, l'équipage et l'achat de nouvelles terres qui témoignent, toutes, de "l'hospitalité rustique" (*ibid.*) est rendue possible par l'emploi, au préalable, de travailleurs productifs dans les manufactures et le commerce, au détriment de celui de travailleurs improductifs. La nouvelle manière de consommer des propriétaires fonciers correspond donc au paiement des salaires et des profits de ceux qui ont produit et de ceux qui ont mis en œuvre la production des biens de luxe dans les manufactures des villes (*ibid.*). Les propriétaires, écrit Smith, "dépensent leurs revenus à faire vivre des marchands et des manufacturiers" (*ibid.*). Et c'est pourquoi il peut concevoir que la dépense des propriétaires fonciers en biens de luxe les conduit à satisfaire désormais indirectement les besoins de ceux dont ils tirent les services.

2° Smith considère que le nombre de travailleurs productifs nécessaires pour fabriquer des biens de luxe est bien plus important que l'ensemble des gens de cour et des travailleurs improductifs nourris directement auparavant. Par conséquent, les propriétaires fonciers subviennent indirectement aux besoins d'un bien plus grand nombre de personnes en dépensant leur rente à l'achat de biens de luxe qu'à entretenir, ou même accroître, leur domination politique.

Or, une telle position implique que la dépense de la rente des propriétaires en biens de luxe est liée à un processus d'accroissement de la production de biens-salaire et de son transfert des campagnes vers les villes pour assurer l'entretien des travailleurs productifs dans les manufactures. Et c'est pourquoi cette dépense de la rente joue un rôle essentiel dans le processus permettant aux travailleurs de bénéficier de l'enrichissement des capitalistes.

Cette proposition peut de surcroît être précisée. Pour que les propriétaires subviennent indirectement à un nombre plus important de travailleurs qu'ils ne le pourraient directement, il faut que la part de la production de biens-salaire qui revient sous forme de rente aux propriétaires fonciers et qui est dépensée en achat de biens de luxe soit telle qu'avec celle des profits des fermiers producteurs de biens-salaire, destinée à l'achat de biens manufacturés, elle fournisse suffisamment de biens-salaire aux travailleurs des manufactures et du commerce avec un profit pour les capitalistes.

Par conséquent, plus cette part augmente et plus l'accroissement de la production de biens-salaire bénéficie aux travailleurs des manufactures et du commerce. La production de biens de luxe devra être augmentée et plus de travailleurs devront être employés. Surtout, plus cette part est élevée, plus elle témoigne du rôle essentiel de la dépense de la rente en biens-salaire des propriétaires dans l'analyse des raisons pour lesquelles l'enrichissement des capitalistes par accumulation du capital s'accompagne d'effets bénéfiques pour tous les autres membres de la société.

Ces deux derniers points concernent le second effet de la rente sur le processus d'accumulation du capital, celui lié aux débouchés. Il est en effet évident que la dépense de la rente en biens-salaire pour l'achat de biens de luxe constitue pour l'industrie un débouché supplémentaire. Mais il est également possible de penser que ce dernier est même essentiel pour Smith. Nous avancerons pour cela les deux arguments suivants.

1° Si l'on considère que les capitalistes réinvestissent la plupart de leurs profits pour s'enrichir toujours plus (*ibid.*, I, p. 429 et II, p. 297) et que le capital est essentiellement composé de biens-salaire (*ibid.*, I, p. 225 et p. 419), alors la demande des propriétaires forme la plus grande part de la demande en biens de luxe. Smith identifie d'ailleurs toujours la demande de biens de

luxue à celle des propriétaires fonciers sauf dans un cas précis qu'il condamne. Il s'agit de la situation où marchands et manufacturiers bénéficient de taux de profit extraordinaires en raison des monopoles dont ils jouissent avec les colonies. Ainsi écrit-il, cette situation

"semble avoir partout cet effet de détruire cet esprit d'économie qui est naturelle à l'état de commerçant dans d'autres circonstances. Quand les profits sont élevés, il semble que cette vertu sévère soit devenue inutile, et qu'un luxe dispendieux convienne mieux à l'abondance dans laquelle on nage. [...] [L]e fonds destiné à entretenir le travail productif ne reçoit point d'augmentation par les revenus de ceux qui devraient naturellement l'augmenter le plus. [...] [A Cadix et à Lisbonne] la dépense des gens de commerce est montée sur un si haut ton [...], que ces profits exorbitants, bien loin d'ajouter au capital général du pays, semblent à peine avoir suffi à entretenir le fonds des capitaux qui les ont produits [...]. Les négociants de Londres, il est vrai, ne sont pas encore devenus, en général, d'aussi magnifiques seigneurs que ceux de Cadix et de Lisbonne, mais ils ne sont pas non plus, en général, des bourgeois rangés et économes, comme les négociants d'Amsterdam" (*ibid.*, II, pp. 226-227)²⁹.

Ainsi, pour Smith, seuls les commerçants et les manufacturiers disposant de profits extraordinaires peuvent être comparés à des "seigneurs" qui dépensent leur revenus pour l'achat de biens de luxe. Sinon, ils sont économes, épargnants, cherchant à tirer profit de leur capital qu'ils réinvestissent, accumulant de cette façon sans cesse et toujours plus, permettant ainsi l'emploi d'un nombre toujours croissant de travailleurs productifs. En conséquence, les propriétaires fonciers semblent être, aux yeux de Smith, les principaux consommateurs de biens de luxe produits par ces travailleurs productifs. Et c'est pourquoi ils jouent un rôle essentiel dans le processus permettant aux pauvres travailleurs de bénéficier de l'enrichissement des capitalistes. Mais il convient de préciser davantage cette proposition. Il est en effet possible de montrer que, parmi les propriétaires fonciers, certains jouent de manière privilégiée ce rôle. Il s'agit de ceux qui disposent d'une rente en blé.

²⁹La thèse de corruption des mœurs ici reprise par Smith rappelle son attachement à l'école historique écossaise que l'on retrouve également dans sa théorie des quatre stades, très présente dans le livre V de la *Richesse des Nations*. Sur ce point, voir Bryson [1945], Jacquet [1995].

En effet, comme seul "l'excédent de la nourriture des cultivateurs" constitue la subsistance des habitants des villes (*ibid.*, I, p. 470), ce sont en premier lieu les propriétaires fonciers disposant d'une rente en biens-salaire qui l'échangent contre les biens de luxe et qui constituent ainsi la plus grande part de la demande en biens de luxe. Le fait que Smith explique comment se forme la demande pour les biens de luxe en reprenant dans son chapitre sur la rente un thème déjà développé par lui dans la *Théorie de Sentiments Moraux* nous paraît d'ailleurs être significatif de ce point de vue. En effet, les échanges entre riches et pauvres étaient alors pensés sans référence aux capitalistes avec les seuls propriétaires de terre à blé et les pauvres travailleurs. Cette fois, interviennent également la division du travail et l'accumulation du capital. Il est ainsi explicite de ce que Smith n'a pas abandonné le cadre défini dans cet ouvrage. Comme dans ce dernier il s'agit de montrer que les riches propriétaires qui disposent du blé l'échangent contre des biens de luxe produits par les pauvres. En effet, écrit Smith,

"lorsque, au moyen de la culture et de l'amélioration de la terre, le travail d'une seule famille peut fournir à la nourriture de deux, alors le travail d'une moitié de la société suffit pour nourrir le tout. Ainsi, l'autre moitié, ou au moins la majeure partie de cette autre moitié, peut être employée à faire autre chose ou à satisfaire les autres besoins et fantaisies des hommes. (...) Dans tout homme, l'appétit pour la nourriture est bornée par l'étroite capacité de son estomac; mais le désir des commodités et d'ornements pour les bâtiments, la parure, l'équipage et le mobilier ne semble pas avoir de bornes. C'est pourquoi ceux qui ont à leur disposition plus qu'ils ne peuvent en consommer personnellement cherchent toujours à en échanger le surplus, ou, ce qui revient même, le prix de ce surplus, pour se procurer des jouissances d'un autre genre. [...]. Les pauvres, pour obtenir de la nourriture, s'occupent à satisfaire ces fantaisies des riches [...]. De là naît la demande de toute espèce de matières que l'invention des hommes peut employer, soit pour leur utilité, soit pour la décoration des bâtiments, de la parure, de l'équipage ou du mobilier; de là la demande des fossiles et des minéraux renfermés dans les entrailles de la terre; de là la demande de métaux précieux et des pierres précieuses" (Smith [1776], I, pp. 243-244).

2° Le second argument peut être présenté ainsi : Smith définit un cas particulier, mais semble-t-il assez courant, où la rente représente la part la plus importante du surplus, celle, par conséquent, qui constitue le principal débouché pour les manufactures et le commerce. Ce cas est celui des "pays

riches" où il y a une forte accumulation du capital (*ibid.*, I, p. 421) et où la rente représente "le tiers de la totalité du produit" (*ibid.*) voire même "souvent plus du tiers du produit total" (*ibid.*, I, p. 453). Dans cas, en effet, la part de travailleurs productifs est bien plus importante que dans les "pays pauvres" où peu de capital est accumulé (*ibid.*). De fait, la plus forte partie du produit est destinée à remplacer le capital des fermiers, des manufacturiers et des commerçants (*ibid.*, I, pp. 421-422). Cette partie du produit représente donc plus du tiers du produit. La part restant pour le profit est alors inférieure à un tiers et, par conséquent, inférieure à celle de la rente. La rente dépensée à l'achat de biens de luxe constitue alors le principal débouché des manufactures. C'est elle qui permet que les travailleurs productifs soient employés et bénéficient de l'enrichissement des capitalistes résultant de l'accumulation du capital. Cet argument peut de plus être complété par l'idée qu'à long terme, lorsque la société se reproduit à l'identique, il est nécessaire que les propriétaires dépensent leur rente à l'achat de biens de luxe pour maintenir les débouchés des manufactures et du commerce et, ainsi, l'emploi des travailleurs productifs.

On pourrait finalement être tenté d'objecter que le développement de l'agriculture n'est pas essentiel à celui des manufactures pour Smith, de sorte que le rôle de la dépense de la rente en blé des propriétaires fonciers pour l'achat de biens de luxe ne saurait se présenter comme un élément de réponse essentiel au problème de savoir comment l'enrichissement des capitalistes s'accompagne d'effets bénéfiques pour tous les membres de la société. Nous avons déjà noté, en effet, que le développement des campagnes, et donc la rente des propriétaires fonciers, n'avait pas joué un rôle important dans l'histoire du développement des manufactures et du commerce, selon Smith. Puisqu'il faut bien que la production agricole dégage un surplus pour que la production manufacturière et le commerce puissent être développés, c'est par l'importation de biens-salaire que ce processus a été réalisé, selon Smith. Une nation peut donc se développer sans agriculture.

Mais que l'échange villes campagnes soit un échange entre pays agricole et pays manufacturé modifie peu le raisonnement, comme le montre l'exemple des colonies ou encore la critique que fait Smith de la physiocratie (*ibid.*, II, p. 298). En revanche, le cours du progrès est alors retardé, pour les raisons que nous avons déjà avancées à propos des avantages procurés par l'agriculture, mais aussi en raison des coûts de transport engendrés par l'importation. Il est également plus incertain du fait des risques plus grands,

pris en employant son capital dans le commerce avec l'étranger. Smith reprend de surcroît un thème déjà cher à Quesnay pour renforcer cette idée d'incertitude. Pour lui,

"[u]n marchand, comme on l'a très bien dit, n'est nécessairement citoyen d'aucun pays en particulier [...] et il ne faut que le plus léger dégoût pour qu'il se décide à emporter son capital d'un pays à un autre, et avec lui toute l'industrie que ce capital mettait en activité" (*ibid.*, I, p. 514).

Or, nous avons déjà rappelé que lorsque le cours du progrès est rapide, l'accumulation du capital se traduit non seulement par le plein emploi, mais encore par un accroissement des salaires au-dessus de ce qui est nécessaire pour assurer la subsistance d'un travailleur. Les avantages procurés aux travailleurs par l'accumulation du capital sont donc d'autant plus grands que le cours du progrès est rapide. En outre, ils sont certains, comme le progrès fondé sur le développement de l'agriculture.

La dépense de la rente de propriétaires fonciers à l'achat de biens de luxe est donc essentielle pour que l'enrichissement des capitalistes bénéficie également aux travailleurs.

Pour le montrer, Smith s'appuie sur une conception du blé, forme matérielle du droit à la subsistance, non plus comme objet de puissance, de pouvoir politique sur la vie d'autrui, mais comme objet économique, "pouvoir d'acheter", "droit de commandement sur tout le travail d'autrui, ou sur tout le produit de ce travail existant alors au marché" (*ibid.*, I, p. 100).

Il met en évidence, tout d'abord, que le fait que les propriétaires fonciers puissent dépenser leur rente à l'achat de biens de luxe les incite à favoriser le processus d'accumulation de capital dans la production de biens de subsistance, permettant ainsi l'augmentation du niveau de la production dans ce domaine, nécessaire pour subvenir aux besoins des travailleurs.

Il fait apparaître, ensuite, que la rente offre un débouché subséquent, voire principal et surtout essentiel au fur et à mesure qu'approche l'état stationnaire, aux manufactures et au commerce, permettant l'emploi des travailleurs dans ces secteurs où la division du travail est la plus importante. Compte-tenu de la théorie smithienne de la rente, la rente composée de biens-salaire joue en particulier ce rôle, d'une part, parce que le taux de rente sur les terres productrices de biens-salaire s'impose comme taux de naturel de rente et, d'autre part, parce qu'elle permet d'alimenter le fonds de salaire.

Il reste alors qu'une telle proposition n'a de sens que si la rente n'est pas le produit d'une contrainte s'exerçant sur les profits, les taux de rente et de profit variant alors nécessairement en sens inverse au fur et à mesure de l'accumulation du capital. Or, pour Smith, ces taux varient en sens inverse (*ibid.*, I, pp. 421-422). Cette situation peut, de plus, être interprétée comme une conséquence du processus d'accumulation du capital (Dubœuf [1991], p. 97).

Mais, en fait, elle en constitue une conséquence heureuse pour la poursuite de l'accumulation du capital lui-même puisqu'elle permet ainsi de maintenir les débouchés pour les manufactures et le commerce qui produisent toujours plus à mesure du développement de la division du travail. Dans ce cas, en effet, le rythme d'accumulation du capital est nécessairement ralenti mais moins rapidement stoppé. L'évolution opposée des revenus des propriétaires fonciers et des capitalistes signifie donc essentiellement que l'accumulation profite davantage aux premiers qu'aux seconds mais que, ce faisant, elle n'implique pas que l'intérêt des premiers soit contraire à celui des seconds.

Par conséquent, on comprend pourquoi ce que l'on peut identifier dans les écrits de Smith comme les lois physiques de la nature, à savoir précisément cette "fertilité artificielle" des terres productrices de biens-salaire, le blé, est à la fois reléguée au second plan de son analyse économique et placée au cœur de son raisonnement. Pour Smith, cette "fertilité artificielle" renvoie à la fois au processus d'accumulation du capital et à sa conception économique des propriétaires fonciers disposant d'une rente pour la dépenser en biens de luxe et cherchant à obtenir une rente la plus élevée possible pour la dépenser de cette manière plutôt qu'en vue d'accroître leurs terres et leur puissance.

Cette "fertilité artificielle" des terres à blé permet ainsi à Smith de montrer que le capital employé sur ces terres conduit à dégager un surplus suffisant à la fois pour créer une demande autre que celle de blé et pour employer du travail productif dans d'autres activités que la seule production de blé. Elle lui permet de défendre l'idée que la dépense des propriétaires fonciers en achat de biens de luxe favorisant le développement de l'accumulation du capital dans les manufactures et le commerce qui emploient le plus de travail productif, la principale source de richesse pour Smith rend l'enrichissement des capitalistes bénéfique pour tous les membres de la société.

Par là-même, on comprend également que la question de l'articulation des lois économiques et physiques est une question cruciale pour Smith, comme elle l'était, mais de manière différente, pour Quesnay. Compte-tenu de la conception smithienne de la nature physique, cette articulation prend, en effet, un aspect tout à fait particulier, différent de celui qui était apparu dans les écrits de Quesnay. La nature n'est plus un ordre auquel se conformer mais une alliée indispensable à la mise en ordre de la société telle que la conçoit Smith. Ce faisant, elle lui permet de défendre l'idée d'un nécessaire équilibre entre la proportion de travailleurs productifs employés dans les villes et la proportion de ceux employés dans les campagnes. Tel est l'objet de l'analyse du "cours naturel" du progrès (Rosier [1991]). Elle consiste également à montrer que le développement des villes joue un rôle essentiel dans le développement des campagnes. C'est ce que nous allons donc maintenant présenter pour conclure ce chapitre. Nous pourrions ainsi faire apparaître comment la conception originale de la nature défendue par Smith qui s'articule de manière spécifique avec sa propre conception de l'économie politique, débouche sur la mise en évidence de phénomènes économiques nouveaux.

C. L'ARTICULATION SMITHIENNE DES LOIS ÉCONOMIQUES ET PHYSIQUES

L'importance que Smith accorde à l'analyse de l'articulation des lois économiques et physiques témoigne de ce qu'en proposant de résoudre le problème de l'accès à la subsistance en s'appuyant sur l'analyse de la division du travail et de l'accumulation du capital, il ne rompt pas avec la solution de Quesnay. Pour Smith, comme pour Quesnay, il convient de faire aller de pair productivité physique de la terre, d'une part, rentabilité et profitabilité économique de la production agricole, d'autre part, et de créer, ainsi, une situation d'abondance dans laquelle la production de grain est à son plus haut niveau et le prix du grain élevé. En revanche, la conception que se fait Smith de la nature physique le conduit à inscrire cette solution dans un cadre plus large que ne l'avait proposé Quesnay et à préconiser des moyens, pour l'atteindre, différents de ceux avancés par le physiocrate.

Smith reconnaît ainsi que la libre circulation du blé est un élément essentiel de la politique du gouvernement, qui devrait se substituer à la police des grains. Mais, contrairement à l'approche de Quesnay, la défense de la libre

circulation du blé n'intervient plus dans les écrits smithiens comme moment théorique fondamental de l'analyse. Elle se présente désormais comme une conséquence, certes essentielle, mais somme toute logique, des théories smithiennes de la valeur et de l'accumulation du capital.

Cette conséquence mérite en effet une attention toute particulière de la part de Smith puisque qu'autour du blé se joue, au XVIIIème siècle, non seulement "le combat [...] contre l'ensemble de la forteresse prohibitionniste" (Steiner [1994 b], p. 209), mais encore la transformation du blé d'objet de puissance et de police en marchandise, et, ce faisant, la substitution de l'économie politique à la science du droit comme mode de représentation de la société.

Mais cette transformation n'est pas tant opérée par Smith au moment de sa défense de la libre circulation du blé que lorsqu'il accorde au blé, le bien-salaire, le statut d'étalon (même imparfait) de mesure des valeurs et qu'il met en avant le rôle économique joué par les marchands, les manufacturiers, les fermiers et les propriétaires fonciers dans son analyse des conditions d'accroissement des richesses. La défense de la libre circulation du blé résulte de ce statut que Smith accorde au blé et des rapports d'échange qu'il définit entre les différents membres de la société. Elle s'inscrit en conformité avec sa conception de la nature physique comme puissance productive de la terre qui se manifeste dans la production de subsistance toujours demandée par les travailleurs, le blé. Elle intervient comme élément indispensable du processus d'accumulation du capital caractérisé par la division du travail, l'échange entre villes et campagnes et le développement à la fois de la puissance productive du travail et des terres à blé.

De ce fait, avec Smith, le principe de la libre circulation du blé n'est pas davantage, comme il l'était dans les écrits de Quesnay, le principal argument permettant d'expliquer comment faire aller de pair productivité physique, rentabilité et profitabilité économique dans la production agricole. Cet argument intervient toujours. Mais il s'inscrit désormais dans un cadre plus large que le simple marché du blé. La libre circulation des blés prend son sens dans l'analyse de l'interdépendance entre les villes et les campagnes. C'est la libre circulation du blé contre des biens de luxe nécessaire à l'accroissement de la production agricole et au développement du processus d'accumulation du capital qui conduit Smith à rejeter toute forme de police sur le marché des blés.

Par conséquent, Smith complète l'argument quesnayen relatif au principe de la libre circulation du blé, consistant à y voir un moyen d'assurer la propriété des fermiers, de les inciter ainsi à engager leurs capitaux dans l'agriculture et à accroître la production agricole, et, ce faisant, de satisfaire l'intérêt des propriétaires fonciers et des consommateurs. En fait, Smith développe un raisonnement profondément "contre-intuitif" (Hont et Ignatieff [1983], p. 22). Pour lui, il s'agit avant tout de montrer le rôle joué par le développement des manufactures dans celui de la production agricole.

Pour Smith, le développement de l'agriculture ne suppose pas seulement que soient établies dans l'agriculture les conditions nécessaires à l'exercice de la puissance productive du travail agricole sur celle de la terre (1. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail agricole sur la terre). Il faut de plus que soit établies dans les manufactures les conditions nécessaires à l'exercice de la puissance productive du travail sur le "produit brut" (2. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail dans les villes sur le "produit brut").

En présentant successivement ces deux points, nous ne rappellerons donc pas seulement la subtilité avec laquelle Smith articule lois économiques et physiques. Nous montrerons également comment la conception originale que se fait Smith du monde physique et de sa place dans l'analyse des richesses le conduit finalement, contrairement à Quesnay, à aborder de front la question du luxe et à lui donner une réponse inédite.

1. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail agricole sur la terre

Cherchant à faire de l'agriculture une source de revenu, Smith est conduit à définir les conditions d'accroissement de la production agricole. Celles-ci supposent que la fertilité des terres soit stimulée et, pour cela, que les terres soient améliorées. Or, cette amélioration ne peut se faire que si elle se traduit par des gains pour le fermier et pour le propriétaire foncier. C'est seulement dans ce cas, en effet, que ces derniers peuvent être incités à employer leurs capitaux à la production agricole.

Pour cela, Smith, dans la lignée de Quesnay, défend l'idée d'une nécessaire modification des rapports entre fermiers et propriétaires ainsi que l'absence

de toute restriction au commerce des blés. Ainsi pourrait être établie la sûreté du fermier et, en conséquence, accrue la production à son plus haut niveau (a. La sûreté du fermier).

Nous verrons que ces deux thèmes ne sont cependant pas explicitement reliés par Smith. Car, contrairement à Quesnay, Smith ne cherche pas à mettre en lumière le lien analytique entre le principe de la libre circulation des blés et la question de la formation du prix du blé, pas plus qu'il ne tente, ici, à établir un lien entre richesses et propriété. A ce niveau, l'analyse smithienne est beaucoup moins riche que celle de Quesnay. Elle s'effectue indépendamment d'une réflexion sur les conditions de production et sur la formation des prix. Elle consiste essentiellement à dénoncer la logique qui voudrait qu'indépendamment de toute intervention de l'État, l'intérêt des producteurs ne soit pas toujours conforme à celle des consommateurs (b. Les prohibitions et entraves au commerce du blé).

a. La sûreté du fermier

C'est dans le chapitre II du Livre III de la *Richesse des Nations* que Smith fonde explicitement l'encouragement de la production agricole sur la transformation des rapports entre propriétaires fonciers et fermiers. Tant que ces rapports sont pensés en terme de puissance des premiers et de dépendance des seconds envers ceux-ci, l'agriculture ne peut être encouragée. En revanche, dès que ces rapports sont pensés en terme d'intérêt économique tant des fermiers que des propriétaires fonciers, l'agriculture est nécessairement développée. Le raisonnement de Smith, proche de celui déjà élaboré par Quesnay, est le suivant.

Lorsque les rapports entre propriétaires fonciers et fermiers sont définis en terme de puissance et de dépendance, les premiers sont, nous l'avons déjà noté, de grands propriétaires, tandis que les fermiers sont en fait soit des esclaves, soit, comme en France explique Smith, des métayers. Ils ne sont donc pas ou peu incités à produire au delà de leur propre subsistance (*cf. supra*, p. 37). Les métayers étant "des hommes libres", "capables d'acquérir des propriétés" (Smith [1776], I, p. 481), leur situation diffère cependant des esclaves. En particulier, alors que pour ces derniers "tout ce qu'ils avaient était acquis à leur maître, qui pouvait le leur prendre à sa volonté" (*idem.*, I, p. 479), les premiers "ayant une certaine portion du produit de la terre, ils

ont un intérêt sensible à ce que la totalité du produit s'élève le plus possible, afin de grossir la portion qui leur revient" (*ibid.*, I, p. 481). Néanmoins, leur intérêt est incomparablement plus limité que celui de ceux qui ont effectivement, selon Smith, le statut de fermiers.

Smith définit ces derniers comme ceux qui font "valoir la terre avec leur propre capital, en payant au propriétaire une rente fixe" (*ibid.*, I, p. 483) et dont la sûreté, en Angleterre, "est égale à celle du propriétaire" (*ibid.*). En revanche, ce n'est pas vrai ailleurs, là où, comme en France souligne à nouveau Smith, les baux sont établis pour neuf années. Ces périodes sont en effet trop courtes "pour encourager un fermier à faire les améliorations les plus importantes " (*ibid.*, I, p. 484), nuisant par là-même "à la longue, au véritable intérêt du propriétaire" (*ibid.*). De plus, l'usage oblige encore souvent les fermiers à rendre à leurs propriétaires une multitude de services. Or "ces services étant presque entièrement arbitraires, exposaient les fermiers à une foule de vexations" (*ibid.*, I, p. 485), tout comme les "services publics auxquels les paysans étaient assujettis" (*ibid.*), ainsi que les corvées et les impôts. Parmi ces derniers, la taille est particulièrement critiquée par Smith. Évaluée d'après le capital employé par le fermier, elle détourne en effet l'intérêt que ce dernier pourrait porter à faire valoir ce capital dans l'agriculture (*ibid.*). De plus, cet impôt est particulièrement "deshonorant" (*ibid.*), détournant tout propriétaire d'un capital de tout désir de l'employer à développer l'agriculture (*ibid.*, I, pp. 485-486).

Ainsi, pour Smith comme pour Quesnay, encourager l'agriculture exige de commencer par rétablir la sûreté des fermiers. Sinon, "même dans l'état actuel de l'Europe, il est probable qu'il n'y aura que très peu de capital qui aille, des autres professions, à celle de faire valoir des terres comme fermier" (*ibid.*, I, p. 486). Mais encore faudrait-il que le commerce de blé soit encouragé et non pas prohibé, ni même entravé. Pour Smith, en effet,

"par-dessus tout, ce qui contribua à décourager la culture et l'amélioration des terres, dans la police administrative de l'Europe, [...] ce fut, premièrement, la *prohibition* générale d'exporter des grains sans une permission spéciale, ce qui paraît avoir été un règlement universellement reçu; et secondement, les *entraves* qui furent mises au commerce intérieur, non seulement du blé, mais de presque toutes les autres parties du produit de la ferme, au moyen de lois absurdes contre les accapareurs, regrattiers et

intercepteurs, et par les privilèges des foires et des marchés" (*ibid.*, I, p. 487).

b. Les prohibitions et entraves au commerce du blé

Contrairement à Quesnay, la condamnation smithienne de "la *prohibition* générale d'exporter des grains" et des "*entraves* qui furent mises au commerce intérieur, non seulement du blé, mais de presque toutes les autres parties du produit de la ferme" ne vient pas de ce qu'elle mettraient en danger la sûreté du fermier.

Pour Smith, en effet, le fermier n'est pas directement mais indirectement touché par ces restrictions commerciales. C'est le marchand qui en subit les inconvénients de plein fouet, les répercutant, en terme de demande, sur le fermier. Car, sauf lorsque le fermier est obligé de devenir aussi marchand (Smith [1776], II, pp. 127-130), "[e]n général, il [le marchand] a des marchés passés avec des fermiers, pour lui fournir une quantité de blé à un prix fixe, pour un nombre d'années déterminées" (*Idem.*, II, p. 126).

Les fluctuations de prix qu'engendraient selon Quesnay ces restrictions et ces prohibitions ne sont donc pas prises en compte par Smith. Seule la demande effective³⁰ intervient ici. Pour Smith, il s'agit de montrer qu'en restreignant le commerce du blé, la demande effective est limitée et, ce faisant, la quantité de blé produite par les fermiers. De ce fait, Smith dénonce néanmoins le même problème que Quesnay, à savoir qu'en limitant la production, ces prohibitions et restrictions du commerce de blé transforment généralement les disettes en famines, alors qu'elles avaient été essentiellement instaurées pour remédier aux inconvénients de la cherté. Voici comment.

Commençons tout d'abord par la prohibition générale d'exporter. Elle présente, selon Smith, le grave inconvénient de limiter la culture et l'amélioration des terres du pays à ce qu'exige simplement la consommation des habitants. Dans l'impossibilité où se trouvent les producteurs de pouvoir exporter le surplus, le marché est même en général "mal fourni" (*ibid.*, II, p. 138). Au contraire, la liberté d'exporter permettrait l'accroissement de la

³⁰ au sens de Smith, c'est à dire celle qui "suffit pour attirer effectivement la marchandise au marché" (Smith [1776], I, p. 126).

culture à la fois pour le commerce intérieur et pour l'approvisionnement des pays étrangers et, ce faisant, l'accroissement de la richesse des nations (*ibid.*).

Mais Smith n'en rejette pas moins les primes à l'exportation du blé. En effet, explique-t-il, ces primes accroissent artificiellement la part de la production destinée à l'exportation, au détriment de celle destinée à la consommation intérieure.

"[Q]uelque extension que la prime puisse occasionner sur le marché étranger, dans une année quelconque, cette extension se fait toujours entièrement au dépens du marché intérieur, attendu que chaque boisseau de blé que la prime fait exporter et qui ne l'aurait pas été sans elle, serait resté sur le marché intérieur où il aurait augmenté d'autant la consommation et fait baisser le prix de la denrée" (*ibid.*, II, p. 104).

De ce fait, la prime sur le blé revient à soumettre les consommateurs à deux types d'impôts différents : d'une part, celui pour payer la prime et, d'autre part, celui qui résulte du renchérissement du prix sur le marché intérieur. Or, ce dernier est le plus lourd des deux impôts pour le peuple, car payé entièrement par lui (*ibid.*). Par conséquent, cet impôt doit nécessairement, ou diminuer la subsistance même de l'ouvrier pauvre, ou entraîner une augmentation du salaire monétaire proportionnel à la croissance du prix du blé. Dans le premier cas, l'impôt a pour effet de réduire la population dans le pays. Dans le second cas, il diminue les moyens qu'ont les capitalistes d'employer un aussi grand nombre d'ouvriers qu'ils ne l'auraient fait sinon, ce qui tend à réduire d'autant l'industrie du pays. Aussi, conclut Smith,

"[p]ar conséquent, l'exportation extraordinaire de blé occasionnée par la prime, non seulement, dans chaque année en particulier, resserre le marché et la consommation intérieure de tout ce dont elle étend le marché et la consommation chez l'étranger, mais encore par les entraves qu'elle oppose à la population et à l'industrie du pays, sa tendance, en dernier résultat, est de gêner et de comprimer l'extension graduelle du marché intérieur et, par ce moyen de diminuer à la longue, bien loin de l'augmenter, la consommation totale et le débit du blé." (*ibid.*, II, p. 105)

Encourager la liberté du commerce est donc une chose, pour Smith, favoriser le commerce des blés en est une autre, aussi néfaste que de chercher à le

restreindre. D'ailleurs, poursuit-il, les limitations au commerce d'importation, qui ont suivi les restrictions à l'exportation, n'ont été rendues nécessaires qu'en raison de la prime à l'exportation, afin d'éviter que le blé importé ne soit immédiatement réexporté ensuite avec le bénéfice de la prime. Conjuguées, ces deux mesures ont été extrêmement néfastes tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Elles furent ainsi en définitive la cause essentielle de la très grande misère des pauvres dans les années de disette. Et, selon Smith, la nécessité de suspendre par des statuts temporaires les restrictions à l'importation de blé "est une démonstration suffisante de l'inconvenance du statut général" (*ibid.*, II, p. 137).

Cependant, si les entraves au commerce extérieur sont néfastes au développement de l'agriculture, les restrictions du commerce intérieur sont, pour Smith, les plus absurdes. Ces restrictions consistent à fixer autoritairement le prix pour éviter que les consommateurs subissent une trop grande cherté du blé. Elles sont fondées sur l'idée, fausse affirme Smith, que l'intérêt du marchand, comme celui du fermier, n'est pas toujours conforme à l'intérêt des consommateurs.

Or, remarque-t-il tout d'abord, si les marchands et les fermiers élevaient trop haut le prix du blé, ils décourageraient la consommation au point que la production de l'année ne puisse être écoulee. Ils couraient ainsi le risque de perdre une partie de la récolte, et surtout, de se voir obligés de vendre le surplus en fin d'année pour beaucoup moins qu'ils auraient pu en tirer quelques mois auparavant. Inversement, en ne faisant pas monter le prix assez haut, ils encourageraient tellement la consommation qu'ils risqueraient non seulement de perdre une partie du profit qu'ils auraient pu faire, mais encore de ne plus avoir de blé les derniers mois de l'année. Et ils soumettraient ainsi les consommateurs aux "mortelles horreurs d'une famine", au lieu de les faire souffrir "des simples rigueurs d'une cherté" (*ibid.*, II, p. 122). Pour Smith, l'intérêt des producteurs est donc toujours de fixer le prix de manière à écouler régulièrement tout au long de l'année la quantité produite de blé. Et c'est pourquoi leur intérêt est nécessairement lié à celui des consommateurs sur le marché intérieur.

Une telle proposition suppose cependant qu'aucun producteur ne dispose d'un monopole lui permettant d'imposer son prix. En effet, dans ce cas, le producteur aurait intérêt à détruire le blé pour en maintenir la cherté, comme dans les périodes de mauvaises récoltes entraînant la disette. Mais,

explique Smith, aucun marchand ne peut disposer d'un monopole. Aucun particulier ne saurait avoir de capitaux assez élevés pour cela. De plus, aucune ligue ne saurait être formée entre vendeurs si dispersés sur le territoire et, surtout, si nombreux pour distribuer la marchandise produite en très grande quantité pour satisfaire la consommation la plus forte dans tout pays "civilisé" (*ibid.*, II, pp. 123-124). Aussi, la liberté du commerce intérieur de blé ne saurait jamais léser les consommateurs. Au contraire, elle ne pourrait que satisfaire au mieux leurs intérêts.

En effet, souligne enfin Smith, cette liberté permettrait généralement de compenser les mauvaises récoltes d'une région par les bonnes récoltes des régions voisines (*ibid.*, II, pp. 124-125), assurant ainsi un approvisionnement abondant et régulier du blé.

Aussi, pour Smith,

"[o]n peut comparer ces craintes du peuple contre le monopole des accapareurs et des intercepteurs aux soupçons et aux terreurs populaires qu'inspirait la sorcellerie. Les pauvres misérables, accusés de ce dernier crime, n'étaient pas plus innocents des malheurs qu'on leur imputait que ceux qui ont été accusé de l'autre. La loi qui a mis fin à toutes poursuites pour cause de sortilège, qui a mis hors du pouvoir d'un homme de satisfaire sa méchanceté en accusant son voisin de ce crime imaginaire, paraît avoir guéri de la manière la plus efficace ses terreurs et ses soupçons, en supprimant ce qui en était l'appui et l'encouragement principal. La loi qui rendrait une entière liberté au commerce du blé dans l'intérieur, aurait vraisemblablement autant d'efficacité pour mettre fin aux craintes du peuple contre les accapareurs et intercepteurs" (*ibid.*, II, p. 133).

Restaurer la liberté du commerce intérieur et extérieur, d'une part, et assurer la sûreté des fermiers, d'autre part, sont donc les meilleurs moyens, selon Smith, pour inciter producteurs et vendeurs à accroître la fertilité de la terre. C'est donc le meilleur moyen pour encourager l'agriculture, créer une situation d'abondance et favoriser l'accès de tous - en particulier des plus pauvres - au blé.

Mais une telle situation suppose déjà résolue la question de l'incitation des propriétaires fonciers à améliorer et à mettre en culture leurs terres. Nous avons précédemment rappelé comment Smith s'appuie sur la transformation

de la dépense des propriétaires de "l'hospitalité rustique" en achats de biens de luxe pour expliquer l'intérêt porté par les propriétaires à la culture des terres au cours de l'histoire. L'industrie des villes est ainsi apparue comme un facteur décisif dans le processus de modification du statut des propriétaires fonciers et de leurs rapports avec les fermiers.

Nous allons voir, à présent, que le développement de l'industrie des villes est, aussi bien dans l'histoire que dans le "cours naturel" du progrès, un élément essentiel du développement des campagnes. Ce faisant, nous situerons la défense smithienne du libre échange dans le cadre plus large de l'échange villes campagnes qui lui donne tout son sens. C'est en effet dans ce cadre que la richesse des nations peut, selon Smith, être amenée à son plus haut niveau, car c'est ici que le développement de la puissance productive du travail et des terres peut se manifester. Nous ferons ainsi apparaître toute l'originalité du raisonnement smithien. En particulier, nous comprendrons comment sa conception de la nature lui permet d'aborder de front un problème détourné par Quesnay, la consommation de luxe.

2. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail dans les villes sur le "produit brut"

"[S]i la fertilité de la terre a donné naissance à la manufacture, à son tour la manufacture, en se développant, réagit sur la terre et augmente encore sa fertilité" (Smith [1776], I, p. 500).

L'argument smithien selon lequel l'industrie des villes est un élément essentiel du développement des campagnes se décline en deux temps. Le premier est lié au type de dépense effectué par le propriétaire foncier et par le fermier, le second, au mode de répartition de la dépense des propriétaires fonciers.

En ce qui concerne, tout d'abord, le type de dépense du propriétaire et du fermier, Smith explique que l'incitation à échanger le produit agricole (ou produit brut) contre des produits manufacturés dépend de la valeur d'échange de l'un par rapport à l'autre. En effet,

"Plus sera petite la quantité de produit manufacturé qu'une quantité donnée de produit brut (ou, ce qui revient au même, le prix d'une quantité donnée

de produit brut), sera en état d'acheter, plus sera petite la valeur échangeable de cette quantité donnée de produit brut, et moins alors le propriétaire se sentira encouragé à augmenter la quantité de ce produit par des améliorations sur la terre, ou le fermier par une culture plus soignée" (*idem.*, II, p. 307).

Ainsi, plus le prix du produit brut est faible par rapport à celui du produit manufacturé et moins les fermiers et les propriétaires sont incités à en acheter, et vice versa. Et moins les fermiers et les propriétaires fonciers sont incités à acheter des produits manufacturés, moins ils sont enclins à procéder à des améliorations des terres. Pour encourager l'agriculture, il est donc nécessaire que diminue le prix des produits manufacturés.

Or, diminuer le prix des biens manufacturés suppose d'accroître la division du travail dans les manufactures : d'une part, les coûts unitaires du travail y sont réduits du fait de l'augmentation de la puissance productive du travail dans les manufactures (*ibid.*, I, pp. 327-328). D'autre part, la division du travail étant toujours plus faible dans les campagnes que dans les villes, le prix relatif des produits manufacturés par rapport aux produits agricoles tend nécessairement à diminuer. Si cet accroissement du prix du produit agricole peut être répercutée sur les coûts, il est général tel qu'il ne compense pas la baisse des coûts unitaires du travail engendrés, toutes choses égales par ailleurs, par l'accroissement de la puissance productive du travail dans les manufactures. C'est cette hypothèse que fait Smith (*ibid.*, I, p. 328) et que l'on retrouve lorsqu'il défend l'idée qu'à long terme non seulement le prix des produits manufacturés diminue (*ibid.*, I, p. 327), mais encore que le taux de rente augmente au détriment des profits et des salaires (*Ibid.*, I, p. 422). On peut montrer en effet que la baisse des prix des produits manufacturés n'est possible qu'à la condition que le taux de profit diminue, le taux de salaire étant situé de telle sorte que les travailleurs puissent acheter la subsistance suffisante pour leur entretien, le taux de rente augmentant (Dubœuf [1991], pp. 95-99). Le raisonnement est le suivant.

On sait qu'à chaque instant, les taux de revenu et les techniques de production sont donnés et les prix naturels, par conséquent, déterminés par les quantités de travail et de terre engagées dans la production, en admettant que le capital est entièrement composé de biens-salaire. En revanche, dans le temps, ces taux de revenu ainsi que ces techniques de production varient et ces variations se répercutent sur les prix naturels. Pour simplifier l'analyse,

nous supposons cependant que ces techniques de production ne changent pas. Cette variation ne saurait en effet modifier le résultat essentiel que nous cherchons à obtenir, à savoir, l'accroissement du taux de rente dans le temps.

Sur les terres à blé, la rente étant égale à ce qui reste une fois le capital du fermier remboursé et ses profits payés, si le taux de profit diminue (pour un taux de salaire et une quantité de travail et de terre identiques), alors le taux de rente augmente nécessairement. Mais nous avons vu en présentant la théorie smithienne de la rente que le blé est la seule marchandise dont la valeur ne saurait varier sous l'effet d'une modification de la répartition. Nous savons également que le taux de rente sur les terres à blé détermine le prix naturel des biens produits sur les terres. Par conséquent, la variation du taux de rente se traduit nécessairement par une modification du prix relatif de ces biens en blé.

On peut alors distinguer quatre cas :

1. les biens produits avec de la terre et une quantité de travail par unité de surface égale à ce qui est nécessaire à la production du blé;
2. les biens produits avec de la terre et une quantité de travail supérieure;
3. les biens produits avec de la terre et une quantité de travail inférieure;
4. les biens produits sans terre.

Si le taux de profit diminue et donc la rente augmente, on obtient, respectivement aux quatre types de production distingués :

1. des prix constants en terme de blé;
2. des prix décroissants;
3. des prix croissants;
4. des prix décroissants.

Or, puisqu'avec la division du travail les biens produits sans terre augmentent comparativement à ceux produits avec peu de travail, dans l'ensemble les prix en blé diminuent. Pour que les prix diminuent, il est donc nécessaire que le taux de profit diminue et en conséquence que le taux de rente augmente.

Le même raisonnement pour montrer que le développement des manufactures est indispensable au développement des campagnes peut alors être effectué, ensuite, en l'appliquant au mode de répartition de la dépense des propriétaires fonciers. On sait en effet que la dépense des (petits)

propriétaires se partage en consommation de biens de luxe et en dépense pour l'amélioration des terres. En conséquence, si les propriétaires fonciers payent moins cher les produits manufacturés, la part de leur revenu disponible pour l'investissement agricole est nécessairement augmentée, toutes choses égales par ailleurs (Smith [1776], I, p. 333). On pourrait également appliquer ce raisonnement aux fermiers, sauf à considérer que leur intérêt les guide toujours à réinvestir la plus grande part de leurs profits.

Ainsi, le développement de la puissance productive dans les manufactures et le commerce joue un rôle essentiel dans le développement de l'agriculture, excitant toujours plus, à travers l'accroissement de la production de blé nécessaire pour subvenir aux besoins des travailleurs productifs de plus en plus nombreux dans les manufactures, la puissance productive des terres. Pour Smith, c'est donc l'accroissement de la puissance productive du travail dans les villes qui favorise les échanges entre les villes et les campagnes et qui fait ainsi aller de pair productivité physique, rentabilité et profitabilité des terres. En incitant toujours davantage les fermiers et les propriétaires à améliorer leurs terres, le développement de la puissance productive du travail manufacturé les conduit à accroître la "fertilité artificielle" des terres et à développer l'agriculture. L'argument est même utilisé par Smith pour critiquer les gênes qui pourraient être imposées aux manufactures et au commerce étranger (*idem.*). Pour lui,

"tout ce qui tend à diminuer dans un pays le nombre des artisans et des manufacturiers, tend à diminuer le marché intérieur le plus important de tous les marchés pour le produit brut de la terre, et tend par là à décourager l'agriculture" (*ibid.*).

Par conséquent, pour Smith, non seulement le développement des villes est une incitation essentielle pour le développement de l'agriculture, mais encore les villes constituent le principal débouché pour les campagnes. Dit autrement, les campagnes dépendent des villes pour écouler leurs produits et plus ce débouché est important, plus les campagnes sont incitées à accroître leur production pour satisfaire la demande des villes. Mais surtout, cette idée est en effet essentielle dans la problématique smithienne, ce sont les villes qui, offrant un débouché aux campagnes et incitant les propriétaires et les fermiers à développer l'agriculture, garantissent que la production agricole soit amenée à un niveau, sinon le plus élevé, du moins suffisant pour assurer

la subsistance des pauvres et toujours supérieur à ce qu'il serait sans le développement des villes. Car, comme nous l'avons montré précédemment, en se développant, les villes occupent de plus en plus de pauvres qui vivent de leur travail de plus en plus divisé au sein des manufactures; ce faisant les propriétaires fonciers et, dans une moindre mesure, les fermiers, en achetant le produit des villes, assurent indirectement l'entretien d'un nombre toujours plus important de salariés ayant participé à la fabrication de ce produit.

Ainsi, Smith, contrairement à Quesnay, fait jouer un rôle très important aux manufactures et au commerce des villes dans l'analyse du processus grâce auquel la productivité des terres peut être accrue, l'agriculture encouragée, la production de subsistances augmentée et l'accès à la subsistance assuré. Et, ce faisant, il parvient à résoudre de manière inédite le problème de luxe. Celui-ci n'est plus un danger, que Quesnay redoutait et contournait, en fait, en considérant que toute la richesse n'était que "produit brut" ou transformation de ce "produit brut". Considérés comme la contrepartie du blé, les biens de luxe sont au contraire avec Smith le moyen d'accroître la production de blé. En témoigne avec force la position de Smith quant aux avantages dont bénéficie un pays manufacturier et commerçant avec l'étranger, comparés à ceux que possède un pays agricole.

Pour Smith, en effet, puisque le prix des produits manufacturés tend à être plus élevé que celui du blé, il en résulte qu'"un pays manufacturier et trafiquant achète naturellement, avec une petite partie de son produit manufacturé, une grande partie du produit brut des autres pays, tandis qu'au contraire un pays sans trafic et sans manufactures est, en général, obligé de dépenser une grande partie de son produit brut pour acheter une très petite partie du produit manufacturé des autres pays" (*ibid.*, II, p. 298). Dans le premier cas, les habitants doivent par conséquent bénéficier d'une bien plus grande quantité de subsistances que ce que leurs propres terres pourraient leur apporter, et inversement dans le second cas. Contrairement à ce qu'affirmait Quesnay, les "républiques commerçantes" sont donc avantagées par rapport aux "royaumes agricoles". L'abondance, pour Smith, suppose le développement des villes et peut même être bien plus forte dans les pays où dominent les premières. Le "luxe de décoration" n'a plus à être opposé au "faste de subsistance". Au contraire. Dans les écrits de Smith le "luxe de décoration" devient l'instrument du "faste de subsistance".

CONCLUSION

Doublement réduite par rapport à la place et au statut qu'elle possédait dans les écrits de Quesnay, la conception que se fait Smith de la nature physique joue pourtant un rôle essentiel dans la construction qu'il propose de l'économie politique.

Celle-ci se construit en cherchant à montrer comment faire aller de pair l'accroissement de la fertilité de la terre et l'augmentation de la puissance productive du travail.

En assimilant la nature à la fertilité de la terre dans un domaine de production particulier, la production de biens de subsistance toujours demandés par les travailleurs salariés, Smith se donne tout d'abord une définition très originale de la rente. Revenu spécifique des propriétaires fonciers, lié à cette fertilité, la rente suppose le processus d'accumulation du capital qui caractérise l'état avancé de la société. Sans accumulation du capital, les propriétaires ne sauraient exiger une rente des fermiers.

Mais la conception smithienne de la nature conduit également à montrer que sans dépense de la rente en achat de biens de luxe, l'accumulation du capital serait non seulement lente et incertaine mais, surtout, très vite bloquée. Pour Smith, en effet, seule cette fertilité de la terre permet de dégager de la production de biens-salaire un revenu, au delà des salaires et des profits, approprié par les propriétaires fonciers, qui soit suffisant pour assurer des débouchés aux manufactures et au commerce qui emploient le plus de travailleurs productifs.

Ce faisant, la conception smithienne de la nature physique conduit à définir une représentation très originale de la société. Il s'agit d'une représentation où l'enrichissement des uns, les capitalistes, permet de satisfaire les besoins de luxe des autres, les propriétaires fonciers, tout en garantissant au moins aux pauvres (les travailleurs salariés) l'accès à la subsistance.

Or, une telle conception, à partir de laquelle le thème de l'accumulation du capital va devenir l'objet central de l'économie politique, pour le XIXème siècle à venir, présente un caractère exceptionnel dans l'histoire de la

pensée économique. Jamais encore l'accumulation du capital n'avait été définie comme le moyen pour résoudre la question de l'accès à la subsistance dans une société où la passion pour les richesses accroît les inégalités. Jamais plus l'accumulation du capital ne se présentera comme l'instrument nécessaire pour concilier la dépense de luxe des propriétaires fonciers avec l'accès à la subsistance des pauvres travailleurs.

En cela, l'économie politique smithienne présente sans nul doute, à son tour, un caractère utopique. Surtout, elle témoigne de ce que la conception smithienne du monde physique constitue un moment décisif dans l'histoire de l'idée de nature en économie que nous présentons ici. Dégagée, avec Smith, de tout caractère métaphysique, la nature reste pourtant au cœur de la construction de l'économie politique sous la forme d'une alliée, comme source féconde de subsistances, les biens-salaire toujours demandés par les travailleurs de plus en plus productifs qui l'excitent toujours davantage.

Or, de même que le thème de l'accumulation du capital, la notion de nature source de biens-salaire accompagne les développements de l'économie politique du XIX^{ème} siècle. Mais elle perdra peu à peu son caractère prodigue.

De même que l'attribution d'un caractère métaphysique aux lois physiques apparaîtra désormais comme un archaïsme, la construction d'une économie politique autour de l'opposition industrie/agriculture, mais en faveur de cette dernière, se présentera comme un retour en arrière. Une telle position sera encore défendue, avec Malthus en particulier. L'histoire, en effet, n'est pas linéaire. Mais une telle conception paraîtra désormais réactionnaire.

De la division du travail dans la manufactures, du luxe, du commerce avec l'étranger, les économistes sensibles aux idées de Ricardo ne retiendront plus que les avantages. Mais, pour vraiment s'en convaincre, il leur faudra, avec ce dernier, abandonner l'idée d'une nature généreuse que Smith, comme Quesnay, défendait. Il leur faudra adopter l'idée que la nature, aussi généreuse soit elle, n'en est pas moins avare dans ce domaine de production bien particulier qu'est la production de subsistance. Et il leur faudra montrer que cette nature limite la marche des sociétés vers le progrès.

CHAPITRE III

LA NATURE, FONDEMENT DE LA MARCHE ARTIFICIELLE DE LA SOCIÉTÉ

INTRODUCTION

1815 est une année charnière. Elle marque pour les historiens la naissance du XIX^{ème} siècle, pour les sociologues, celle de l'économique, pour les économistes, celle de l'économie politique ricardienne.

Celle-ci se construit autour de la question du blé. Le prix du blé structure en effet la plus grande partie des préoccupations théoriques de ce début du XIX^{ème} siècle. Il intervient dans la valeur des salaires, des profits et de la rente, il pèse dans la balance commerciale, il pose le problème de la valeur.

Or, nous avons vu dans les écrits de Quesnay et de Smith que, derrière la question du blé, se jouaient la représentation et le rôle que ces auteurs se faisaient du monde physique au sein de leurs théories. En témoigne ici également les écrits de Ricardo. Mais, avec la naissance de l'économie politique ricardienne, une représentation nouvelle du monde physique se met en place. En ce début du XIX^{ème} siècle, Ricardo remet en effet en cause la conception, jusque-là admise par les économistes, d'une nature généreuse sinon sage.

Une telle rupture n'allait pourtant de soi. Elle se construit pendant les débats qui eurent lieu en Angleterre avant, pendant et après 1815, au cours desquels s'affichèrent les positions différentes des cinq auteurs les plus souvent retenus par les historiens de la pensée économique : Ricardo, Malthus, Torrens, West et Mc Culloch. Parce que les écrits de Malthus et de Ricardo nous paraissent témoigner de deux moments importants de cette construction et qu'ils marqueront la pensée économique de l'époque et à venir, notre propos s'y limitera. Nous montrerons ainsi, dans ce chapitre, que c'est en s'appuyant sur les écrits de Malthus, qui se présente comme un des premiers auteurs à avoir modifié en profondeur l'idée d'une prodigalité de la nature, que Ricardo remet en cause cette idée.

La rupture se devait en effet d'être double. Il ne s'agissait pas seulement de considérer que les lois physiques de la nature témoignent de son avarice. Que la nature ait l'apparence de l'avarice, cela semblait admis par les esprits suite, en particulier, aux travaux de Malthus. Il fallait également montrer,

contre la conception généralement admise par les économistes du XVIIIème comme Quesnay et Smith mais aussi par Malthus, que la logique physique s'oppose à la logique économique.

Nous verrons ainsi comment Ricardo réalise cette double rupture en contestant la conception malthusienne de la nature physique, dont il hérite pourtant. Nous montrerons qu'elle s'exprime à travers une représentation nouvelle de la société, contre la nature.

Pour cela, nous commencerons par rappeler la définition que donne Malthus de la nature. Nous montrerons la manière dont Ricardo la reprend à son compte en la déformant. Ce faisant, c'est donc la représentation ricardienne du monde physique que nous analyserons dans un premier temps. Nous montrerons, en particulier, que la fameuse rupture ricardienne (J. H. Hollander [1910]) s'exprime aussi dans le fait que d'alliée, la nature devient, avec Ricardo, une contrainte dont les principes économiques censés gouverner la société montrent qu'elle peut être dépassée (I. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE : UN HÉRITAGE CONTESTÉ PAR RICARDO).

Nous verrons ensuite que cette définition nouvelle de la nature s'accompagne d'une manière nouvelle de penser le rapport entre lois économiques et lois physiques. En effet, témoignant d'un conflit entre la logique économique et celle du monde physique, la conception nouvelle que Ricardo propose de l'économie politique comme science de la répartition (Ricardo [1821], p. 45) est celle d'une société dont la marche est artificielle parce qu'elle se produit contre la nature (II. LA SOCIÉTÉ CONTRE LA NATURE).

I. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE : UN HÉRITAGE CONTESTÉ PAR RICARDO

Au début du XIX^{ème} siècle, l'évolution de la conjoncture politique et économique, ainsi que la transformation du climat intellectuel, ont infléchi de manière importante la pensée économique. Or, cette modification, qui se produit d'abord en Angleterre, s'accompagne d'une transformation de la conception que les économistes se font du monde physique, dont les lois sont désormais pensées comme faisant obstacle au progrès social et humain.

Au siècle précédent le bas prix du blé posait le problème de la rentabilité du fermier, et la protection de l'industrie, celui du développement de l'agriculture. La situation au début du XIX^{ème} siècle semble inversée : le haut prix du blé s'accompagne d'une hausse des profits des fermiers et des rentes des propriétaires, et la restriction aux importations de blé est demandée par ces derniers, au nom de la sauvegarde des intérêts nationaux. Pourtant, la hausse du prix du blé entraîne des émeutes. La situation, menaçante sur le plan social, se traduit, d'une part, par l'intervention de l'Etat, à travers l'établissement des lois sur les pauvres, le *Speenhamland system* (Polanyi [1944], pp. 114-121) et, d'autre part, par la poursuite de l'importation de blé, malgré les fortes taxes appliquées sur le prix du blé importé (Heilbroner [1953], pp. 76-77).

Dans cette situation, l'idée avance que l'intérêt des manufacturiers pour un bas prix du blé, contraire à celui des propriétaires et des fermiers, pourrait converger avec celui des travailleurs. D'autant que la révolution industrielle ouvre à l'Angleterre des perspectives nouvelles, autres que le développement agricole. La rente, en particulier, apparaît alors de plus en plus comme un revenu sinon illégitime, du moins inutile à la société dans son ensemble.

La question est débattue au Parlement. Les pamphlets fleurissent, les contradicteurs s'opposent, en particulier lorsque, suite à la bonne récolte de 1814, les prix agricoles baissent et, suite à la signature du traité de Paris qui met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre le 30 mai 1814, la libre circulation des grains pourrait être à nouveau possible.

C'est donc dans ce contexte économique, politique et social que se nouent les débats. Les argumentations se construisent autour de trois grandes questions : la loi sur les blés, la loi sur les pauvres et l'organisation du système bancaire (Béraud [1992], pp. 368-369).

Or, ces débats s'inscrivent dans une période où, après la révolution française, les idéaux des lumières sont mis en doute, en particulier l'optimisme fondé sur la croyance en la perfectibilité de l'homme et de la société. Ainsi en est-il de Malthus qui, s'opposant à Godwin et à Condorcet, rédige en 1798 un pamphlet, *l'Essai sur le Principe de Population en tant qu'il Influe sur le Progrès Futur de la Société, avec des Remarques sur les Théories de Mr Godwin, de M. Condorcet et d'autres Auteurs* (Malthus [1798]). La théorie de la population alors esquissée sert surtout pour Malthus d'argument polémique contre l'idée, jusqu'alors défendue par la plupart des philosophes des Lumières, de la possibilité d'un progrès illimité des sociétés (Stagl [1984], p. 160, 162; Keyfitz [1984], p. 28, 36-37; Vidonne [1986], pp. 131-134; Lantz [1977], pp. 130-134). Fondamentalement, c'est la conception même du progrès qui est transformée. Plutôt que de chercher à savoir quelles pourraient être les causes de ce dernier, la question se formule désormais ainsi pour Malthus : quels sont les obstacles au progrès ? Tout le problème n'est plus de savoir comment garantir le progrès mais comment en retarder le terme. Assurer "le plus grand bonheur pour le plus grand nombre", pour reprendre la formule de Jeremy Bentham, revient par conséquent à chercher à mettre un frein à ces obstacles et à trouver, de cette manière, les moyens de lutter contre la pauvreté.

Compte-tenu du faible accroissement du produit national par tête au début du XIX^{ème} siècle et de l'essor démographique (K. Morgan [1984], pp. 399-402; Beaud [1981], pp. 123-129; Béraud [1992], p. 367), l'augmentation de la population semble constituer le facteur sur lequel vient buter la croissance et, ainsi, l'amélioration de la situation de tous, en particulier des plus pauvres. Alors qu'auparavant une population nombreuse était le signe de l'enrichissement de la nation et de l'accroissement du revenu réel des travailleurs, désormais elle semble être un signe avant-coureur de la pauvreté, le commencement d'une phase de régression. Surtout, cette transformation de l'idée de progrès s'accompagne d'une conception nouvelle des lois physiques qui agissent sur la puissance productive de la terre. De prodigue, la terre devient avare, au moins en apparence - là réside en effet

toute la différence entre les positions de Malthus et de Ricardo sur la nature, comme nous allons le montrer. Jusqu'alors conçue comme le fondement du progrès économique et social, la richesse obtenue de la terre apparaît progressivement comme le frein essentiel de la marche des sociétés vers un avenir toujours meilleur. Contrairement à ce que pensaient les économistes au XVIIIème siècle, il semble à ceux du début du XIXème siècle que, combinées au phénomène démographique, les lois physiques de l'agriculture limitent le progrès social.

Historiquement, est présente, de façon plus ou moins élaborée et développée, dès le XVIème siècle, l'idée selon laquelle la productivité dans l'agriculture est moindre que dans l'industrie et, surtout, décroissante au fur et à mesure de la mise en culture des terres nouvelles ou de quantités supplémentaires de capital sur les mêmes terres (Schumpeter [1954], pp. 358-359; Lantz [1977], p. 129). Turgot [1767] est l'auteur, au XVIIIème siècle, à qui l'on attribue généralement la première formulation rigoureuse de la loi des rendements décroissants. Mais il faut attendre les travaux d'Anderson [1777] pour que cette loi prenne toute son importance dans la théorie économique. C'est en effet à partir des travaux d'Anderson que Malthus propose, contre Smith, une nouvelle définition de la rente (Vidonne [1986], pp. 175-176). Et c'est en introduisant les rendements décroissants dans la théorie de la valeur que Ricardo, en même temps que West et que Torrens (*idem.*, pp. 141-160), contredit Malthus et rejette la conception jusque-là généralement admise d'une générosité intrinsèque de la nature, fondement de l'enrichissement des nations.

Car, si Malthus se présente comme un des premiers auteurs à avoir modifié en profondeur l'idée d'une prodigalité de la nature, dont les hommes grâce au libre-échange pouvaient bénéficier, c'est sans doute à cette époque l'auteur qui, paradoxalement, reste, dans ses conclusions, le plus proche de Smith (Béraud [1992], p. 369; Vidonne [1986], p. 191), voire même des physiocrates (Faure-Soulet [1969], p. ix, xv; Eltis [1984], p. 321; S. Hollander, [1993]). Pour lui, l'avarice de la nature n'est qu'apparente et cette apparente avarice est en fait un signe de sa générosité, fût-elle relative. De fait, plus qu'à Malthus, c'est à Ricardo que revient la rupture avec les conceptions dominantes du monde physique au XVIIIème siècle en économie, dont témoignent, chacun à leur manière, les écrits de Quesnay et de Smith (Vidonne [1986], p. 167-188; Philipson [1995], pp. 159-183; Lantz [1977], pp. 175-176).

Ricardo hérite pourtant de la conception malthusienne de la nature et de ses lois physiques. Mais cet héritage est contesté (Jarret et Mahieu [1988], pp. 36-46; Mahieu [1992], p. 24; Philipson [1995], p. 161; Vidonne [1986], pp. 161-186). Après avoir présenté la conception malthusienne du monde physique (A. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE), nous montrerons en effet que Ricardo en propose une interprétation tout à fait personnelle (B. L'INTERPRÉTATION PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE) quand il ne la rejette pas complètement (C. LE REJET PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE).

A. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE

L'étude de la conception malthusienne du monde physique que nous proposons ici ne tient pas seulement au fait que Ricardo trouve dans les écrits de cet auteur une conception de la nature au regard de laquelle il place toutes ses réflexions. La présentation de la conception malthusienne du monde physique paraît incontournable car elle transforme en profondeur l'idée d'une nature prodigue telle que la défendait Quesnay ou Smith. Or, cette transformation constitue, pour la plupart des économistes de l'époque, un acquis fondamental de la théorie économique (Zouboulakis [1993], pp. 94-98 et pp. 99-102). Malthus se présente en effet comme l'auteur de référence par rapport auquel se constitue la représentation nouvelle du monde physique en économie au début du XIX^{ème} siècle. C'est donc parce qu'il opère cette transformation que nous nous proposons de présenter sa conception du monde physique. Ce faisant, cette présentation nous permettra de mettre plus clairement en évidence, par la suite, les éléments d'interprétation et de rejet, par Ricardo, de la conception malthusienne de la nature. Nous pourrions ainsi montrer que les écrits ricardiens opèrent, en fait, de ce point de vue, la véritable rupture avec la pensée économique du XVIII^{ème} siècle.

Pour cela, nous repèrerons tout d'abord, dans les écrits de Malthus, les modifications introduites dans la conception du monde physique en économie telle que nous avons pu la définir chez Quesnay en premier lieu, chez Smith, en second lieu. Nous verrons ainsi que la nature est désormais conçue sous son aspect contraignant (1. La nature contraignante...). Mais nous montrerons ensuite que ce caractère contraignant n'implique pas la

disparition de l'idée de générosité de la nature. Elle consiste à transformer cette idée, nullement à l'évincer. Et c'est pourquoi Malthus nous semble être un auteur qui, malgré toute son originalité, défend une représentation du monde physique proche de celles de Smith et de Quesnay (2. ... mais sage et généreuse).

1. La nature contraignante...

C'est par le principe de population que Malthus participe à la modification en profondeur de la représentation que les économistes se font du monde physique au début du XIX^{ème} siècle.

Non pas que le principe de population ait été découvert par Malthus. Comme pour la loi des rendements décroissants, ce principe a été énoncé sous une forme ou sous une autre dès le XVI^{ème} siècle (Vidonne [1986], p. 105; Lantz [1977], p. 129). En revanche, Malthus est original par la manière dont il articule cette loi et ce principe (Keyfitz [1984], pp. 27-29; Lantz [1977], p. 129). En le rappelant ici, nous mettrons en évidence les points de rupture avec les conceptions antérieures.

Nous en repèrerons essentiellement deux.

Le premier tient à la définition même des lois du monde physique en économie. Celles-ci ne renvoient plus désormais uniquement à la terre. Elles renvoient également au registre de la démographie. Surtout, les lois physiques qui permettent de qualifier la puissance productive de la terre ne sont plus perçues comme le fondement de la générosité de la terre. La terre apparaît au contraire, au moins en apparence, comme avare (a. Le principe de population et la loi des rendements décroissants de la terre).

Le second point de rupture avec les conceptions antérieures du monde physique vient de ce que Malthus considère les lois physiques comme contraignantes, au sens où elles se présentent comme un obstacle au progrès social et parce qu'elles organisent, selon lui, la forme de la société. Contrairement à Malthus, en effet, ni Quesnay, ni Smith, ne concevaient les hommes limités, dans leurs actions, par la nature et ses lois physiques (b. La société naturelle).

a. Le principe de population et la loi des rendements décroissants de la terre

Le principe de population de Malthus est connu. Il repose sur deux postulats bio-physiologiques. Le premier est que l'augmentation de la population est liée à l'accroissement de la nourriture disponible (Malthus [1803], I, p. 68). Le second est que "la nature et la vertu s'accordent à prescrire à l'homme de s'attacher de bonne heure à une seule femme" (*idem.*, I, p. 69). Le principe de population s'énonce alors de la manière suivante :

"la population a cette tendance constante à s'accroître au-delà des moyens de subsistance" (*ibid.*).

Ainsi posé, ce principe contient donc deux types de "préjugés" (Mahieu [1992], p. 24). Un "préjugé démographique" (*idem.*) et un "préjugé agronomique" (*ibid.*) qui constituent l'essentiel des lois constitutives de la représentation que se fait Malthus du monde physique. Le "préjugé démographique" consiste dans l'idée que la population "*croît de période en période selon une progression géométrique*" (Malthus [1803], I, p. 71), le "préjugé agronomique", que "*les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique*" (*idem.*, I, p. 73). Et c'est donc ce différentiel de croissance qui constitue le principe de population.

Ce faisant, la représentation que se fait Malthus du monde physique n'est donc plus réductible aux seules lois physiques de l'agriculture. Malthus enrichit la représentation dominante au XVIIIème siècle de la nature physique d'une dimension nouvelle en économie. Aux lois physiques de l'agriculture dont les économistes du XVIIIème siècle et, en particulier, Quesnay et Smith, pensaient qu'elles étaient à l'origine de l'exceptionnelle puissance productive des terres qu'ils louaient, s'ajoutent désormais des lois démographiques. Ensemble, ces lois permettent à Malthus d'énoncer son célèbre principe de population.

De plus, ce principe consiste à souligner l'insuffisante fertilité des terres, comparativement à la puissance de croître, plus forte, de la population. Les

lois physiques qui permettent de qualifier la puissance productive de la terre ne sont donc plus perçues comme le fondement de l'exceptionnelle fertilité de cette dernière. La terre apparaît au contraire, au moins en apparence, comme étant avare, d'autant que Malthus reprend à son compte l'idée d'une fertilité décroissante des terres au fur et à mesure de leur mise en culture. Pour lui, en effet, les sols ont, au-delà de leur étendue évidemment limitée, cette particularité physique d'être de fertilité différente (*ibid.*, I, p.71 et p. 73).

"La différence de fertilité, même dans l'enfance des sociétés, occasionne une rareté comparative des meilleurs terrains" (Malthus [1836], p. 104).

Si l'idée n'est pas nouvelle au moment où écrit Malthus et si elle ne signifie pas nécessairement l'absence de générosité de la terre, elle prend néanmoins ici une tournure tout à fait particulière, dramatique, du fait de son association à la progression géométrique de la population et de la nécessité pour les hommes de se nourrir. En effet, si les hommes ne limitent pas d'eux-mêmes "leurs instincts" (Malthus [1803], I, p. 68), ils connaîtront les affres de la famine puisque, selon Malthus,

"[L]e défaut de place et de nourriture détruit (...) ce qui naît au-delà des limites assignées à chaque espèce" (*idem.*).

Ainsi, la nature fait sans nul doute "un don" (Malthus [1836], p. 105) à l'homme en donnant à la terre cette qualité "qui permet d'en retirer plus de denrées nécessaires à la vie, qu'il n'en faut pour faire subsister ceux qui travaillent à la culture de la terre" (*idem.*). Mais, simultanément, elle révèle des signes extérieurs d'avarice au sens où cette fertilité est insuffisante et décroissante au fur et à mesure de la mise en culture des terres. Ainsi,

"[L]a nature a répandu d'une main libérale les germes de la vie dans les deux règnes [végétal et animal], mais elle a été économe de place et d'aliments. Sans cette réserve, en quelques milliers d'années, des milliers de mondes auraient été fécondés par la Terre seule; mais une impérieuse nécessité réprime cette population luxuriante; et l'homme est soumis à sa loi, comme tous les êtres vivants" (Malthus [1803], I, p. 68).

La loi de population de Malthus bouleverse donc la représentation jusqu'alors dominante du monde physique en économie. A l'idée d'une nature dont la prodigalité se manifestait à travers la fertilité des terres, Malthus substitue une conception plus contraignante des lois physiques. Associée au préjugé démographique, la notion de fertilité de la terre se présente en effet désormais sous l'aspect d'une fertilité inégale, inférieure à celle de la population et décroissante.

Or, pour Malthus, le principe de population est la

"grande cause, intimement liée à la nature humaine, qui a agi constamment et puissamment dès l'origine des sociétés" (*idem.*, I, p. 67).

Autrement dit, il se présente comme une contrainte naturelle que rencontrent toujours les hommes en société. En ce sens, le principe de population constitue, pour Malthus, le principal obstacle au progrès (*ibid.*, I, p. 57, p. 74, et pp. 433-449). En agissant "constamment et puissamment dès l'origine de la société", les lois physiques de la nature délimitent alors la forme de la société.

b. La société naturelle

Les lois physiques sont contraignantes dans les écrits de Malthus parce qu'elles se présentent comme une limite au progrès social. Or, la notion de limite renvoie à la notion d'obstacle, mais aussi à celle de frontière, de cadre permettant de délimiter un espace. Les lois physiques limitent également le progrès social au sens où elles constituent, selon Malthus, un cadre dans lequel s'inscrit le progrès social. Cette représentation, en rupture avec les conceptions antérieures du monde physique, s'exprime par l'idée, absente de la pensée économique du XVIIIème siècle, que les lois physiques organisent la forme de la société.

Malthus développe cette idée en analysant les conséquences qu'implique le principe de population et les solutions qu'il appelle.

Pour Malthus, la régulation de la population qui résulte du principe de population peut être de deux types. Il peut s'agir soit d'un "frein privatif"

(Malthus [1803], I, p. 75), que constitue le mariage tardif, soit d'un frein "destructif" (*idem.*), qui renferme

"toutes les causes qui tendent de quelque manière à abrégier la durée naturelle de la vie humaine par le vice ou le malheur. Ainsi on peut ranger sous ce chef toutes les occupations malsaines, les travaux rudes ou excessifs et qui exposent à l'inclémence des saisons, l'extrême pauvreté, la mauvaise nourriture des enfants, l'insalubrité des grandes villes, les excès de tout genre, toutes les espèces de maladie et d'épidémies, la guerre, la peste, la famine" (*ibid.*, I, p. 77).

Tandis que le frein "préventif" peut être considéré comme un frein volontaire et, en ce sens artificiel, le frein "destructif" résulte de la nécessité physique. Il est donc, en ce sens, naturel. Le mariage tardif est en effet, pour Malthus, l'expression de la capacité qu'ont les hommes, contrairement aux animaux, de "prévoir et d'apprécier des conséquences éloignées" (*ibid.*, I, p. 75), en particulier relativement à la charge que représente l'entretien d'une famille. En revanche, la misère qui résulte des maladies ou de la famine sont des obstacles naturels à l'accroissement de population, "la suite inévitable des lois de la nature" (*ibid.*, I, p. 78). Or, c'est elle qui touche d'abord les pauvres, les plus enclins à se laisser aller à leurs penchants instinctifs, selon Malthus, comme d'ailleurs, ajoute-t-il, à céder, aux dépens de leur vertu, à cette juste crainte d'avoir des enfants aux besoins desquels ils ne pourront pas pourvoir (*ibid.*, I, p. 68).

Cependant, il n'y a aucune société, selon Malthus,

"où l'on n'observe pas un constant effort de la population pour croître au-delà des moyens de subsistance" (*ibid.*, I, p. 79).

Autrement dit, la population tend toujours à augmenter davantage que les ressources disponibles, pour Malthus. Le frein "destructif" agit donc inéluctablement.

Malthus explique ce phénomène en analysant les variations des rapports, d'une part, entre la population et les subsistances, et, d'autre part, entre les salaires et le prix de ces mêmes subsistances (*ibid.*, I, pp. 80-83). Lorsque, pour une quantité de nourriture donnée, la population s'accroît, il s'ensuit

une baisse des salaires réels, consécutive à la hausse du prix des denrées. L'état des travailleurs ne peut alors "manquer d'empirer graduellement" (*ibid.*, I, p. 83), ce qui décourage les mariages mais, surtout, stimule l'activité productive. Les pauvres qui cherchent à améliorer leur sort déploient leur ardeur au travail, quant aux propriétaires, les bas salaires les incitent à employer cette main d'œuvre disposée à travailler. L'augmentation de l'offre qui en résulte provoque un accroissement du bien-être et une hausse du salaire réel. Mais cette amélioration induit un accroissement de la population et enclenche un nouveau cycle.

"Et après une courte période, les mêmes marches rétrogrades et progressives ne manqueront pas de se répéter" (*ibid.*, I, p. 80).

Ainsi, la société, pour Malthus, n'est pas figée. Mais l'histoire des sociétés humaines s'inscrit dans un mouvement circulaire, dont les lois physiques fournissent les limites (Stagl [1984], p. 165, Philipson [1995], p. 75).

Celles-ci s'expriment sous forme de contrainte, d'obstacle puisque, pour Malthus, l'humanité ne peut sortir d'un état où la pression du besoin empêche le plus grand nombre d'améliorer son sort, toute action en ce sens ne pouvant être durable. La misère périodique est donc inexorable, pour Malthus, même s'il ne parvient pas à appuyer cette inexorabilité théorique sur les faits (S. Hollander [1986], p. 200). Et c'est pourquoi l'histoire des sociétés humaines est naturelle.

Mais celle-ci est également naturelle car, pour lui, la seule action de l'homme se réduit par conséquent à éviter que cette misère soit généralisée et permanente. Il est possible d'atténuer la misère, "d'adoucir les maux qu'entraîne le principe de population" (Malthus, [1803], II, p. 195), à défaut de l'éliminer. Or, expliciter cette action revient de fait à proposer un modèle de développement qui s'inscrit au sein d'un cadre défini par la nature.

Les lois physiques sont ainsi clairement désormais pensées comme des contraintes vis à vis desquelles il paraît impossible, avec Malthus, que les hommes en société parviennent à se dégager.

Une telle conception transforme donc également de façon importante la manière qu'avaient les économistes de penser le rapport entre lois

économiques et lois physiques. Jusqu'alors, en effet, nous avons vu que les lois physiques étaient toujours, et sans ambiguïté, considérées comme favorables au progrès social et humain. En concevant le principe de population comme une contrainte naturelle dont les hommes en société ne peuvent pas se dégager, Malthus rompt avec cette vision optimiste du rapport entre l'homme et la nature. D'ordre auquel la société devrait se conformer pour son plus grand avantage ou d'alliée, la nature devient une contrainte qui définit le cadre dans lequel s'inscrit l'action humaine. Ses lois agronomiques et démographiques font obstacle au progrès. Et cet obstacle n'est ni à venir, ni passager, puisqu'il "agi[t] constamment et puissamment dès l'origine de la société" (*idem.*, I, p. 67).

Pourtant, nous allons voir à présent que, derrière cette limitation, apparaît l'idée que la nature, contraignante, n'en est pourtant pas moins sage et, en définitive, généreuse.

2. ... mais sage et généreuse

Cette conception du monde physique contraignant mais néanmoins régi par des lois qui paraissent sages et qui témoignent, en définitive, de sa prodigalité apparaît plus nettement lorsque l'on tient compte des positions épistémologiques de Malthus.

Ce dernier défend, en effet, une approche "réaliste" (Philipson [1995], p. 66) du monde qu'il propose de connaître en suivant une méthode inductive et en recourant à la référence à Dieu¹ (a. "Réalisme", méthode inductive et instance divine). Or, cette approche rejaillit sur sa conception de la nature physique. Pour Malthus, le monde physique possède, comme l'affirmait Quesnay, une dimension métaphysique qui lui donne une sagesse et une bonté originelle (b. Physique et métaphysique de la nature).

¹D'une manière générale, notre propos dans cette section est très proche de celui de Philipson (Philipson [1995], pp. 63-70) dont l'analyse nous a été précieuse.

a. "Réalisme", méthode inductive et instance divine

Malthus défend la vision du monde et de la science de Newton contre celle de Descartes, "la vieille manière de philosopher" qui fait "plier les faits devant les systèmes au lieu de fonder les systèmes sur les faits" (Malthus [1798], p. 81).

Malthus reprend, tout d'abord, l'idée newtonienne selon laquelle Dieu est non pas extérieur au monde physique mais dans la nature. Dans la perspective de Newton, en effet, Dieu n'est pas à l'origine d'un phénomène se produisant en dehors de lui, permettant d'opposer le monde naturel au monde surnaturel. Dieu participe du monde naturel. Sa parole n'est donc plus révélée. Elle peut se lire directement dans l'œuvre divine (Cassirer [1932], pp. 72-74; Koyré [1957], pp. 247-337; Philipson [1995], pp. 64-65). Ainsi, pour Malthus,

"il semble absolument nécessaire pour nous de raisonner à partir de la nature jusqu'au Dieu de la nature, et non de raisonner sur la nature en partant de Dieu" (Malthus [1798], p. 152).

Sur ce point, on peut donc noter que la conception Malthusienne diffère de celle adoptée par Quesnay qui concevait Dieu en remontant au niveau des causes premières du mouvement².

Pourtant, comme pour Quesnay, cette conception conduit Malthus à penser le monde de façon "réaliste", au sens où les lois qui le gouvernent ne peuvent pas être un artifice humain. Le monde constitue une création de Dieu dont l'homme découvre les principes. Conformément à la perspective newtonienne (Cassirer [1932], p. 75; Philipson [1995], pp. 65-66), les lois du monde physique sont, pour Malthus, les moyens utilisés par "l'architecte divin" (Koyré [1957], p. 333) pour créer un ordre qui préexiste à la connaissance que les hommes en ont (Malthus [1798], p. 153). En effet, selon lui,

"Dieu est continuellement occupé à façonner l'esprit à partir de la matière"
(*idem.*).

²Cf. *supra*, chap. I - I. A.

De plus, toujours dans la perspective newtonienne, Malthus adopte la méthode inductive. Il faut fonder la théorie sur l'observation expérimentale, c'est à dire, pour Newton, renoncer aux hypothèses non conformes à l'expérience (Philipson [1995], p. 67). Les conclusions sont alors induites des hypothèses. De manière semblable, cherchant à expliquer les raisons pour lesquelles le caractère cyclique de l'histoire des sociétés humaines a peu été remarqué, Malthus note

"[p]our faire sous ce point de vue une histoire satisfaisante [...], il faudrait que plusieurs observateurs s'appliquassent avec une attention soutenue et minutieuse à faire des remarques [...]. Pour tirer ensuite de pareilles observations quelques conséquences sûres et applicables à notre sujet, il faudrait une suite d'histoires écrites d'après ces principes qui s'étendît à plusieurs siècles. On a commencé, il n'y a pas longtemps, dans quelques pays à cultiver cette branche de la statistique; et de telles recherches, constamment suivies, répandront sans doute du jour sur la structure interne du corps social. Mais on peut dire qu'à cet égard la science est encore dans l'enfance; et qu'il y a plusieurs questions importantes sur lesquelles nous sommes privés de toute information, ou du moins nous n'avons que des données imparfaites" (Malthus [1803], I, p. 81).

Aussi, il cherche les fondements de son analyse dans l'expérience américaine et dans l'histoire ancienne et moderne de l'Afrique, de l'Europe, et de l'Asie (*idem.*, pp. 84-399). L'ordre, la "structure du corps social" devrait ainsi apparaître à l'observateur attentif. Ce dernier aura de cette façon "la connaissance des Lois par lesquelles Dieu organise réellement la réalité" (Philipson [1995], p. 68).

On sait cependant depuis Hume qu'il reste à savoir comment s'assurer de la validité des connaissances induites. La conception newtonienne du monde donne à Malthus un élément de réponse possible. La conception réaliste du monde s'appuyant sur le caractère divin, métaphysique, de ce monde, il est possible de concevoir que Dieu assure 1° la permanence des lois naturelles et 2° leur caractère suprême.

Dieu pourrait changer les lois qui gouvernent son œuvre. Mais Il ne le fait pas, affirme Malthus, car cela l'empêcherait de faire accéder l'homme "à une existence supérieure" (Malthus [1798], p. 153). Ainsi, pour Malthus, la

permanence des lois naturelles tient à l'action de Dieu en vue du progrès humain.

Or, puisque Dieu a le projet de faire progresser l'homme en assurant la permanence des lois naturelles, se conformer à la volonté et à la loi de Dieu devient évident. Ce projet donne en quelque sorte tout son sens au nécessaire respect des lois naturelles que véhicule la conception newtonienne de la nature. Ce projet est en effet tout à fait cohérent avec la conception newtonienne de la nature qui domine au XVIII^{ème} siècle et selon laquelle la nature étant divine, il convient, d'accepter sa loi comme règle suprême. Cela revient à agir selon la volonté et la loi de Dieu.

Mais c'est aussi pourquoi, malgré leur caractère contraignant que nous avons rappelé précédemment, ces lois vont exprimer, aux yeux de Malthus, la sagesse et la générosité du monde physique.

b. Physique et métaphysique de la nature

En quoi la nature, caractérisée par l'inexorable multiplication géométrique de la population face une augmentation seulement arithmétique des moyens de subsistance, en partie fondée sur la fertilité décroissante des terres, peut-elle finalement se révéler sage et généreuse ? Ici gît sans doute le paradoxe qui veut que le pessimisme de Malthus, le conduisant à participer à la modification en profondeur de l'idée de nature, apparaisse en définitive, à certains, relativement modéré (S. Hollander [1986], pp. 200-203, [1989]; Kolb [1972], Charbit [1984], Lux [1984]).

Ce paradoxe nous intéresse ici parce qu'il permet de comprendre que Ricardo, et non pas Malthus, est l'auteur qui réalise effectivement la rupture avec la conception dominante du monde physique dans la pensée économique du XVIII^{ème} siècle. En tentant de l'explicitier, nous préciserons donc les limites de la modification introduite par les écrits de Malthus dans la représentation de la nature en économie.

Pour cela, revenons à l'idée que la conception malthusienne d'un monde régi par des lois dont Dieu se sert pour le progrès humain. Une telle conception

explique en effet le caractère paradoxal de la pensée de Malthus. Elle signifie que le respect des lois naturelles peut être facteur de progrès.

Nous avons vu que, pour Malthus, la misère, frein "destructif" par excellence, touche d'abord les pauvres. Ce frein agit donc principalement sur les "classes inférieures de la société" (Malthus [1803], I, p. 79), il tend constamment à les plonger dans la détresse, il s'oppose à toute espèce d'amélioration de leur état. Mais, par là-même, la misère constitue un puissant garde-fou contre les passions humaines. Elle permet en particulier d'éviter les vices qui pourraient résulter du "frein privatif" que constitue le mariage tardif. Le frein "destructif", pour Malthus, se présente donc comme un des meilleurs garants de la moralité et finalement du bonheur, contrairement aux vices, comme les guerres, les excès en tous genres, le libertinage, la violation du lit conjugal (*idem.*, I, pp. 77-78), qui conduisent inévitablement au malheur.

Cette conséquence finalement heureuse bien que tragique du "frein destructif" provient du double effet sur la population engendré par l'effroi de la misère (*ibid.*, I, p. 68). Le premier est le mariage tardif s'il s'accompagne de la non corruption des mœurs. Mais, comme nous l'avons noté, il ne concerne que peu les "classes inférieures", principalement touchées par la misère. En revanche, celles-ci sont toujours sous l'empire du second effet : l'incitation au travail, au sacrifice, à la frugalité qui constitue un des principaux ressorts de la production permettant de maintenir la quantité de subsistances au niveau de la population.

Car si la loi de population est un principe qui l'emporte sur le principe productif des subsistances, Malthus n'assigne "aucune limite aux produits de la terre" (*ibid.*, I, p. 74). Au contraire, le différentiel d'accroissement de la population et de la nourriture est établi par Malthus en supposant :

1° une amélioration des terres, et quoique "cette amélioration, par la nature de toute espèce de sol, ne peut faire des progrès toujours croissants" (*ibid.*, I, p. 71), en feignant de surcroît que "les additions annuelles, qui pourraient être faites au produit moyen, ne décroissent point et restent constamment les mêmes" (*ibid.*, I, p. 73);

2° la possibilité de mettre en culture de nouvelles terres encore inhabitées et laissées en friches (en Amérique bien-entendu, mais également en Angleterre ou en Écosse) (*ibid.*, I, pp. 72-73);

3° "la meilleure administration" et "les encouragements les plus puissants donnés aux cultivateurs" (*ibid.*, I, p. 72).

Dès lors, il est clair que l'ajustement de la nourriture au niveau de la population doit nécessairement passer par un développement de la production. Or, pour Malthus, aucun stimulant ne saurait être plus puissant que celui de la misère qui rend les hommes désireux de travailler, participant de cette manière à la prospérité publique.

Pour lui, la nature n'a donc pas imposé à l'homme la misère (Charbit [1984], p. 49 et p. 54). De par sa loi implacable, elle lui a bien plutôt donné des motifs d'action et des règles de comportement qui devraient le conduire sur la route de la vertu, de la prospérité et, ainsi, du bonheur. Et c'est pourquoi la contrainte exercée par la nature et ses lois physiques est signe, non pas tant de son avarice, qui n'est qu'apparente, mais de sa sagesse et de sa générosité. Suivre les lois de la nature, pour Malthus, revient à éviter que ne s'enclenche le frein destructif de la population en suivant la route de la vertu : celle du travail et de la frugalité, par lesquels la pauvreté du plus grand nombre n'équivaudra plus à la misère. Plutôt que de se trouver dans une situation caractérisée par des "pays malsains ou sujets à une grande mortalité, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, [et où] l'obstacle privatif aura peu d'influence" (*ibid.*, I, p. 79), pourrait alors régner une situation formée de "ceux au contraire qui jouissent d'une grande salubrité, et où l'obstacle privatif agit avec force, [de sorte que] l'obstacle destructif agira faiblement et la mortalité sera très petite" (*ibid.*).

Pour Malthus, ces pays salubres sont ceux qui répondent aux vertus du modèle de la société rurale et familiale qu'il défend (Philipson [1995], pp. 76-89). Ils seraient composés d'un "peuple frugal", travailleur et indépendant, sans guerre ni discorde, sans "usines insalubres" ni "activité de luxe" (Malthus [1798], p. 90). Ils formeraient, en fait, des nations agricoles (Patten [1893], p. 327).

Malthus, à la suite de Quesnay, associe en effet l'idée d'une société conforme aux lois de la nature avec celles de société rurale et de société idéale. Pour lui, comme pour Quesnay, ces trois notions sont corrélées. La société naturelle ne peut être une société qui privilégie les manufactures mais, au contraire, qui assure d'abord le développement de l'agriculture. Non pas que Malthus soit contre le développement des manufactures et du commerce. Mais, par exemple, il admet, avec Quesnay, que ces activités dépendent de l'agriculture.

"Le commerce et les fabriques sont nécessaires à l'agriculture, mais l'agriculture est encore plus nécessaire au commerce et aux fabriques. Il sera toujours d'une vérité incontestable, que le surplus du produit obtenu par les cultivateurs, pris dans un sens étendu, mesure et limite l'accroissement de la partie de la société qui ne travaille pas à la terre"
(Malthus [1803], II, p. 102).

Ce faisant, même si sa conception consistant à penser les lois physiques comme des contraintes dont les hommes en société ne peuvent pas se défaire diffère de celle du physiocrate, ainsi que de celle défendue par Smith, Malthus reste donc dans une perspective proche de ces deux auteurs en ce qui concerne sa conception du monde physique. Malthus ne pense pas les lois du monde physique comme un véritable frein au progrès humain et social. Certes, ce dernier ne saurait être infini du fait des lois physiques. Mais en se plaçant dans le cadre des lois physiques, en ne cherchant pas à en sortir, à le dépasser, les hommes en société devraient parvenir, selon Malthus, à une situation prospère, heureuse et paisible. Pour Malthus, les lois physiques délimitent donc un cadre au sein duquel le progrès peut être pensé et en-dehors duquel il ne peut l'être. En ce sens, les lois physiques telle que les conçoit Malthus sont sans nul doute un obstacle au progrès mais non un frein à ce dernier. Elles ne le rendent pas impossible. Elles le contiennent dans des limites bien définies.

Or, c'est précisément contre cette conception que va se positionner Ricardo. Avec lui, les lois physiques vont devenir un véritable frein au progrès social et humain. Contrairement à la conception dominante au XVIIIème siècle en économie et encore défendue par Malthus, Ricardo propose en effet une conception du monde physique dont les lois s'opposent à celles gouvernant la société. Pour cela, nous allons voir comment il s'appuie, tout d'abord, sur une

interprétation très personnelle de la conception malthusienne de la nature physique, quand, de manière plus radicale, il n'en rejette pas le contenu.

B. L'INTERPRÉTATION PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE

"En 1815, M. Malthus dans *An Inquiry into the Nature and Progress of rent*, et un membre du *University College* d'Oxford, dans son *Essay on the Application of Capital to Land*, ont présenté au monde, et presque en même temps, la vraie doctrine de la rente, sans laquelle il est impossible de comprendre les effets du progrès de la richesse sur les profits et les salaires, ou de déterminer de manière satisfaisante l'influence de l'impôt sur les différentes classes de la communauté, en particulier lorsque les marchandises imposées sont les productions directement retirées de la surface de la terre" (Ricardo [1821], pp. 45-46).

Ricardo reconnaît sa dette envers Malthus. Il lui doit, ainsi qu'à West, sa théorie de la rente et des rendements décroissants sur laquelle elle repose, ainsi que sa loi de population. Comme pour Malthus, les principales lois physiques dont l'économie politique doit tenir compte sont donc pour Ricardo, d'une part, des lois démographiques et, d'autre part, des lois agronomiques.

Mais Ricardo interprète ces lois à sa manière, au point qu'il ne conçoit en fait plus du tout le monde physique, ni à la façon d'un Quesnay ou d'un Smith, ni à celle d'un Malthus ou encore d'un Jean-Baptiste Say. Il réinterprète ainsi la loi de population énoncée par Malthus (1. L'interprétation par Ricardo de la loi de population de Malthus) ainsi que sa manière d'articuler la loi des rendements décroissants à la théorie de la rente (2. L'interprétation par Ricardo de la théorie malthusienne de la rente et des rendements décroissants). Cette réinterprétation le conduira, comme on le verra ensuite, à rejeter la conception métaphysique de la nature défendue par Malthus après Quesnay, ainsi que toute référence à la notion de générosité de la nature qui, depuis les physiocrates, n'avait en fait jamais encore totalement disparu de la représentation que les économistes se faisaient du monde physique. Résolument anti-physiocratique, Ricardo défend en effet, en ce début du XIX^{ème} siècle, une approche tout à fait nouvelle de la nature et de

ses lois physiques dans l'histoire de la pensée économique. Pour lui, la nature est avare et elle constitue un véritable frein au progrès qui ne peut se réaliser que contre la nature.

1. L'interprétation par Ricardo de la loi de population de Malthus

L'interprétation du principe de population de Malthus est la première modification importante introduite par Ricardo : c'est elle qui le conduit à donner un statut tout à fait original à la nature physique en économie. Cette modification tient, pour l'essentiel, au rejet de l'idée défendue par Malthus de la prédominance du "frein actif" sur le "frein privatif" à la croissance de la population. Ricardo défend, pour cela, une conception différente de la demande des travailleurs pour les biens de luxe. De cette conception dépend en effet le caractère très strict, ou non, du lien établi par Malthus entre accroissement de la population et accroissement des moyens de subsistance³.

Pour Malthus, le caractère limité de la production agricole constitue le frein à la multiplication de l'espèce humaine et, inversement, tout accroissement de nourriture entraîne un accroissement de la population. La surproduction ne peut donc pas affecter le secteur agricole produisant des biens de subsistance (Malthus [1836], p. 105). En revanche, la demande pour les biens de luxe est nécessairement limitée pour Malthus. D'une part, les "capitalistes [...], réunis aux propriétaires et autres personnes riches, [...] ont résolu d'être économes et, en se privant de leurs jouissances, de leur luxe ordinaire, d'épargner sur leurs revenus pour ajouter à leur capital" (*idem.*, p. 256). D'autre part, les "classes ouvrières" (*ibid.*, p. 178) préfèrent l'oisiveté à la consommation de biens de luxe (*ibid.*, pp. 270-282). Surtout, ce choix ne saurait être modifié "rapidement, au moment où le besoin s'en fait sentir" (*ibid.*, p. 261), ni de manière durable (*ibid.*, p. 179). Au contraire, pour Malthus, la modification des goûts et des habitudes qui supposent "la liberté civile et politique, et l'éducation" (*ibid.*, p. 180) ne peut être qu'extrêmement lente (*ibid.*, p. 261; p. 184; p. 283) et "en général [...], lorsque les ressources

³Cette position est défendue par Polanyi ([1944], p. 173), Philipson ([1995], pp. 164-175), Lantz ([1977], pp. 156-159), ou encore Vidonne ([1986], pp. 173-175). Notons que Lux ([1984], pp. 64-71) nuance ce propos, sans, nous semble-t-il, remettre en cause les arguments avancés par ces auteurs et repris par nous-mêmes ici.

d'un pays deviennent presque stationnaires, ces habitudes d'aisance disparaissent peu à peu" (*ibid.*, p. 179).

Ricardo refuse ce raisonnement. Pour cela, il récuse la conception malthusienne du principe de population, cette "loi naturelle" consistant à mettre en avant la notion de "frein actif" à la croissance de la population, plutôt que celle de "freins privatifs". Il rejette l'idée d'une poussée constante de la population précédant les forces qui incitent à produire.

Ricardo admet, en effet, que cette poussée est l'expression d'une préférence pour "les charmes de la vie domestique" (Ricardo [1821], p. 419). Mais cette préférence n'est pas plus immanente à l'homme que le désir de jouissances. Si l'on peut penser que la préférence pour "les charmes de la vie domestique" tient à un principe physiologique, le désir des jouissances est également "inscrit en chacun de nous" (*idem.*, p. 305) pour Ricardo. Il ne renvoie pas à une hiérarchie sociale entre les riches qui auraient du goût, ces "êtres qui regardent en arrière et en avant" et qui, par conséquent, ne sauraient se accepter patiemment à la perspective affligeante de se voir privés, eux et leurs enfants, des moyens d'acquérir la considération, la vertu et le bonheur" (Malthus [1836], p. 180), et les pauvres, ces "classes inférieures de la société" (*idem.*), qui en manqueraient. Le désir de jouissances ne renvoie pas non plus à un phénomène culturel, lié à la législation et à l'éducation. Il est propre aux travailleurs comme aux propriétaires fonciers pour Ricardo (Ricardo [1821], pp. 306-307) et il peut perdurer tant pour les premiers que pour les derniers.

Ricardo défend cette idée que le désir de jouissances des travailleurs est durable en s'appuyant sur l'analyse du partage du produit du travail (*idem.*, pp. 116-117). Si la part qui revient aux travailleurs est, de manière constante, importante, ces derniers satisferont davantage leur désir de jouissances et inversement. Contrairement à Malthus, Ricardo pense en effet que la seule limite à la demande en biens de luxe est le pouvoir d'acheter (*ibid.*, p. 305). Car, selon lui, le désir de jouissances est illimité (*ibid.*, p. 306, p. 309). De plus, puisque ce désir est inné, l'habitude de ce type de consommation ne dépend que de la permanence d'un pouvoir d'acheter élevé (*ibid.*, p. 115, p. 118).

Or, Ricardo défend en premier lieu l'idée que le salaire naturel varie "à l'intérieur d'un même pays [...] selon les époques" (*ibid.*, p. 117). Pour lui, en effet,

"[d]ans une période plus reculée de notre histoire, on aurait considéré comme biens de luxe nombre de biens d'agrément appréciés aujourd'hui dans les chaumières anglaises" (*ibid.*, p. 118).

Ce faisant, Ricardo souligne donc que la préférence exprimée par les travailleurs pour le désir des jouissances est historique : elle dépend du type de société auquel il est fait référence. Dans une société peu développée, cette préférence est moins marquée que dans les sociétés riches.

En second lieu, pour Ricardo, malgré la tendance des salaires à être à leur taux naturel, correspondant à ce qui est suffisant pour l'entretien des travailleurs,

"[d]ans une société qui progresse, et pour un temps indéfini, le prix de marché du travail peut se maintenir constamment au-dessus de son prix naturel" (*ibid.*, p. 116).

Ceci vient de l'accroissement du capital qui accompagne le progrès des sociétés. Tout accroissement de capital accompagnant le progrès des sociétés entraîne en effet une demande de main d'œuvre qui assure le maintien du prix courant des salaires au-dessus de leur prix naturel. L'écart est même d'autant plus grand que le capital augmente en quantité sans augmenter en valeur (*ibid.*, pp. 116-117). Dans ce cas, seul un grand accroissement de population peut ramener le prix courant du travail à son prix naturel (*ibid.*, p. 117).

"Lorsque la population se dispute les moyens de subsistance, il n'y a de remède que dans une réduction de la population, ou dans une accumulation du capital plus rapide. Dans les pays riches, où toutes les terres fertiles sont déjà en culture, la dernière solution n'est ni très applicable ni très souhaitable car, poussée à l'extrême, elle aboutirait à réduire à la même pauvreté toutes les classes de la société. Par contre, dans les pays pauvres où existe une réserve abondante de moyens de production car les terres fertiles ne sont pas encore toutes mises en culture, il s'agit de la seule façon

sûre et efficace d'enrayer le mal, en particulier parce qu'elle aura pour effet d'améliorer le sort de toutes les classes de la société" (*ibid.*, p. 120)

Ainsi, pour Ricardo, le caractère durable de la demande des travailleurs pour les biens de luxe, qui dépend de la possibilité de maintenir un partage entre salaires et profits favorable aux premiers, repose sur l'accroissement du capital (*ibid.*, pp. 120-121). Ce dernier se présente donc comme le meilleur frein préventif à l'accroissement de la population, d'autant, ajoute Ricardo, que

"les progrès de la société s'accompagnant toujours d'une baisse de la valeur des marchandises manufacturées et d'une hausse de la valeur des produits bruts, il se creuse, à la longue, un tel écart entre les valeurs relatives de ces deux types de biens qu'un travailleur d'un pays riche peut largement satisfaire tous ses autres besoins en ne sacrifiant qu'une faible quantité de nourriture" (*ibid.*, p. 118).

Autrement dit, non seulement le salaire des travailleurs tend longtemps à être supérieur à son taux naturel, variable dans le temps, mais encore le pouvoir d'achat des travailleurs pour les produits manufacturés s'accroît à mesure de l'enrichissement de la société. Contrairement à ce qu'affirmait Malthus, pour Ricardo, le goût inné des travailleurs pour les biens de luxe ne peut en conséquence que se manifester et perdurer, limitant préventivement un trop grand accroissement de la population par rapport aux ressources.

Ainsi, il apparaît clairement que la position de Ricardo revient à proposer une interprétation tout à fait originale de la conception malthusienne du principe de population. Consistant, pour Malthus, à mettre l'accent sur les "freins actifs" à la croissance de la population, la référence au principe de population conduit au contraire Ricardo à mettre en avant la notion de "freins privatifs". Au lieu de lier très strictement le niveau de la population à celui de la production de nourriture et de supposer des limites physiques à cette production par rapport au rythme de croissance démographique, Ricardo intègre cette analyse à une réflexion sur le capital et la valeur dont la logique parvient à contrer les mécanismes de la nature (Philipson [1995], p. 175; Vidonne [1986], pp. 188-189). La loi de population de Malthus, réinterprétée par Ricardo, perd ainsi son caractère déterminant. Ricardo reconnaît, parmi les lois physiques, cette loi et son rôle dans l'analyse

économique. Il ne l'évince pas de sa réflexion. Mais il montre comment elle peut être historiquement contournée, dépassée par le fait de mécanismes purement socio-économiques. Pour lui, la loi de population ne se présente plus comme une contrainte inéluctable et implacable.

En fait, une telle conception conduit Ricardo à rejeter la conception métaphysique de la nature que l'on trouve chez Malthus et à lui donner un nouveau statut en économie : de déterminante, elle va devenir, avec Ricardo, déterminée. Pour le montrer, Ricardo recourt préalablement à une seconde interprétation de la conception malthusienne des lois physiques. Il s'agit cette fois de la théorie des rendements décroissants qui sous-tend la théorie malthusienne de la rente. Après avoir présenté cette seconde interprétation ricardienne de la représentation que se fait Malthus du monde physique, nous pourrons donc plus clairement expliciter celle propre à Ricardo.

2. L'interprétation par Ricardo de la théorie malthusienne de la rente et des rendements décroissants

L'interprétation que Ricardo propose de la loi des rendements décroissants qui sous-tend la théorie malthusienne de la rente est essentielle pour comprendre la rupture introduite par Ricardo dans la représentation que les économistes se font du monde physique. Cette seconde interprétation porte sur le champ d'application du raisonnement utilisé pour rendre compte de la rente obtenue par les propriétaires fonciers. Tandis que, pour Malthus, ce champ porte sur l'agriculture dans son ensemble, il est réduit, avec Ricardo, au cas de la terre marginale (Mahieu [1992], p. 24).

Pour Malthus, en effet, la rente résulte de trois causes :

1° du pouvoir qu'ont les terres de donner naissance à une quantité de subsistances supérieure à celle suffisante pour nourrir ceux qui la cultivent (Malthus [1803], p. 105, p. 113);

2° du lien entre population et moyens de subsistance (*idem.*);

3° de la fertilité décroissante des terres (*ibid.*).

C'est donc cette dernière cause qui nous intéresse plus particulièrement ici. Son influence sur la formation de la rente est expliquée de la manière suivante par Malthus :

"[t]ant qu'abondent des terrains fertiles, dont on puisse disposer en faveur de tous les individus qui en demandent, personne naturellement ne paye de rente à un propriétaire. Mais il est incompatible avec les lois de la nature, et avec les limites et la qualité de la terre, qu'un tel état de choses puisse subsister. Dans tous pays, il y a nécessairement des terrains qui diffèrent les uns des autres par leur qualité et leur situation. [...] L'accumulation du capital ne permettant plus de l'employer entièrement à la culture des terres le plus naturellement fertiles et le plus avantageusement situées, doit, de toute nécessité, faire baisser les profits, tandis que l'accroissement rapide de la population tend à faire baisser les salaires des journaliers. [...] Plus d'individus demanderont de subsistances, et plus seront prêts à offrir leurs services pour être employés de la manière qui paraîtra la plus utile. La valeur des vivres se trouvera excéder les frais de production, et c'est cet excédent, qui constitue la portion du surplus total retiré de la terre, qu'on a nommé rente" (*ibid.*, pp. 112-113).

Ainsi, pour Malthus, la fertilité décroissante des terres intervient dans la détermination de la rente en faisant diminuer les profits, alors même que la pression de la population fait accroître la valeur du produit obtenu des terres. La nécessité de mettre en culture des terres qui ne sont pas de la meilleure qualité est à l'origine de la rente.

Mais l'influence de cette fertilité inégale et décroissante des terres n'intervient qu'en tenant compte du fait que toutes les terres sont suffisamment fertiles pour permettre aux fermiers de payer une rente, au-delà des salaires et des profits. Pour Malthus,

"s'il n'y avait pas d'excédent de subsistances au-delà des besoins immédiats des cultivateurs, il n'y aurait non plus aucun excédent de prix" (*ibid.*, p. 114, note 1).

Comme l'ont noté plusieurs commentateurs de Malthus (Schumpeter [1954], p. 677; Vidonne [1986], pp. 178-179), il y a donc clairement dans ses écrits, dans une perspective physiocratique très nette, l'idée que la rente est "l'effet

naturel d'une qualité attachée par Dieu à la terre, comme un don précieux fait à l'homme" (Malthus [1803], p. 111). L'analyse malthusienne des causes qui déterminent la rente confirme donc l'idée que la rupture avec les conceptions dominantes du monde physique en économie n'est, avec cet auteur, pas encore consommée. Or, pour cela, Malthus se sert d'un cadre de raisonnement très large. Il raisonne en effet en s'appuyant sur l'analyse des conditions de production dans l'agriculture dans son ensemble, des terres les plus fertiles aux terres les moins fertiles.

Ricardo rompt avec ce cadre d'analyse. De la théorie malthusienne de la rente, il retient la proposition selon laquelle cette dernière correspond à la "portion de la valeur de la production totale qui reste acquise au producteur, une fois payés tous les frais de production, quels qu'ils soient, y compris les profits du capital employé, estimés au taux de profit moyen de l'agriculture en usage au moment considéré" (Ricardo, [1815], p. 2). Il reprend ainsi à son compte l'idée que la rente est un "*revenu secondaire*, établi après le taux de profit" (Jarret et Mahieu [1988], p. 37). Il admet également avec Malthus que l'"[o]n ne paie [...] toujours une rente pour l'usage de la terre que parce que sa quantité est limitée et sa qualité variable, et parce que le progrès de la population oblige à mettre en culture des terres moins fertiles et moins bien situées" (Ricardo [1821], p. 92). Mais, ce faisant, il propose de raisonner dans des termes très proches de ceux utilisés par West (Vidonne [1986], pp. 141-149) et par Mc Culloch (*idem.*, p. 153), à partir des conditions de production sur la dernière terre mise en culture. En rupture complète avec Malthus, il rejette alors l'idée que cette dernière terre mise en culture puisse produire une rente.

"Lorsque la société progresse, des terres de seconde qualité sont mises en culture, la rente apparaît immédiatement sur les terres de première qualité, et son montant dépend de la différence de qualité entre ces deux terres" (Ricardo [1821], p. 92).

Il est donc clair que "l'admiration du maître a ses limites" (Mahieu [1992], p. 24). Tout en retenant de Malthus l'idée des rendements décroissants de la terre pour rendre compte de la formation de la rente, Ricardo propose en fait sa propre interprétation de la loi des rendements décroissants. Contrairement à Malthus, il se sert en effet de cette loi pour mettre l'accent sur la faible

fertilité de la dernière terre mise en culture, celle qui ne rapporte pas de rente.

Cette opposition apparaît clairement dans l'utilisation que fait Ricardo de l'analogie malthusienne entre la terre et les machines (Jarret et Mahieu [1988], p. 38). Alors que cette analogie sert à Malthus pour souligner la générosité de la terre, sa fertilité, inégale mais néanmoins absolue, Ricardo l'utilise pour mettre en avant le cas de la dernière terre mise en culture, celle où "nous sommes obligés d'utiliser la machine qui a les caractéristiques et les potentialités les moins performantes" (Ricardo [1815], p. 12).

La conception malthusienne de la nature et de ses lois physiques est donc largement interprétée par Ricardo. Or, nous allons voir que cette interprétation le conduit en définitive à en rejeter certains aspects. Déjà, en affirmant que la dernière terre mise en culture ne saurait rapporter de rente, Ricardo s'oppose clairement à toute idée de fertilité absolue de la terre dont la rente pourrait être l'expression. Il fait fi de toute idée de fertilité absolue de la terre, au profit d'une seule fertilité différentielle. En défendant une telle idée, il s'inscrit donc en rupture avec la conception dominante au monde physique au XVIIIème siècle que, paradoxalement, continue de défendre Malthus.

De fait, Ricardo, à la différence de Malthus, conçoit la nature comme une véritable contrainte. Aux yeux de Ricardo, les lois physiques constituent un frein qu'il s'agit de détourner ou de dépasser. Avec lui, toute idée de générosité et de sagesse de la nature est abandonnée; il n'y a plus, en économie, ni métaphysique ni prodigalité de la nature. C'est ce qu'il nous faut à présent examiner.

C. LE REJET PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE

Les interprétations par Ricardo de la conception malthusienne de la nature débouchent sur une remise en cause de cette conception. Ricardo admet toujours les "préjugés" démographique et agronomique de Malthus. Mais il leur donne un contenu si particulier et il les articule de façon si spécifique

avec les lois économiques censées gouverner la société, que ces "préjugés" acquièrent un statut tout à fait original dans les écrits de Ricardo.

Nous allons voir en particulier que la nature n'est plus, pour Ricardo, déterminante (1. Le caractère déterminé des lois physiques de la nature) et que ces lois traduisent à l'évidence, selon lui, son avarice (2. L'avarice de la nature).

1. Le caractère déterminé des lois physiques de la nature

Pour Malthus, nous l'avons vu, la nature opère une pression coercitive sur les hommes en société, une pression voulue par Dieu dans l'intérêt de ses créatures. Or, compte-tenu de l'interprétation que fait Ricardo de la conception malthusienne de la nature et de ses lois physiques, il rejette une telle proposition. Plus exactement, il renforce l'idée que les hommes en société subissent une pression coercitive de la part de la nature en opposant les lois physiques à l'action humaine dont les lois économiques sont supposées expliquer le principe qui la gouverne. Ce faisant, il rejette l'idée que cette pression coercitive soit heureuse, favorable au progrès humain. Ce dernier doit au contraire se comprendre comme la victoire que pourraient remporter les hommes en société dans la lutte contre la nature qu'ils ne cessent de mener.

Une telle position est défendue en attribuant, tout d'abord, un nouveau statut à la nature physique par rapport à celui que lui accordait Malthus. Pour faire de la nature une contrainte mais non un véritable frein à l'action humaine et la rendre souhaitable pour le genre humain, nous avons vu que Malthus conçoit les lois physiques comme des lois d'expression divine, et donc expression du Bien. En interprétant le principe malthusien de population, Ricardo est conduit à rejeter cette idée et, avec elle, la conception de la nature comme contrainte, heureuse, dont les hommes ne sauraient se défaire. Pour lui, la nature peut être déterminée au lieu d'être toujours déterminante, de sorte que les lois économiques ne sont pas nécessairement respectueuses des lois physiques. Ce respect est même en fait à éviter car, ce faisant, la prospérité générale pourrait être substituée à la misère des plus pauvres. Autrement dit, la mise en œuvre d'une logique économique non conforme

aux lois physiques permettrait d'aboutir à une situation opposée, et préférable, à celle résultant de cette conformité (Philipson [1995], p. 175).

Cette conclusion repose sur l'idée, que nous avons précédemment rappelée, selon laquelle l'enrichissement des plus pauvres constitue, pour Ricardo, un frein à la population. Nous avons vu que, pour lui, l'enrichissement des plus pauvres est obtenu grâce à l'accroissement du salaire de subsistance au cours du temps, accroissement lié à l'augmentation de la consommation de biens de luxe par les pauvres. Or, une telle situation, inconcevable par Malthus, signifie que les plus pauvres parviennent à modifier leur goûts et à préférer le désir de jouissances aux "charmes de la vie domestique". Par conséquent, pour Ricardo, il en résulterait que l'accroissement de population accompagnant l'accroissement des moyens de subsistance pourrait être limité.

"Les amis de l'humanité doivent souhaiter que, dans tous les pays, la classe des travailleurs acquière le goût de l'aisance et de l'agrément, et que leurs efforts pour se les procurer soient encouragés par tous les moyens qu'offre la loi; il ne peut y avoir meilleure garantie contre la surpopulation" (Ricardo [1821], p. 120).

Or, concevoir l'enrichissement comme une limite à l'accroissement de la population revient à bouleverser le statut que Malthus accordait aux lois physiques. Alors que, pour ce dernier, ces lois impliquaient nécessairement la misère, Ricardo considère qu'elles peuvent être détournées. La misère n'est donc pas inéluctable. Il suffit de permettre aux plus pauvres de s'enrichir et les lois physiques ne pourront plus les contraindre. La logique économique consistant à maintenir pendant une période durable un haut niveau de salaire de sorte que les travailleurs prennent, pour longtemps, goût pour les biens de luxe plutôt que pour les "charmes de la vie domestique" fera suivre un nouveau cours aux lois physiques. Cette logique s'imposera désormais aux lois physiques, les faisant ainsi passer du statut de lois déterminantes à celui de lois déterminées. Par là-même, la prospérité se substituera à la misère des plus pauvres.

La disparition du caractère déterminant des lois physiques dans les écrits de Ricardo est en outre soulignée dans sa théorie de la rente. Nous avons déjà rappelé que, contrairement à Malthus, Ricardo abandonne toute référence à

la fertilité absolue des terres pour rendre compte de la rente. Mais il convient également de noter que, pour Ricardo, la rente se présente comme un revenu lié avant tout à une situation historique, plus qu'à des conditions physiques de production. Non pas que ces conditions n'interviennent pas dans la détermination de la rente. Mais, d'une part, leur intervention dans la détermination de la rente est toujours indirecte et, d'autre part, elles peuvent être maîtrisées.

Pour Ricardo, en effet, le paiement de la rente intervient du fait de la mise en culture de nouvelles terres moins fertiles que les premières afin de faire face à l'augmentation de la population et d'augmenter la production de nourriture. Or, l'accroissement de la population et le degré d'enrichissement atteint par la société définissent une situation historique qui fait apparaître les rendements décroissants de la terre et, ce faisant, qui fait naître la rente.

"Si la terre présentait partout les mêmes propriétés, si son étendue était illimitée et sa qualité uniforme, rien ne pourrait être exigé pour son usage, à moins que sa localisation n'offre quelques avantages particuliers. On ne paie donc toujours une rente pour l'usage de la terre que parce que sa quantité est limitée et sa qualité variable, et parce que le progrès de la population oblige à mettre en culture des terres moins fertiles et moins bien situées. Lorsque la société progresse, des terres de seconde qualité sont mises en culture, la rente apparaît immédiatement sur les terres de première qualité, et son montant dépend de la différence de qualité entre ces deux terres" (*idem.*, pp. 91-92).

Pour Ricardo, la rente ne saurait donc être versée en tout temps et tout lieu aux propriétaires fonciers. Elle n'apparaît que là où le prix du blé est élevé du fait de l'enrichissement de la société, de l'accroissement de population, de la mise en culture de terres de moins en moins fertiles, de sorte qu'augmentent les difficultés de production et, ce faisant, le prix du blé. Par conséquent, la rente se présente indiscutablement mais indirectement comme le produit de la fertilité décroissante des terres. Indispensable à l'apparition de la rente qui n'est pas, dans les écrits de Ricardo, un simple revenu de monopole, la notion de fertilité décroissante des terres n'intervient pourtant ainsi que de manière détournée.

De plus, dans cette situation historique, la rente ne se présente pas comme un revenu secondaire au sens seulement où il est établi après le taux de profit. Pour Ricardo, la rente constitue un revenu secondaire essentiellement parce qu'il résulte d'une valeur déjà créée, auparavant appropriée par les fermiers. Et c'est donc également pourquoi la rente n'est qu'une résultante détournée, indirecte, des rendements décroissants dans les écrits de Ricardo.

Enfin, la situation historique caractérisée par l'élévation si importante du montant de la rente au détriment des profits peut être également évitée ou retardée par l'introduction du progrès technique ou par l'importation de blé (Ricardo [1821], pp. 100-101; [1815], p. 10). Elle n'est donc pas inéluctable. Ce qui signifie, par conséquent, que les lois physiques ont perdu leur caractère déterminant sur les lois économiques.

Or, en perdant leur caractère déterminant, les lois physiques de la nature perdent également leur dimension métaphysique. Ricardo rompt en effet avec toute conception métaphysique de la nature physique telle que la prônait Malthus, à la suite des physiocrates et, en particulier, de Quesnay. Pour lui, les lois physiques ne sauraient témoigner d'aucune sagesse, ni manifester aucune volonté divine. Les hommes en société ne sauraient donc nécessairement les respecter. Il est même dans leur intérêt de ne pas le faire, car ils pourraient ainsi éviter la misère et connaître, au contraire, la prospérité. Une situation qui vient de ce que, pour Ricardo, les lois de la nature dont les économistes vantent la générosité expriment bien plus, selon lui, son avarice.

2. L'avarice de la nature

Les lois physiques, dont nous avons vu que Quesnay, Smith, Malthus vantent la générosité, sont les lois physiques de l'agriculture. Certes, Malthus soulignait la fertilité inégale et décroissante des terres mises en culture. Mais ces terres avaient toutes la qualité de posséder une puissance productive telle que leur mise en culture permettait de payer, au-delà des salaires et des profits, une rente au propriétaire foncier.

En proposant sa propre interprétation de la loi des rendements décroissants, Ricardo est conduit à rompre avec cette conception. Pour lui, si la rente doit

témoigner d'une qualité particulière des terres, c'est de leur avarice, et non de leur prodigalité.

L'accent porté sur le cas de la dernière terre mise en culture, la moins fertile, "la moins productive" (Ricardo [1821], p. 96), la seule, selon Ricardo, à ne pas rapporter de rente, ne le conduit en effet pas seulement à abandonner l'idée d'une fertilité absolue des terres. Une telle conception le conduit surtout à souligner les désavantages "que possède la terre sur toute autre source de production utile" (*idem.*, p. 96). Il suffit, pour cela, de comparer l'effet de la fertilité différentielle des terres sur la richesse produite aux effets produits par les "agents naturels" (*ibid.*, p. 97) dans les manufactures. Car, pour Ricardo, les lois physiques n'agissent pas seulement dans l'agriculture mais aussi, et bien mieux, dans les manufactures. Ainsi, critiquant Smith, Ricardo s'interroge :

"[l]a nature ne fait-elle rien pour l'homme qui travaille dans les manufactures ? Les propriétés du vent et de l'eau qui actionnent nos machines et aident à la navigation ne sont-elles rien ? La pression atmosphérique et la compressibilité de la vapeur qui nous permettent de faire fonctionner les moteurs les plus prodigieux ne sont-elles pas des dons de la nature ? Sans parler des effets de la chaleur sur le ramollissement et la fonte des métaux, ni des effets de la décomposition de l'atmosphère dans les processus de teinture et de fermentation. On ne peut mentionner aucune manufacture dans laquelle la nature n'assiste pas l'homme, et qui plus est, ne le fasse généreusement et gratuitement" (*ibid.*, note, p. 98).

L'argument de Ricardo consiste donc à opposer les effets de l'action des lois physiques dans la production selon les secteurs d'activité pour définir qualitativement ces lois. A partir du moment où l'on admet, d'une part, que les lois physiques interviennent dans tous les secteurs d'activité et, d'autre part, que dans le domaine agricole elles se caractérisent par la fertilité décroissante des terres, cette comparaison aboutit logiquement à considérer "cette caractéristique de la terre [...] comme une imperfection comparée aux agents naturels qui assistent les manufacturiers" (*ibid.*, p. 97).

Or, cette imperfection a un coût. La fertilité différentielle des terres oblige en effet l'homme à travailler davantage la terre. C'est ce coût qui est, pour Ricardo, à l'origine de la rente. Et c'est pourquoi, loin de pouvoir être

considérée comme la preuve d'une quelconque générosité, la rente témoigne, au contraire, de l'avarice de la nature. En revanche, dans les manufactures, ou avant la mise en culture de terres de moins bonne qualité, "l'usage des auxiliaires naturels ne coûte rien", ils "n'ont aucun prix", "car ils sont inépuisables et à la disposition de tous" de sorte que leur "offre est illimitée" (*ibid.*, p. 91). Par conséquent, ces lois physiques de la nature n'interviennent pas dans le champ de l'économie, comme l'avaient d'ailleurs déjà souligné tous les auteurs du XVIIIème siècle.

Ce point est important. Il permet de préciser le sens de la rupture introduite par Ricardo dans la manière de concevoir le monde physique en économie.

Cette rupture ne consiste pas à récuser l'idée que la nature fournirait gratuitement à l'homme des produits - en particulier ceux de la terre - à l'origine de leurs revenus - plus particulièrement source de rente pour les propriétaires fonciers. Pour cela, il faudrait que des auteurs aient prétendu que la nature crée spontanément de la valeur. Or, une telle idée n'a jamais été défendue auparavant, ni par Quesnay, ni par Smith, ni par Malthus. L'action de la nature a toujours été pensée par ces auteurs en faisant intervenir la notion d'avances grâce auxquelles un surplus en valeur pouvait être dégagé.

C'est parce qu'ils sont produits avec du travail, obtenus grâce à l'emploi de capitaux, que les biens, agricoles y compris, ont une valeur. C'est ce principe qui fonde la distinction que fait Quesnay ([1757c], p. 526) entre les biens surabondants comme l'air ou l'eau, et la richesse dont le blé est, pour lui, l'expression par excellence. C'est ce principe qui explique que la théorie du produit net s'appuie sur une réflexion sur le "bon prix". Et c'est à nouveau ce principe que l'on trouve dans les *Principes* de Ricardo ([1721], pp. 51-52).

Aucun auteur ne défend en effet l'idée que le produit agricole est (même en partie) un don gratuit de la nature, même si Quesnay, Smith ou Malthus usent parfois de l'image au détour de l'une de leurs démonstrations. Ce faisant, ni Quesnay, ni Smith, ni Malthus n'ont donc confondu la dimension matérielle, physique, d'une part, et économique, d'autre part, des biens produits.

Comme nous l'avons rappelé à propos des écrits de Quesnay et de Smith, derrière l'idée de lois physiques apparaît dans les propos de ces deux auteurs une réflexion en terme de prix et de conditions sociales de production. Nous

avons vu en particulier que, pour défendre le principe qui veut que le surplus agricole soit, toutes choses égales par ailleurs, plus élevé que celui obtenu dans les autres secteurs d'activité, l'argument a toujours consisté à faire remarquer que la fertilité des terres permet au travail agricole de créer davantage de surplus en valeur que le travail employé dans les manufactures ou le commerce, où la générosité de la nature ne joue pas. Bref, il est clair que la distinction entre lois économiques et lois physiques n'est pas nouvelle.

Ce qui est nouveau, en revanche, dans les écrits de Ricardo, c'est la manière de penser le rapport entre les lois économiques et celles du monde physique.

Pour les auteurs du XVIII^{ème} siècle, dont Quesnay et Smith sont les plus célèbres représentants en économie, lois économiques et physiques vont de pair. Les lois physiques permettent toujours l'obtention d'un surplus en valeur le plus élevé possible. Si productivité physique, d'une part, et rentabilité et profitabilité économiques, de l'autre, peuvent parfois être opposées, c'est qu'un artifice humain empêche de les concilier. Dans ce cas, la responsabilité en incombe toujours au gouvernement. Car, *a priori*, les lois physiques ne peuvent que jouer en faveur du progrès économique. Les effets produits par les phénomènes physiques sont toujours favorables à l'enrichissement de la société.

Avec Ricardo, ces lois sont pour la première fois pensées en opposition. Pour cela, Ricardo étend tout d'abord le domaine dans lequel les lois physiques interviennent du secteur agricole au secteur manufacturier, et il ne retient de ces lois que leur dimension matérielle. Il considère ensuite que la fertilité de la terre est décroissante. Puis il compare cette caractéristique propre à la terre aux autres qualités des lois physiques agissant ailleurs que dans cette dernière, c'est à dire dans d'autres secteurs d'activité que la seule agriculture. Ce faisant, il en conclut à l'avarice de la nature dans l'agriculture, alors que jusque-là c'est de sa prodigalité dont il avait toujours été question. Or, cette avarice va à l'encontre de la logique économique puisqu'elle implique qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre des capitaux, le surplus obtenu dans l'agriculture est de plus en plus faible, toutes choses égales par ailleurs.

Pour autant il est évident, pour Ricardo, que les lois économiques reflètent les contraintes physiques et, en ce sens, que ces lois vont de pair. La diminution du surplus en valeur est liée à celle de la fertilité des terres mises

en culture. Mais cette évolution parallèle des grandeurs physiques et économiques témoigne d'une opposition entre elles au sens où la baisse du surplus se produit au moment même où le capital de la société augmente.

Autrement dit, la fertilité décroissante des terres engendre un coût qui se traduit par une baisse du surplus en valeur obtenu sur les terres les moins fertiles, toutes choses égales par ailleurs. C'est l'avarice de la nature qui fait apparaître une telle situation qui n'existerait pas sinon, selon Ricardo. Et c'est pourquoi les lois physiques en économie apparaissent comme de véritables contraintes.

Alors que pour Quesnay et pour Smith, la prodigalité de la nature permettait au travail agricole de créer un surplus en valeur plus important que le travail employé dans les manufactures et le commerce, Ricardo renverse cette proposition. Pour lui, l'avarice de la nature fait de l'agriculture le secteur d'activité qui freine toujours plus le progrès.

Ainsi, les écrits de Ricardo conduisent à une modification radicale de la conception du monde physique en économie. Une conception consistant à penser une véritable opposition entre les lois économiques et les lois physiques qui se traduit, comme nous allons le montrer, par une représentation nouvelle de la société. Nous allons voir en effet, dans la seconde partie de ce chapitre, comment, avec Ricardo, pour la première fois dans l'histoire de la pensée économique, la société est conçue contre la nature.

II. LA SOCIÉTÉ CONTRE LA NATURE

On sait que Ricardo est le premier auteur dans l'histoire de la pensée économique à penser l'économie contre la nature (Vidonne [1986], Philipson [1995], Lantz [1977]). On sait également que la construction d'une économie contre la nature s'effectue, dans les écrits de Ricardo, à partir d'une opposition entre travail et nature. Il nous semble cependant important d'insister sur l'idée que Ricardo appuie son raisonnement sur l'opposition entre lois économiques et lois physiques. Il nous semble en effet que cette opposition est la conséquence essentielle de la modification de la représentation du monde physique introduite par Ricardo en économie. Or, c'est à partir de cette opposition que Ricardo est conduit à mettre en avant le caractère artificiel de la société. En faisant de la nature une contrainte dont l'économie politique montre que les hommes en société peuvent se dégager pour éviter d'en subir les lois physiques, Ricardo considère que la marche que suit la société est artificielle parce qu'elle se produit contre la nature (A. LE TRAVAIL CONTRE LA NATURE).

Mais cette opposition est parfois occultée en raison de l'accent porté sur le caractère historique et social du progrès, du fait de l'insistance mise sur la notion de progrès technique et, en définitive, à cause de l'importance accordée à l'idée que les lois économiques contrecarrent les lois physiques... au point qu'elles finiraient par s'en débarrasser. Pour montrer à quel point cette opposition fonde, selon nous, la représentation économique défendue par Ricardo de la société, nous rappellerons que son économie politique reste inscrite dans une perspective naturaliste. La nature, pour Ricardo, sert de fondement pour penser les principes d'une société contre la nature (B. LE NATURALISME RICARDIEN).

A. LE TRAVAIL CONTRE LA NATURE

En changeant le statut accordé à la nature physique, Ricardo la conçoit désormais comme un véritable frein au progrès qu'il convient et qu'il est possible de contourner. Pour Ricardo, le progrès économique ne peut être réalisé que contre la nature. Le progrès est en effet, selon lui, le produit du

travail de l'homme. Or, le travail se présente comme le moyen de dépasser les limites fixées par la nature, que les hommes devraient sinon respecter.

Cette proposition peut toutefois être lue de deux manières, que nous présenterons successivement. Elles participent en effet ensemble de la conception ricardienne.

La première est que le travail est le moyen de transformer les productions "spontanées" de la terre en productions utiles pour l'homme, propre à sa consommation et, surtout, de faire des objets "bruts", des produits manufacturés. Pour Ricardo, avocat du développement industriel, le travail est par excellence celui qui, dans les manufactures et le commerce, est créateur d'autres biens que les biens de subsistance issus de l'agriculture (1. Ricardo, avocat du développement industriel...). La seconde signification est que le travail est nécessaire compte-tenu de l'avarice de la nature. Plus celle-ci se fait sentir, plus celui-là doit participer à la production. Dans ce cas, la notion de travail renvoie à cette idée d'avarice de la nature et si progrès il y a, il ne peut être réalisé que contre la nature. En ce sens, le progrès est donc artificiel. Il résulte de ce que les hommes peuvent, en utilisant de nouveaux procédés techniques, se dégager des contraintes naturelles (2. ... et défenseur d'une conception artificielle de la société).

1. Ricardo, avocat du développement industriel...

Le travail contre la nature consiste tout d'abord, pour Ricardo, en travail employé dans les manufactures et le commerce, au détriment du travail agricole. Plusieurs éléments de l'analyse ricardienne témoignent en ce sens. Nous en relèverons un en particulier. Il s'agit de la défense, par Ricardo, du libre commerce de blé.

En proposant le libre échange pour obtenir du blé moins cher, Ricardo cherche en effet à porter atteinte au développement de l'agriculture. Par cette politique, il espère décourager la production réalisée par les fermiers sur les terres marginales, ce qui entraînerait une baisse des rentes perçues par les propriétaires fonciers (Ricardo [1815], p. 25; [1821], p. 145). Selon lui, la liberté d'importer du blé moins cher devrait en effet faire cesser la culture sur toutes les terres rendues non compétitives par la baisse du prix du blé.

A *contrario*, Ricardo pense agir en faveur des travailleurs, des manufacturiers et des marchands. La baisse du prix du blé obtenue grâce aux importations devrait avoir pour conséquence de restaurer le taux de profit. Les activités manufacturières devraient ainsi être relancées. Employant le plus grand nombre de travailleurs, comme l'a montré Smith, le développement de ces activités permettrait donc d'accroître la demande de travail⁴. De plus, la baisse du prix du blé permettrait d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, d'autant qu'avec l'accroissement de l'activité manufacturière la quantité de marchandises produites devrait augmenter alors même que leur valeur tend à terme à diminuer comparativement au prix croissant du blé (*idem.*, p. 115).

"A l'exception des produits bruts et du travail, toutes les marchandises tendent à baisser de prix avec le progrès de la richesse et de la population. En effet, bien que la hausse du prix des matières premières entrant dans leur fabrication élève leur valeur réelle, cette hausse est plus que contrebalancée par les améliorations dans les machines, par une meilleure division et répartition du travail, et par le savoir-faire croissant des producteurs dans leur art et leur science" (*ibid.*).

Pour Ricardo, le développement industriel obtenu au détriment de l'agriculture présente ainsi des avantages pour deux classes sociales particulières : les travailleurs et les capitalistes - les fermiers devant abandonner leur activité agricole pouvant employer leur capital dans d'autres activités (*ibid.*, pp. 100-101; Philipson [1995], p. 190).

Il est certain qu'une telle conception est liée à la manière dont Ricardo analyse la valeur et la répartition. C'est en particulier parce qu'il conçoit la rente comme un revenu secondaire, un prélèvement sur le surplus déjà créé

⁴Comme cela apparaît dans son chapitre sur les machines (Ricardo [1821], pp.399-410), cette relation entre accroissement de la production manufacturière et augmentation de la demande de travail n'est toutefois plus aussi étroite pour Ricardo qu'elle l'était pour Smith. Ce relâchement tient à la définition nouvelle du capital que propose Ricardo. Le capital n'est plus considéré comme une avance de biens-salaire ni l'enrichissement de la société mesuré par l'accroissement de la capacité à salarier. Le capital, pour Ricardo, est un ensemble de moyens de production et l'enrichissement de la société mesuré par l'accumulation de ces moyens de production (Diatkine [1991], p. 42-44; 53; Rebeyrol [1986]) .

par les capitalistes que Ricardo peut opposer le développement des manufactures et du commerce à celui de l'agriculture.

De fait, Ricardo s'oppose à la société rurale dominée par des propriétaires fonciers oisifs. Pour lui, il est clair que

"l'intérêt du propriétaire terrien est toujours opposé à ceux de toute autre classe de la communauté. Sa situation n'est jamais aussi prospère que lorsque la nourriture est rare et chère. Tandis que tous les autres bénéficient largement des biens de subsistance bon marché. Une rente élevée s'accompagne invariablement de bas profits; cela ne devrait pas être contesté, si c'est l'effet naturel du cours des choses" (Ricardo [1815], p. 10).

Pour Ricardo, le propriétaire foncier est un oisif qui jouit du travail des autres et non de la fertilité de la terre. Il est le seul homme à pouvoir récolter là où il n'a pas semé, pour reprendre une formule proche mais néanmoins différente de celle employée par Smith qui pensait que "les propriétaires, comme tous les autres hommes, aiment à recueillir où ils n'ont pas semé" (Smith, I, p. 119). Dans le monde moderne (c'est à dire dès qu'il y a un processus d'accumulation de capital dans la société), c'est un "parasite" (Abraham-Frois [1982], p. 51; Philipson [1995], p. 181). Le propriétaire foncier est un individu inutile. Le travailleur utile est le fermier, "celui qui, se projetant dans l'avenir ne cesse d'y risquer le fruit de son travail passé" (Philipson [1995], p. 183).

Opposé à ce modèle rural de société que défendait encore Malthus après Quesnay, la conception ricardienne de la société se veut donc la défense de la société manufacturière, industrielle. En ce sens, Ricardo est d'ailleurs proche de Say. Mais, à la différence de ce dernier, et de tous ceux qui n'avaient pas souligné cette opposition d'intérêts entre les propriétaires et les autres membres de la société⁵, Ricardo considère la société industrielle comme le moyen pour dépasser les contraintes physiques qui bloqueraient le progrès si les hommes, en optant pour une société rurale, s'y conformaient. Car, pour lui, défendre la société industrielle revient à faire le choix d'une société artificielle, résultant du pouvoir créateur de l'homme, contre une société naturelle, respectueuse des lois physiques.

⁵De ce point de vue, Buchanan est donc une exception notable (Cf. Béraud [1992], p. 389; Vidonne [1986], pp. 179-180).

2. ... et défenseur d'une conception artificielle de la société

"La plupart des marchandises que l'on désire sont produites par le travail et peuvent être multipliées presque à l'infini, non pas dans un seul, mais dans de nombreux pays, pour peu que l'on accepte de consacrer le travail nécessaire pour les obtenir. Ainsi, lorsque nous parlons des marchandises, de leur valeur échangeable et des lois qui gouvernent leur prix relatif, nous entendons toujours des marchandises dont la quantité peut être accrue par l'industrie de l'homme, et dont la production est soumise à une concurrence libre de toute entrave" (Ricardo [1821], p. 52).

En associant la construction de l'économie politique à la notion de marchandises dont la quantité peut être augmentée à l'infini par le travail, Ricardo définit ici clairement sa position. Pour lui, le pouvoir créateur de l'homme qui s'exprime dans le travail peut triompher de toute entrave au progrès. Dès lors que l'homme rencontre un obstacle, il suffit d'accroître l'industrie humaine pour le dépasser. C'est, par excellence, ce dont témoigne les conditions de production dans le domaine agricole, où s'exprime avec force, selon Ricardo, l'avarice de la nature.

La notion ricardienne de "difficulté de production" (ou de "difficulté d'[...]obtenir", Ricardo [1921], p. 55) y prend en effet tout son sens. Les conditions de production agricole que retient Ricardo mettent en évidence l'accroissement des "difficultés de production" en raison de la fertilité décroissante des terres nouvellement mises en culture. La "difficulté de production" se présente alors comme l'expression du rapport entre le travail et l'inégale fertilité des terres (*idem.*, p. 101). Elle permet de témoigner de l'antagonisme entre le travail de l'homme et la puissance productive des terres, de mettre en avant l'idée que l'homme travaille contre la nature. C'est parce que celle-ci a une puissance productive de plus en plus faible que l'homme doit travailler toujours davantage. Plus la fertilité de la terre est faible, plus ce travail doit être important.

Cependant, l'homme peut lutter contre cette avarice, la combattre sinon l'éradiquer, par l'introduction du progrès technique ou en important du blé moins cher de l'étranger.

Ces points sont bien connus (Patten [1893], p. 340; Vidonne [1986], p. 188, 210). Ils reviennent en fait à souligner que Ricardo intègre la loi des rendements décroissants dans sa propre théorie de la valeur.

"La valeur d'échange de toutes les marchandises augmente quand la difficulté de production augmente" (Ricardo [1815], p.8) [c'est à dire] "en raison [...] de la plus grande difficulté d'en obtenir une plus grande quantité à cause du supplément de travail nécessaire pour mettre en culture des terres moins fertiles" (Ricardo [1821], p. 55).

Une telle intégration lui permet ainsi d'opposer les mécanismes économiques et physiques et de montrer, en particulier, les variations différentes de la richesse et de la valeur (*idem.*, pp. 289-301; Lantz [1977], pp. 197-200). Cependant, une telle interprétation, qui ne semble pas poser de véritable problème pour les économistes si l'on raisonne à partir des *Principes*, est d'ailleurs matière à discussion si l'on aborde la question de la genèse de la pensée ricardienne et, en particulier, celle du passage de l'*Essai* de 1815, aux *Principes*, édités pour la première fois en 1817.

On sait, en effet, que Ricardo n'élabore pas sa propre théorie de la valeur avant les *Principes*. Il donne pourtant déjà une première formulation de sa théorie des profits, objet d'une de ses controverses avec Malthus, dès 1814. La plupart des commentateurs considèrent que cette controverse porte sur le fait que Ricardo raisonnerait, à cette époque antérieure à l'édition des *Principes*, en faisant abstraction des prix, c'est à dire qu'il développerait sa théorie "en termes physiques" (Eatwell [1975, p. 185]). Sans reprendre l'ensemble des arguments avancés dans ce débat par Malthus, par Ricardo et par leurs commentateurs, au premier chef desquels Sraffa [1960] et S. Hollander [1973], [1975], [1977], [1983a], [1983b] mais aussi Garegnani [1982], [1983], Eatwell [1975] ou encore Bharadwaj [1983], il convient de rappeler les principales thèses avancées (Béraud [1985]). En effet, si l'on admet que Ricardo développe d'abord un modèle physique qu'il enrichit ensuite d'une théorie de la valeur, nous ne pouvons plus défendre l'idée qu'il raisonne, d'une manière générale, en terme d'opposition entre lois économiques et physiques, à partir d'une intégration de la loi des rendements décroissants de la terre dans une théorie de la valeur. Dans ce cas, les *Principes* ne se présentent en effet plus que comme un approfondissement d'un modèle

cela, Sraffa doit cependant supposer que Ricardo s'appuie sur un raisonnement très particulier.

Il est nécessaire, d'une part, que Ricardo admette que seule l'agriculture possède la particularité de l'homogénéité physique du capital et du produit. Il faut, d'autre part, que le blé fasse partie des moyens de production de toutes les autres marchandises. Dans ce cas, lorsque les conditions de production du blé évoluent, entraînant une variation du taux de profit agricole, les valeurs d'échange de toutes les autres marchandises doivent se modifier par rapport à celle du blé, de façon à rétablir l'égalité des taux de profit. Pour Sraffa, Ricardo considérerait ainsi le profit comme un résidu, étant donnés les conditions de production et le salaire physique entièrement composé de blé, de sorte que le salaire naturel est lui-même égal à la valeur d'un panier de marchandises donné en quantités physiques.

Ce serait alors seulement ensuite, sous le feu des critiques de Malthus, que Ricardo élaborerait sa propre théorie générale de la valeur. Cette dernière ne surgirait qu'à des fins d'homogénéisation de masses hétérogènes de marchandises, permettant à Ricardo d'abandonner l'hypothèse d'une activité dont une même marchandise composerait le capital et le produit. Le raisonnement en valeur ne servirait ainsi à Ricardo qu'à généraliser ses idées sur la répartition définies antérieurement aux *Principes* sans référence aux prix. Cette généralisation constituerait une modification de la base logique sur laquelle s'appuierait Ricardo et expliquerait la substitution, au rôle directeur des profits agricoles, du principe plus général selon lequel la productivité du travail sur la terre qui ne paie pas de rente joue un rôle fondamental dans la détermination du taux uniforme de profit.

Dans cette perspective, la référence à la nature telle qu'elle se montre dans le modèle en blé renvoie à la distinction établie par Sraffa entre marchandises fondamentales et non fondamentales : elle consiste à considérer que seul le blé est fondamental, de sorte que ce dernier peut servir d'étalon de mesure invariable des valeurs. Ce modèle permet ainsi de fonder la théorie des prix de production et de mettre en évidence la relation

On remarque par ailleurs que si l'on introduit explicitement le taux de salaire (soit la valeur du panier de biens que reçoit une unité de travail) dans ce système (de prix de production) alors la relation inverse entre le taux de salaire et le taux de profit apparaît.

Pour une présentation générale, voir par exemple Benetti [1974].

inverse entre taux de salaire et taux de profit, quelles que soient les structures temporelles de production⁷.

Lorsque, critiquant Ricardo, Malthus lui reprocherait de raisonner en termes physiques, en faisant abstraction de la demande et donc des prix, il mettrait ainsi le doigt sur l'argument de fond utilisé par Ricardo, consistant à dégager une approche en terme de surplus que Malthus ne pourrait comprendre. Certes, Ricardo raisonnerait alors en faisant abstraction des prix dans le secteur agricole mais cette abstraction ne serait que l'expression d'une première formulation simplifiée d'un modèle de prix de production.

Or, aussi séduisante soit-elle, cette interprétation sraffaïenne de Ricardo pose un certain nombre de problèmes. Rappelons tout d'abord que, pour Sraffa lui-même,

“on pourrait peut-être soutenir que ce ne fut qu'après que le système-étalon et la distinction entre produits fondamentaux et non fondamentaux aient pris corps dans le cours de la présente recherche, que l'interprétation ci-dessus de la théorie de Ricardo fut suggérée elle-même comme une conséquence naturelle” (Sraffa [1960], p. 117).

De cette remarque, naît en effet la possibilité d'une nouvelle lecture des écrits de Ricardo antérieurs aux *Principes*, dont s'empare S. Hollander en 1973. De fait, S. Hollander propose de remettre en cause l'idée, reprise par les saffraïens, selon laquelle Ricardo ne raisonnerait en valeur qu'à partir de 1817. Il montre ainsi que l'interprétation de Sraffa omet de rendre compte de la divergence de fond entre Ricardo et Malthus sur la question des prix, dont témoigne leur controverse sur les profits. S. Hollander défend, ce faisant, l'idée que Ricardo cherche à établir une relation inverse entre le taux de salaire monétaire et le taux de profit (S. Hollander [1973], p. 262). Avant et après la fameuse lettre du 5 août 1814 envoyée par Malthus à Ricardo où il lui reprocherait de raisonner en faisant abstraction des prix, la controverse entre les deux auteurs sur les profits ne lui paraît pas porter sur une hypothèse d'homogénéité physique du capital et du produit. Pour lui, le raisonnement ricardien s'effectue d'ailleurs en valeur (S. Hollander [1973], p. 264; [1983b], p. 169; Faccarello [1983], p. 49).

⁷On sait en effet que l'existence de différences entre les structures temporelles de production empêche Ricardo de construire un étalon de mesure invariable des valeurs.

L'intérêt de la position de S. Hollander ne réside pas ici, pour nous, dans l'idée qu'elle invaliderait l'interprétation de Sraffa. Comme l'ont montré Eatwell ([1975], pp. 182-183), Garegnani ([1982], pp. 66-70; [1983], pp. 176-177), Bharadwaj ([1983], p. 18, 25), S. Hollander ne réfute pas l'idée que le modèle blé-blé de Sraffa apporte un fondement rationnel à la théorie ricardienne du taux de profit avant 1817 et, en particulier, au rôle déterminant des profits du fermier dans la détermination du taux général de profit.

En revanche, la prise en compte d'un raisonnement en valeur avant les principes peut conduire à réinterpréter le modèle en blé. Faccarello [1983] propose ainsi de l'intégrer dans un processus au cours duquel Ricardo aurait toujours fondé son analyse sur une analyse de la valeur et des prix, différente de celle défendue par Smith, mais en prenant tardivement conscience de cette divergence de fond qui l'oppose à Malthus sur la question des prix. Les critiques de ce dernier l'aurait conduit à mettre cette divergence au grand jour et à expliciter sa propre théorie de la valeur (Faccarello [1983], pp. 31-36). Ainsi, Ricardo aurait

1° postulé que le prix du produit ne peut pas croître proportionnellement à celui du capital;

2° intégré le principe de la rente dans son raisonnement : seule la théorie de la rente permet en effet à Ricardo de rendre compte de la baisse du taux de profit sur les terres fertiles, puisque sur ces terres les difficultés de production restent inchangées, alors qu'elles s'accroissent sur les terres marginales, de sorte que le surplus est également constant, contrairement à celui obtenu sur les dernières terres mises en culture (*idem.*, pp. 15-16);

3° distingué, dans *L'Essai*, une analyse en termes réels où toutes les quantités sont exprimées en *quarters* de blé, d'un raisonnement qui tient compte de la variation des prix relatifs, c'est à dire de la hausse du prix du blé par rapport à ceux des autres marchandises dont les difficultés de production ne changent pas. Dans le premier cas, en effet, Ricardo raisonne à structure de prix fixe. Il peut ainsi montrer qu'une augmentation des difficultés de production, qui entraîne un accroissement du prix du blé, se traduit par une augmentation de la valeur du capital (en terme de blé) supérieure à celle du produit (également en terme de blé), de sorte que le taux de profit agricole

décroît (*ibid.*, pp. 45-47 et p. 51). La prise en compte de la déformation des prix relatifs lui permet ensuite de souligner l'avantage que retire les propriétaires de la hausse du prix du blé, au détriment de toutes les autres classes de la société;

4° présenté, enfin, dans les *Principes*, sa propre théorie de la valeur qui fonde sa théorie des profits.

Pour Faccarello, Ricardo aurait donc découvert au fur et à mesure de sa controverse avec Malthus la différence de fond qui les oppose sur la distinction des prix naturels et des prix de marché. Ricardo prendrait progressivement conscience que sa théorie des profits repose sur une théorie originale de la valeur au regard de celle largement acceptée à son époque. La difficulté qu'il aurait à reconnaître cette différence⁸ expliquerait alors que celle-ci ait été incohérente avant la parution des *Principes*, et donc non élaborée. D'où les difficultés d'interprétation de la théorie ricardienne des profits.

Cependant, si la théorie de Ricardo a toujours reposé sur un raisonnement en valeur différent de celui de Smith et de Malthus, il devient possible de considérer, comme le propose Faccarello, que Malthus critique Ricardo parce qu'il ne peut comprendre sa problématique fondée sur une nouvelle théorie des prix naturels (*ibid.*, pp. 53-54). Les critiques de Malthus n'induisent alors pas l'idée que Ricardo raisonne en faisant abstraction des prix. Elles révèlent au contraire les difficultés qu'il aurait rencontrées pour éviter les problèmes analytiques auxquels il était déjà confronté lorsqu'il était aux prises avec la théorie additive de la valeur : la mise en évidence d'une croissance des coûts plus que proportionnelle à la valeur du produit.

Ainsi, dans l'*Essai*, en tenant compte des effets prix, Ricardo montrerait que la déformation de la structure des prix relatifs, suite à la hausse du prix du blé, pouvait permettre d'obtenir un surplus plus important de la terre (*ibid.*,

⁸comme le montre le rejet de la théorie additive de Smith, en note de bas de page dans L'*Essai*, comme une chose anecdotique par rapport à sa démonstration. Le contenu de cette note est le suivant : "la valeur d'échange de toutes les marchandises s'accroît avec l'augmentation des difficultés de production", de sorte que "les marchandises ne peuvent pas s'accroître ou diminuer (en valeur) alors que la monnaie et les marchandises demeurent dans les mêmes proportions, ou plutôt alors que le coût de production des deux, estimé en blé, reste le même" (Ricardo [1815], p. 19 et 21, note).

pp. 50-51) : une partie des éléments du capital sont en effet obtenus à l'aide d'une quantité moindre de blé. Dès lors, la déformation des prix relatifs joue non seulement en faveur des propriétaires mais également des fermiers. La déformation des prix relatifs remet donc en cause l'idée que l'accroissement du prix du blé se traduit nécessairement par une baisse du taux de profit agricole qui entraînerait celle du taux général des profits.

Par conséquent, comme Ricardo le suppose tout d'abord, ce principe n'est vérifié que s'il existe une situation dans laquelle le secteur agricole est isolé. Cette situation est celle où les relations intersectorielles que le secteur agricole entretient avec le reste de l'économie sont gelées. Ce qui suppose établies les conditions suivantes :

1° la part du salaire dépensée en blé est telle que la valeur du premier suit les mouvements de prix du second;

2° les progrès de la productivité dans les secteurs de production de biens-salaires sont neutralisés;

3° le capital et la population augmentent dans la même proportion, de sorte que l'évolution du salaire courant ne compense pas celle du salaire naturel (*ibid.*, p. 55).

Cette nouvelle interprétation montre donc qu'une cohérence d'ensemble des écrits de Ricardo peut être proposée. Celle-ci tiendrait à la présence simultanée dans ces derniers de la notion de rendements décroissants de la terre et d'une analyse en valeur. Par conséquent, l'idée peut être avancée d'une opposition entre lois économiques et lois physiques, définie par Ricardo par l'introduction de la loi des rendements décroissants au sein d'une théorie de la valeur, dont témoigne l'idée de difficulté de production.

Or, une telle proposition revient à dire qu'en associant les lois naturelles malthusiennes au principe qui fixe la valeur des marchandises à la quantité de travail qu'elles contiennent, Ricardo définit en fait un espace - celui d'une société industrielle et artificielle - que l'homme doit occuper pour échapper à la contrainte exercée par la nature. Ce qui signifie que le progrès est toujours pensé par Ricardo en référence à cette dernière, même si cette référence consiste désormais à définir la société contre la nature. Il nous

semble en effet que si Ricardo défend une conception industrielle et artificielle de la société, cette conception reste empreinte du naturalisme malthusien.

B. LE NATURALISME RICARDIEN

Nous rendrons compte du naturalisme ricardien à partir de deux arguments. Le premier repose sur le débat entre ceux qui font de Ricardo un pessimiste et ceux qui, au contraire, voient dans ses écrits l'expression d'un optimisme à tout crin. Il consiste à montrer que ce débat a précisément pour objet la question de savoir comment Ricardo conçoit l'issue du conflit entre l'homme et la nature. Faire de Ricardo un pessimiste ou un optimiste revient à voir dans sa représentation économique de la société la mise en évidence d'une victoire des phénomènes physiques sur les grandeurs économiques, ou inversement. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit toujours d'une représentation où la nature et ses lois physiques interviennent (1. Pessimisme ou optimisme ricardien ?).

Le second argument consiste à rappeler l'association que réalise Ricardo entre travail et nature dans *Valeur Absolue et Valeur d'Échange* [1823a]. Nous verrons ainsi que tout en affirmant la spécificité du travail humain, Ricardo n'abandonne pas la référence au monde physique dans sa théorie de la valeur. La nature physique lui sert au contraire de fondement dans sa tentative de construction d'un étalon de mesure absolu des valeurs (2. A la recherche d'une mesure invariable des grandeurs économiques).

1. Pessimisme ou optimisme ricardien ?

La vision que les commentateurs de Ricardo ont de sa conception du progrès de la société n'est pas univoque. Pour certains, Ricardo serait un optimiste, pour d'autres, un pessimiste. L'opposition peut être résumée dans les termes suivants : Ricardo conçoit-il la société soumise aux lois sur les blés et les rendements agricoles ou bien croît-il, au contraire, que le progrès technique et la libre importation de blé peu cher pourrait permettre de faire de ce que Mill appellera l'état stationnaire, "le mythe négatif d'une société fondée sur la croissance" (Vidonne [1986], p. 237) ?

Les positions des pessimistes s'appuient généralement sur la construction d'un modèle analytique⁹, les positions des optimistes, sur une vision historique de long terme¹⁰. Nous ne les rappelons ici que pour montrer qu'elles renvoient toutes à la question du rapport entre lois économiques et lois physiques.

La vision pessimiste est fondée sur l'idée que les hommes en société sont, dans le système ricardien, contraints par la nature, contrainte dont ils ne parviennent pas à se dégager (Abraham-Frois [1982], pp. 49-50). Ainsi, pour Blaug

"[a]u cœur du système ricardien se trouve l'idée que la croissance économique doit un jour ou l'autre cesser, en raison de la rareté des ressources naturelles" (Blaug [1985], p. 102).

Une telle représentation s'appuie sur des hypothèses où interviennent des données naturelles, les lois physiques comme la loi de population et l'inégale fertilité des terres, et économiques, sur le salaire réel, la demande blé, etc. (Vidonne [1986], pp. 196-197). Mais pour qu'apparaisse cette vision pessimiste, les données naturelles sont conçues comme déterminantes. Ainsi, écrit Blaug,

"le taux de profit dans l'économie dépend directement de la pression des rendements décroissants" (*idem.*, p. 105).

Pour Vidonne,

"[b]ien que le modèle analytique fasse reposer ses hypothèses sur des données naturelles d'une part et sociales de l'autre, il apparaît dans les présentations usuelles, que les premières prédominent sur les secondes, le desserrement des contraintes sociales peut être envisagé, ce qui n'est pas possible des contraintes naturelles. Dès lors les contraintes naturelles produiront nécessairement leurs effets à plus ou moins brève échéance selon la nature des contraintes sociales" (Vidonne [1986], p. 197).

⁹du type de celui que l'on trouve dans Blaug (Blaug [1985], pp. 102-126).

¹⁰du type de celle que l'on trouve dans De Marchi (De Marchi [1970], pp. 258-266).

Dans cette perspective, les lois physiques qui contraignent l'économie ricardienne sont donc un élément essentiel d'interprétation. Pour ceux qui défendent l'optimisme ricardien, l'accent porté sur ces contraintes physiques constitue en fait un contre-sens (*idem.*, p. 226).

L'idée avancée consiste à opposer aux conclusions issues du modèle ricardien une vision historique de long terme (Lantz, [1977], pp. 162-166), en refusant par conséquent de généraliser les conclusions du modèle à une vision de long terme (Vidonne [1986], p. 226). Mais, ce faisant, c'est l'idée que les contraintes naturelles pourraient être totalement évacuées de l'économie ricardienne qui est parfois avancée (*idem.*, p. 227). Or, il nous paraît abusif de penser, par exemple, que, pour Ricardo, "la tendance à la chute du taux de profit" est liée "à des causes exclusivement sociales" (*ibid.*).

La différence essentielle entre le modèle et la vision historique tiendrait à la prise en compte des effets produits par le progrès technique sur l'évolution des grandeurs économiques¹¹. Dans l'*Essai*, en effet, Ricardo gèle par hypothèse le progrès technique pour mettre en évidence le mécanisme de la baisse du taux de profit (Ricardo [1815], pp. 2-3). Ainsi,

"nous supposerons qu'aucun progrès n'intervient en agriculture et que, capital et production augmentent dans la même proportion, de sorte que les salaires réels restent inchangés. C'est ainsi que nous pourrions savoir quels effets particuliers imputer à la croissance du capital, à celle de la population, et à l'extension des cultures à des terres plus reculées et moins fertiles" (*idem.*, p. 3).

Néanmoins, Ricardo souligne déjà, de cette façon, l'opposition entre les rendements décroissants et le progrès technique.

"Par contre, des facilités dans la production de blé ou de toute autre marchandise, qui offriront la même quantité de produit avec moins de travail, en diminueront la valeur d'échange. Nous voyons donc que les progrès de l'agriculture ou du matériel agricole abaissent la valeur d'échange du blé" (*ibid.*, p. 8).

¹¹Sur les débats liés à cette question, voir Vidonne ([1986], pp. 210-226).

Cette proposition signifie donc que l'introduction du progrès technique a pour effet évident de contrer l'avarice de la nature. Reste à savoir si il est introduit à cette fin. La réponse est affirmative. En effet, il est possible de soutenir que l'introduction du progrès technique qui permet d'éviter la baisse du taux de profit est liée à un mécanisme social : il résulte du rapport de force entre propriétaires fonciers qui refusent de voir le blé librement importé à bas prix et les capitalistes qui seront conduits à introduire du progrès technique pour pallier aux difficultés de production dans l'agriculture et obtenir du blé moins cher, s'ils ne peuvent obtenir du blé peu cher par le biais du commerce avec l'étranger (Vidonne [1986], pp. 229-230). Ricardo semble aller en ce sens lorsqu'il écrit :

"pour revenir au sujet qui m'intéresse, je ferai seulement remarquer en outre, que je regrette énormément que l'on admette que des considérations relatives à une classe particulière stoppent l'évolution de la richesse et de la population d'un pays. Si les intérêts du propriétaires terrien étaient suffisamment importants pour nous décider à ne pas profiter des bénéfices liés à l'importation de blé bon marché, ils devraient aussi nous pousser à rejeter tout progrès dans l'agriculture et le matériel agricole. Car il est certain que de tels progrès, tout comme l'importation de blé, abaissent le prix du blé, diminuent la rente et entament au moins pour un temps, la capacité du propriétaire terrien à payer les impôts. Alors pour être logiques, par le même décret, arrêtons le progrès et interdisons les importations" (Ricardo [1815], p. 25).

Mais, pour autant, ce mécanisme social lui-même est mis en branle pour lutter contre les contraintes physiques. En effet, c'est bien pour obtenir un prix du blé moins cher grâce à une réduction des difficultés de production, accrues avec la mise en culture de terres de moins en moins fertiles, que l'introduction du progrès technique est défendue par Ricardo.

En fait, il nous semble que voir dans l'évolution des grandeurs économiques analysée par Ricardo, un phénomène d'ordre social seulement reviendrait, paradoxalement, à adopter la lecture sraffaïenne de Ricardo. En effet, alors même que cette lecture consiste à voir les *Principes* comme le prolongement et l'approfondissement d'un raisonnement d'abord mené en termes physiques dans l'*Essai*, elle conduit en définitive à mettre en cause l'idée même "d'une signification économique d'un ordre de fertilité" (Jarret et

Mahieu [1988], p. 61). De fait, la lecture de Sraffa aboutit à montrer que l'action des agents économiques est à l'origine de cet ordre de fertilité et, par conséquent, que cet ordre est nullement une loi physique mais une loi économique (Abraham-Frois [1975], p. XII; Philipson [1995], pp. 219-223). Il résulterait, selon Sraffa, d'un classement arbitraire,

"arbitraire qui ne vient pas [...] de l'observateur qui classerait les terres en ordre décroissant comme il pourrait ranger un groupe d'hommes par ordre de taille, mais du producteur lui-même qui, en vérité, n'a pas d'autre but, dans son jugement, que la recherche de son intérêt propre" (Sraffa [1925], p. 18).

Une telle conception rompt donc de manière nette avec la pensée ricardienne. Ricardo construit son économie politique en tenant compte de la fertilité variable des terres qu'il considère comme une donnée contraignante extérieure au social. Sa "dynamique grandiose" (Baumol [1951], pp. 6 et *sq.*) repose sur une telle relation entre lois économiques et lois physiques, le débat sur le pessimisme ou l'optimisme de Ricardo la suppose. C'est au regard de cette contrainte qu'il défend la société industrielle qu'il conçoit comme un artifice humain. Pour Ricardo, l'économie est contre nature. Les lois physiques ne sauraient donc être évacuées de son économie politique. En fait, nous allons voir que la référence au monde physique est présente jusqu'aux derniers écrits de Ricardo, au cœur même de sa théorie de la valeur.

2. A la recherche d'une mesure invariable des grandeurs économiques

On sait que Ricardo a cherché jusqu'à la fin de sa vie à définir un étalon de mesure invariable des valeurs (Ricardo [1823a]). Or, ces derniers écrits montrent qu'il pensait trouver dans la nature physique une telle mesure. Cette position nous intéresse car elle permet de montrer que l'accent porté par Ricardo sur la notion de travail ne le conduit pas à évacuer toute référence au monde physique. En la rappelant ici, nous montrerons que l'artificialité de la société régie par des lois économiques s'appuie, dans les écrits de Ricardo, sur la construction d'une opposition entre travail et nature au sein même de sa théorie de la valeur.

Ricardo définit, dans *Valeur Absolue et Valeur d'Échange*, ce qu'il entend par valeur absolue. Pour lui, la valeur absolue est la valeur mesurée "au moyen d'un pied unité qui n'est lui-même susceptible d'aucune variation" (*idem.*, p. 256). Autrement dit, mesurer suppose définie une règle, le "pied unité", qui incarne de manière invariable la propriété à mesurer.

Or, pour Ricardo,

"[i]l ne peut y avoir de mesure infaillible de la longueur, du poids, du temps ou de la valeur à moins qu'existe un objet naturel auquel on puisse rapporter l'étalon lui-même et qui nous permette de déterminer s'il conserve son caractère d'invariabilité" (*ibid.*, p. 257).

Ainsi, c'est seulement dans la nature que Ricardo pense trouver une mesure invariable. La nature est, pour lui, le lieu de la permanence. Comme le souligne Philipson,

"[à] la supposition classique de la permanence de la nature, comme condition de possibilité de la science, il ajoute qu'en la nature seule peut résider la garantie de toute permanence" (Philipson [1995], p. 194).

Pourtant, il est clair, pour Ricardo comme pour tous ceux (au moins depuis Locke) qui se sont intéressés à la question de la valeur, que le monde physique ne crée que des objets sans valeur (Ricardo [1721], p. 51 et pp. 97-98, note). La valeur est, évidemment, un phénomène social. Elle résulte, pour Ricardo, de la production de marchandises par du travail qui ne peut être assimilé à une action de la nature physique. Il le rappelle ainsi explicitement lors de sa discussion avec Mc Culloch en août 1823.

Cette discussion porte sur l'explication donnée par Mc Culloch à Malthus à propos du paradoxe soulevé par le célèbre exemple du chêne (Philipson [1995], pp. 196-197, Faccarello [1983], pp. 67-69). Alors qu'un chêne réclame deux Livres de travail à sa plantation, comment expliquer qu'il puisse valoir cent Livres, soixante-treize ans plus tard, compte-tenu de la rémunération de l'avance en capital au taux de uniforme de profit supposé de dix pour cent. Mc Culloch est un ardent défenseur de l'idée selon laquelle "ce n'est que par la quantité de travail que la valeur d'échange doit être estimée" (Mc Culloch [1823], p. 342). Pour résoudre ce paradoxe il adopte donc, à la manière de

Smith, mais contrairement à Ricardo, une conception très large de la notion de travail. Il lui suffit de considérer que non seulement l'homme, par son travail, mais encore la nature ont agi pour produire les marchandises.

"[Q]ue ces agents [qui servent à produire les marchandises et dont la quantité détermine la valeur de ces marchandises] soient les hommes ou les procédés que la nature elle-même utilise pour produire les marchandises, me paraît être absolument sans importance, lorsque des capitaux égaux se trouvent engagés pour leur mise en œuvre" (*idem.*).

Or, Ricardo récuse cet argument. Pour lui, il n'est pas possible d'assimiler le travail de l'homme à l'action de la nature dans la production pour rendre compte de la valeur des marchandises obtenues. Phénomène social, la valeur des marchandises produites avec du travail ne peut être le fait de la nature. Même associée dans la production au travail humain, l'action des phénomènes physiques doit en être distinguée. Ricardo ne peut accepter la naturalisation du concept de travail humain énoncée par Mc Culloch. Aussi, pour lui,

"[L]'arbre qui coûte primitivement deux livres de travail et acquiert la valeur de cent livres n'a strictement jamais plus de deux livres de travail en lui" (Ricardo [1823b]. p. 359).

Pour autant, Ricardo ne renonce pas à toute association du travail et de la nature au sein même de son analyse de la valeur. Au contraire, puisqu'il pense ne pouvoir trouver que dans la nature la permanence indispensable à tout étalon de mesure.

Ainsi, Ricardo propose de se référer au travail en tant qu'il représente "[l]a force moyenne d'un millier ou d'une dizaine de milliers d'hommes" (Ricardo [1823a], p. 257). Une telle force, poursuit-il, serait en effet "presque toujours identique à elle-même" (*idem.*). Il suffirait ensuite de la rapporter à une marchandise dont les conditions de production seraient elles-mêmes invariables, pour pouvoir mesurer au mieux les valeurs de toute les autres marchandises.

Pour Ricardo, le travail humain peut donc être réduit à une force énergétique constante et, à ce titre, fonder la construction d'une

marchandise étalon de mesure invariable des valeurs. Autrement dit, si le travail ne peut pas être assimilé à la nature en tant qu'il est créateur de valeur, il peut être réduit à une force physique en tant que fondement d'une mesure de la valeur.

L'économie politique ricardienne n'est donc pas la représentation d'une société conçue, indépendamment de toute référence à la nature, comme pur artifice humain. La référence à la nature et à ses lois physiques y est toujours présente. Nous avons souligné sa présence avec l'idée qu'au fur et à mesure de la mise en culture de terres de moins en moins fertiles, les difficultés de production sont croissantes. Il apparaît, ici, qu'elle fonde, pour Ricardo, la question de la mesure des valeurs.

Nous risquerons alors une hypothèse. L'association que Ricardo propose du travail à la force physique nous semble prendre une signification tout à fait particulière. Conformément à la conception ricardienne du travail, cette association ne peut pas être synonyme d'une naturalisation du travail humain. En revanche, elle semble se présenter comme un instrument de mesure idéal de l'avarice de la nature, et donc de l'opposition de l'homme à la nature. Plus la nature est avare, plus la force physique dégagée par l'homme pour obtenir une production identique, toutes choses égales par ailleurs, est en effet augmentée, et inversement. En se servant de la référence à la force physique de l'homme pour mesurer la valeur des marchandises, Ricardo se donnerait donc le moyen de mesurer le degré d'opposition entre l'homme et la nature.

Quoiqu'il en soit, ce fondement physique de l'étalon de mesure des valeurs que défend Ricardo révèle une fois encore que le naturalisme malthusien n'est pas évacué par l'histoire. Il prend en fait un sens très particulier. C'est contre la nature que l'histoire se construit dans les écrits de Ricardo.

CONCLUSION

Avec Ricardo, une rupture décisive dans la manière de représenter le monde physique en économie se produit. Résolument anti-physiocratique, Ricardo propose une conception de la nature qui s'oppose également à celles défendues par Smith, par Say, par Malthus et par tant d'autres avant eux.

Par rapport à Quesnay et à Smith, Ricardo oppose l'idée d'une avarice de la nature dans l'agriculture à celle de sa prodigalité. Il reprend, pour cela, la loi des rendements décroissants de la terre qu'il trouve chez Malthus et dont Anderson avait déjà montré comment elle s'articulait à une analyse de la valeur et de la rente. Il associe à cette loi le principe malthusien de population. Ce faisant, il modifie cette loi et ce principe pour aboutir à ses propres conclusions.

Celles-ci diffèrent de celles auxquelles Malthus avait abouti. En effet, Ricardo établit, pour la première fois dans l'histoire de la pensée économique, une opposition entre lois économiques et lois physiques. Cette opposition le conduit à concevoir la société contre la nature, c'est à dire industrielle et non rurale, artificielle et non pas naturelle au sens où elle se conformerait aux lois du monde physique.

Une telle opposition marque donc un véritable tournant dans la manière de penser le rapport entre les domaines économique et physique. Celle-ci n'est pas une séparation, toujours établie, entre ces deux domaines. Elle n'est pas non plus une disparition de la référence au monde physique, à ses lois et à leur influence sur les mécanismes économiques. La manière ricardienne de penser ce rapport consiste en effet à refuser la conformité prônée par Quesnay, et par Malthus, l'alliance défendue par Smith entre les lois économiques et les lois physiques. Elle propose au contraire de leur substituer l'idée d'un combat entre une logique économique, celle du progrès, et une logique physique, celle de la misère et de la pauvreté.

Ce faisant, la conception ricardienne du monde physique se présente donc comme une étape décisive de l'histoire des représentations du monde physique en économie mais ne saurait la clore. Car, dotée de principes opposés à ceux, économiques, censés gouverner la société, la nature physique

est toujours présente dans les écrits de Ricardo. Pour tourner la dernière page de notre histoire, il faudra, comme nous allons le montrer dans le chapitre suivant, que les économistes n'attribuent plus aucune fonction référentielle à la nature en économie.

CHAPITRE III

LA NATURE DÉNATURÉE

INTRODUCTION

La conception walrassienne de la nature constitue la dernière étape de notre histoire des représentations que se font les économistes du monde physique.

La notion de nature intervient à deux niveaux dans les écrits de Walras, sous des sens différents. Le premier est d'ordre épistémologique. Il renvoie à la typologie walrassienne des faits. A ce niveau, la nature est le "théâtre" dans lequel se produit l'ensemble des faits relatifs aux rapports entre les choses résultant de "forces aveugles et fatales" (Walras [1874], p. 39).

Le second niveau où intervient la notion de nature est d'ordre économique. Il renvoie à la typologie de la richesse sociale que Walras définit dans la 17ème leçon des *Éléments d'Economie Politique Pure* [1874]¹. A ce niveau, la nature qualifie ce qui est non produit.

A chaque niveau, Walras associe son idée de nature au premier sens de ce concept que nous avons défini au début de ce travail. Il emploie en effet l'idée de nature pour qualifier ce qui est donné, ce qui échappe au pouvoir de construction humain, ce qui est toujours là. Ce faisant, Walras est conduit, comme nous allons le voir dans ce chapitre, à dénaturer le concept de nature.

Que la notion de nature soit, au premier niveau, dénaturée en étant associée à l'idée de ce qui est toujours là n'est pas en soi spécifique à Walras. Il semble en effet généralement admis que ce qui est donné inclut le monde physique sans nécessairement se réduire à ce dernier. En revanche, la réduction à cette conception de la notion de nature qui intervient au second niveau dans les écrits de Walras lui est spécifique. Selon nous, une même logique anime ces deux niveaux.

Au premier niveau, la conception walrassienne de la nature se présente sous une forme ambiguë. Ainsi,

¹Nous nous référerons systématiquement ici à l'édition définitive des *Éléments d'Economie Politique Pure* de 1926 dans sa réédition de 1988.

"[l]a ligne de démarcation qui sépare la nature de l'humanité, c'est la ligne de démarcation qui sépare l'homme physique de l'homme moral. En deçà de cette limite, l'homme vit de la vie physiologique et de la vie psychologique purement animales; au-delà de cette même limite, il vit de la vie physiologique et de la vie psychologique proprement humaines. Sous le premier rapport, il appartient à la physiologie et à la psychologie physique; sous le second rapport, il appartient à la physiologie et à la psychologie morales. C'est donc incontestablement dans la distinction entre l'homme-animal et l'homme proprement dit et dans l'analyse de celui-ci qu'il faut rechercher et découvrir le principe d'une distinction entre les sciences naturelles et les sciences humanitaires et d'une classification de ces dernières" (Walras [1896], p. 91).

Ainsi, pour Walras, la distinction entre les faits et les sciences de la nature, d'une part, et les faits et les sciences humanitaires, d'autre part, serait incontestablement fondée sur la différence entre le monde animal, physique, et le monde humain, moral. Pourtant, la conception walrassienne de la nature ne saurait être assimilée à l'idée du monde physique.

En effet, parmi l'ensemble des faits naturels figure la valeur d'échange (*idem.*, p. 50). Cette dernière n'est pas un fait physique, même si son étude constitue l'objet d'une "science physico-mathématique" (*ibid.*, p. 53). L'économie politique pure est alors "tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques" (*ibid.*, p. 52) et se classe ainsi aux côtés de la physique, de la chimie, de l'astronomie ou encore de l'hydraulique (*ibid.*, p. 53; Jolink [1991], pp. 58-61, 80-82; Potier [1994], pp. 235-236, 242, 274-276).

La notion de nature, pour Walras, fondée à l'origine sur celle de monde physique ne peut donc pas y être rattachée autrement qu'en admettant que le monde physique est inclus dans la conception walrassienne de la nature sans que celle-ci se réduise à celui-là. En fait, le monde physique est compris dans la conception walrassienne de la nature car il possède les qualités nécessaires à cela. Il est régi comme tout ce qui est inclu par Walras dans la nature, par des "forces aveugles et fatales" qui animent les "choses" qui le composent, "les minéraux, les plantes, les animaux" (Walras [1874], p. 41). C'est à ce titre que le monde physique participe du monde de la nature tel que l'entend Walras.

Ce faisant, il est donc clair que Walras ne prend pas en compte la dimension physiologique qui lui permettait de spécifier le monde physique par rapport au monde humanitaire, pour reprendre sa terminologie. De fait, en assimilant la nature au "théâtre" des faits régis par des "forces aveugles et fatales", Walras n'en retient plus que la dimension mécanique à partir de laquelle les faits physiques, chimiques et celui économique de la valeur d'échange sont (pour les premiers) ou doit être (pour le dernier, selon lui) étudiés (*idem.*; Berthoud [1988], p. 75). La nature, "théâtre" des faits régis par des "forces aveugles et fatales", qu'ils soient physiques ou non, est donc dénaturée. Elle est en effet dépourvue de toute dimension matérielle.

Cette dénaturation de la notion walrassienne de nature se retrouve au second niveau de l'analyse de Walras, lorsqu'il définit la notion de "capitaux naturels". Pour Walras, ces derniers désignent "toute espèce de la richesse sociale qui ne se consomme point ou qui ne se consomme qu'à la longue" (Walras [1874], p. 265) et qui est "non [...] produit[e]" (*idem.*, p. 269). Ainsi, l'idée de nature caractérise ici ce qui est non produit, par opposition aux "capitaux artificiels" issus de la production (*ibid.*). Pour Walras, la nature sert à qualifier la terre et les personnes.

Certains passages des *Éléments d'Économie Politique Pure* pourraient laisser croire qu'une telle qualification sert à spécifier un caractère physique propre aux "capitaux naturels". En effet, Walras considère que toutes les "choses" dont l'économie politique s'occupe sont issues à l'origine du monde physique (Walras [1869-1870], pp. 361-362). C'est à partir "des efforts de la terre et des facultés humaines" (*idem.*) que d'autres "choses" sont produites. Or, poursuit-il, la terre et les facultés humaines sont spontanément fournies par la nature physique avec "l'eau de pluie et les fleuves", "la lumière et la chaleur solaires", ou encore "l'air atmosphérique" (*ibid.*). Ce faisant, Walras n'aura de cesse de les distinguer des autres éléments de la richesse sociale produits par l'homme.

Cependant, cette distinction entre "choses" produites et non produites ne s'appuie pas sur une quelconque dimension physique des "choses" non produites. Les "choses" produites étant obtenues par la combinaison de celles qui ne le sont pas, il est clair que toutes les "choses" ont une dimension physique dont on voit mal comment elle pourrait par conséquent servir à les distinguer.

Aussi, en se servant de cette distinction, Walras propose une nouvelle représentation du monde de la nature en économie. Ce dernier est en fait dépourvu des qualités qui permettaient autrefois de le spécifier et de l'identifier en économie comme étant régi par des lois physiques particulières, différentes des lois économiques. Ces qualités étaient essentiellement l'idée de fertilité de la terre, mais aussi la notion de loi de population. Or, avec Walras, ces qualités disparaissent. Et c'est pourquoi à ce niveau aussi la nature en tant qu'elle qualifie les capitaux non produits peut être dite dénaturée.

Une telle dénaturation de ce qui correspondait auparavant au monde physique en économie ne s'était encore jamais produite de manière aussi explicite et radicale. Sans doute aurions-nous pu trouver d'autres auteurs avant Walras qui défendent peu ou prou une position semblable à celle que l'on trouve dans ses écrits sur cette question. D'une manière générale, il semble néanmoins possible de dire que, jusqu'à la fin de la domination de la tradition ricardienne (Zouboulakis [1993], pp. 5-6), les économistes tenaient généralement compte des lois physiques de la nature dans leurs analyses sur les conditions d'enrichissement de la nation et sur le mode de répartition du surplus. De ce point de vue, Walras paraît donc comme le précurseur d'une conception qui marquera la théorie économique pour les années à venir.

En attribuant une fertilité particulière à la terre, en se référant aux lois démographiques agissant sur le niveau de population, nous avons vu que Quesnay, Smith, Malthus, Ricardo spécifiaient cette dimension physique. En analysant les incidences que pouvaient avoir cette fertilité particulière des terres et ces lois de population sur les grandeurs économiques, nous avons vu comment ils construisaient, chacun à leur façon, leurs propres représentations économiques de la société. Ils pouvaient alors considérer la nature physique soit comme étant généreuse - à la manière des physiocrates, de Smith ou encore de Malthus -, soit comme une contrainte - à la manière de Ricardo. Ils pouvaient lui donner une dimension métaphysique, à la manière de Quesnay et de Malthus. Ils pouvaient, comme Quesnay, la considérer comme le fondement et la finalité de leur représentation économique de la société. Ou au contraire, ils pouvaient, comme Ricardo, penser les lois physiques contre celles, économiques, supposées organiser la société. Ces auteurs soulignaient ainsi un lien et une limite entre les mondes physique et économique. Or, en dénaturant la nature, Walras rend incongrue la question de ce lien et de cette limite.

En cela, la dénaturation de la nature à laquelle procède Walras constitue un moment essentiel de notre histoire des représentations du monde physique en économie.

Pour le montrer, nous rappellerons tout d'abord comment Walras opère la distinction entre "capitaux naturels" et "capitaux artificiels" en économie. Nous montrerons comment il vide les premiers, d'où il était auparavant admis de tirer des lois physiques en économie, de ce qui permettait précisément, de supposer qu'ils étaient soumis à ces lois physiques (I. LA REPRÉSENTATION WALRASSIENNE DE LA NATURE).

Nous verrons ensuite que la terre fait pourtant l'objet d'un traitement spécifique dans les écrits de Walras. Mais il apparaîtra que ce traitement obéit à une logique purement économique. Car la nature n'intervient plus que dénaturée dans le champ économique. Dans sa dimension physique, la nature ne sert plus de référent pour rendre compte de la représentation de la société (II. NATURE ET SOCIÉTÉ).

I. LA REPRÉSENTATION WALRASSIENNE DE LA NATURE

Walras parle plus souvent de la nature, des faits dont elle est le "théâtre" et de ses lois, qu'il n'emploie le terme de nature physique. De fait, si ces deux termes peuvent parfois se recouper, c'est que la nature physique est plus naturelle que physique pour Walras.

Une telle idée se retrouve lorsque Walras fait référence, dans ses écrits, aux notions de "capitaux fonciers" et personnels². Ces notions renvoient aux deux domaines privilégiés au sein desquels les économistes ont généralement fait référence à des lois physiques, à savoir les lois de l'agronomie et de la démographie. Or, ces capitaux ne sont jamais définis, par Walras, en tenant compte de ces lois agronomiques et démographiques.

Présentés en tant que "capitaux naturels", ils possèdent un certain nombre de caractères qui justifient, aux yeux de Walras, de les distinguer des autres éléments de la richesse sociale. Ces caractères sont d'abord d'ordre quantitatif. Walras met ainsi l'accent sur le fait que les terres sont disponibles en quantité fixe. Mais être une quantité fixe ne permet pas de rendre compte de la fertilité de la terre. Dans une même logique, Walras abandonnera l'idée de tenir compte du caractère démographique de la population. C'est ce que nous montrerons dans un premier temps (A. LA DÉCOMPOSITION DE LA RICHESSE SOCIALE).

Nous verrons ensuite qu'en étant disponibles en quantité limitée, les "capitaux naturels" sont saisis par Walras du seul point de vue qui lui permet de les distinguer des autres éléments du monde physique comme l'eau ou l'air, utiles mais en quantité illimitée. Tenir compte du fait que les "capitaux naturels" sont disponibles en quantité limitée permet à Walras de rendre compte de leur dimension sociale, que Walras saisit en premier lieu à travers le caractère appropriable de la richesse sociale. Ce faisant, rien ne distingue plus les "capitaux naturels" des autres éléments de la richesse sociale, pour Walras. Nous verrons en particulier que l'évolution singulière des revenus issus de la terre, mise en évidence par Walras dans sa théorie de la capitalisation, obéit à cette même logique sociale (B. LA TERRE SANS LOIS PHYSIQUES).

² Nous excluons de fait la représentation générale que Walras propose du monde physique comme monde animal et que l'on trouve dans ses *Études d'Économie Sociale* (Walras [1896], pp. 91-102).

A. LA DÉCOMPOSITION DE LA RICHESSE SOCIALE

L'économie politique, pour Walras, est constituée d'une théorie de la valeur d'échange, d'une théorie de l'industrie et d'une théorie de la propriété

"dont toute la richesse sociale, dont la richesse sociale seule est le théâtre"
(Walras [1874], p. 49).

Pour Walras, en effet, l'économie politique a pour objet d'étude la richesse sociale. Celle-ci regroupe

"l'ensemble des choses matérielles ou immatérielles (car la matérialité ou l'immatérialité des choses n'importe ici en aucune manière) qui sont rares, c'est à dire qui, d'une part, nous sont utiles, et qui, d'autre part, n'existent à notre disposition qu'en quantité limitée " (*idem.*, p. 45).

Or, de ce concept de richesse, Walras tire trois conséquences (Lallement [à paraître (a)]). La première est que toute la richesse sociale et seule la richesse sociale est "appropriable" (*ibid.*, p. 47). La seconde est que toute la richesse sociale et seule la richesse sociale est "échangeable" (*ibid.*, p. 48). La troisième est que toute la richesse sociale et seule la richesse sociale est "industriellement reproductible" (*ibid.*).

Par conséquent, la richesse sociale doit être étudiée sous trois aspects, selon Walras : celui de la valeur d'échange, qui fait l'objet de "l'économie politique pure" (*ibid.*, p. 52), celui de la production industrielle, qui fait l'objet de "l'économie politique appliquée" (*ibid.*, p. 61) et celui de la propriété, qui fait l'objet de "l'économie sociale" (*ibid.*, p. 65).

Une fois cette définition posée, Walras entreprend de présenter sa théorie de l'échange. Allant "du simple au composé" (*ibid.*, p. 263; Jaffé [1965], l. 1297 de Walras à Charles Émile Wickersheimer du 11/02/1897), il commence par la "théorie de l'échange de deux marchandises entre elles". Puis, il poursuit par la "théorie de l'échange de plusieurs marchandises entre elles"³. Il faut ainsi

³En introduisant progressivement ses concepts en allant du simple au complexe, Walras élabore une "architectonique" (Kuenne [1956]). L'analyse de l'échange sert ainsi de socle à celle de la production, de la capitalisation et de la monnaie. Les concepts et les

attendre la 17ème leçon des *Éléments d'Économie Politique Pure*, pour que soit abordée la "théorie de la production" et, avec elle, la distinction proposée par Walras entre les "produits" (Walras [1874], p. 263), les "services" (*idem.*, p. 267) et les "capitaux" (*ibid.*, p. 265) qui forment l'ensemble des éléments de la richesse sociale.

Cette distinction nous est utile. Elle permet en effet de comprendre comment Walras construit sa définition de la richesse "naturelle". C'est donc dans ce but que nous la reprenons ici (1. A propos de la distinction entre "capitaux naturels" et "capitaux artificiels"). Ce faisant, nous présenterons une première définition de ce que Walras entend par "capitaux naturels" (2. Une première définition) dont nous montrerons, ensuite, qu'elle consiste à dénaturer l'idée de nature.

1. A propos de la distinction entre "capitaux naturels" et "capitaux artificiels"

Walras fonde sa construction sur l'opposition entre "toute espèce de la richesse sociale qui ne se consomme point ou qui ne se consomme qu'à la longue" (Walras [1874], p. 265) et "toute espèce de la richesse sociale qui se consomme immédiatement" (*idem.*)⁴.

La première renvoie à la notion de "capital fixe" (*ibid.*) - les "capitaux fonciers" ou les terres (*ibid.*, p. 267), les "capitaux personnels" ou les personnes (*ibid.*, p. 268), les "capitaux mobiliers" ou "capitaux proprement dits" (*ibid.*, p. 269). La seconde caractérise le concept de "capital circulant" ou "services" ou "revenus" (*ibid.*, p. 265) - les revenus ou "services fonciers", également appelés les "rentes" (*ibid.*, p. 268), les revenus ou "services personnels", également appelés les "travaux" (*ibid.*) et les revenus ou "services mobiliers", également appelés les "profits" (*ibid.*, p. 269), auxquels Walras ajoute les "objets de consommation" et les "matières premières" (*ibid.*). Il ne reste alors plus que les "produits". Ceux-ci résultent, selon Walras, de la combinaison des "services producteurs" (*ibid.*, p. 280) et ils peuvent être

niveaux d'analyse viennent s'emboîter les uns dans les autres, en partant du principe que, sauf mention contraire, les premiers concepts ne sont pas remis en cause lors de l'introduction des concepts des niveaux suivants. Voir également Jaffé [1953], p. 160.

⁴Voir également Schumpeter [1954]. III, p. 329, n.1.

ramenés aux objets de consommation et aux matières premières ainsi qu'aux capitaux neufs (*ibid.*, pp. 277-279).

Cette première (et principale) classification posée, Walras procède ensuite à l'opposition, qui nous intéresse plus particulièrement ici, entre les "capitaux naturels" et les "capitaux artificiels". Il fait reposer cette opposition sur le caractère produit ou non des capitaux. Ainsi, pour lui,

"[l]es terres sont des capitaux naturels et non artificiels ou produits" (*ibid.*, p. 269).

Cette définition permet donc à Walras de distinguer les terres et les personnes, d'une part, des "capitaux proprement dits", d'autre part. Il est clair en effet que ni la terre ni les personnes ne sont produites, contrairement aux "capitaux proprement dits". La reproductibilité servant de critère de démarcation entre la nature et l'artifice, les deux premiers types de capitaux sont donc dits naturels par Walras, contrairement au troisième.

Cette distinction n'est pas purement rhétorique. Elle s'appuie, tout d'abord, sur la distinction générale que fait Walras entre le monde de la nature - comprenant l'ensemble des rapports entre les choses ou "faits naturels" résultant de "forces aveugles et fatales" (*ibid.*, p. 39) - et celui de l'humanité - comprenant l'ensemble des rapports entre les hommes ainsi que tous les rapports entre les hommes et les choses ou "faits humanitaires" résultant de "la volonté de l'homme qui est une force clairvoyante et libre" (*ibid.*).

Cette distinction fonde en effet sa conception du monde, détermine sa classification de la science en général et justifie celle qu'il retient de l'économie en particulier (*ibid.*, pp. 35-66; Walras [1896], pp. 91-102; Jolink [1991], pp. 58-84; Potier [1994], pp. 225-230). Elle constitue donc une grille de lecture essentielle de la construction walrassienne. Or, en opposant les "capitaux naturels" aux "capitaux artificiels" en raison de leur caractère produit, ou non, Walras la reprend explicitement.

La production est en effet un phénomène humanitaire, artificiel (Walras [1874], pp. 40-42; [1896], p. 92).

"Il n'y a pas, en effet, de différence de nature entre le fait de l'industrie technique et le fait de la production économique tel que nous l'avons défini.

Les deux faits se tiennent et se suivent, l'un est le complément de l'autre. Tous deux sont des faits humanitaires et non point naturels ; tous deux, de plus sont des faits industriels et non point moraux, parce que tous deux consistent en rapports entre les personnes et les choses en vue de la subordination de la fin des choses à la fin des personnes" (Walras [1874], p. 61).

Les biens produits sont donc des artifices humains et, par opposition, les choses non produites, des dons de la nature. Ainsi, la réapparition de la distinction entre le monde humanitaire, artificiel, et le monde naturel, au niveau de l'opposition entre "capitaux naturels" et "artificiels" n'est pas fortuite. Elle témoigne d'une représentation fondamentale dans les écrits de Walras. En la reprenant ici Walras réaffirme son caractère structurant sur sa pensée, quelles qu'aient été, par ailleurs, les hésitations de Walras quant à cette classification (Potier [1994], pp. 231-245, 260-276; Rebeyrol [1994], pp. 14-16).

Ce faisant, il convient de préciser qu'en restreignant les "capitaux naturels" à la terre et aux personnes, Walras reprend la distinction usuelle en économie entre ce qui est utile et disponible en quantité illimitée, toujours offert par la nature physique, et qui, n'ayant pas de prix, n'est pas pris en compte, contrairement à ce qui est utile mais dont les hommes disposent en quantité limitée. Pour Walras, en effet,

"l'air atmosphérique, la lumière et la chaleur du soleil quand le soleil est levé, l'eau au bord des lacs, des fleuves et des rivières se rencontrent en telle quantité qu'il n'en peut manquer à personne, chacun en prenant même tant qu'il en veut. Ces choses, qui sont utiles, généralement ne sont pas rares et ne font pas partie de la richesse sociale; exceptionnellement elles peuvent le devenir et faire alors partie de cette richesse" (Walras [1874], p. 50).

Ainsi, il est possible de préciser ce que Walras entend par "capitaux naturels". Ceux-ci ne sont pas des dons gratuits de la nature physique, même si, non produits, ils sont des dons de la nature, par opposition aux objets fabriqués par l'homme. Walras ne prend en compte la terre et les personnes, ainsi que leurs usages respectifs, qu'en tant qu'ils sont valables et

échangeables, d'une part, appropriables, de l'autre⁵. Ces capitaux font partie de la richesse sociale et c'est en tant que tels qu'ils participent de l'économie politique walrassienne. Pour Walras, comme pour tous les économistes dont nous avons cherché à mettre en évidence la représentation qu'ils se faisaient du monde physique, la prise en compte de ce monde ne signifie donc pas une confusion entre l'économique et le physique. Ces deux dimensions sont clairement différenciées l'une de l'autre et articulées de manière particulière et différente dans le temps.

Il nous reste néanmoins ici à comprendre ce qui rend nécessaire la spécification du caractère naturel des capitaux non produits pour Walras. S'agit-il de souligner une dimension physique ? Réduits à la terre et aux personnes, ces capitaux non produits sont-ils régis par des lois matérielles, biologiques, agronomiques ou démographiques ? Pour répondre à ces questions, il convient de préciser davantage ce que permet de mettre à jour la distinction walrassienne entre "capitaux naturels" et "artificiels".

Si Walras pense que la distinction entre "capitaux naturels" et "artificiel" satisfait "à la fois la raison et l'expérience" (Walras [1869-1870], p. 362), il affirme surtout que

1° elle permet de différencier qualitativement trois éléments aussi essentiels les uns que les autres mais intervenant de manière différente et complémentaire dans la production, à savoir les services fonciers, personnels et mobiliers;

2° elle joue un rôle essentiel pour connaître la quantité offerte de chacun de ces capitaux et, compte-tenu de la demande, pour déterminer leur prix et celui de leurs services. Pour mieux cerner la conception walrassienne des "capitaux naturels", il convient donc de développer ces deux points. C'est ainsi que nous en déduisons une première définition de ce que Walras appelle les "capitaux naturels".

⁵Notons d'ailleurs que la prise en compte des personnes comme capital conduit Walras à quelques remarques de précaution sur le problème moral de l'esclavage (Walras [1874], pp. 270-271).

2. Une première définition

La distinction que fait Walras entre "capitaux naturels" et "artificiels" lui permet tout d'abord de souligner la spécificité de chacun d'entre eux. Pour lui, les seconds sont des combinaisons des premiers (Walras [1869-1870], p. 362). En effet,

"[I]a vie économique de l'humanité consiste dans une perpétuelle combinaison des efforts de la terre et des facultés humaines" (*idem.*).

Mais "capitaux naturels" et "capitaux artificiels" ne doivent pas pour autant être confondus. Une telle confusion supposerait une substituabilité parfaite entre les capitaux, ce qui est impossible car chacun d'entre eux possède des qualités que n'ont pas les autres et qui sont indispensables à la production. Ainsi en est-il en particulier de la terre, pour Walras, dont

"[I]a force naturelle de végétation dans le sol qui fait pousser les plantes, la force de résistance qui soutient les constructions, la richesse intérieure de notre globe en minéraux et matières premières de toutes sortes sont des choses qu'aucun capital ne peut remplacer. L'homme crée des machines qui le remplacent jusqu'à un certain point. Mais il n'a pas construit, et de longtemps ne construira pas, des terres dans l'espace" (*ibid.*, p. 373).

La terre présente donc deux caractéristiques essentielles qui ne peuvent pas être reproduites par l'homme et qui sont donc un don de la nature : d'une part, sa faculté productive, sa "force naturelle", sa "force de résistance", sa "richesse intérieure", en bref, la "fécondité de la terre" (Walras [1874], p. 267) et, d'autre part, son étendue. Or, ces deux caractéristiques sont indubitablement physiques. Elles relèvent des principes de la matière. La première renvoie aux conceptions les plus courantes que les économistes se sont fait jusqu'ici de la nature physique, à savoir essentiellement la notion de fertilité, exceptionnelle ou décroissante, de la terre. La seconde avait déjà été soulignée avec l'idée de fertilité décroissante des terres. Walras n'innove donc pas sur ce point.

En revanche, il est remarquable que Walras ne se prononce pas pour caractériser la fertilité des terres. Cela vient de ce qu'il considère que la fertilité des terres peut, jusqu'à un certain point, être accrue (ou maintenue) "en raison de la possibilité de la substitution considérable, quoique jamais

totale, du profit des capitaux à la rente des terres dans la production" (*idem.*, p. 585). Pour Walras, en effet,

"généralement, on peut, dans la confection des produits et des capitaux neufs, faire entrer des quantités de plus en plus faibles de rente des terres, à la condition d'y faire entrer des quantités de plus en plus fortes de profit des capitaux proprement dits. De là la possibilité du progrès indéfini" (*ibid.*).

En conséquence, la caractéristique principale de la terre, pour Walras, est d'ordre quantitatif et non pas qualitatif. Le problème de la fertilité la terre n'en est pas un pour lui. Walras rompt ainsi complètement sur ce point avec toute une tradition dans la pensée économique que nous avons cherché à retracer dans les chapitres précédents.

Il est tout à fait possible, pour Walras, de concevoir une situation de progrès, où il y aurait "diminution des raretés ou des intensités des derniers besoins satisfaits des produits chez une population croissante" (*ibid.*), c'est à dire "multiplication indéfinie des produits" (*ibid.*). Une telle situation signifierait un "supplément de profit nécessaire" (*ibid.*, p. 592) fourni par la quantité croissante des capitaux engagés dans la production, permettant d'obtenir "plus de produits avec la même quantité totale, ou à peu près, de rente" (*ibid.*).

Plus précisément, pour que le supplément de profit permette la diminution des raretés qui caractérise, selon Walras, le progrès,

"il faudrait aussi qu'il suppléât à l'absence d'un supplément proportionnel de rente, et, en outre, qu'il permît d'obtenir un supplément de produits plus que proportionnel à l'augmentation de la population" (*ibid.*).

Le progrès repose donc essentiellement sur "l'augmentation dans la quantité des capitaux proprement dits" qui doit "précède[r] et surpasse[r] l'augmentation dans la quantité des personnes" (*ibid.*). Si l'épargne est suffisante, rien ne devrait, selon Walras, empêcher une telle situation, surtout pas une quelconque fertilité insuffisante des terres.

Sur cette base, Walras rejette alors l'idée malthusienne selon laquelle la subsistance pourrait croître à un rythme plus faible que la population (*ibid.*, p. 594). Compte-tenu de sa conception du progrès, il récuse, pour cela, l'idée

que les prix des produits agricoles devraient nécessairement croître au fur et à mesure de l'augmentation de population. Pour lui, ces produits pourraient toujours être obtenus en quantité toujours suffisante par rapport à la demande liée à l'augmentation de la population (*ibid.*, pp. 592-595). Le capital étant substituable à la terre, un accroissement de capital précédant et surpassant l'augmentation dans la quantité des personnes, et obtenu grâce à l'épargne, garantirait à lui seul l'accroissement de la production agricole et le progrès. Dans une société progressive, le prix des produits devrait donc baisser.

Or, ce faisant, Walras écarte la problématique en terme de conflit entre population et ressources soulevée par Malthus et, surtout, celle en terme de limite induite par l'avarice de la nature et de lutte contre la nature présentée par Ricardo. Cette position apparaît en effet de manière très nette à travers la distinction que propose Walras entre le "progrès économique" et le "progrès technique" (*ibid.*, p. 591).

Le premier est lié à l'épargne tandis que le second tient à des phénomènes d'innovation. Or, Walras est très clair quant à la notion de substitution des "capitaux proprement dits" aux "capitaux fonciers". Cette substitution ne tient pas tant à un quelconque "progrès technique" qu'à un "progrès économique". Et c'est pourquoi Walras se restreint à étudier le cas du "progrès économique" :

" ici nous ferons abstraction du progrès technique pour ne considérer que le progrès économique; c'est à dire que, supposant la fonction de fabrication déterminée, nous étudierons les conditions de diminution des coefficients d'emploi de rente par augmentation de ceux d'emploi de profit" (*ibid.*, p. 592).

De plus, la distinction entre progrès technique et économique est un des arguments que Walras oppose à Malthus :

"Malthus ne fait pas la distinction du progrès technique et du progrès économique. Mais il paraît également également hasardé d'énoncer que l'augmentation dans la quantité des moyens de subsistance résultant de la découverte du blé ou de la pomme de terre, de l'invention des machines ou des perfectionnements du crédit ou que celle du développement du capital a lieu suivant une progression arithmétique dont la raison est l'unité. De

telles assertions ne sont fondées ni en raison ni en expérience, et il vaut infiniment mieux se borner à dire que l'augmentation dans la quantité des subsistances résultant à la fois du progrès technique et du progrès économique a lieu suivant une progression moins rapide que celle suivant laquelle l'accroissement de la population tend à se faire" (*ibid.*, pp. 593-594).

Pour Walras, le problème de l'avarice de la nature, de sa fertilité décroissante face à une population croissante est donc un faux problème. De sorte que disparaît également, dans la foulée, le "préjugé démographique" de Malthus. Autrement dit, naturels car non produits, les terres et les personnes sont des capitaux qui ne sont plus soumis aux lois physiques.

En revanche, Walras souligne une nouvelle caractéristique des "capitaux fonciers" qui leur est propre, à savoir la quantité donnée de terres dont le service est toujours nécessaire dans la production. C'est en fait essentiellement par ce biais que Walras caractérise de manière particulière la terre en la différenciant des "capitaux proprement dits", reproductibles et donc de quantité variable, et des personnes. Ce caractère résulte de la distinction entre "capitaux naturels" et "artificiels".

Pour faire jouer ce rôle essentiel à sa distinction entre "capitaux naturels" et "artificiels", Walras est conduit à introduire une distinction supplémentaire : celle permettant de distinguer entre "capitaux consommables" (Walras [1874], p. 270) et "inconsommables" (*idem.*, p. 269).

Il attribue à la terre le caractère "inconsommable", car les terres "ne se détruisent pas par l'usage ni ne périssent pas par accident" (*ibid.*). En revanche, les personnes comme les "capitaux proprement dits" sont consommables, "c'est à dire destructibles par l'usage et périssables par accident" (*ibid.*, p. 270). C'est ainsi, en effet, que Walras peut déduire que seules les terres sont en quantité constante. Inconsommables, elles ne diminuent pas, non reproductibles, elles n'augmentent pas.

Or, cette propriété spécifique des terres a pour conséquence une "augmentation de plus en plus considérable de la valeur de la rente et de la terre" (*ibid.*, p. 598). Plus précisément, pour Walras,

"[I] la quantité des terres est, sinon une quantité rigoureusement constante, du moins une quantité assez peu variable; [...] dès lors, cette quantité des terres peut être très considérable dans une société primitive et très restreinte, au contraire, dans une société avancée, relativement à la quantité des personnes et à la quantité des capitaux proprement dits; [...] en conséquence, les terres peuvent avoir, comme nous verrons qu'elles ont dans la réalité, des raretés et une valeur nulles dans le premier cas, des raretés et une valeur fort élevées dans le second cas" (*ibid.*, p. 270).

Cette conséquence est essentielle. Elle touche à la question de l'origine et de la nature des revenus issus de la terre. En la présentant, nous allons donc pouvoir dépasser la première définition de la conception walrassienne des "capitaux naturels". Au-delà de l'idée que leurs lois ne sont plus, ni pour les terres, ni pour les personnes, les lois physiques que l'on avait pu trouver auparavant dans les écrits des économistes, nous allons montrer que, pour Walras, la nature est, en fait, dénaturée.

B. LA TERRE SANS LOIS PHYSIQUES

Pour comprendre la manière dont Walras conçoit l'origine et la nature des revenus issus de la terre, nous rappellerons tout d'abord les principes qui fondent, selon lui, la détermination théorique des prix des services et des capitaux en général, des terres et de la rente en particulier (1. La détermination walrassienne du prix des terres et de la rente). Nous verrons ensuite qu'elle conduit Walras à estomper les différences entre les types de capitaux dont les services participent à la production et à faire de la propriété la condition non seulement nécessaire mais surtout suffisante des revenus. Ce faisant, nous verrons comment Walras, renouant en cela avec une tradition dans laquelle s'était déjà inscrit Say, est conduit à vider la représentation du monde physique en économie de tout contenu physique (2. Revenu et propriété).

1. La détermination walrassienne du prix des terres et de la rente

"L'existence de revenus fonciers, personnels et mobiliers [...] suppose l'existence de capitaux fonciers, personnels et mobiliers [...]. Nous avons déterminé les prix des revenus ; mais nous n'avons pas encore déterminé les

prix des capitaux dont ces revenus sont l'usage ou le service. Le problème de cette détermination est le troisième grand problème de la théorie mathématique de la richesse sociale" (Walras [1874], p. 345).

C'est ainsi que Walras débute sa section consacrée à la théorie de la capitalisation⁶. L'introduction du capital constitue une complication supplémentaire par rapport aux théories de l'échange et de la production (Jaffé [1942], p. 139; Schumpeter [1954], III, p. 348). Comme le souligne Rebeyrol, "[i]ntroduire le capital c'est, économiquement parlant, introduire la dynamique et l'Histoire" (Rebeyrol [1994], p. 205). Par conséquent, la présentation du raisonnement de Walras suppose au préalable d'examiner la manière dont le temps intervient dans sa théorie de la capitalisation. C'est dans ce cadre que nous pourrions comprendre comment Walras conçoit la détermination du prix des terres et son évolution dans la marche historique de la société vers le progrès.

L'influence du temps s'exerce ici à deux niveaux. Au premier niveau, elle se traduit par la prise en compte du futur par les agents (Rebeyrol [1994], p. 207). Voyons comment. Comme dans toutes les autres questions que cherche à résoudre Walras, ce dernier commence par déterminer "*ab ovo*" les prix d'équilibre en supposant constantes les données du problème. Ainsi,

"[i]l s'agit toujours d'arriver *ab ovo* à l'équilibre de la capitalisation de la même façon que nous sommes arrivés à l'équilibre de l'échange et à l'équilibre de la production, c'est-à-dire en supposant les données du problème quelconques et invariables pendant un certain temps, sauf à supposer ensuite ces données variables en vue d'étudier les effets de leurs variations" (Walras [1874], p. 377).

Walras reste ainsi dans un cadre statique qu'il s'est assigné depuis l'analyse de l'échange. Mais la nature du problème qu'il a à résoudre le contraint à faire intervenir une dimension temporelle. En effet, les capitaux sont en eux-mêmes inutiles : leur utilité n'est liée qu'à l'usage que l'on peut en faire, c'est à dire aux services qu'ils rendent⁷. Or ceux-ci peuvent être directement

⁶Walras ayant profondément remanié sa théorie de la capitalisation dans les éditions successives des *Éléments* (Jaffé [1953], p. 151), nous ne l'aborderons ici que dans sa version définitive.

⁷Pour une discussion des interprétations de la théorie walrassienne de la capitalisation, voir Jaffé [1942], [1953]; Garegnani [1960]; Montgomery [1971] ou, plus récemment, Ragni [1988] et Rebeyrol [1994], pp. 205 et sq.

achetés sur le marché des services⁸. Dès lors, les capitaux proprement dits ne peuvent être demandés que pour le prix auquel sont vendus les services qu'ils procurent, c'est à dire pour obtenir un revenu futur. Et inversement lorsqu'ils sont vendus. Les capitaux sont alors demandés "en raison du fermage, du salaire et de l'intérêt qu'ils rapportent" (Walras [1874], p. 346). Ce faisant, puisque ces revenus sont anticipés, Walras introduit une dimension temporelle dans un cadre statique.

"Ainsi l'équilibre de la capitalisation s'établira d'abord en principe. Il s'établira ensuite effectivement par la livraison réciproque des épargnes à amasser et des capitaux neufs à livrer pendant la période de temps considérée, sans changement dans les données du problème pendant cette période. L'état économique reste statique quoiqu'il devienne progressif en vertu de cette circonstance que les capitaux neufs ne fonctionnent que dans une période subséquente à celle considérée" (Walras [1874], p. 377).

L'anticipation des revenus futurs établit ainsi un lien entre la détermination des prix à un instant donné et ses effets sur une "période subséquente". La dimension temporelle est alors requise pour l'analyse même de l'échange des biens capitaux.

Le temps exerce une influence à un second niveau dans la théorie walrassienne de la capitalisation. Elle tient, en quelque sorte, à l'inversion de la causalité temporelle qui caractérise le premier niveau. En effet, la marche historique de la société vers le progrès découle des décisions des agents en matière de capitalisation. Ainsi, même formulé dans un cadre statique, Walras conçoit l'existence possible d'un progrès.

De ce fait, ces deux dimensions temporelles sont indispensables pour rendre compte du phénomène de la capitalisation, pour Walras. Or c'est à travers ce cadre analytique que l'on peut comprendre l'évolution du prix des terres dans la marche de la société vers le progrès.

⁸ Walras explique en effet que l'on pourrait acheter un capital en vue de la consommation plutôt que de la vente de son service. Mais alors on louerait le capital, de sorte que la consommation des capitaux renvoie, en définitive, au problème de la détermination des prix des services, déjà étudié dans le cadre de l'échange avec production (Walras [1874], p. 346).

L'augmentation de plus en plus considérable de la valeur de la rente et de la terre est un phénomène propre à une situation de progrès, au sens de Walras. Elle ne se produit que dans une société où s'accroît la population et les "capitaux proprement dits" pour obtenir "plus de produits avec la même quantité totale, ou à peu près, de rente" (Walras [1874], p. 592). Une telle situation suppose donc la production de capitaux neufs.

Plus précisément, Walras doit spécifier les facteurs qui rendent ce progrès possible. Il repose en effet sur deux conditions.

La première est l'existence d'une épargne susceptible d'engendrer des capitaux neufs. Ainsi, l'économie est "progressive" ou "rétrograde" (*ibid.*), selon qu'il y a création ou destruction de capitaux neufs, utilisés à la période suivant celle où ils auront été demandés (Rebeyrol [1994], p. 206). Dans le premier cas, le seul que Walras choisit de retenir, les entrepreneurs⁹ fabriqueront non seulement des produits mais aussi des capitaux neufs (Walras [1874], p. 351). Ainsi, dans un état statique, "les dispositions à l'épargne, comme les dispositions à la consommation, sont supposées fixes pendant un certain temps" (*idem.*)¹⁰. Ce faisant, pour une série de prix d'équilibre résulte un niveau d'épargne donné. En figeant les dispositions à l'épargne et à la consommation des agents, Walras laisse entendre qu'il existe un niveau d'épargne correspondant à un système de prix donné. Il reste encore à préciser comment ce niveau d'épargne permet de développer le montant correspondant de capitaux neufs ou d'investissements.

C'est à ce niveau qu'intervient la deuxième condition. Il faut en effet supposer l'existence d'un marché du capital afin que

⁹L'entrepreneur est un "personnage entièrement distinct des précédents et dont le rôle propre est de prendre à bail la terre des propriétaires fonciers, les facultés personnelles des travailleurs et le capital des capitalistes, et d'associer, dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, les trois services producteurs" (Walras [1874], p. 280). Sur le statut controversé de l'entrepreneur, voir Jaffé [1980] et Walker [1986].

¹⁰Selon Rebeyrol, la conception walrassienne repose de manière cruciale sur l'incertitude et l'existence d'anticipations de la part des agents. En effet, seule la non connaissance du prix actuel des services justifie, aux yeux de Walras, que des échanges se produisent sur le marché des capitaux aboutissant à la création de capitaux neufs. Car ceux-ci sont, selon lui, demandés par des spéculateurs qui anticipent le prix futur des services (qu'ils ne connaissent pas exactement), nullement par les créateurs d'épargne qui remettent leur épargne en échange de capitaux existants (Walras [1874], pp. 434-435). Dans ce cas, il n'est pas possible de connaître à un moment donné la demande ou l'offre : le raisonnement doit nécessairement porter sur (au moins) deux périodes (Rebeyrol [1994], pp. 205-210).

"des propriétaires fonciers, des travailleurs et des capitalistes qui, ayant acheté des produits et des biens consommables pour une somme inférieure ou supérieure au montant de leurs revenus, ont le moyen d'acheter ou sont obligés de vendre des capitaux pour la différence" (*idem.*, p. 351).

Le marché permet la transformation de l'épargne en capitaux neufs. Pour produire ces nouveaux capitaux, dont les services donneront des revenus futurs, les entrepreneurs se portent sur les marchés des services producteurs et des produits, tout comme pour n'importe quel autre bien.

Les prix des services sont alors indispensables pour connaître les prix des capitaux. Dans ce cas, les prix des services correspondent à ceux obtenus dans le cadre de l'échange avec production¹¹ où, à côté du marché des produits où "se rencontrent les entrepreneurs comme vendeurs et les propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes comme acheteurs de produits" (*ibid.*, p. 282), se trouve le marché des services. Celui où se rencontrent cette fois les propriétaires fonciers, les travailleurs et les capitalistes, comme vendeurs, et les entrepreneurs "comme acheteurs de services producteurs, c'est à dire de rente, de travail et de profit" (*ibid.*, p. 281)¹².

Les prix sont alors obtenus lorsque "l'offre et le demande effectives des services producteurs sont égales, et où il y a un prix courant stationnaire, sur le marché des services", lorsque "l'offre et la demande effectives des produits sont égales, et où il y a un prix courant stationnaire, sur le marché des produits", lorsque, enfin, "le prix de vente des produits est égal à leur prix de revient en services producteurs" (*ibid.*, p. 283). C'est donc sur la base de ces prix que Walras détermine celui des capitaux.

A cette fin, Walras souligne tout d'abord qu'il faut, d'une part, tenir compte de l'amortissement des capitaux et, d'autre part, de l'assurance exigée pour couvrir les risques de leur disparition accidentelle (*ibid.*, pp. 346-347). On obtient ainsi le revenu net, soit le prix du service du capital considéré moins les primes d'assurance et d'amortissement (variables selon les capitaux) appliquées à la valeur du capital en question (*ibid.*, p. 347). Si l'on rapporte ce revenu net à la valeur du capital, on détermine un taux de revenu net. Ce

¹¹Pour la raison qu'aucun capital neuf n'est dans ce cas demandé. Voir note 8.

¹²Certains achètent la rente, le travail et le profit comme des services consommables (Walras [1874], p. 281).

dernier, noté "i" par Walras, est dans "un rapport commun" avec tous les capitaux (*ibid.*, p. 349). Ce rapport est tel que :

$$P = p/(i + u + v),$$

P étant le prix du capital, p, le prix du service, i, le taux de revenu net, u, le taux d'amortissement appliqué au capital et v, le taux d'assurance appliqué au capital (*ibid.*).

Walras remarque ensuite qu'en ce qui concerne la terre, celle-ci étant un capital naturel et non artificiel,

"il n'y a point, à leur égard, action du prix sur la quantité, et réaction de la quantité sur le prix. D'autre part, et à quelques exceptions près (...), les terres sont des capitaux indestructibles et impérissables : il n'y a à prélever, sur leur revenu, ni prime d'amortissement, ni prime d'assurance. De ces deux observations il résulte alors que les quantités des terres sont toujours des données et non des inconnues de notre problème, et que, quant à leur prix, ils seront tout simplement égaux aux quotients de leurs revenus bruts divisés par le taux de revenu net, quand nous l'aurons déterminé, conformément à l'équation $P_t = p_t/i$ " (*ibid.*, p. 352).

En outre, le marché des capitaux n'existant que dans un état soit progressif, soit rétrograde (*ibid.*, p. 351), il faut également tenir compte, dans le calcul du prix des terres, du fait

"de la non-augmentation de la quantité des terres, en même temps que de l'augmentation possible dans la quantité des personnes et dans la quantité des capitaux proprement dits" (*ibid.*, p. 584).

Ce fait conduit en effet à déterminer, comme lors des théories de l'échange et de la production (Lallement [à paraître (b)]), les "lois (...) de variation des prix dans une société progressive" (*ibid.*).

Il faut alors considérer, dans le montant du prix des services, que les coefficients techniques, jusque-là supposés fixes, sont désormais variables, et en faire, par là même, non plus des données du problème, comme cela était le cas dans l'étude de la production, mais des inconnues. Circonstance d'autant plus importante ici que les variations sont non pas elles-mêmes fixées mais

infinies, de par "nature" (*ibid.*), laquelle tient, pour Walras, à la possibilité du progrès indéfini que nous avons présenté précédemment¹³, à savoir la possibilité d'obtenir une multiplication indéfinie de produits par l'utilisation d'une quantité de plus en plus forte de profits des "capitaux proprement dits".

Ce faisant, pour Walras, dans le cas d'une augmentation de la quantité de "capitaux proprement dits", antérieure et supérieure à l'accroissement de la population, les prix des produits diminuent si "les raretés du produit numéraire ne varient pas" (*ibid.*, p. 595), puisqu'ils expriment les rapports décroissants des raretés à celles du produit numéraire (*ibid.*). Par contre, affirme-t-il,

"le prix du travail, ou le salaire, ne variant pas sensiblement, le prix de la rente, ou le fermage, s'élève sensiblement, et le prix du profit, ou l'intérêt, s'abaisse sensiblement" (*ibid.*, p. 597).

Car dans le cadre d'une société progressive, puisque la quantité disponible de "capitaux fonciers" reste stable alors que celles des "capitaux personnels" et des "capitaux proprement dits" augmentent, et les seconds plus que proportionnellement aux premiers (*ibid.*, p. 596), l'intérêt diminue, entraînant, avec lui, une réduction du taux de revenu net¹⁴. Dès lors, le prix des "capitaux proprement dits" ne varie pas. En revanche, le salaire étant constant et le fermage augmentant,

"le prix des facultés personnelles s'élèvent raison de l'abaissement du taux de revenu net, et le prix des terres s'élève à la fois en raison de l'abaissement du taux de revenu net et en raison de l'élévation des fermages" (*ibid.*).

Le prix des terres augmente donc désormais pour la seule raison que les terres sont en quantité limitée, de sorte que, lorsque la population augmente, il est nécessaire d'accroître la quantité des "capitaux proprement dits" afin de compenser la diminution relative des rentes et accroître les quantités produites.

¹³Cf. *supra* A. 2.

¹⁴En effet, le taux de revenu net étant égal au revenu net rapporté à la valeur du capital, on a : $[p - (u + v)P] / P = i$. Si p diminue, alors nécessairement i diminue.

2. Revenu et propriété

Que signifie une telle proposition quant à l'origine et à la nature des revenus en général, pour Walras, quant aux prix de la terre et de la rente en particulier¹⁵ ? Permet-elle d'établir que ces derniers dépendent, en partie, de lois physiques dont les économistes avaient cru jusqu'alors que les terres étaient animées et qu'ils articulaient aux lois économiques pour rendre compte des grandeurs économiques ? Nous ne le pensons pas.

Revenons tout d'abord, pour répondre à ces questions, sur la conception de la terre comme capital et de la rente comme service. Une telle conception, en effet, consiste à faire du fonds de terre un instrument dont l'usage permet la production, au même titre que les personnes ou les "capitaux proprement dits". Elle consiste donc à placer les terres et les rentes au même rang que les facultés personnelles et les travaux, d'une part, et que les "capitaux proprement dits" et les profits, de l'autre.

Dans une perspective déjà développée à sa manière par Say ([1803], pp. 348-353) Walras défend ainsi l'idée que la coopération du sol à la production d'un bien est une dépense pour l'entrepreneur et un revenu pour le propriétaire des terres et de leur pouvoir productif. De même, la coopération des personnes et des "capitaux proprement dits" est une dépense pour l'entrepreneur et un revenu pour le propriétaire des facultés personnelles et de leur service ainsi que pour le propriétaire des "capitaux proprement dits" et de leur service¹⁶. Pour Walras, l'utilisation des terres fait donc l'objet d'une rétribution semblable à celle résultant de l'usage des personnes et des "capitaux mobiliers".

Aussi, ce qui justifie le fermage, le salaire et l'intérêt (les rémunérations de la rente, des travaux et des profits), est l'utilisation des capitaux appropriés. Quelle que soit la fertilité des terres, la puissance productive des personnes et des "capitaux mobiliers", les services des terres, des personnes et des "capitaux mobiliers" feront l'objet d'une rémunération pour leurs propriétaires s'ils sont utilisés. Il est toujours ensuite possible d'attribuer une

¹⁵Nous ne tenons pas compte ici des matières premières considérées par Walras comme des biens produits (Walras [1874], p. 306).

¹⁶De la même manière, si l'usage des capitaux est destiné à une consommation finale et non productive, l'achat des services sera une dépense pour le consommateur, un revenu pour le propriétaire de capitaux.

dimension physique à la puissance productive et à cette fertilité. Mais la prise en compte de cette dimension, qui ne va pas sans soulever des difficultés (Keynes [1936], p. 155), n'est ni nécessaire ni suffisante pour justifier le revenu des propriétaires.

Une rapide comparaison avec les conceptions de Quesnay, de Smith et de Ricardo peut permettre de préciser la distance parcourue, avec Walras, du point de vue de la manière de penser l'origine et la nature des revenus issus de la terre.

Pour Quesnay, la rente est l'expression par excellence du produit que seule l'agriculture fournirait du fait de ses lois physiques.

Pour Smith, l'appropriation est insuffisante pour justifier la rente. Tout d'abord, toutes les terres ne fournissent pas une rente aux propriétaires. Seules les terres à blé en fournissent toujours une. De plus, pour que les propriétaires de ces terres perçoivent une rente, il faut qu'elles soient toutes cultivées ou clôturées et que le travail soit toujours demandé. Il faut, autrement dit, qu'il y ait accumulation du capital. Sinon, aucun propriétaire ne saurait exiger de rente, même sur les terres à blé.

Ici, la rente n'est donc pas, comme pour Walras, définie socialement en tout temps et en tout lieu, du seul fait de la propriété. Et, comme pour Ricardo, le paiement de la rente aux propriétaires fonciers toujours assuré sur les terres à blé repose sur un phénomène physique : la puissance productive exceptionnelle des terres à blé qui leur permet de fournir un surplus (en terme de nourriture suffisante pour l'entretien d'un travailleur), d'une part, supérieur à ce qui est nécessaire pour rémunérer le fermier au taux ordinaire de profit et, d'autre part, le plus élevé comparativement à toutes les autres productions possible de nourriture.

Enfin pour Ricardo, l'appropriation des terres est également insuffisante pour justifier la rente. Avant la mise en culture de terres de fertilité inégale, aucun propriétaire ne reçoit de rente foncière. Lorsque des terres de fertilité inégale sont mises en culture, le propriétaire de la dernière terre mise en culture, la moins fertile, ne perçoit pas de rente. Pour que les propriétaires perçoivent une rente, il faut qu'intervienne un phénomène physique, pour Ricardo : l'avarice de la nature. La rente correspond alors aux différences de produit obtenu en valeur sur les différentes terres, à emploi équivalent de capital. Contrairement au salaire et au profit, pour Ricardo, la rente est donc

un revenu lié à une contrainte physique qui se manifeste au fur et à mesure de l'enrichissement de la société et qui fait naître la rente. Elle n'est pas, comme pour Walras, définie socialement en tout temps et en tout lieu, du seul fait de la propriété.

En liant la rente à l'utilisation de capitaux appropriés, Walras rompt donc avec toute une tradition dominante de la pensée économique au cours du XVIIIème et du XIXème siècles. Désormais, aucune considération sur les lois physiques n'intervient dans l'analyse de la détermination de ce revenu. Walras dénature le concept de nature et défait le lien construit par les économistes entre les lois économiques et les lois physiques pour rendre compte des grandeurs économiques.

L'idée défendue par Walras que les capitaux ont "un rapport commun" (Walras [1874], p. 349) se fait l'expression de ce double mouvement. Un tel rapport signifie, en effet, que les capitaux sont identiques tant du point de vue de leur détérioration que de leur disparition. Ce rapport commun homogénéise donc les capitaux du point de vue des individus qui les achètent et qui les vendent. Il garantit que les terres, les facultés personnelles et les "capitaux proprement dits" représentent, d'un point de vue économique, des richesses de même rang, de même utilité, substituables les unes aux autres. Il conduit à penser l'unité du capital à partir de "l'identité du revenu sous les diverses formes où l'on pourra à l'avenir choisir de l'utiliser. En conséquence, l'agent est aussi indifférent au support particulier de ce revenu" (Rebeyrol [1994], p. 207). Et c'est pourquoi, pour Walras, demander du capital consiste à demander le revenu que ces capitaux pourraient éventuellement offrir dans le futur.

Ce ne sont donc pas les différences qui existent entre les capitaux, leurs qualités propres, qui fondent leur demande. Aucune particularité physique des capitaux ne saurait fonder la demande de capitaux. Celle-ci ne dépend que des revenus que ces capitaux pourraient procurer, revenus assurés par la seule appropriation sous réserve, bien entendu, que les services des capitaux soient utilisés. Le raisonnement de Walras ne s'appuie donc que sur des considérations d'ordre socio-économiques, relatives à la répartition socialement validée des ressources en particulier.

Le caractère donné de la quantité de terres, cause, dans une société progressive, de l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres selon

Walras, ne peut lui-même pas constituer un fondement physique au revenu des propriétaires fonciers, alors même qu'il tient à une particularité physique des sols. En effet, ce caractère donné, et, par conséquent, limité des terres est, avec l'utilité de ces dernières, à l'origine de leur incorporation au sein de la richesse sociale par Walras.

Plus précisément, cette spécificité physique de la terre, liée à son caractère non produit, la rend appropriable et, ce faisant, échangeable au même titre que tous les autres éléments de la richesse sociale. Comme celle de tous les éléments de la richesse sociale, le caractère échangeable des terres et de ses services présuppose en effet, pour Walras, leur appropriabilité. Peu importe alors que la quantité limitée (et le caractère utile) de la richesse sociale, dont les caractères échangeable et appropriable découlent, soit elle-même liée, ou non, à des phénomènes physiques tel que le caractère donné des sols.

En effet, Walras affirme que l'appropriation a tout d'abord pour finalité la satisfaction des besoins. Or, remarque-t-il, personne ne s'approprierait ce qui est inutile et/ou en quantité illimitée. Dès lors, seule la richesse sociale et toute la richesse sociale est appropriable. Mais, en outre, si l'appropriation a pour finalité la satisfaction des besoins, celle-ci implique qu'il soit possible d'échanger l'excédent des choses rares appropriées contre d'autres que l'on ne possède pas. Il y a donc pour les individus un double avantage à s'approprier les choses rares.

"En premier lieu, ils s'assurent pour eux-mêmes une provision de ces choses, ils se ménagent la possibilité de s'en servir, de les appliquer à la satisfaction de leurs propres besoins. En second lieu, ils se réservent aussi la faculté, s'ils ne veulent ou s'ils ne peuvent consommer directement qu'une partie seulement de leur approvisionnement, de se procurer, par l'échange du surplus, d'autres utilités limitées en quantité qu'ils consommeront au lieu et place des premières" (Walras [1874], p. 47).

En conséquence, l'échange suppose l'appropriation. Celle-ci suffit pour fonder les revenus de tous les propriétaires et, en particulier, pour rendre nécessaire le paiement, en tout temps et en tout lieu, de l'usage des services des capitaux. Ce paiement ne requiert pas de s'interroger sur un possible fondement physique de ces revenus.

L'accroissement du prix des terres et des rentes que met en évidence Walras ne dépendent alors pas plus de phénomènes physiques. Nous avons rappelé en effet que cette augmentation résulte du progrès économique, au sens walrassien du terme, phénomène social s'il en est puisque lié à l'épargne selon Walras. Ce faisant, cet accroissement n'exprime pas une avarice croissante de la nature, contraignant le progrès. Le progrès n'est jamais limité du fait du caractère donné des terres pour Walras. L'accroissement des prix des terres et des rentes manifeste l'écart croissant entre leur offre, donnée, et la demande, croissante. Il témoigne du monopole de la propriété dont jouissent ceux qui possèdent les terres à l'exclusion de tous les autres, en nombre croissant à mesure du progrès.

Les terres comme les personnes, les deux seuls capitaux de la richesse sociale dont il aurait été possible de montrer qu'ils étaient régis par des lois physiques, n'ont donc plus, en économie, de contenu physique. Appartenant au domaine de la nature par opposition au monde des artifices produits par l'homme, ni les terres ni les personnes n'ont de dimension physique. Ce qui permettait jusqu'alors de rendre compte d'une représentation du monde physique en économie est, avec Walras, dénaturé. Et c'est pourquoi désormais, ce monde ne saurait plus servir de référent dans la représentation économique de la société. En témoigne la manière dont Walras définit le problème posé par l'augmentation des prix des terres et des fermages et la façon dont il propose de le résoudre, comme nous allons à présent le montrer.

II. NATURE ET SOCIÉTÉ

"Les caractères ci-dessus [naturels ou artificiels, consommables ou inconsommables des capitaux] ont une importance qui non seulement explique mais justifie la distinction entre les terres, les personnes et les capitaux proprement dits. Il faut dire toutefois que cette importance apparaîtra surtout dans l'économie sociale, et, pour ce qui concerne l'économie politique pure, dans les sections suivantes consacrées à la capitalisation et au progrès économique. Dans toute celle-ci [la théorie de la production], la seule circonstance que supposera le raisonnement, sera que les capitaux fonciers, personnels et mobiliers sont des capitaux et non des revenus" (Walras [1874], p. 271).

Nous avons vu comment Walras se sert du caractère strictement limité de la quantité de terres pour faire apparaître, dans sa théorie de la capitalisation, l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres lorsque la société se trouve dans une situation de "progrès économique". Nous avons montré que ce phénomène ne pouvait être relié à aucun phénomène physique.

Nous allons à présent mettre en évidence les raisons pour lesquelles cet accroissement du prix des rentes et du prix des terres pose, pour Walras, un problème qui relève de l'économie sociale. Nous allons également montrer comment il peut, selon lui, être résolu et par quels moyens. Ce faisant, nous allons ainsi voir que dénaturé, le monde physique ne joue plus aucun rôle référentiel dans la représentation économique de la société que propose Walras.

Pour cela, nous rendrons tout d'abord compte de la "question sociale". Pour Walras, le problème posé par l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres est en effet directement lié à cette question (A. LE PROBLEME POSÉ PAR L'ACCROISSEMENT DU PRIX DES TERRES ET DES RENTES : LA "QUESTION SOCIALE"). Nous serons ensuite amenée à présenter la théorie du rachat des terres par l'État proposée par Walras. Cette théorie lui permet en effet de montrer comment la solution qu'il prône pour résoudre le problème posé par l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres peut être mise en oeuvre (B. LES VOIES ET LES MOYENS DE LA RÉFORME SOCIALE).

Au cours de ces deux moments, la conception walrassienne de la société ne sera jamais pensée en référence à de quelconques lois physiques. Le problème posé par l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres, sa solution et les moyens préconisés par Walras à cette fin, ne feront jamais naître la moindre réflexion sur le rapport entre les hommes en société et les lois physiques de la nature. Nous allons voir que c'est toujours la question de la propriété à laquelle Walras nous invite à nous confronter et qu'il enrichit même, dans sa théorie mathématique du rachat des terres par l'État, d'une interrogation sur le thème des anticipations.

A. LE PROBLEME POSÉ PAR L'ACCROISSEMENT DU PRIX DES TERRES : LA "QUESTION SOCIALE"

En quoi l'augmentation du prix des rentes et du prix des terres qui accompagne le "progrès économique" pose-t-il problème, pour Walras ? Résultant des transformations profondes de la société, il révèle un conflit entre l'individu et l'État, d'une part, et entre le fonctionnement de l'industrie et le respect des principes de justice, d'autre part, au sein de l'organisation économique et morale de la société telle que la conçoit, à son époque, Walras.

En explicitant ce problème (1. Le problème), ainsi que sa solution prônée par Walras (2. La solution : la nationalisation des sols), nous verrons que ce qui se joue est indépendant de tout phénomène physique, directement lié à la question de la propriété.

1. Le problème

Walras donne la représentation suivante de cette organisation. Celle-ci se caractérise par la prédominance de l'individu sur l'État et par le développement industriel. Elle résulte, selon lui, des transformations profondes de la société au cours du temps.

Walras propose ainsi de lire les grands moments de l'histoire de l'humanité comme la reconnaissance progressive des principes fondamentaux de la société que sont la liberté et l'égalité et qu'il associe étroitement à la question de la frontière entre les droits et les devoirs respectifs des individus et de

l'État (Walras [1896], pp. 135-140; Lallement [1990], pp. 610-613). Cette histoire commence avec l'Antiquité, pour Walras.

Pour Walras, cette époque se caractérise par l'esclavage, mais aussi par la défense du principe de l'égalité entre citoyens. A ce titre, elle exprime, pour Walras, "cette absorption de l'homme dans le citoyen" (Walras [1896], p. 146), c'est à dire celle de "l'individu dans l'État" (*idem.*) qui correspond à la "prépondérance marquée de l'activité collective sur l'activité individuelle" (*ibid.*). Le temps des "Barbares", substituant le servage à l'esclavage, est, à l'opposé, celui où l'État est sacrifié à l'individu et l'égalité entre citoyens de l'Antiquité, à l'inégalité. Cette situation, enfin, est celle dont hérite les "temps modernes" (*idem.*, p. 147). Ceux vécus par Walras et par ses contemporains, et consistant encore "dans le sacrifice de l'État à l'individu et surtout de l'égalité à l'inégalité" (*ibid.*, p. 146).

Ce sacrifice s'exprime essentiellement sous la forme d'une confiscation de la source traditionnelle des revenus de l'État, à savoir la propriété foncière, alors même que celle-ci lui revient de "droit naturel" (*ibid.*, p. 189), selon Walras. Or, au-delà du problème de principe que cette confiscation lui pose, elle débouche, selon lui, sur un véritable problème social : la fameuse "question sociale" (*ibid.*, pp. 191). Ceci tient, en effet, à la modification de "régimes économiques" (*ibid.*, p. 189) depuis l'Antiquité et, en particulier, à l'avènement de "l'état industriel" (*ibid.*), caractéristique des "temps modernes".

Pour Walras, en effet,

"[i]l y a eu, jusqu'ici, pour l'espèce humaine, cinq états ou régimes économiques abstraits dont les combinaisons, s'opérant d'une façon plus ou moins régulière par superposition, constituent les états ou régimes réels : 1° l'état sauvage, qui est l'état de chasse et de pêche; 2° l'état pastoral; 3° l'état agricole, où l'on commence à cultiver la terre et dans lequel la chasse, la pêche et l'élevage des troupeaux ne sont plus que des opérations spéciales dans l'oeuvre générale de l'agriculture; 4° l'état industriel, dans lequel l'industrie manufacturière prend, à côté de l'industrie agricole, une place considérable, et 5° l'état commercial, dans lequel les diverses nations, ne se contentant plus de leurs propres produits, se procurent, par voie d'échange, les produits les unes des autres, et qui suit de très près l'état industriel" (*ibid.*, pp. 189-190).

Or, explique Walras, si l'appropriation privée des terres n'est pas un phénomène spécifique à l'état industriel, la non attribution du revenu foncier au paiement des services publics lui est propre. Déjà, lors du passage à l'état agricole, les sociétés ont en effet opéré pour la première fois une répartition individuelle des terres. Cependant, et obéissant en cela, pour la plupart d'entre elles, "à la nature des choses par un instinct profond" (*ibid.*, p. 190), les sociétés agricoles ont attribué le revenu foncier au paiement des services publics, assurés essentiellement par la noblesse et le clergé. Mais lorsque l'aristocratie fut déchargée de ses fonctions publiques et qu'à la Révolution les terres leur furent confisquées puis revendues "à vil prix" (*ibid.*, p. 191), le nouvel État fut, par là-même, également dépourvu de ses ressources traditionnelles. Pour faire face à ses dépenses, il dût en conséquence recourir à l'impôt sur le revenu des travailleurs qui, de ce fait, étaient appauvris. De plus, avec l'avènement de la société industrielle, la population s'est accrue. L'État se voit donc, dans l'état actuel, dans l'obligation de financer des services publics, devenus de plus en plus nombreux et importants avec l'accroissement de la population, sans pouvoir obtenir de revenus fonciers, à moins de posséder lui-même les terres. Ainsi, dans une telle société écrit Walras,

"il y a trois [...] catégories de personnes qui n'ont rien et qui subsistent de ce qu'on leur donne ou de ce qu'elles prennent : ce sont les mendiants, les voleurs et l'État" (*ibid.*, p. 172).

Or, ajoute-t-il immédiatement,

"[l]'État est ruiné, et cette ruine a lieu au profit des propriétaires fonciers qui détiennent la fortune de l'État et s'enrichissent, sans travail ni épargne, par le seul fait de la plus-value constante de la terre et de la rente, et au détriment des prolétaires qui pourvoient à la subsistance de l'État et s'appauvrissent de jour en jour au fur et à mesure des dépenses publiques" (*ibid.*)

En effet, pour nourrir les populations industrielle, commerçante, exerçant des professions libérales ou travaillant dans la fonction publique, l'agriculture devient peu à peu intensive, rompant en cela avec le mode traditionnel, extensif, de la culture des terres (*ibid.*, p. 191). Dès lors, la propriété foncière est nécessairement détenue entre les mains de quelques

uns qui bénéficient, à l'exclusion de tous les autres, de l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres.

De là provient donc, affirme Walras, que nous soyons aujourd'hui en présence de la "question sociale". Celle-ci se présente sous l'aspect d'un double problème : d'une part, celui de la ruine de l'État, d'autre part, celui de l'appauvrissement des travailleurs qui financent l'État, au profit des propriétaires fonciers, détenteurs de "monopoles qui sont des citadelles d'où le capital exerce sur l'industrie et le crédit la tyrannie et la spoliation" (*ibid.*, p. 172).

Exprimant un conflit résultant du développement de la société industrielle, entre, d'une part, l'individu et l'État, et, d'autre part, les critères d'efficacité (impliquant la mise en culture intensive des terres) et de justice (l'enrichissement des uns s'effectuant sous contrainte d'un appauvrissement des autres membres de la société), cette "question sociale" implique alors essentiellement, selon Walras, de reconstituer l'État en lui attribuant la propriété exclusive des terres et certains monopoles industriels. De la sorte, en effet, l'État pourrait se procurer des revenus sans avoir désormais à imposer les travailleurs. Or, cette réponse à la question sociale et, ce faisant, au problème posé par l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres dans l'état industriel est rendue possible précisément en raison du passage de la société à l'état industriel.

2. La solution : la nationalisation des sols

Pour Walras, en effet, l'avènement du régime industriel, transformant le mode extensif d'exploitation agricole en mode intensif réclame "sur une large échelle, des connaissances techniques et du capital" (Walras [1896], p. 193) dans ce secteur. Or, ces conditions ne se réalisent complètement que dans le mode du bail à ferme, dans lequel l'entrepreneur de culture et le propriétaire foncier sont deux personnages distincts.

"Dès que la part du propriétaire et celle du cultivateur sont respectivement la première de moins et la seconde de plus que la moitié du produit brut, le mode du bail à ferme s'impose par la raison que les risques augmentent pour le cultivateur dont la liberté doit se proportionner à sa responsabilité" (*idem.*, p. 194).

Dès lors, l'appropriation des terres par l'État qui séparerait institutionnellement les fonctions de propriétaire et de cultivateur ne saurait nuire à la culture. Au contraire, elle lui serait même favorable, permettant aux terres d'aller aux emplois les plus avantageux à la société industrielle.

Pour Walras, l'État, contrairement aux individus, pourrait en effet empêcher que des portions du territoire demeurent dans de grandes propriétés, "sous l'influence d'une vanité irréfléchie, à l'état de parcs ou de réserves de chasse" (*ibid.*) ou encore dans de petites propriétés, "par l'effet de l'ignorance et de la routine, à la culture la plus arriérée" (*ibid.*). L'appropriation des terres par l'État permettrait en effet, conformément à une tradition toute physiocratique (Dockès [1994], p. 305), la location à de grands et riches fermiers, pour des baux de 15 à 20 ans, soutenus par l'État qui devrait faciliter le crédit et développer l'enseignement agricole (*idem.*, pp. 305-307)¹⁷.

Or, ceci est essentiel pour Walras qui va jusqu'à affirmer que la faible productivité de l'agriculture française au regard de l'agriculture anglaise résulterait du

"fait de la propriété individuelle des terres par des paysans ignorants et peu aisés qui a empêché l'agriculture de se transformer dans des pays déjà parvenus d'ailleurs à l'état industriel et commercial" (Walras [1898], p. 428).

Avec l'appropriation des terres par l'État, la "grande culture", caractérisée par des "avances considérables" "sur une vaste échelle" (Walras [1880], p. 555), constituant le meilleur mode de production dans une société industrielle, pourrait ainsi devenir la règle (*idem.*, p. 569).

En outre, supprimant la question de l'impôt, la nationalisation des terres permettrait aux travailleurs de jouir pleinement du fruit de leur travail et, ainsi, de rendre "le travail actif, opiniâtre, intelligent et habile" (*ibid.*, p. 125).

¹⁷Ce faisant, Walras rencontre l'hostilité de "l'école libérale orthodoxe française" (Potier [1988], p. 167).

Ce faisant, l'appropriation des terres par l'État serait non seulement garante de l'efficacité de la production agricole et industrielle, mais encore conforme à la justice. Permettant de supprimer, avec la suppression de l'impôt sur les revenus, la forme moderne de l'esclavage et du servage (*ibid.*), obligeant tous les individus, y compris les anciens propriétaires privés des terres et les détenteurs de monopoles, à s'enrichir par leurs seuls efforts personnels, justice et efficacité serait en effet, ainsi, réconciliés.

Encore Walras devra-t-il mettre en évidence que cette répartition de la propriété entre l'individu et l'État peut être effectuée sans léser les propriétaires fonciers auxquels l'État se devra de racheter les terres.

Ce faisant, il est donc clair que le problème posé par l'accroissement du prix des terres et des rentes, ainsi que sa solution, sont, pour Walras, non pas l'expression d'un phénomène physique dont les effets s'exerceraient sur le progrès social mais un problème d'emblée social, celui de l'appropriation privée des terres. L'analyse des transformations que subit la société n'est jamais réalisée par Walras en prenant pour référent la nature et ses lois physiques. Cette nature et ces lois n'interviennent plus car le monde physique n'est plus perçu par Walras comme étant régi par les lois qui faisait de lui soit un allié, soit une contrainte au regard de laquelle Quesnay, Smith, ou encore Ricardo avaient construit leur propres représentations économiques de la société.

Cette idée se retrouve, comme nous allons à présent le montrer, dans les arguments avancés par Walras pour mettre en évidence que la répartition de la propriété entre l'individu et l'État peut être effectuée sans léser les propriétaires fonciers auxquels l'État se devrait de racheter les terres.

B. LES VOIES ET LES MOYENS DE LA RÉFORME SOCIALE

Ayant affirmé la nécessité de nationaliser les terres, Walras propose de dégager les voies et les moyens pour procéder à cette nationalisation. Pour cela, il présente une théorie du rachat des terres par l'État, en grande partie reprise de l'économiste allemand Hermann-Heinrich Gossen. Mais, à la différence de ce dernier, Walras se refuse à promouvoir l'expropriation des propriétaires. L'objet de sa théorie est au contraire de montrer comment faire pour ne pas léser les propriétaires fonciers.

Parmi les points originaux qui s'en dégagent (Dockès [1994], pp. 285-286), nous verrons en particulier ici que le projet de Walras requiert, pour pouvoir être réalisé (1. Les difficultés posées par le rachat des terres par l'État), que l'État crée les conditions économiques favorables à la transformation de la société agricole en société industrielle (2. La solution de Walras : la hausse non anticipée de la rente). Il apparaîtra ainsi que les voies et les moyens pour résoudre le problème posé par l'accroissement du prix des rentes et du prix des terres ne sont pas plus pensés en terme de rapport entre les hommes en société et les lois physiques de la nature, que ne l'était le problème lui-même. Tandis que ce dernier était lié à la question de la propriété, son mode de résolution dépend désormais, pour l'essentiel, de la conduite de l'État.

1. Les difficultés posées par le rachat des terres par l'État

Ayant déploré que ni le plan de James Mill consistant à financer les dépenses de l'État par l'impôt sur le revenu des propriétaires fonciers (Walras [1883], pp. 199-201), ni celui de Gossen consistant à proposer, pour ce financement, que l'État s'approprie les terres et à les afferme aux enchères (*idem.*, pp. 201-202) n'aient exercé une "grande influence sur la direction des idées" (*ibid.*, p. 201), Walras présente son propre plan.

Ce dernier s'appuie en fait en grande partie sur celui de Gossen. Il consiste à proposer le rachat des terres par l'emprunt et à compter sur la hausse des fermages pour amortir le prix d'achat (*ibid.*, p. 203, p. 236). Mais ce plan soulève un problème pour Walras. En effet,

"[L]a plus-value de la rente une fois déterminée, il doit en résulter mathématiquement, pour les terres, un prix normal tel qu'il ne puisse y avoir avantage à arbitrer des capitaux mobiliers contre des capitaux fonciers. Et, s'il en est ainsi, de deux choses l'une : ou l'État paiera les terres au prix normal, de façon à ne faire aucun tort aux propriétaires, et en ce cas il n'amortira pas; ou il paiera les terres à un prix inférieur au prix normal, de manière à amortir, et alors il fera tort aux propriétaires" (*ibid.*, p. 207).

De fait, le problème de Walras est celui de la "soutenabilité de l'emprunt" (Dockès [1994], p. 285). Ce problème se pose dans la mesure où Walras

considère que les propriétaires ont acheté les terres en anticipant la hausse du prix des rentes et du prix des terres :

"pendant que les économistes discutent la question de savoir si la rente a ou n'a pas de valeur, les paysans achètent les terres en raison non seulement de la valeur actuelle, mais de la valeur future de la rente" (Walras [1883], p. 233).

Ils sont donc propriétaires de cette hausse qui est incluse dans le "prix normal" (*idem.*). L'État ne saurait, en conséquence, acheter les terres à un prix inférieur au "prix normal", "celui qui ne permet ni bénéfice ni perte" (*ibid.*, p. 268), c'est à dire au prix d'équilibre.

On pourrait cependant penser que les anticipations à la hausse n'ont pas été exactes. Si les acheteurs n'ont ni prévu, ni calculé correctement la hausse, il semble que l'État puisse, sans léser les propriétaires, racheter les terres au prix qui aurait été le leur si les anticipations des acheteurs avaient été vérifiées, inférieur au prix d'équilibre.

Mais, là encore, Walras ne retient pas cette possibilité car elle léserait les propriétaires qui viennent d'acheter les terres au prix d'équilibre.

Il semble alors que

"[d]ans tous les cas, d'après ce que nous avons vu, si on paie le prix normal, il est impossible de faire l'amortissement du prix d'achat d'une terre au moyen du fermage" (*ibid.*, p. 268).

2. La solution de Walras : la hausse non anticipée de la rente

"Eh bien, ce plan, qui semble ruiné à tous les points de vue, se relève complètement si l'on fait intervenir à présent une considération qui a échappé à son auteur [Gossen] et qui a pourtant une importance décisive dans la question" (Walras [1883], p. 271).

Cette considération est la suivante. Non seulement le prix des rentes et celui des terres augmentent, selon Walras, mais encore le taux de cette hausse est croissant. En effet, le prix des rentes et du prix des terres augmentent du fait du passage de la société du régime agricole au régime industriel. Mais le taux

de hausse est lui-même croissant du fait du "progrès économique" qui accompagne ce passage (*idem.*, p. 271).

Or, cet accroissement du taux n'est pas anticipé par les propriétaires. Il n'est donc pas inclus dans "le prix normal des terres" : "ils [les propriétaires] ne l'ont pas payé en achetant les terres" (*ibid.*, p. 272).

La raison avancée par Walras est la suivante : le "progrès économique" est lié à un processus collectif. La hausse du prix des rentes et de celui des fermages qui en résulte n'est donc pas due aux capitaux privés. Il tient aux conditions économiques que l'État instaure lui permettant de jouer sur la démographie et sur l'accumulation du capital (*ibid.*, p. 276) et, ce faisant, de déjouer les anticipations des propriétaires. Ainsi,

"[i]l ne s'agirait pas, pour l'Etat, d'acheter des terres en s'attachant à payer un prix inférieur au prix normal résultant de la plus-value ou de la moins-value existante de ces terres, et en comptant sur la différence pour effectuer l'amortissement du prix d'achat au moyen du fermage, ce qui serait une spéculation ordinaire et médiocre, faite pour des particuliers. Il s'agirait, pour lui, d'acheter toutes ces terres au prix normal, en comptant, pour effectuer l'amortissement du prix d'achat au moyen du fermage, sur l'augmentation de la plus-value, sur la diminution de la moins-value et sur la transformation de la moins-value en plus-value, et en s'attachant à produire lui-même ces changements par l'habileté de ses mesures et la sagesse de sa conduite. Voilà ce qui serait une belle et grande opération vraiment digne de l'Etat" (*ibid.*, pp. 274-275).

Pour Walras, le plan de rachat des terres par l'État peut donc être mis en place parce que ce dernier peut agir sur l'évolution des prix des terres et des rentes et, ainsi, être en mesure d'anticiper le plus exactement possible la hausse de ces prix. Le remboursement de l'emprunt devient réalisable en amortissant la dépense grâce à la hausse de la rente non anticipée par les propriétaires. Du fait de cette mauvaise anticipation des propriétaires, ceux-ci ne peuvent pas avoir payé une fois pour toute, dès la première génération, le bénéfice total de la hausse des prix. Pour cela, le taux de croissance des prix des rentes et du prix des terres devrait être constant, ce qui est impossible, pour Walras, dans une société progressive.

Celle-ci, par conséquent, obéit d'abord aux

"changements qu'il dépendrait de l'État lui-même, nous le répétons, de provoquer ou de hâter par un système de législation et d'administration tendant tout entier au progrès économique, c'est à dire à l'augmentation du capital et de la population" (*ibid.*, pp. 275-276).

Rendre compte de l'évolution de la société, de ses problèmes d'organisation économique et de justice sociale ne fait plus désormais plus appel, avec Walras, qu'à des processus sociaux, indépendamment de toute référence à de quelconques phénomènes physiques. Ceux-ci n'interviennent plus dans la représentation économique de la société.

CONCLUSION

En défaisant les "capitaux naturels" des qualités qui permettaient autrefois de les spécifier et de les identifier en économie comme étant régie par des lois physiques, différentes des lois économiques, Walras rompt avec toute une tradition de la pensée économique qui dominera encore, au moins en Angleterre, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Pour Walras, en effet, les terres et les personnes, utiles et disponibles en quantité limitée, ont pour seule particularité de n'être pas produites et d'être non reproductibles. La terre a, en outre, l'originalité de ne pas être "consommable", c'est à dire, en définitive, que sa quantité ou, ce qui revient exactement au même, son étendue est strictement limitée.

Or, ces deux caractères ne permettent pas de rendre compte, en économie, d'une quelconque dimension physique des terres ni des personnes. Il n'est pas possible, sur cette base, de définir des lois physiques auxquelles les terres et les personnes seraient soumises et dont les effets se répercuteraient au niveau économique.

Ces deux caractères ne conduisent en effet qu'à faire apparaître sous une forme un peu particulière - puisque strictement limitée, dans le cas de la terre - les traits constitutifs de tout élément de la richesse sociale : l'utilité, d'une part, la quantité limitée, d'autre part, selon Walras. Cette forme particulière se traduit alors simplement par une forme particulière de propriété, le renforcement des situations de monopole, devant aboutir à une appropriation des terres par l'État.

Ainsi, avec Walras, la représentation économique de la société ne tient pas compte de l'influence de lois physiques. Celles-ci sont évacuées du champ de l'analyse. Elles n'interviennent plus en son sein.

Or, cette conception est significative pour au moins une raison. Elle marquera la théorie économique à travers l'influence qu'auront les écrits de Walras sur ses développements dans les années à venir. C'est ainsi dans ce sens, nous semble-t-il, que s'inscrit la disparition de la référence aux "capitaux fonciers" que l'on trouve encore sous la plume de Walras, mais qui n'est déjà plus à la fin du XIX^{ème} siècle, comme en témoigne les analyses de

John Bates Clark par exemple (Faucheux et Noël [1995], pp. 69-72, Vivien [1994], pp. 42-44).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous insistions, dans l'introduction de ce travail, sur l'importance que nous accordions au sens du lien et de la limite entre phénomènes économiques et phénomènes physiques dans la construction d'une histoire des représentations du monde physique en économie.

En l'absence d'une confusion entre phénomènes économiques et physiques, nous souhaitions, en effet, tout d'abord, à travers cette histoire, rendre compte de la variété des rapports conçus par les économistes entre ces phénomènes.

Puisqu'il n'y a pas de "don" de la nature en économie, puisque des avances sont toujours nécessaires pour bénéficier des fruits de la nature et que c'est donc par ce biais que celle-ci peut agir sur les grandeurs économiques, comment cette action a-t-elle été pensée par les économistes ? Quelles ont été les différentes formes sous lesquelles ils ont défini cette action ?

Ce faisant, nous voulions montrer que, derrière cette variété de rapports, se jouent des représentations différentes du monde physique utilisées pour rendre compte des phénomènes économiques nouveaux et particuliers, jusqu'à ce que les phénomènes physiques soient dénaturés.

Au cours de cette histoire, nous avons ainsi, tout d'abord, mis l'accent sur le rapport de conformité établi par Quesnay entre les principes économiques censés gouverner la société et ceux, physiques, censés gouverner la nature.

En effet, nous avons vu que, pour Quesnay, la nature physique est pensée à la fois comme fondement et comme finalité des lois économiques de la société. Dotée d'une dimension métaphysique, la nature physique est conçue par Quesnay comme l'ordre le plus avantageux au genre humain. Or, cet ordre lui sert pour rendre compte de l'ordre social à partir des comportements individuels intéressés. En particulier, il le conduit à construire, à partir des ses réflexions sur l'établissement du "bon prix" et sur celui de l'impôt unique, la première représentation économique cohérente et ordonnée de la société. Les écrits de Quesnay nous sont par conséquent apparus comme ceux, par excellence, où invoquer la référence à la nature et à ses lois physiques ne signifie (évidemment) pas déterminer objectivement ses principes mais permettre de dire quelque chose de nouveau sur les rapports entre les hommes en société.

Une telle fonction attribuée à la nature physique en économie n'est pourtant pas propre à Quesnay. Elle se retrouve en effet, mais de manière très différente, dans les écrits de Smith, où la nature est conçue comme une alliée.

Pour Smith, la nature est désormais uniquement définie par sa prodigalité dans un domaine de production bien délimité : la production de biens de subsistance toujours demandés par les travailleurs. Mais sa fécondité, source de rente pour les propriétaires fonciers, permet à Smith de lier l'accumulation du capital à la dépense de la rente en blé. Elle lui sert, de ce fait, à montrer comment, dans une société où du capital est accumulé, peut être accrue la dépense des riches propriétaires et, simultanément, au moins garanti l'accès des pauvres travailleurs à la subsistance. Or, ainsi placée au cœur de la problématique économique, la référence smithienne à la nature aboutit à associer le "luxe de décoration" et le "faste de subsistance", opposés par Quesnay, en faisant apparaître l'importance d'un développement parallèle des différents secteurs d'activité.

Nous avons ensuite montré comment Ricardo rompt avec cette perspective. Pour lui, en effet, les lois physiques sont celles contre lesquelles agissent les lois économiques gouvernant la société.

Une telle conception, qui prend appui sur la définition malthusienne de la nature pour mieux la transformer et finalement s'y opposer, consiste à défendre l'idée que la nature est avare et contraignante. Construite autour de la valeur travail incorporée, la représentation économique de la société proposée par Ricardo lui permet néanmoins de montrer comment les hommes peuvent parvenir à échapper aux difficultés rencontrées lorsque la société se soumet aux lois physiques. Pour Ricardo, concevoir la nature avare et contraignante est donc le moyen de définir les principes économiques de la société contre ceux qui gouvernent la nature et, ce faisant, de rendre compte de la marche artificielle de la société.

Le déroulement de cette histoire nous a alors conduit à mettre à jour, à travers les écrits de Walras, la perte du sens du lien et de la limite entre les phénomènes économiques et les phénomènes physiques, par le biais d'une dénaturation de ces derniers. En procédant à cette dénaturation, Walras élimine en effet toute référence à la dimension physique de la nature, rendant ainsi incongrue l'idée même de concevoir les rapports entre les phénomènes physiques et les phénomènes économiques.

L'histoire des représentations du monde physique que nous avons proposée montre ainsi que les rapports entre les phénomènes physiques et les phénomènes économiques sont irréductibles à une pensée en terme de domination. Il est en effet possible de construire une autre histoire que celle des renversements des rapports de domination des premiers sur les seconds tout d'abord, puis, progressivement, des seconds sur les premiers. C'est ce que nous avons tenté de faire apparaître ici.

C'est pourquoi nous avons cherché à mettre l'accent sur la variété des rapports pouvant être définis entre les phénomènes économiques et les phénomènes physiques, en nous interrogeant sur les différentes manières dont les économistes avaient pu, au cours de l'histoire, penser l'action des seconds sur les premiers. Et c'est pourquoi nous avons, au préalable, dans l'introduction, tenté de dégager différents cas de figures possibles. Ces différents cas, qui ont une épaisseur historique, nous ont en effet servi d'outil pour interroger, ensuite, l'histoire. Ils nous ont ainsi servi, tout d'abord, à choisir les auteurs qui nous paraissaient les plus représentatifs de ces cas. Ensuite, ils nous ont permis de mettre en évidence la diversité et la richesse des représentations du monde physique et des modes de pensée du rapport à la nature physique en économie. Plus que de soumission aux phénomènes physiques, c'est de conformité, d'alliance, d'opposition puis de disparition de la référence au caractère physique de la nature dont nous nous sommes ici faits l'écho.

Ce faisant, nous avons été amenés à nous interroger sur la question de savoir si la pensée en terme de domination ne permet pas d'exprimer la manière nouvelle dont les économistes se sont aujourd'hui emparés de la compréhension des rapports entre phénomènes économiques et physiques.

En effet, alors-même que les travaux de Walras marquent l'abandon d'une réflexion sur le sens du lien et de la limite entre les phénomènes économiques et les phénomènes physiques, nous assistons aujourd'hui à un intérêt marqué pour ce que Serge Moscovici a appelé "la question naturelle" (Moscovici [1977], p. 6).

Celle-ci se manifeste essentiellement sous la forme d'une interrogation sur les problèmes écologiques qui apparaît, en économie, à travers les nouveaux champs d'analyse que sont l'économie de l'environnement et l'économie des

ressources naturelles (Barde [1992]). On sait en effet que depuis les années soixante-dix, ces nouveaux domaines ont pris un essor considérable. A la suite des travaux pionniers d'Hotelling [1931], sur les ressources épuisables, et de Gordon [1954], sur les ressources renouvelables, et sous l'impulsion des travaux menés par le Club de Rome, des auteurs comme Baumol et Oates [1971], Solow [1974], Stiglitz [1976], Dasgupta et Heal [1979] ou Cropper et Oates [1992] ont ainsi joué un rôle important dans le développement de ces problématiques. Dans le même temps, des recherches liées à la notion nouvelle de "développement soutenable" se sont multipliées (Faucheux, Pearce et Proops [1995]). Mais d'autres façons d'appréhender les rapports entre phénomènes économiques et phénomènes physiques apparaissent également. Notons, ainsi, celle consistant à prendre en compte les influences des tâches solaires, qui intéressaient déjà Jevons, par le biais des prédictions auto-réalisatrices (Orléan [1990], pp. 296-297).

Or, ces interrogations nous semblent faire écho à l'idée de rapports de domination entre phénomènes économiques et physiques. Ne considère-t-on pas la planète en danger du fait de l'activité humaine et, en particulier, des activités économiques ? Ne craint-on pas un épuisement des ressources, une aggravation des atteintes subies par l'environnement, voire une remise en cause des régulations gouvernant la reproduction de la biosphère (C.M.E.D. [1988], pp. 1-13 et *passim*) ?

Mais ne peut-on penser, avec Ost ou Larrère, que nous avons perdu le sens du lien et de la limite entre nous et la nature (Ost [1995], pp. 7-20; Larrère et Larrère [1997], pp. 7-20) ? Les difficultés rencontrées ne sont-elles pas liées à la difficulté de penser ce lien et cette limite, aujourd'hui disparus en économie ? les solutions, à chercher du côté des tentatives visant à redonner le sens du lien et de la limite ?

Aussi cette évolution récente de la théorie économique nous amène-t-elle finalement à poser deux questions qui concluront ici notre propos.

Convendrait-il de renouer avec une tradition que les économistes avaient, depuis Walras, perdue ? Face aux problèmes écologiques que le XXIème siècle sera amené à affronter, les économistes parviendront-ils à donner un nouveau sens au lien et à la limite entre phénomènes économiques et phénomènes physiques ?

BIBLIOGRAPHIE

La date se situant entre crochet est celle de la première édition de l'ouvrage mentionné, à moins que ce dernier ait été plusieurs fois édité sous des versions différentes ou qu'il ait fait l'objet d'introductions particulières selon les rééditions. Dans le premier cas, nous mentionnons la date de l'édition d'origine que nous avons utilisée. Dans le second, nous donnons la date de la réédition dans laquelle figure l'introduction au texte de l'auteur.

ABRAHAM-FROIS Gilbert,

[1975], "Introduction aux Écrits d'Économie Politique de Piero Sraffa" in Sraffa [1975], pp. XI-XIX.

[1982], *Économie Politique*, Paris, Economica, 1982.

ANDERSON James,

[1777], *Recherche sur la Nature des Corn Laws, avec un Avis sur la Nouvelle Loi sur les Blés proposés pour l'Écosse*, trd. frse Paul Vidonne, *Cahiers d'Économie Politique*, n°7, PUF, 1982, pp. 172-178.

ALLIX Edgard,

[1911], "Le physicalisme des Physiocrates", *Revue d'Économie Politique*, 1911, pp. 563-586.

ARENA Richard et MARICIC Anna,

[1992], "La Postérité Ricardienne et l'œuvre de J. S. Mill", in Béraud et Faccarello [1992], vol. I, pp. 509-553.

BARDE Jean-Pierre,

[1992], *Économie et Politique de l'Environnement*, Paris, PUF, 1992.

BARRET-KRIEGEL Blandine,

[1989], *Les Droits de l'Homme et le Droit Naturel*, Paris, PUF, Quadrige, 1989.

BAUMOL William J.,

[1951], *Economic Dynamics - an Introduction*, New York, Mac Millan, 1951.

BAUMOL William J. et OATES Wallace E.,

[1971], "The use of Standards and Prices for the Protection of the Environment", *Swedish Journal of Economics*, vol. 73, pp. 42-54.

BEAUD Michel,

[1981], *Histoire du Capitalisme de 1500 à nos Jours*, Paris, Seuil, collection points, 1981.

BENETTI Carlo,

[1974], *Valeur et Répartition*, Grenoble, PUG, 1974.

- BÉRAUD Alain,
 [1985], "Chronique. Renouveau des Controverses sur Ricardo", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°4, octobre 1985, pp. 121-162.
- [1992], "Ricardo, Malthus, Say et les Controverses de la "Seconde Génération"", in Béraud et Faccarello [1992], vol. I, pp. 365-508.
- BÉRAUD Alain et FACCARELLO Gilbert,
 [1992], *Nouvelle Histoire de la Pensée Économique*, vol. I (et II à paraître), Paris, La Découverte, 1992.
- BERTHOUD Arnaud,
 [1988], "Économie Politique et Morale chez Walras", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°9, mars 1988, pp. 65-93.
- [1997], "Positivité et Normativité chez les Physiocrates", in Brochier et alii [1997], pp. 55-71.
- BHARADWAJ Krishna,
 [1983], "On a Controversy over Ricardo's Theory of Distribution", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 7, n°1, March 1983, pp. 11-36.
- BLAUG Mark,
 [1985], *La Pensée Économique, Origine et Développement*, trd. frse Alain et Christiane Alcouffe, Paris, Economica, 1986.
- BOISGUILBERT Pierre le Pesant,
 [1704], *Boisguilbert ou la Naissance de l'Économie Politique*, Paris, INED, 2 vol., 1966.
- BROCHIER et alii,
 [1997], *L'Économie Normative*, Paris, Economica, 1997.
- BRYSON Gladys,
 [1945], *Man and Society, the Scottish Inquiry of the Eighteenth Century*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1945.
- CAIRE Guy,
 [1995], "'D'Où Venons-nous, Que Sommes-nous, Où Allons-nous" Lorsque nous Faisons l'Histoire de la Pensée Économique ?", *Les Cahiers Charles Gide*, n° 1, 1995, pp. 23-56.
- CANTILLON Richard,
 [1755], *Essai sur la Nature du Commerce en Général*, Paris, INED, 1952.
- CHARBIT Yves,
 [1984], "Le Destin de l'Œuvre : Histoire et Idéologie", in Fauve-Chamoux [1984], pp. 49-60.
- CARTELIER Jean,
 [1990], *La Formation des Grandeurs Économiques*, PUF, Nouvelle Encyclopédie Diderot, 1990.
- [1991], "L'Économie Politique de François Quesnay ou l'Utopie du Royaume Agricole", in Quesnay [1991], pp. 9-64.

- CAMPBELL R. H., SKINNER A. S. et TODD W. B.,
[1976], *The Glasgow Edition of the Works and Correspondance of Adam Smith*, Oxford, Clarendon Press, 1976.
- CASSIRER Ernst,
[1932], *La Philosophie des Lumières*, trd. frse Pierre Quillet, Paris, Fayard, collection l'histoire sans frontières, 1970.
- C.M.E.D.,
[1988], *Notre Avenir à Tous*, trd. frse, Montréal, éd. du Fleuve, 1988.
- COT Annie L.,
[1992], "Jeremy Bentham : un "Newton de la Morale"", in Béraud et Faccarello [1992], vol. I, pp. 289-301.

[1993], "Jeremy Bentham et la Boîte de Pandore des Droits Naturels", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°18, décembre 1993, pp. 117-145.
- COT Annie L. et LALLEMENT Jérôme,
[1995], "Histoire de Frontières", *Les Cahiers Charles Gide*, n° 1, 1995, pp. 205-222.
- COSTANZA Robert,
[1980], "Embodied. Energy and Economic Valuation", *Science*, n°210, 1980, pp. 1219-1224.
- CROPPER M. L. et OATES Wallace E.,
[1992], "Environmental Economics : A Survey", *Journal of Economic Literature*, vol. 30, pp. 675-740.
- DASGUPTA Partha S. et HEAL Geoffrey,
[1979], *Economic Theory of Exhaustible Resources*, Cambridge, James Nisbet-Cambridge University Press, 1979.
- DELEPLACE Ghislain,
[1978], *Théories du Capitalisme : une Introduction*, Paris, François Maspero, collection intervention en économie politique, 1978.
- DELMAS Bernard et DEMALS Thierry,
[1990] "Du Pont et les "Éclectiques" : La Controverse sur la Stérilité pendant la Période Révolutionnaire", in Faccarello et Steiner [1990], pp. 123-139.

[1994], "Le "Bon Prix" sans la "Cherté" : la Quadrature du Cercle des Prix chez François Quesnay", communication présentée au Colloque sur le *Tricentenaire de la Naissance de François Quesnay*, Versailles, 1-4 juin 1994, 20p.
- DELMAS Bernard, DEMALS Thierry et STEINER Philippe,
[1995], *La Diffusion Internationale de la Physiocratie (XVIIIème -XIXème)*, Grenoble, PUG, 1995.
- DE MARCHI Neil B.,
[1970], "The Empirical Content and Longevity of Ricardian Economics", *ECONOMICA*, vol. 37, n° 174, August 1970, pp. 257-276.
- DERATHÉ Robert,
[1950], *Jean-Jacques Rousseau et la Science Politique de son Temps*, Paris, Vrin, 1988.

- DIATKINE Daniel,
 [1986], *De la Convention à l'Illusion : les Conceptions monétaires de Locke, Hume et Smith (Premiers Écrits)*, Thèse pour le Doctorat d'État Université de Paris I, 1986.
- [1991], "Présentation de la Richesse des Nations d'A. Smith", in Smith [1991], pp. 9-62.
- DIATKINE Daniel et DIATKINE Sylvie,
 [1991], "Marché du Travail et Division du Travail dans la Richesse des Nations", *Cahiers d'Économie Politique*, n°19, L'Harmattan, 1991, pp. 69-83.
- DOCKES Pierre
 [1981], "Présentation aux Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt de David Ricardo", in Ricardo [1981], pp. 3-20.
- [1985], "La Mesure Naturelle de la Richesse à l'Age Classique : Petty et Cantillon", in Klotz [1985], pp. 257-288.
- [1994], "'La Société n'est pas un Pique-Nique" : Le Socialisme Appliqué de Léon Walras", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°20-21, 1994, pp. 279-325.
- DUBŒUF Françoise,
 [1985], "Adam Smith : Mesure et Socialité", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°3, 1985, pp. 73-107.
- [1988], "Le Processus de Formation Économique du Taux de Rente et du Taux de Salaire chez Smith", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°10, octobre 1988, pp. 27-51.
- [1991], "Espace Économique, Espaces moral et Politique chez Smith", *Cahiers d'Économie Politique*, n°19, l'Harmattan, 1991, pp. 85-103.
- DUMONT Louis,
 [1977], *Homo Æqualis - Genèse et Épanouissement de l'Idéologie Économique*, Paris, NRF-Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1985.
- EATWELL John,
 [1975], "The Interpretation of Ricardo's *Essay on Profits*", *Economica*, vol. 42, n° 166, May 1975, pp. 182-187.
- EGE Ragip,
 [1994], "Sur le Libéralisme Paradoxal de François Quesnay", communication présentée au Colloque sur le *Tricentenaire de la Naissance de François Quesnay*, Versailles, 1-4 juin 1994.
- ELTIS W. A.,
 [1975], "Quesnay, a Reinterpretation : The Theory of Economic Growth", *Oxford Economic Paper*, vol 27, n°3, 1975, pp. 327-351.
- [1984], *The Classical Theory of Economic Growth*, Londres, Mc Millan, 1984.
- FACCARELLO Gilbert,
 [1982], "Sraffa versus Ricardo : the Historical Irrelevance of the 'corn-profit' Model", *Economy and Society*, vol. 11, n°2, May 1982, pp. 122-137.

- [1983], *Travail, Valeur et Prix : une Critique de la Théorie de la Valeur*, Paris, Anthropos, 1983.
- [1986], *Aux Origines de l'Économie Libérale : Pierre de Boisguilbert*, Paris, Anthropos, 1986.
- FACCARELLO Gilbert et STEINER Philippe,
[1990], *La Pensée Économique pendant la Révolution Française*, Grenoble, PUG, 1990.
- FAUCHEUX Sylvie et NOEL Jean-François,
[1995], *Économie des Ressources Naturelles et de l'Environnement*, Paris, Armand Colin, Coll. U, Série Économie, 1995.
- FAUCHEUX Sylvie, PEARCE David W., PROOPS J. L. R.,
[1995], *Models of Sustainable Development : Complementary or Exclusive Approaches*, London, Edward Elgar, 1995.
- FAURE-SOULET J. F.,
[1969], "Préface des Principes d'Économie Politique de Malthus" in Malthus [1969], pp. vii-xxxii.
- FAUVE-CHAMOUX A.,
[1984], *Malthus, Hier et Aujourd'hui*, Paris, éditions du CNRS, 1984.
- FOUCAULT Michel,
[1966], *Les Mots et les Choses - Une Archéologie des Sciences Humaines*, Paris, NRF-Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1966.
- FOX-GENOVESE Élizabeth,
[1976], *The Origins of Physiocracy, Economic Revolution and Social Order in Eighteenth-Century France*, Cornell UP, 1976.
- GAREGNANI Pierangelo,
[1960], *Le Capital dans les Théories de la Répartition*, trd. frse, Grenoble, PUG, 1980.
- [1982], "On Hollander's Interpretation of Ricardo's Early Theory of Profits", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 6, n° 1, March 1982, pp. 65-77.
- [1983], "Ricardo's Early Theory of Profits and its "Rational Fondation" : a Reply to Professor Hollander", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 7, n° 2, June 1983, pp. 175-178.
- GEORGESCU-ROEGEN Nicolas,
[1971], *The Entropy Law and the Economic Process*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1971.
- [1986], "The Entropy Law and the Economic Process in Retrospect", *Eastern Economic Journal*, vol 12, n°1, 1986, pp. 3-25.
- GIACOMETTI Jacques,
[1985], "Physique et Métaphysique dans l'Ordre Naturel : le Tableau Économique de F. Quesnay", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n° 3, 1985, pp. 173-196.
- GIDE Charles,
[1905], *Principes d'Économie Politique*, Paris, L. Larose et L. Tenin, 1905.

- GILLARD Lucien,
[1989], "Adam Smith et la Représentation : Défense et Illustration de la Main Invisible", *Revue de Synthèse : IV S.*, N° 2, avril-juin 1989, pp. 205-239.
- GODDARD Jean-Christophe,
[1991], *La Nature*, Paris, Vrin, 1991.
- GORDON H. Scott,
[1954], "The Economic Theory of a Common Property Resource : the Fishery", *Journal of Political Economy*, n°62, pp. 124-142.
- GOUTTE Pierre-Henri,
[1985], "Évidence, Ordre Naturel et Science Économique dans l'Œuvre de Quesnay", in Klotz [1985], pp. 119-178.
- GRAY Alexander (Sir),
[1976], "Adam Smith", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. XXIII, n° 2, June 1976, pp. 153-169.
- GROENEWEGEN Peter,
[1994], "La "French Connection" : Influences Françaises sur l'Économie Politique Britannique", *Dix-Huitième Siècle*, n°26, Paris, PUF, 1994, pp. 15-36.
- GUSDORF Georges,
[1969], *La Révolution Galiléenne*, Paris, Payot, 2vol., 1969.
- HASBACH W.,
[1893], "Les Fondements Philosophiques de l'Économie Politique de Quesnay et de Smith", *Revue d'Économie Politique*, tome VII, 1893, pp. 747-795.
- HAZARD Paul,
[1934-1935], *La Crise de la Conscience Européenne, 1680-1715*, Paris, Fayard, livre de poche, 1961.

[1946], *La pensée Européenne au XVIIIème siècle, de Montesquieu à Lessing*, Paris, Fayard, 1969.
- HEILBRONER Robert L.,
[1953], *Les Grands Économistes*, trd. frse P. Antonmattei, Paris, Seuil, collection points, 1977.

[1982], "The Socialisation of the Individual in Adam Smith", *History of Political Economy*, vol.14, n°3, 1982, pp. 427-439.
- HÉNIN Pierre-Yves,
[1981], *Macrodynamique, Fluctuations et Croissance*, Paris, Economica, 1981.
- HIRSCHMAN Albert Otto,
[1977], *Les Passions et les Intérêts, Justifications Politiques du Capitalisme avant son Apogée*, trd. frse Pierre Andler Paris, PUF, 1980.
- HOBBS Thomas,
[1651], *Léviathan*, trd. frse François Tricaut, Paris, Sirey, 1971.

- HOLLANDER Jacob Harry,
 [1910], *David Ricardo, A Century Estimate*, Baltimore, Hopkins Press, New York, Mc Kelley, 1968.
- HOLLANDER Samuel,
 [1973], "Ricardo's Analysis of the Profit Rate, 1813-15", *Economica*, vol. 40, n° 159, August 1973, pp. 260-282.
- [1975], "Ricardo and the Corn Profit Model : Reply to Eatwell", *Economica*, May 1975, pp. 188-202.
- [1977], "The Reception of Ricardian Economics", *Oxford Economic Papers*, July 1977, pp. 221-257.
- [1983a]. "On the Interpretation of Ricardian Economics : the Assumption Regarding Wages", *The American Economic Review*, vol 73, n° 2, May 1983, pp. 314-318.
- [1983b], "Comments, Professor Garegnani's Defence of Sraffa on the Material Rate of Profit", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 7, n° 2, June 1983, pp. 167-174.
- [1986], "On Malthus's Population Principle and Social Reforme", *History of Political Economy*, vol. 18, n°2, 1986, pp. 187-235.
- [1989], "Diminishing Returns and Malthus's First Essay on Population : Theory and Application", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Economia*, série PE, n°11, 1989, pp. 11-39.
- [1993], "Malthus as a Physiocrat : Surplus versus Scarcity", in Delmas, Demals et Steiner [1995], pp. 79-116.
- HONT Istvan et IGNATIEFF Michael,
 [1983a]. *Wealth and Virtue, the Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- [1983b], "Needs and Justice in the Wealth of Nations : an Introductory Essay", in Hont et Ignatieff [1983a], pp. 1-44.
- HOTELLING Harold,
 [1931], "The Economics of Exhaustible Resources", *Journal of Political Economy*, n° 39, pp. 137-175.
- HUISMAN Bruno et RIBES François,
 [1990], *Les Philosophes et la Nature*, Paris, Bordas, 1990.
- JACQUET Janine,
 [1995], "Adam Smith et l'École Historique Écossaise", communication présentée au Colloque de l'ECHE, Rotterdam, fév. 1994, 14 p.
- JAFFÉ William,
 [1942], "Léon Walras' Theory of Capital Accumulation", in Walker [1983], pp. 139-150.
- [1953], "La Théorie de la Capitalisation chez Walras dans le Cadre de sa Théorie de l'Équilibre Général", *Économie Appliquée*, vol. 6, avr.-sept. 1953, pp. 289-317, in Walker [1983], pp. 151-175.
- [1965], *Correspondence of Léon Walras and Related Papers*, 3 vol., Amsterdam, North-Holland, 1965.

- [1980], "Walras's Economics as Others see it" *Journal of Economic Literature*, vol. 18, June 1980, pp. 528-549, in Walker [1983], pp. 343-370.
- JARRET Marie-France et MAHIEU François-Régis,
[1988], "Présentation et Commentaires de *An essay on the Influence of a Low Price of Corn on the Profit of Stock* de David Ricardo", in Ricardo [1988], pp. 27-64.
- JEVONS Stanley Williams,
[1886], *Letters and Journal*, ed. by his wife, London, Mac Millan, 1886.
- JOLINK Albert,
[1991], *Liberté, Égalité, Rareté - The Evolutionary Economics of Léon Walras : an Analytical Reconstruction*, The Netherlands, Tinbergen Institute Research Series, 1991.
- KEYFITZ Nathan,
[1984], "L'Évolution de la Pensée de Malthus", in Fauve-Chamoux [1984], pp. 27-38.
- KEYNES John Maynard,
[1936], *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*, trd. frse Jean de Largentaye, Paris, Payot, bibliothèque scientifique, 1969.
- KLOTZ Gérard,
[1985], *Ordre, Nature, Propriété*, Lyon, PUL, 1985.
- KOLB F. R.,
[1972], "The Stationary State of Ricardo and Malthus : Neither Pessimistic nor Prophetic", *Intermountain Economic Review*, rééd. in Wood [1985], pp. 235-250.
- KOYRÉ Alexandre,
[1957], *Du Monde Clos à l'Univers Infini*, trd. frse Raissa Tarr, Paris, Gallimard, collection Tel, 1973.

[1968], *Études Newtoniennes*, Paris, Gallimard, 1968.
- KUBOTA Akiteru,
[1958], "Quesnay, Disciple de Malebranche", in Quesnay François [1958], pp. 169-196.
- KUENNE Robert E.,
[1956], "The Architectonics of Léon Walras", *Kyklos*, vol. 4, n°2, 1956, pp. 241-249.
- LABROUSSE Ernest,
[1933], *Esquisse du Mouvement des Prix et des Revenus en France au XVIIIème siècle*, Paris, Dalloz, 1933.
- LALLEMENT Jérôme,
[1990], "Léon Walras et les Idéaux de 1789", in Faccarello et Steiner [1990], pp. 609-618.

[1993], "Économie Politique et Morale : L'Héritage de Mandeville", *Économies et Sociétés, - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n° 18, décembre 1993, pp. 11-31.

- [à paraître (a)], "La Révolution Marginaliste", in Béraud et Faccarello [à paraître], vol. II, chap. 19.
- [à paraître (b)], "Prix et Équilibre selon Léon Walras", in Béraud et Faccarello [à paraître], vol. II, chap. 20.
- LANGFORD Paul,
[1985], "Le XVIIIème siècle (1688-1789)", in K. Morgan [1984], pp. 335-394.
- LANTZ Pierre,
[1977], *Valeur et Richesse*, Paris, Anthropos, 1977.
- LARRERE Catherine,
[1992], *L'Invention de l'Économie au XVIIIème siècle - du Droit Naturel à la Physiocratie*, Paris, PUF, 1992.
- [1994], "Malebranche Revisitée : l'Économie Naturelle des Physiocrates", *Dix-Huitième Siècle*, n°26, PUF, 1994, pp. 117-138.
- LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël,
[1997], *Du Bon Usage de la Nature - Pour une Philosophie de l'Environnement*, Paris, Aubier, Alto, 1997.
- LECLERCQ Gilles,
[1985], "A Quoi sert l'État de Nature ?", in Klotz [1985], pp. 19-43.
- LE GALL Philippe,
[1998], "A World Ruled by Venus - On Henry L. Moore's Pioneering Application of Spectral Methods in Economics", *History of Political Economy*, (à paraître).
- LENOBLE Robert,
[1969], *Histoire de l'Idée de Nature*, Paris, Albin Michel, 1969.
- LOCKE John,
[1690], *Traité du Gouvernement Civil*, trd. frse David Mazel, Paris, GF-Flammarion, 1984.
- LÜTHY Herbert,
[1965], *Le Passé Présent*, Éditions du Rocher, preuves, 1965.
- LUX André,
[1984], "Le Malthus des Principes, Arbitre des Deux Malthus de l'Essai", in Fauve-Chamoux [1984], pp. 63-74.
- MACFIE A. L.,
[1967], *The individual in Society : Papers on Adam Smith*, Londres, Allen and Unwin, 1967.
- MAHIEU François-Régis,
[1992], "Présentation des Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt de D. Ricardo", Paris, GF-Flammarion, 1992, pp. 9-62.
- MALTHUS Thomas Robert,
[1798], *Essai sur le Principe de Population en tant qu'il Influe sur le Progrès Futur de la Société, avec des Remarques sur les Théories de Mr Godwin, de Mr Condorcet et d'autres Auteurs*, trd. frse Éric Valquin, Paris, INED, 1980.

[1803], *Essai sur le Principe de Population, ou Exposé des Effets Passés et Présents de l'Action de cette Cause sur le Bonheur du Genre Humain; Suivi de Quelques Recherches Relatives à l'Espérance de Guérir ou d'Adoucir les Maux qu'elle Entraîne*, trd. frse Pierre et Guillaume Prévost, 1823, rééd. Paris, GF-Flammarion, 1992.

[1814], "Lettre à Ricardo du 5 août 1814", rééd. in Piero Sraffa [1951], vol IV, pp. 114-115.

[1836], *Principes d'Économie Politique Considérés sous le Rapport de leur Application Pratique*, trd. frse 1846, rééd. in Malthus [1969].

[1969], *Principes d'Économie Politique Considérés sous le Rapport de leur Application Pratique*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.

MANDEVILLE Bernard,

[1714], *La Fable de Abeilles ou les Vices Privés font le Bien Public*, 1714, trd. frse Lucien et Paulette Carrive, Paris, Vrin, 1974.

MATHIOT Jean,

[1990], *Adam Smith, Philosophie et Économie*, Paris, PUF, collection philosophie, 1990.

MAUZI Robert,

[1960], *L'idée du Bonheur dans la Littérature et la Pensée Françaises au XVIIIème Siècle*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1979.

MC CULLOCH John Ramsey,

[1823], *Lettre à Ricardo du 11 août 1823*, rééd. in Sraffa [1951], vol IX, pp. 342-343.

MEEK Ronald L.,

[1959], "The Physiocratic Concept of Profit", *Economica*, vol. 26, n°1, 1959, pp. 39-53.

[1962], *The Economics of Physiocracy - Essays and Translation*, Londres, Allen and Unwin, 1962.

MEEK Ronald L. et SKINNER Andrew S.,

[1973], "The Development of Adam Smith's Ideas on the Division of Labour", *Economic Journal*, vol. 83, 1973, pp. 1094-1116.

MEEK Ronald L., STEIN P. G. et RAPHAEL D. D.,

[1978], *The Glasgow Edition of the Works and Correspondance of Adam Smith*, vol. V, Oxford, Clarendon Press, 1978.

MILL John Stuart,

[1874], *Essays on Some Unsettled Questions of Political Economy*, Reprints of Economic Classics, Augustus M. Kelley, Publishers, 1968.

[1848], *Principles of Political Economy, with some of their Applications to Social Philosophy*, Reprints of Economic Classics, Augustus M. Kelley, Publishers, 1987.

MIROWSKI Philip,

[1989], *More Heat than Light - Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

[1990], "Problems in the Paternity of Econometrics : Henry Ludwell Moore", *History of Political Economy*, vol. 22, n°4, 1990, pp. 587-609.

- [1994], *Natural Images in Economic Thought - Markets Read in Tooth & Claw*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- MONTGOMERY William David,
[1971], "An Interpretation of Walras' Theory of Capital as a Model of Economic Growth", *History of Political Economy*, vol. 3, n°2, fall 1971, pp. 278-297.
- MOORE Henry L.,
[1923], *Generating Economic Cycles*, New York, MacMillan, 1923.
- MORGAN Mary S.,
[1990], *The History of Econometrics Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- MORGAN Kenneth,
[1984], *Histoire de la Grande-Gretagne*, trd. frse Marthe Blinoff, Annette Bouju, Marie-Claire Peugeot, Claire Charlot, Paris, Armand Colin, 1985.
- MORROW Glenn R.,
[1927], "Adam Smith : Moraliste and Philosopher", *The Journal of Political Economy*, vol. 35, n°3, pp. 321-342.
- MOSCOVIVI Serge,
[1977], *Essai sur l'Histoire Humaine de la Nature*, Paris, Flammarion, 1977.
- MURPHY Antoin,
[1992], "Richard Cantillon et le Groupe de Vincent de Gournay", in Béraud et Faccarello [1992], vol. I, pp. 188-203.
- NEMOURS Dupont de,
[1815], "Lettre à Jean-Baptiste Say du 22 avril 1815", *Manuscrit*, Hagley Museum Library : W2 - 4918.

[1767], *Physiocratie ou Constitution Naturelle du Gouvernement le plus Avantageux au Genre Humain*, Paris, Merlin, 2 vol., 1767.
- ORLÉAN André,
[1990], "Contagion Mimétique et Bulles Spéculatives", in Cartelier [1990], pp. 285-321.
- OST François,
[1995], *La Nature Hors la Loi - L'Écologie à l'Épreuve du Droit*, Paris, La Découverte, 1995.
- PASSET René,
[1979], *L'Économie et le Vivant*, Paris, petite bibliothèque Payot, 1979.
- PATTEN Simon Nelson,
[1893], "The Interpretation of Ricardo", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 7, n°2, April 1893, pp. 322-352.
- PHILIPSON Henri,
[1995], *L'économie contre Nature - Essai sur la Relation Nature-Travail-Valeur*, Hellemmes, ESTER, 1995.

- POCOCK J. G. A.,
 [1975], *Machiavellian Moment, Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton and London, Princeton University Press, 1975.
- POLANYI Karl,
 [1944], *La Grande Transformation*, trd. frse Catherine Malamoud et Maurice Angeno, Paris, NRF-Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1983.
- POTIER Jean-Pierre,
 [1988], "Léon Walras, critique de l'École Libérale Orthodoxe Française", *Les Cahiers de l'A. C. G. E. P. E.*, vol. 2, 1988, pp. 165-190.
- [1994], "Classification des Sciences et Divisions de l'Économie Politique et Sociale" dans l'Œuvre de Léon Walras : une Tentative de Reconstruction", *Économies et Sociétés, - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n° 20-21, octobre-novembre 1994, pp. 223-277.
- QUESNAY François,
 [1756a], "Évidence", rééd. in Quesnay [1958], pp. 397-426.
 [1756b], "Fermiers", rééd. in Quesnay [1958], pp. 427-458.
 [1757a], "Grains", rééd. in Quesnay [1958], pp. 459-510.
 [1757b], "Impôts", rééd. in Quesnay [1958], pp. 579-618.
 [1757c], "Hommes", rééd. in Quesnay [1958], pp. 511-578.
 [1758-1759], "Le Tableau Économique", 1758-1759, rééd. in Quesnay [1958], pp. 672-673.
 [1765], "Le Droit Naturel", rééd. in Quesnay [1958], pp. 729-742.
 [1766a], "Analyse de la Formule Arithmétique du Tableau Économique", rééd. in Quesnay [1958], pp. 793-812.
 [1766b], "Sur les travaux des Artisans", rééd. in Quesnay [1958], *op. cit.*, pp. 885-912.
 [1766c], "(Premier) Problème Économique", rééd. in Quesnay [1958], pp. 859-877.
 [1766d], "Réponse au Mémoire de M. H.", rééd. in Quesnay [1958], pp. 749-758.
 [1767a], "Despotisme de la Chine", rééd. in Quesnay [1958], pp. 917-934.
 [1767b], "Maximes Générales du Gouvernement Économique du Royaume Agricole", rééd. in Quesnay [1958], pp. 949-976.
 [1767c], "Dialogue entre M. H. et M. N. (sur le Commerce)", rééd. in Quesnay [1958], pp. 813-858.
 [1958], *François Quesnay et la Physiocratie*, Paris, INED, 2 vol., 1958.
 [1991], *Physiocratie*, GF-Flammarion, Paris, 1991.

- RAGNI Ludovic,
[1988], "Note sur la Cohérence de la Théorie de la Capitalisation Walrasienne", *Les Cahiers de l'A. C. G. E. P. E.*, vol. 2, 1988, pp. 33-60.
- RAPHAEL D. D. et MACFIE A. L.,
[1976], *The Glasgow Edition of the Works and Correspondance of Adam Smith*, vol. I, Oxford, Clarendon Press, 1976.
- RAVIX Joël-Thomas,
[1992], "Division du Travail, Échange et Production : Retour à Smith et Turgot", *Économies et Sociétés, - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n° 16, 1992, pp. 35-50.
- RAVIX Joël-Thomas et ROMANI Paul-Marie,
[1997], "Le "Système Économique" de Turgot", in Turgot [1997], pp. 1-63.
- RETAT Pierre,
[1985], "La Jouissance Physiocratique", in Klotz [1985], pp. 179-191.
- REBEYROL Antoine,
[1986], "Machinisme et lois du marché chez David Ricardo", *Cahiers d'Économie Politique*, n°12, Anthropos, pp. 89-104.

[1994], *La Genèse de la Théorie de l'Équilibre Économique Général : Essai sur l'Œuvre de Léon Walras*, Thèse de Doctorat, Université Paris X-Nanterre, 1994.
- RICARDO David,
[1814], "Lettre à Malthus du 26 juin 1814", rééd in Sraffa [1951], vol VI, p. 108.

[1815], *Essai sur l'Influence d'un Bas Prix du Blé sur les Profits*, trd. frse Marie-France Jarret et François-Régis Mahieu, Paris, Economica, 1988, pp. 1-25.

[1821], *Des Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt*, trd. frse Cécile Soudan en collaboration avec B. Delmas, T. Demals, F. R. Mahieu, H. Philipson et F. Vandeveldé, Paris, CNRS, GF-Flammarion, 1992.

[1823a], "Valeur Absolue et Valeur d'Échange", trd. frse Sylvie Denany et Patrick Maurisson, in *Cahiers d'Économie Politique*, n°2, PUF, 1974, pp. 229-264.

[1823b], "Lettre à Mc Culloch du 21 août 1823", rééd. in Sraffa [1951], vol. IX, pp. 358-359.

[1981], *Des Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt*, Paris, Flammarion, collection champ, 1981.
- ROSANVALLON Pierre,
[1979], *Le Capitalisme Utopique - Critique de l'Idéologie Économique*, Paris. Seuil, 1979.
- ROSENBERG Nathan,
[1965], "Adam Smith on the Division of Labour : Two Views or One", *Economica*, vol. XXXII, 1965, pp. 127-139.

- ROSENBLUTH G.,
 [1969], "A note on Labour, Wages and Rent in Smith's Theory of Value",
Canadian Journal of Economics, vol. 2, n°2, May 1969, pp. 271-287.
- ROSIER Michel,
 [1987], "Le Modèle de la Reproduction et d'Accumulation d'A. Smith",
Recherches Économiques de Louvain, vol. 53, n°2, 1987, pp. 167-190.
- [1991], "L'Extension du Marché limite la Division du Travail : La critique
 Smithienne du Mercantilisme", *Cahiers d'économie Politique*, n°19,
 L'Harmattan, 1991, pp. 37-53.
- SAY Jean-Baptiste,
 [1803], *Traité d'Économie Politique ou Simple Exposition de la Manière
 dont se Forment, se Distribuent et se Consomment les Richesses*, rééd.
 Paris, Calmann-Levy, 1972.
- SCHABAS Margaret,
 [1994a], "John Stuart Mill and Concepts of Nature", Communication
 présentée au séminaire de la Salle de Statistique le 27 octobre 1994, 29p.
- [1994b], "The Greyhound and the Mastiff : Darwinian Themes in Mill and
 Marshall", in Philip Mirowski [1994], pp. 322-335.
- SCHMIDT Alfred,
 [1971], *Le Concept de Nature chez Marx*, trd. frse Jacqueline Bois, Paris,
 PUF, collection philosophie d'aujourd'hui, 1994.
- SCHUMPETER Joseph Alois,
 [1954], *Histoire de l'Analyse Économique*, trd. frse sous la direction de J.
 C. Casanova, Paris, NRF-Gallimard, bibliothèque des sciences humaines,
 3 vol., 1983.
- SKINNER Andrew S.,
 [1975], *Essays on Adam Smith*, ed. by Andrew Skinner and Thomas
 Wilson, Oxford, Clarendon press, 1975.
- [1976a], "Adam Smith : The Development of a System", *Scottish Journal of
 Political Economy*, Vol. XXIII, N°2, June 1976, pp. 110-132.
- [1976b], "Préface à l'Édition de Glasgow de An Inquiry into the Nature
 and Causes of The Wealth of Nations", in Campbell, Skinner et Todd
 [1976], pp. 1-60.
- SMITH Adam,
 [1759], *The Theory of Moral Sentiments*, rééd. in Raphaël et Macfie
 [1976].
- [1762-63], *Lectures on Jurisprudence*, rééd. in Meek, Stein et Raphaël
 [1978].
- [1776], *La Richesse des Nations*, trd. frse, Paris, Guillaumin, 1859, rééd. in
 Smith [1991].
- [1991], *La Richesse des Nations*, Paris, GF- Flammarion, 2 vol., 1991.

SOLOW Robert M.,

[1974], "The Economics of Resources or the Resources of Economics", *American Economic Review*, vol. 64, Papers and Proceedings n°2, pp. 1-14.

SRAFFA Piero,

[1925], "Sur les Relations entre Coûts et Quantités", in Sraffa [1975], pp. 1-49.

[1951], *The Works and Correspondance of David Ricardo*, Cambridge, CUP, 1951.

[1975], *Écrits d'Économie Politique*, trd. frse Gilbert Faccarello, Paris, Economica, 1975.

[1960], *Production de Marchandises par des Marchandises*, trd. frse Paris, Dunod, 1970.

STAGL Justin,

[1984], "Les Sources de l'Essai sur le Principe de Population", in Fauve-Chamoux [1984], pp. 159-165.

STEINER Philippe,

[1984], *Les Physiocrates : de la Pensée Économique à l'Économie Politique*, Thèse de IIIème cycle, Université de Paris X-Nanterre, juin 1984.

[1987], "Le Projet Physiocratique : Théorie de la Propriété et Lien Social", *Revue Économique*, vol. 38, n° 6, juil-nov. 1987, pp. 1111-1128.

[1992], "L'Économie Politique du Royaume Agricole : François Quesnay (1694-1774)", in Béraud et Faccarello [1992], vol. I, pp. 225-253.

[1994a], "Demand, Price and net Product in the Early Writings of F. Quesnay", *The European Journal of History of Economic Thought*, 1 : 2 Spring 1994, pp. 231-251.

[1994b], "La Liberté du Commerce : le Marché des Grains", *Dix-Huitième Siècle*, n°26, Paris, PUF, 1994, pp. 201-219.

[1995], "Quels Principes pour l'Économie Politique ? Charles Ganilh, Germain Garnier, Jean-Baptiste Say et la Critique de la Physiocratie, in Demals, Delmas et Steiner [1995], pp. 209-230.

[1998], *La Science Nouvelle de l'Économie Politique - François Quesnay (1750-1770)*, PUF, 1998 (à paraître).

STIGLITZ Joseph E.,

[1976], "Monopoly and the Rate of Extraction of Exhaustible Resources", *American Economic Review*, vol. 66, n°4, pp. 655-661.

STRAUSS Léo,

[1953], *Droit Naturel et Histoire*, trd. frse Monique Nathan et Éric de Dampierre Paris, Flammarion, collection champ, 1986.

TAIEB Paulette

[1989], "Tours de Mains", *Revue de Synthèse : IV S.*, N°2, avril-juin 1989, pp. 189-203.

- TAYLOR L. Williams,
 [1965], *David Hume and Francis Hutcheson as Predecessors of Adam Smith*, Durham, N. C., Duke University Press, 1965.
- TAYLOR O. H.,
 [1929a], "Economics and the Idea of Natural Laws", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. XLIV, November 1929, pp. 1-39.
 [1929b], "Economics and the Idea of Jus Naturale", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. XLIV, November 1929, pp. 205-241.
- TURGOT Anne Robert Jacques,
 [1767], "Observations sur les Mémoires Récompensés par la Société d'Agriculture de Limoges", rééd. in Turgot [1997], pp. 237-269.
 [1997], *Formation et Distribution des Richesses*, Paris, GF-Flammarion, 1997.
- VAGGI Gianni,
 [1985], "The Role of Profit in Physiocratic Economics", *History of Political Economy*, 1985, vol. 17, n°3, Fall 1985, pp. 367-384.
 [1987], *The Economics of François Quesnay*, London, Macmillan, Studies in Political Economy, 1987.
 [1995], "The Limits of Physiocracy and Smith's Fortune", *Économies et Sociétés - Cahiers de l'ISMEA, Œconomia*, série PE, n°22-23, janv.-fév. 1995, pp. 59-77.
- VATIN François,
 [1993], *Le Travail - Économie et Physique - 1780-1830*, Paris, PUF, collection philosophie, 1993.
- VIDONNE Paul,
 [1986], *La Formation de la Pensée Économique*, Paris, Economica, 1986.
- VILLEY Michel,
 [1986], *Philosophie du Droit*, Paris, Dalloz; 2 vol., 1986.
- VIVIEN Franck-Dominique,
 [1994], *Économie et Écologie*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1994.
- WALRAS Léon,
 [1869-1870], "Capitaux et Revenus", in Walras [1883], pp. 361-378.
 [1874], *Éléments d'Économie Politique Pure ou Théorie de la Richesse Sociale*, Paris, Economica, 1988.
 [1880], *Cours*, Paris, Economica, 1996.
 [1883], *Théorie Mathématique de la Richesse Sociale et Autres Écrits d'Économie Pure*, Paris, Economica, 1993.
 [1896], *Études d'Économie Sociale*, Paris, Economica, 1990.
 [1898], *Études d'Économie Politique Appliquée*, Paris, Economica, 1992.

- WALKER Donald A.,
[1983], *Willam Jaffé's Essays on Walras*, Cambridge, Cambridge University press, 1983.
- [1986], "Walras' Theory of the Entrepreneur", *De Economist*, vol. 134, n°1 pp. 1-24.
- WESTE G.,
[1964], "Adam Smith's n the Division of Labour : Two Views or One", *Economica*, vol. 31, 1964, pp. 23-32.
- WEULERSSE Georges,
[1910], *Le Mouvement Physiocratique en France de 1756 à 1770*, 2 vol., Paris, F. Alcan, 1910.
- WINCH Donald,
[1978], *Adam Smith's Politics, An Essay in Historiographic Revision*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.
- WOOD J. C.,
[1985], *David Ricardo : Critical Assesments*, Londres, Sidney, Croom Held, 1985.
- ZOUBOULAKIS Michel,
[1993], *La Science Économique à la Recherche de ses Fondements - La tradition Épistémologique Ricardienne 1826-1891*, Paris, PUF, 1993.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I	
LA NATURE, FONDEMENT D'UNE MORALE DU BONHEUR.....	20
INTRODUCTION	21
I. L'ÉVIDENCE DE L'ORDRE NATUREL.....	24
A. LE RÉALISME DE QUESNAY	24
1. L'évidence ou "la raison elle-même assujettie aux dispositions du corps"	26
2. La raison éclairée par la foi.....	29
B. UN "SENSUALISME NORMATIF".....	32
II. LA NATURE, FONDEMENT ÉCONOMIQUE DU DROIT ET DE L'ÉTAT.....	39
A. LE DROIT NATUREL DES HOMMES A LA JOUISSANCE.....	40
1. Les concepts de droit et de la loi selon Hobbes.....	41
2. Les concepts de droit et de loi selon Quesnay.....	43
B. LE DESPOTISME LÉGAL.....	51
III. LE ROYAUME AGRICOLE.....	59
A. LE "BON PRIX"	61
B. LA QUESTION FISCALE.....	70
CONCLUSION.....	77
CHAPITRE II	
LA NATURE, SOURCE FÉCONDE DE SUBSISTANCES	80
INTRODUCTION	81
I. LA CONCEPTION SMITHIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE.....	85
A. DES LOIS PHYSIQUES DE L'AGRICULTURE.....	86

1. La réduction de l'idée de nature physique à la notion de fertilité de la terre.....	87
2. La réduction de la notion de fertilité de la terre au domaine de la production de biens-salaire.....	98
B. ... AUX LOIS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE.....	110
1. La part limitée de l'agriculture et l'importance réduite des lois physiques dans la création de la richesse sociale.....	112
2. Le rôle secondaire du blé et des rapports entre propriétaires fonciers et fermiers.....	117
II. TRAVAIL, NATURE ET ENRICHISSEMENT.....	123
A. L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMME RÉPONSE AU PROBLEME DE JUSTICE.....	126
1. La critique smithienne du principe d'utilité.....	127
2. Le caractère sociable du désir d'enrichissement illimité.....	129
B. LE ROLE DE LA DÉPENSE DE LA RENTE EN BLÉ DANS LE PROCESSUS DE REPRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ DIFFÉRENCIÉE.....	134
1. La conception smithienne du capital.....	136
2. Épargne et dépense.....	139
C. L'ARTICULATION SMITHIENNE DES LOIS ÉCONOMIQUES ET PHYSIQUES.....	149
1. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail agricole sur la terre.....	151
2. Les conditions d'exercice de la puissance productive du travail dans les villes sur le "produit brut".....	158
CONCLUSION.....	163
CHAPITRE III	
LA NATURE, FONDEMENT DE LA MARCHÉ ARTIFICIELLE DE LA SOCIÉTÉ.....	165
INTRODUCTION	166

I. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE : UN HÉRITAGE CONTESTÉ PAR RICARDO.....	168
A. LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE.....	171
1. La nature contraignante.....	172
2. ... mais sage et généreuse.....	178
B. L'INTERPRÉTATION PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE	185
1. L'interprétation par Ricardo de la loi de population de Malthus.....	186
2. L'interprétation par Ricardo de la théorie malthusienne de la rente et des rendements décroissants.....	190
C. LE REJET PAR RICARDO DE LA CONCEPTION MALTHUSIENNE DE LA NATURE PHYSIQUE.....	193
1. Le caractère déterminé des lois physiques de la nature.....	194
2. L'avarice de la nature.....	197
II. LA SOCIÉTÉ CONTRE LA NATURE.....	202
A. LE TRAVAIL CONTRE LA NATURE	202
1. Ricardo, avocat du développement industriel.....	203
2. ... et défenseur d'une conception artificielle de la société.....	206
B. LE NATURALISME RICARDIEN	214
1. Pessimisme et optimisme ricardien ?.....	214
2. A la recherche d'une mesure invariable des grandeurs économiques.....	218
CONCLUSION.....	222
CHAPITRE IV	
LA NATURE DÉNATURÉE.....	224
INTRODUCTION.....	225
I. LA REPRÉSENTATION WALRASSIENNE DE LA NATURE.....	230
A. LA DÉCOMPOSITION DE LA RICHESSE SOCIALE	231



1. A propos de la distinction entre "capitaux naturels" et "capitaux artificiels".....	232
2. Une première définition.....	236
B. LA TERRE SANS LOIS PHYSIQUES.....	240
1. La détermination walrassienne du prix des terres et de la rente.....	240
2. Revenu et propriété.....	247
II. NATURE ET SOCIÉTÉ.....	252
A. LE PROBLEME POSÉ PAR L'ACCROISSEMENT DU PRIX DES TERRES : LA "QUESTION SOCIALE"	253
1. Le problème.....	253
2. La solution : la nationalisation des sols.....	256
B. LES VOIES ET LES MOYENS DE LA RÉFORME SOCIALE	258
1. Les difficultés posées par le rachat des terres par l'État.....	259
2. La solution de Walras : la hausse non anticipée de la rente.....	260
CONCLUSION.....	263
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	265
BIBLIOGRAPHIE.....	270

Avant de les faire disparaître de leur champ d'analyse, dans la seconde moitié du XIXème siècle, les économistes considéraient que certains phénomènes physiques, tels que la fertilité de la terre et la loi de population, pouvaient agir sur les grandeurs économiques. Selon les auteurs et les époques, cette action a pris des formes diverses qui expriment chacune une manière spécifique d'établir un lien et une limite entre phénomènes physiques et phénomènes économiques. Ainsi, François Quesnay et Thomas Robert Malthus pensaient le rapport entre ces phénomènes en terme de conformité; Adam Smith le concevait en terme d'alliance; David Ricardo, en terme d'opposition. Ces différentes définitions témoignent de la variété des conceptions du monde physique proposées par les économistes. Elles accompagnent, tour à tour, différentes représentations économiques de la société. Elles font apparaître que pour évincer toute référence au monde physique en économie, il ne suffisait pas de défaire sa représentation de la dimension métaphysique que lui donnait Quesnay, de lui ôter la générosité que lui attribuait encore Smith ou de lui donner la figure de l'avarice dont l'accablait Ricardo. Elles montrent qu'il convenait surtout, à l'instar de Léon Walras, de la défaire de tout caractère physique.

The link and the boundary : an history of physical world's representations in economics from François Quesnay to Léon Walras.

In the second half of the XIXth century, physical phenomena, as land's fertility and population's law, disappear. Before, economists considered that they could affect economic data. According to authors and ages, this effect took different forms. Each of them gives a specific definition of the link and the boundary between physical phenomena and economic phenomena. Thus, François Quesnay and Thomas Robert Malthus characterize the relationship between these phenomena in term of conformity; Adam Smith, in term of alliance; David Ricardo, in term of opposition. These different definitions give evidence of the variety of physical world's representations that economists proposed. Each of them goes with a particular economic representation of society. They show that in order to evict any reference to physical world in economics, one had not only to remove its representation of its metaphysical dimension that Quesnay gave to it and of its generosity that Smith still attributed to it, nor to qualified it of avarice as Ricardo proposed it. They show that one had to take any physical character out of it.

Monde physique, Quesnay, Smith, Malthus, Ricardo, Walras, ordre naturel, lois agronomiques, lois démographiques, fertilité de la terre.

Sciences économiques

Université des Sciences et Technologies de Lille - Faculté des Sciences Économiques et Sociales
- 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex.